Le Monde

www.lemonde.fr

58e ANNÉE – Nº 17974 – 1,20 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE — VENDREDI 8 NOVEMBRE 2002 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

SUPPLÉMENT

Le Monde DES LIVRES

Histoire des Indes
Dossier : la tolérance
Nouveautés en poche

PROCÈS
Société générale : Naouri, Traboulsi, Soros face à la justice p. 12

FAIT DIVERS
Trois femmes à la dérive et le meurtre du boulanger. Enquête p. 10

PC CHINOIS
Nouvelle génération dirigeante p. 5

UNION EUROPÉENNE
L'héritage chrétien dans la Constitution p.6

AGRICULTURE
La première crise du bio p. 14

BEL CANTO
Dîners lyriques au restaurant p. 15

ROX/« COURRIER INTERNATIONAL »

DESSINS DE PRESSE
« Courrier international » expose p. 22

SISMOLOGIE
Une mission franco-turque pour sauver Istanbul p. 27

MÉDECINE
Des images en trois dimensions pour mieux soigner p. 28

PORTRAIT
Ibolya Virag, « Madame Hongrie » de l'édition en France p. 33

International..... 2
Union européenne... 6
France-Société..... 8
Régions 14
Horizons..... 15
Entreprises 19
Communication 22
Marchés..... 23
Aujourd'hui..... 25
Météorologie-Jeux... 29
Culture 30
Carnet..... 34
Abonnements..... 34
Radio-Télévision..... 35

Irak : l'ONU prête à voter la résolution américaine

LE CONSEIL de sécurité de l'ONU devrait voter, vendredi 8 novembre ou au début de la semaine prochaine, une résolution d'origine américaine donnant à l'Irak *« une dernière occasion »* de se conformer au régime de désarmement qui lui a été imposé par l'organisation. Ce texte devrait recueillir une majorité des 9 voix nécessaires au Conseil, sans qu'aucun des membres permanents y mette son veto. Il est placé sous le régime du chapitre VII de la Charte de l'ONU qui autorise le recours à la force. Il est le résultat d'une longue bataille diplomatique – que *Le Monde* retrace – notamment menée par la France pour obtenir le respect de certains principes. Tel qu'il est rédigé, il marque une inflexion des positions de l'administration Bush. L'Irak l'a d'ores et déjà rejeté. Pour Dominique de Villepin, le ministre des affaires étrangères, *« la balle est dans le camp de l'Irak »* qui, en se conformant à ce texte, pourrait *« éviter »* la guerre.

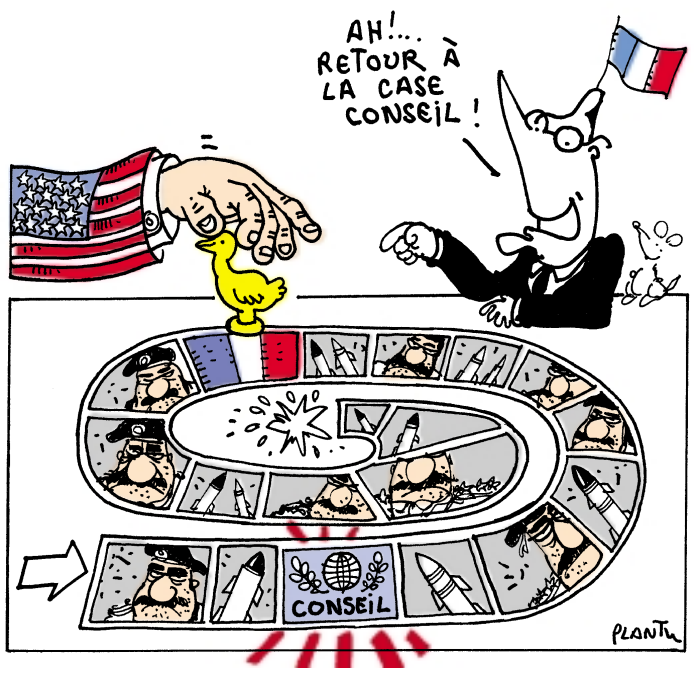

▶ Le texte offre à Bagdad « une dernière occasion » d'éviter la guerre

▶ Ultimes tractations sur le rôle du Conseil de sécurité

▶ Récit : le poids de la France dans cette longue bataille diplomatique

▶ Lendemains de victoire électorale pour George W. Bush

Lire pages 2 à 4 et notre éditorial page 18

SIPA PRESS

Marine Le Pen selon son père

JEAN-MARIE LE PEN prédit un grand avenir à la benjamine de ses trois filles, Marine, il juge qu'*« elle a l'étoffe pour devenir, le jour venu, présidente du Front national, et peut-être mieux que cela »*. Il ajoute que *« ce n'est pas à Gollnish qu'il faut la comparer, mais à des femmes politiques comme Martine Aubry, Ségolène Royal et Elisabeth Guigou »*. Même s'*« il lui reste beaucoup à apprendre »*, il la place en position de favorite dans la course à sa succession, face au délégué général du FN, Bruno Gollnish.

Lire page 8

Etats-Unis : les taux au plus bas

AU LENDEMAIN de la victoire électorale de George W. Bush, la Réserve fédérale (Fed) a frappé un grand coup pour soutenir l'économie américaine, mercredi 6 novembre, en annonçant une réduction des taux d'intérêt d'une ampleur inattendue. Son principal taux directeur a été ramené de 1,75 % à 1,25 %, son plus bas niveau depuis juillet 1961. La banque centrale a justifié sa décision par le climat de *« grande incertitude »* qui *« freine actuellement les dépenses, la production et l'emploi »*, attribuant cette situation *« à l'augmentation des risques géopolitiques »*. La Fed, qui a déjà baissé ses taux onze fois en 2001, a épuisé toutes ses munitions pour aider la conjoncture. Après cette décision spectaculaire, l'écart entre les taux directeurs américain et européen a atteint 2 points, créant une forte pression pour que la Banque centrale européenne, qui se réunissait jeudi 7 novembre, baisse à son tour le prix de l'argent.

FORTE DÉTENTE

Taux directeur de la Fed

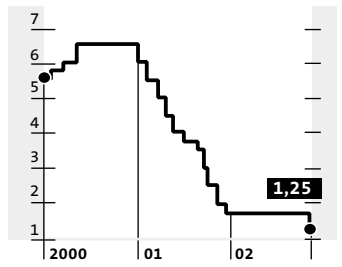

Source : Bloomberg

Lire page 19

17 euros d'amende pour les fumeurs dans le centre de Tokyo

TOKYO
de notre correspondant

Dans un geste de colère, cette jeune Japonaise a jeté aux pieds des agents municipaux l'argent de l'amende dont elle venait d'écoper. Son délit : avoir allumé une cigarette dans une rue du quartier de Chiyoda à Tokyo. Depuis le 1er octobre, il est interdit de fumer dans huit zones de cet arrondissement central de la capitale qui a pour cœur le palais impérial et abrite le Parlement et des milliers de sociétés. Et début novembre, après un mois de préavis, des brigades d'agents municipaux ont commencé à patrouiller dans les rues et à dresser des procès-verbaux aux contrevenants. L'amende peut atteindre 20 000 yens (170 euros), mais, pour l'instant, elle a été fixée à 2 000 yens (17 euros).

Comme le reste de l'Asie, le Japon est un « paradis des fumeurs » avec l'un des taux de tabagisme le plus élevé au monde : un Japonais sur quatre fume et 52 % des hommes et 14,7 % des femmes consomment en moyenne 23 cigarettes par jour pour les premiers et 17 pour les secondes. En 2005, les Japonais consommeront encore 308 milliards de cigarettes, estime Japan Tobacco Inc., le géant de la production des cigarettes dont l'Etat est l'actionnaire majoritaire. Aussi l'arrondissement de Chiyoda, où viennent travailler chaque jour plus d'un million de salariés, a-t-il décidé de réagir par une mesure sans précédent au Japon qui répond aux récriminations des 40 000 habitants qui se plaignaient notamment des mégots jetés dans la rue.

La plupart des grandes entreprises avaient déjà adopté des réglementations internes destinées à dissuader de fumer, et un quart d'entre elles interdit cette pratique dans leurs locaux. Le fabricant de lingerie Triumph International Japan a pour sa part introduit un système de prime de 30 000 yens (250 euros) donnée aux employés qui s'engagent à arrêter de fumer. S'ils « replongent », ils doivent non seulement restituer la prime, mais aussi verser 30 000 yens à titre de pénalité.

Pour sa part, le ministère de la santé s'est fixé pour objectif de réduire de moitié le nombre des fumeurs en dix ans. Et Japan Tobacco, qui rapporte chaque année de solides recettes fiscales à l'Etat, patronne régulièrement des campagnes pour enjoindre aux fumeurs de se comporter de manière civile à l'égard des non-fumeurs. Résultat, selon un mouvement de consommateurs engagé dans la lutte antitabac : on voit maintenant davantage de publicités autour de la cigarette au Japon !

Philippe Pons

VOILE

Van den Heede, le tour du monde à l'envers

M. MOCHET/AFP

DEPUIS son départ de Brest, dimanche 3 novembre, Jean-Luc Van den Heede affronte des vents d'ouest violents et une mer forte. Un avant-goût de ce que va vivre le navigateur solitaire lors de son long voyage autour du monde contre les vents et les courants dominants, à la recherche d'un nouveau record.

Lire page 25

MUSIQUE

Leonhardt, l'excellence

ROBIN DAVIES

LE CLAVECINISTE, organiste et chef d'orchestre néerlandais publie deux CD, chefs-d'œuvre de musique baroque.

Lire page 30

ANALYSE

Le jacobinisme en question

LE MOUVEMENT démocratique conduit à la décentralisation, c'est-à-dire à des formes de gouvernement local dans lesquelles des élus locaux traitent des problèmes locaux. Cette évolution a été retardée en France par le souci de se concentrer face à la menace extérieure et par la persistance d'un mythe selon lequel notre pays devrait être, par essence, le seul en Europe dans lequel le gouvernement central et ses agents détiendraient le maximum de pouvoirs.

Entre les aspirations en faveur des libertés locales et les réformes nécessaires pour les satisfaire, il existait une barrière constitutionnelle. Le projet du gouvernement entreprend de la démanteler. Les lois constitutionnelles de la IIIe République ne disaient rien en cette matière. Le législateur, par les réformes de 1882 et de 1884, combina la démocratie locale et la centralisation, ce qu'avait commencé la monarchie de Juillet en faisant élire les conseils municipaux et généraux. La IIIe République connut ensuite d'autres soucis. La Constitution de la IVe République reconnaissait au moins *« l'existence des collectivités locales »*, mais la décentralisation espérée fut renvoyée à des jours meilleurs. Le régime s'effondra avant toute réforme pour ne pas avoir favorisé à temps l'émancipation des colonies.

Dès 1958, le général de Gaulle aurait voulu diviser la France en régions et inscrire ce principe dans la nouvelle Constitution. Au nom de la tradition centralisatrice, Michel Debré l'en dissuada. Il s'en flatte dans ses *Mémoires* : *« Je suis écouté, et le mot de région ou de province est écarté. »*

Jean-Claude Casanova pour Le Monde

Lire la suite page 18

M 00147 - 1108 - F: 1,20 €

Afrique CFA 1000 F CFA, Algérie 40 DA, Allemagne 1,50 €, Antilles-Guyane 1,50 €, Autriche 1,50 €, Belgique 1,20 €, Canada 2,50 $, Danemark 15 KRD, Espagne 1,50 €, Finlande 2,00 €, Grande-Bretagne 1 £, Grèce 1,50 €, Irlande 1,50 €, Italie 1,50 €,Luxembourg 1,20 €, Maroc 10 DH, Norvège 16 KRN, Pays-Bas 1,50 €, Portugal cont. 1,50 €, Réunion 1,50 €, Suède 16 KRS, Suisse 2,40 FS, Tunisie 1,5 DT, USA (NY) 2 $, USA (others) 2,50 $.

INTERNATIONAL

LA CRISE IRAKIENNE

Au terme de huit semaines d'intenses batailles diplomatiques, le **CONSEIL DE SÉCURITÉ** des Nations unies était, jeudi 7 novembre, sur le point de conclure un accord sur le projet américain de résolution concernant le **DÉSARMEMENT** de l'Irak. Paris estime que les nouvelles concessions américaines ont permis d'aboutir à un texte qui *« est aujourd'hui tout près d'un juste équilibre »*, selon la formule du ministre français Dominique de Villepin. L'objectif est désormais d'obtenir un **VOTE À L'UNANIMITÉ** du Conseil, *« quinze à zéro »*, comme l'a souhaité mercredi le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan. Pour cela, d'ultimes tractations sont en cours, qui visent à lever les **DERNIÈRES RÉSERVES** de la Russie et de la Syrie et, dans une moindre mesure, de la France. Washington souhaite que le vote intervienne vendredi.

L'ONU s'apprête à voter la résolution américaine sur l'Irak

Après d'ultimes consultations, la France a donné son feu vert au nouveau projet de résolution sur le désarmement du régime de Saddam Hussein. Cet accord entre Paris et Washington ouvre la voie à un vote consensuel au Conseil de sécurité des Nations unies

APRÈS près de deux mois d'une rude bataille diplomatique, la France s'apprête à voter en faveur de la résolution sur l'Irak proposée par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. *« Nos principales préoccupations ont été prises en compte, même si certaines formules posent encore problème »*, indiquait-on, mercredi 6 novembre, de source proche de l'Elysée.

Des contacts ont encore eu lieu entre Washington, Moscou et Paris, notamment un entretien téléphonique entre Jacques Chirac et Vladimir Poutine, et l'on n'excluait pas qu'il puisse être procédé à d'*« ultimes ajustements »*. MM. Chirac et Poutine *« ont estimé que beaucoup d'améliorations du texte sont déjà intervenues »*, a précisé la porte-parole de l'Elysée, Catherine Colonna, mais les deux présidents jugent encore nécessaire de *« lever certaines ambiguités »*. M. Chirac a également déclaré à M. Poutine *« qu'il y aurait des avantages à ce que la résolution soit adoptée de façon unanime »* par le Conseil de sécurité.

Pour la France, le texte américain remanié, présenté mardi au Conseil de sécurité, est considéré comme un terrain d'entente. Il n'est pas parfait et, si l'on continue de le disséquer mot à mot, il ne satisfait qu'*« à peu près »* aux revendications de la France. Mais le moment étant venu de passer de l'exégèse à la stratégie politique, la France se contentera de cet *« à peu près »*, pour plusieurs raisons.

Elle juge d'abord que l'essentiel est que le Conseil de sécurité refasse son unité s'il veut peser suffisamment sur le régime irakien pour que puissent reprendre les inspections sur le contrôle de ses armements. Le pire, explique-t-on, serait d'envoyer à Bagdad des signaux contradictoires – comme en 1998-1999, au moment de la résolution 1284 – qui inciteraient de nouveau Saddam Hussein à tenter de profiter des divisions internationales pour jouer au plus fin. *« Si l'on veut avoir une chance de faire utilement pression sur Bagdad, il faut une forte majorité et, si possible, l'unanimité au Conseil »*.

Les dirigeants français estiment, d'autre part, que *« les Américains ont fait un chemin énorme depuis l'été »*. *« Nous avons obtenu beaucoup, nous ne pouvons pas ne pas en tenir compte »*, disent-ils : la balle est désormais dans le camp de Saddam Hussein ; c'est à lui de saisir *« l'occasion qui lui est offerte »*, comme dit le texte de la résolution, d'éviter la guerre.

CONSIDÉRATIONS ÉLECTORALISTES

Quant aux interrogations qui taraudaient les Français – les Américains accepteront-ils de laisser repartir les inspecteurs en Irak ? Ne pourront-ils pas s'abriter derrière certains passages de leur résolution pour les en empêcher ? –, on estime à Paris qu'elles ont perdu de leur acuité. *« Les Américains,* dit-on, *ont vraiment évolué sur le fond. Ils ne sont pas dans l'optique d'empêcher le retour des inspecteurs. »*

Depuis longtemps, Paris fait l'analyse que les accents les plus va-t-en-guerre de George Bush, ces derniers mois, sont dictés avant tout par des considérations électoralistes. Passée l'échéance du 5 novembre, l'intention proclamée de faire la guerre à l'Irak *« sera peut-être moins nécessaire ; Les Etats-Unis, du moins, y regarderont peut-être à deux fois »*.

Le texte de résolution présenté au Conseil de sécurité n'est pas en tout point celui pour lequel la France s'est battue. Il ne concède pas clairement aux inspecteurs en désarmement de l'ONU la prérogative exclusive de constater les éventuels manquements de l'Irak à ses obligations ; il ne reconnaît pas non plus au Conseil de sécurité la prérogative exclusive de *« décider »* d'une intervention militaire, puisqu'il stipule seulement que le Conseil devra se réunir et *« examiner »* la situation.

Mais par rapport au temps où George Bush se faisait fort de renverser le régime irakien tout de go, avec l'ONU si elle voulait, mais sinon sans elle et sans regret, beaucoup de chemin a été parcouru. Le seul fait que ces négociations aient duré si longtemps sans se rompre est un indice, pour Paris, que les choses ne sont pas aussi simples qu'il y paraît et qu'on peut raisonnablement prendre le risque de conclure à leur succès.

Claire Tréan

LA COMPOSITION DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

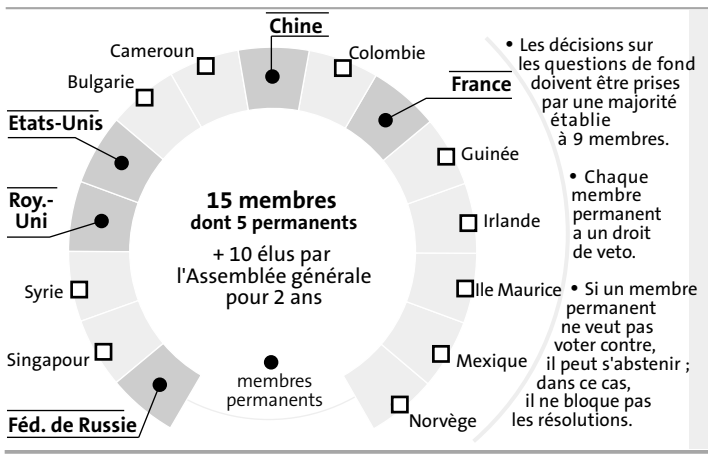

« La balle est dans le camp de l'Irak »

« Je crois que ce texte **(le projet américain de résolution)** ***est aujourd'hui tout près d'un juste équilibre »*****, a déclaré, jeudi 7 novembre, le ministre français des affaires étrangères, Dominique de Villepin, interrogé par Europe 1.** ***« Nous continuons à souhaiter encore des clarifications, notamment sur les clauses d'automaticité et le recours à la force*** **(...).** ***Nous pensons que ce texte peut être encore amélioré »*****. Le ministre a estimé qu'*****« un vote pourrait intervenir d'ici la fin de la semaine ou au tout début de la semaine prochaine »*****. Selon M. de Villepin, avec ce texte,** ***« la balle est dans le camp de l'Irak »*****. La guerre** ***« peut être évitée, et il appartient à Saddam Hussein de satisfaire aux obligations de cette résolution »*****.**

Inspections, calendrier et sanctions

Voici les principaux points du projet de résolution américain sur l'Irak qui devrait être soumis au vote du Conseil de sécurité, vendredi 8 novembre.

● **Violation patente :** le Conseil affirme que l'Irak *« a été et continue d'être en violation patente »* de ses obligations. Mais il décide de lui accorder *« une dernière occasion »* de s'y conformer.

● **Calendrier :** Bagdad a sept jours pour confirmer *« son intention de respecter pleinement »* les termes de la résolution.

● **Déclaration :** Bagdad doit fournir aux inspecteurs et au Conseil de sécurité, dans un délai de 30 jours, *« une déclaration précise, actualisée et complète de tous les aspects de ses programmes de développement d'armes chimiques, biologiques et nucléaires, de missiles balistiques et d'autres rampes de lancement »*.

● **Incidents :** toute fausse déclaration ou omission et tout défaut de coopération de l'Irak *« constituera une violation patente supplémentaire »* qui sera *« rapportée au Conseil de sécurité pour être évaluée »*. Compte tenu du délai serré donné aux Irakiens pour faire leur déclaration, cette disposition est jugée inquiétante par les Français et les Russes. C'est pourquoi ils ont négocié le « barrage » imposant le retour au Conseil pour *« évaluer »* les infractions.

● **Inspections :** l'Irak doit fournir un accès *« immédiat, sans entraves, inconditionnel et sans restrictions » « aux zones, installations, bâtiments, équipements, aux archives et aux moyens de transport »* ainsi qu'aux sites présidentiels.

● **Interviews :** les inspecteurs doivent pouvoir approcher *« tous les responsables et personnes »* qu'ils veulent interroger. Ils *« peuvent »* mener leurs interviews hors d'Irak et proposer aux personnes d'emmener leur famille avec eux.

Les inspections doivent reprendre dans un délai de 45 jours. Rapport doit être fait au Conseil 60 jours plus tard.

● **Sanctions :** les inspecteurs doivent rapporter immédiatement au Conseil de sécurité *« toute interférence de la part de l'Irak dans les inspections »*, ainsi que *« tout manquement »*. Le Conseil se réunit alors *« immédiatement »* pour *« évaluer la situation et la nécessité du respect complet de toutes les résolutions du Conseil de sécurité »*. Le Conseil rappelle qu'il a *« averti à plusieurs reprises l'Irak des graves conséquences auxquelles il aura à faire face s'il continue à manquer à ses obligations »*. Ce sont ces paragraphes qui autorisent l'action militaire internationale. Les Américains, refusant de se *« lier les mains »* en cas d'inaction prolongée du Conseil ou de désaccord sur l'ampleur des incidents, ont exigé la mention d'une évaluation par le Conseil et non d'une décision.

Jean-David Levitte, un ambassadeur de France « à la manœuvre »

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Au diable les ambiguïtés. M. l'ambassadeur a fermé son cahier et s'en est allé rejoindre le déjeuner des ambassadeurs européens. *« Le compte est bon*, estime-t-il, *sur ce qui paraissait essentiel à la France »*, à savoir le rôle du Conseil de sécurité. On peut toujours être *« perfectionniste »*, mais le résultat d'une négociation n'est jamais parfait.

Après sept semaines passées à tricoter la stratégie française dans les négociations sur l'Irak à l'ONU, Jean-David Levitte peut désormais partir tranquillement à Washington, où il doit prendre, début décembre, le poste d'ambassadeur de France. Il y a quelques semaines, on lui promettait, de source américaine, un traitement de faveur : *« La France le paiera très cher. Et l'ambassadeur aussi. »*

Au fil du rapprochement, l'animosité a disparu. Dans les couloirs du Conseil, il arrive que les experts *« ennemis »* ironisent au passage de leurs collègues français : *« Tiens, voilà la Résistance. »* Mais à la mission française auprès de l'ONU on s'étonne plutôt de la modération de la presse américaine. Et chaque jour le facteur apporte des dizaines de lettres de soutien venues de Baltimore ou de Detroit : *« Cher ambassadeur, s'il vous plaît, mettez votre veto à toute résolution que Washington pourrait utiliser pour déclencher la guerre contre l'Irak »*...

L'ambassadeur Levitte ne parle jamais de l'Irak sans rappeler l'épisode de décembre 1998 et le choc qu'ont eu les membres du Conseil de sécurité en apprenant *« par la radio »* que le chef des inspecteurs, Richard Butler, avait quitté l'Irak la veille au soir sans leur demander leur avis (mais après un coup de fil du conseiller à la sécurité nationale de Bill Clinton). Se précipitant à l'ONU pour examiner la situation, ils ont eu un deuxième choc lorsque Fred Eckhard, porte-parole de Kofi Annan, est apparu à la porte en faisant *« des mimiques qui voulaient dire : "boum-boum !" »*, affirme un témoin.

PARFAITE NEUTRALITÉ

L'aviation américaine bombardait Bagdad alors que le Conseil était encore en réunion. *« C'était une violation des règles du jeu. Jacques Chirac s'en souvient minute par minute »*, raconte M. Levitte, qui se trouvait à l'Elysée. La résolution d'aujourd'hui éviterait-elle à l'ONU pareil affront ? Il le croit. *« Sinon, il y aurait une révolte, non seulement au Conseil, mais dans l'ensemble de la communauté internationale. »*

Avant d'arriver à New York, en décembre 1999, M. Levitte a été pendant cinq ans le conseiller diplomatique de Jacques Chirac. Ses collègues le décrivent comme le parfait diplomate, toujours courtois, toujours *« à la manœuvre »*. Dans la négociation irakienne, il a pu entrer en contact avec tout le monde, aussi bien les non-alignés que M. Blix, ou l'ambassadeur irakien, Mohammed Al-Douri, à qui il parle plusieurs fois par semaine. *« Il a placé la France au centre du Conseil de sécurité »*, dit un de ses collègues.

Entré en diplomatie par les langues orientales, M. Levitte affiche toujours une parfaite neutralité. *« C'est le B-A-BA du multilatéralisme,* dit-il. *Ecouter les pensées et deviner les arrière-pensées. »* Pendant les négociations, il n'a cessé de le répéter à ses interlocuteurs américains : *« L'intérêt personnel du président Bush, c'est de suivre la ligne française. Ce qui lui évitera de s'engager dans une affaire difficile sans soutiens. »* Bref, M. Bush devrait remercier la France : elle n'a agi que pour son bien.

Corine Lesnes

Deux mois d'une exceptionnelle bataille diplomatique, avec ses bluffs,

Textes « saucissonnés », bataille de mots, siège des « petits pays », chausse-trapes diverses : récit des

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Les Français auront au moins remporté une bataille : celle de l'image. Ils l'ont fait grâce à ce qui

■ **RÉCIT**

Avec « l'approche en deux temps », les Français ont gagné la bataille de l'image

est devenu une sorte de slogan, un concept facile à résumer : l'approche en deux temps. L'idée a germé à la cellule diplomatique de l'Elysée, lorsque le président a préparé avec ses conseillers l'entretien que venait de solliciter le *New York Times* pour une grande série sur l'après-11 septembre 2001. L'entretien a été publié juste avant le discours de George Bush devant l'Assemblée générale de l'ONU, le 12 septembre. Sur l'Irak, il a structuré le débat.

Il faut deux résolutions, expliquait Jacques Chirac. D'abord une mise en demeure, puis un retour obligatoire au Conseil de sécurité. L'approche en deux temps est vite devenue la marque de fabrique française. Les intéressés reconnaissent volontiers que l'idée est, somme toute, banale. *« C'est surtout le lancement du produit qui a été bien mené »*, disent-ils.

Lorsque les Irakiens annoncent, quatre jours après le discours de George Bush à l'ONU, qu'ils acceptent le retour *« sans conditions »* des inspecteurs en désarmement, les Américains sont pris de court. Ils réagissent en augmentant la mise : il faut un durcissement des inspections.

Les Français, eux, estiment que la résolution du 17 décembre 1999 suffit. *« La 1284, toute la 1284, rien que la 1284 ! »*, s'emporte un diplomate, en réalisant que les Américains veulent empêcher les inspecteurs de retourner en Irak sans nouvelle résolution. Mais rapidement, les Français opèrent un repli stratégique (qui sera effectué aussi par les Russes un peu plus tard). D'accord pour une nouvelle résolution. Il faut éviter de se laisser enfermer dans la sempiternelle accusation de vouloir protéger les intérêts économiques hexagonaux en Irak. En même temps, la France choisit une ligne. Elle ne se bat pas contre la guerre en Irak, mais contre la guerre sans l'ONU.

Fin septembre, les Français lancent déjà des démarches vers l'Irlande, le Cameroun et l'île Maurice pour savoir s'ils ont des chances d'être suivis. Un veto isolé serait *« trop coûteux »* pour les relations franco-américaines. En revanche, l'équipe de New York voudrait rejouer la tactique mise en pratique au moment du conflit sur la Cour pénale internationale (CPI) en juillet : empêcher les Américains d'avoir les neuf voix nécessaires à l'adoption d'un texte. Pour cela, il faut convaincre les petits pays.

Les non-permanents sont *« timides »*, comme dit Kofi Annan. Mais, fait remarquer un diplomate, *« ils tiennent à la protection que peut éventuellement leur accorder l'ONU en cas de crise »*.

La scène la plus tendue a lieu le 1er octobre. Les Américains espèrent présenter au Conseil de sécurité le texte qui a été montré dans les capitales, un projet marqué du sceau des « durs » de Washington. L'ambassadeur français veut éviter à tout prix que le texte soit déposé en l'état pour permettre aux Américains de reculer sans perdre la face.

Avant la séance, il demande à parler au numéro 2 américain, James Cunningham, en aparté. Dans sa poche, l'ambassadeur français a le texte que les spécialistes « Irak » de la mission française ont commencé à rédiger aussitôt après l'interview de Jacques Chirac, puis réécrit après le revirement de Bagdad. M. Levitte a reçu de Paris l'autorisation de le déposer si nécessaire.

Le représentant américain est glacial. *« S'il y a un texte français, c'est un casus belli »*, dit-il en substance. *« Le mieux, c'est pas de texte du tout »*, répond le diplomate français. Les deux textes resteront dans les poches. Dans le tour de table, on s'en tiendra aux *« concepts »*.

AFP

« Je ne suis pas dans le business du préventif, moi »
SERGUEI LAVROV, AMBASSADEUR RUSSE À L'ONU

Tout au long de la négociation, la France déploie une même stratégie de dissuasion et d'empêchement. Interrogé sur cette guérilla, le Russe Serguei Lavrov grommelle : *« Je ne suis pas dans le business du préventif, moi »*. Il ironise aussi régulièrement sur le texte français et sa faculté de *« rentrer et sortir du frigo »*. Les Français se battent pour des *« principes »* mais ils n'iront jamais jusqu'à déposer leur texte. Au point que les Russes le distribueront eux-mêmes pour montrer que les Français, eux aussi, ont beaucoup évolué.

Les Américains essaient de contourner Serguei Lavrov. Ils essaient aussi de le déstabiliser : un coup de fil de George Bush à Vladimir Poutine, font-ils savoir, suffira à rectifier la ligne. L'apprenant, Serguei Lavrov sort, furieux, d'une réunion. Il se plante devant la caméra de UNTV, la télévision des Nations unies, et sort de ses gonds : il représente la Russie, et ayant grandi en Union soviétique, il a appris assez jeune à *« suivre la ligne »*. Deux minutes plus tard, il revient et dans une parodie de M. Bush, lance : *« Make no mistake about it ! » (« Ne vous y trompez pas » !)*.

Le 10 octobre, les non-alignés, encouragés par les Français, réclament un débat public sur l'Irak pour faire entendre *« la voix de la paix »*. En même temps, Paris a étendu la campagne de promotion de la *« two-step approach »* dans le monde entier. Le Quai d'Orsay a même rédigé un argumentaire en anglais à la manière des *« questions and answers »* du département d'Etat. L'ambassadeur américain en fera le reproche à son homologue : *« Et en plus, vous faites campagne ! »*. *« L'ONU, c'est tout de même une démocratie »*, répond Jean-David Levitte.

Le débat public tourne au forum anti-américain. Le 16 octobre, l'ambassadeur américain convie M. Levitte à sa résidence du Waldorf Astoria. Il lui remet le texte de

Cinna, mobilier contemporain ouvre
189 bd St Germain à Paris 7ème

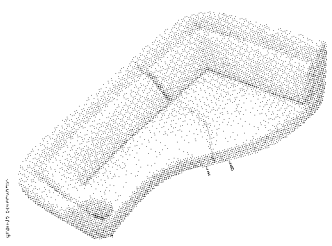

cinna

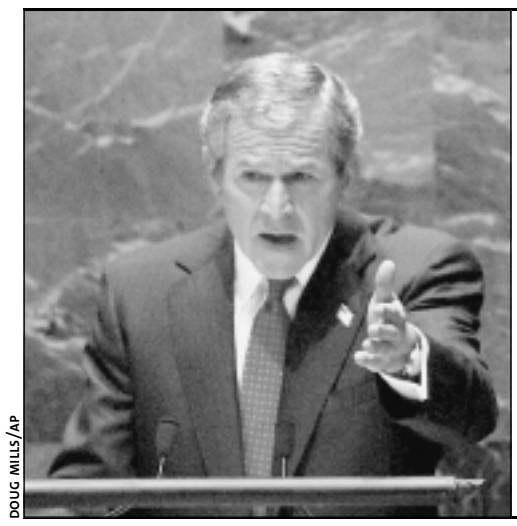

DOUG MILLS/AP

12 septembre

Le président Bush presse l'ONU d'agir contre l'Irak dans un discours prononcé devant l'Assemblée générale des Nations unies. Ses principaux conseillers *(ci-dessous)*, Colin Powell *(à gauche)*, Condoleeza Rice *(à droite)*, et l'ambassadeur John Negroponte, l'écoutent.

ELISE AMENDOLA/AP

CHIP EAST/REUTERS

6 novembre

L'ambassadeur de France à l'ONU, Jean-David Levitte, commente pour la presse le nouveau projet de résolution américain sur l'Irak, amendé à l'issue d'intenses négociations, notamment avec Paris et Moscou.

Le texte devrait être soumis, vendredi 8 novembre, au vote du Conseil de sécurité.

Kofi Annan appelle à un vote unanime et assiste aux ultimes réglages du texte

Une réunion du Conseil a permis de prendre acte des dernières réserves de la Russie et de la Syrie

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, est venu assister, mercredi 6 novembre, à la réunion du Conseil de sécurité consacrée à l'examen du texte de résolution sur l'Irak déposé par le Royaume-Uni et les Etats-Unis. A la sortie, il a répété qu'un vote le plus large possible lui paraissait primordial. *« J'espère que tous vont rechercher un large consensus*, a-t-il dit. *Ce que je préférerais c'est une décision unanime. Quinze à zéro. »*

L'ambassadeur français a de la même façon souhaité la plus large unanimité. Après la satisfaction affichée par la France, il reste notamment à convaincre la Russie. L'ambassadeur Lavrov a fait des remarques sur le texte. Il a confirmé la volonté de son pays de *« parvenir à un accord »* d'autant que la demande russe de référence à la levée des sanctions a été incluse (sous la forme d'une mention de la résolution 1382 du 29 novembre 2001). Mais il a estimé qu'il restait dans le paragraphe 4 du projet *« une menace de recours automatique à la force »*.

Les Américains estimant avoir les neuf voix nécessaires pour l'adoption du texte, ils peuvent se passer de la Russie. Mais il n'est pas sûr que la France voterait pour si les Russes s'abstenaient...

Etudiant le texte à la loupe, les spécialistes ont noté une trace d'ambiguïtés dans le fameux paragraphe 4, par exemple. Celui-ci dit que si les Irakiens font de fausses déclarations de leurs armements, l'affaire sera *« rapportée »* au Conseil, une réelle avancée du point de vue des Français. Mais curieusement, il n'est pas dit par qui.

Jusqu'à présent, il était admis que les violations étaient rapportées par Hans Blix, le diplomate suédois en qui tout le monde affiche une confiance inébranlable. Mercredi, M. Blix a fait savoir au Conseil qu'il avait lui-même participé à la rédaction de la Convention de Vienne sur les Traités internationaux de 1969. Il s'estime donc bien placé pour juger des éventuelles *« violations patentes » (material breach)* que commettrait l'Irak : c'est la Convention de Vienne qui a inventé cette infraction...

Les 15 membres du Conseil devaient commencer jeudi l'examen du texte, paragraphe par paragraphe, pour s'attaquer aux amendements. La Russie en a annoncé quelques-uns.

La France n'a pas émis d'objections sur le texte tel qu'il est mais a indiqué qu'elle soutiendrait les remarques du chef des inspecteurs. Celui-ci avait fait des réserves sur plusieurs dispositions pratiques : elles ont été largement prises en compte, à l'exception du délai de 30 jours – qu'il juge peu réaliste – donné à l'Irak pour déclarer ses biens d'usage double, civil et militaire. *« Cela peut aller jusqu'aux hôpitaux, qui utilisent des produits chimiques »*, explique un expert.

> **Il n'est pas sûr que la France voterait pour si les Russes s'abstenaient**

L'ambassadeur des Etats-Unis, John Negroponte, a annoncé qu'il entendait soumettre le projet au vote *« dans la journée de vendredi »*. Mais la Syrie, seul membre arabe du Conseil, a suggéré un report à lundi en raison du début du ramadan. La Syrie était jusqu'à présent classée dans les votes négatifs, au mieux abstentionnistes. Si les Américains souhaitent obtenir sa voix, il n'est pas exclu que le vote n'ait lieu que lundi. Le représentant américain a tenté de dissiper tous les malentendus sur les intentions cachées qu'auraient les Américains. Il a redit que son gouvernement ne s'efforçait aucunement d'obtenir, par ce texte, une autorisation immédiate d'attaquer l'Irak. Les Etats-Unis veulent *« donner une chance aux Nations unies »*, a ajouté M. Negroponte. *« Et nous croyons que la résolution qui a été déposée est le meilleur moyen d'obtenir le désarmement de l'Irak par des voies pacifiques. »*

A Pékin, un porte-parole du ministère des affaires étrangères a refusé d'indiquer, jeudi, si la Chine comptait ou non s'abstenir. *« Dans l'ensemble, il nous semble que les nouvelles propositions américaines ont pris en compte les sujets de préoccupations »* de plusieurs pays, a-t-il dit, en plaidant pour de nouvelles consultations.

C.Ls

Accusations irakiennes

Le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, a accusé, mercredi 6 novembre, les Etats-Unis de chercher, au-delà de leur *« cible déclarée, l'Irak »*, à *« morceler le Proche-Orient en plusieurs Etats marginaux »*. Il a néanmoins estimé que *« le temps joue en faveur des forces hostiles à la guerre. Les manifestants s'expriment de plus en plus dans les capitales du monde, notamment aux Etats-Unis. Ils ne sont pas convaincus de la légitimité de la position des Etats-Unis, qui menacent la paix et la stabilité dans le monde »*, a-t-il ajouté. Par ailleurs, des avions américains et britanniques ont bombardé, mercredi, des sites de défense aérienne dans le sud de l'Irak. D'après le commandement militaire américain, ces attaques sont consécutives à des tirs irakiens contre des avions américains et britanniques *« dans la zone d'exclusion aérienne du Sud et à l'installation de systèmes Sam dans cette zone, en violation des résolutions de l'ONU »*. – *(AFP.)*

ses revirements et ses pressions

négociations entre Paris, Moscou et Washington

deux paragraphes : Washington accepte le retour au Conseil de sécurité en cas d'incident avec les Irakiens. Le Conseil pourra *« considérer »* la situation... La formule a été soumise au président Bush, qui l'a approuvée, dit-on, au troisième essai, après avoir refusé que le Conseil puisse *« décider »*. Le lendemain, Paris donne sa réponse : c'est un *« pas important »*.

John Dimitri Negroponte et Jean-David Levitte se connaissent bien. L'Américain est avant tout un diplomate. L'ambassadeur français pense avoir conclu un accord entre *« alliés »*. Mais les Français n'ont vu que deux paragraphes. *« C'est courant dans une négociation. On saucissonne. Plus c'est serré, plus on découpe finement »*, explique un expert. Les Anglais, eux, ont vu tout le texte. Mais ils se gardent bien de signaler les chausse-trapes qui restent.

Ce sont des journalistes qui alertent la mission française. John Negroponte ne peut que confirmer : oui, les expressions semi-cryptées (*« material breach », « graves conséquences »*, etc.) qui ouvrent la voie à un recours à la force contre l'Irak, figurent bien dans le même texte que les deux articles jugés hautement positifs par les Français. *« On l'a appris par la bande. Cela a été un moment difficile dans la négociation »*, dit un expert français.

Le 22 octobre, les Américains déposent un texte à peine révisé. *« Nous perdons notre temps »*, grommelle Serguei Lavrov. Washington décide dès le lendemain de déposer le texte devant le Conseil. Bref, passer en force. Français et Russes sont sous le choc. *« Qui veut la guerre, qui ne la veut pas, on en revient toujours là »*, soupire un expert.

Les dix non-permanents prennent tout à coup une importance capitale. Il y a déjà quelques semaines que Jacques Chirac a téléphoné à Paul Biya. Le Cameroun est bénéficiaire de l'aide américaine mais il a aussi un accord de défense avec la France. L'Irlande est aussi annoncée dans le camp de ceux qui ont basculé. Les Français leur téléphonent : en permettant aux Américains d'avoir neuf voix, ils ne peuvent qu'encourager les *« faucons »*. *« Vous allez être les déclencheurs de la guerre »*, leur reprochent-ils.

Le 1er novembre, un ambassadeur manque à l'appel. Le Mauricien Jagdish Koonjul a été rappelé dans son pays. La presse américaine l'a rangé dans le camp français. Port-Louis est en émoi. La loi de 1999 sur l'aide économique de Washington à l'Afrique, rappellent les Mauriciens, interdit de faire quoi que ce soit qui *« mette en danger la sécurité nationale des Etats-Unis ou leurs intérêts dans le domaine de la politique étrangère »*. Moins d'une semaine plus tard, l'ambassadeur n'assistera pas au dépôt par les Etats-Unis d'un texte de compromis.

C. Ls

À lire sans faute.

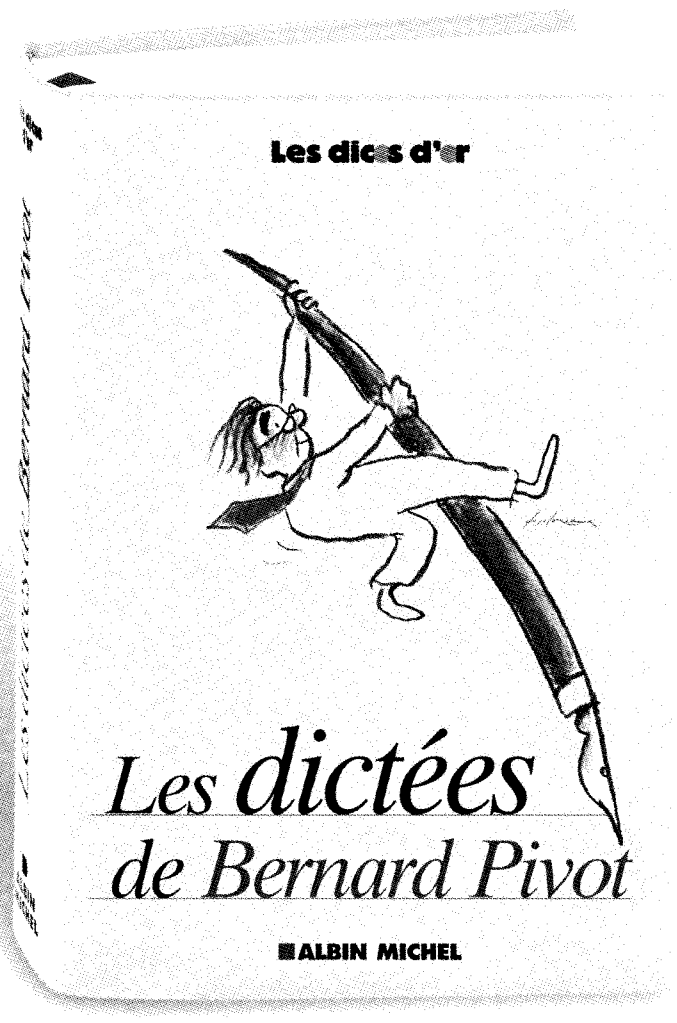

527 pages
22,90 €

Pour s'entraîner : les 66 dictées de référence des Dicos d'or avec leurs corrigés, détaillés piège par piège. Pour se tester : des centaines de colles sur la langue française, sur les chausse-trapes de l'orthographe et les bizarreries de la syntaxe. Pour se détendre : "Les Dicos d'or de A à Z", racontés par Bernard Pivot.

Albin Michel

20 morts dans un accident d'avion au Luxembourg

YVES HERMAN / REUTERS

LUXEMBOURG. Vingt personnes, en majorité des Allemands, ont été tuées dans l'accident, mercredi matin 6 novembre, d'un avion de la compagnie Luxair qui s'est écrasé à l'approche de l'aéroport de Luxembourg noyé dans le brouillard. Seuls ont survécu le pilote luxembourgeois et un passager dont la nationalité n'a pas été communiquée. L'avion transportait 19 passagers et 3 membres d'équipage. A bord, se trouvaient 15 Allemands, en majorité des hommes d'affaires, 5 Luxembourgeois et 2 Français, a précisé le ministre luxembourgeois des transports, Henri Grethen.
L'appareil, un Fokker 50 parti de l'aéroport de Berlin-Tempelhof, s'est écrasé vers 10 heures près de Niederanven, à 10 kilomètres de l'aéroport de Luxembourg-Findel, alors qu'il procédait à une manœuvre d'approche pour atterrir. L'avion a violemment heurté le sol à proximité d'une route qu'il a ensuite traversée avant de finir sa course dans une prairie. Aucun message de détresse n'a été envoyé. Le Fokker 50 accidenté avait repris ses vols mercredi matin, juste après avoir subi sa révision générale annuelle. – *(AFP.)*

Inculpations pour tentative de vente de missiles à Al-Qaida

WASHINGTON. Trois hommes ont été inculpés en Californie pour avoir voulu vendre des missiles Stinger au réseau terroriste Al-Qaida, a annoncé, mercredi 6 novembre, le ministre de la justice américain, John Ashcroft. Lors d'une conférence de presse, il a précisé qu'il s'agissait de deux ressortissants pakistanais et d'un Américain qui faisaient du trafic de haschisch et d'héroïne afin d'acquérir ces armes. *« Ces trois hommes ont été inculpés pour avoir tenté de vendre de l'héroïne en échange de missiles anti-aériens qu'ils sont soupçonnés d'avoir voulu vendre aux forces d'Al-Qaïda en Afghanistan»,* a-t-il ajouté.
Le Stinger est un lance-missiles portatif de fabrication américaine, transportable dans une valise et qui est posé sur l'épaule pour mettre en joue la cible. Cette arme est capable d'abattre des avions en vol. – *(AFP.)*

Mise en garde de Washington contre des attentats à l'étranger

WASHINGTON. Des groupes extrémistes préparent de nouvelles actions terroristes contre des intérêts américains à l'étranger, y compris d'éventuels attentats-suicides, a prévenu, mercredi 6 novembre, le département d'Etat. *« Le gouvernement américain continue de recevoir des informations crédibles sur le fait que des groupes extrémistes et des individus préparent de nouvelles actions terroristes contre les intérêts américains. »* Compte tenu des mesures de précaution intenses prises sur le territoire national, *« les terroristes pourrait viser des intérêts américains à l'étranger ».* Face à ces menaces d'attentat, le niveau d'alerte à l'intérieur des Etats-Unis reste *« jaune »,* c'est-à-dire élevé.
Mardi, le chef des services de renseignement extérieurs allemands, August Hanning avait averti que le risque d'une attaque terroriste du réseau Al-Qaida en Europe de l'Ouest, en particulier en France et en Allemagne, était grand. – *(AFP, FT.)*

Paris dément posséder des stocks de virus de la variole

PARIS. Le ministère français des affaires étrangères a démenti, mercredi 6 novembre, *« avec la plus grande fermeté »*, les informations du quotidien américain *Washington Post* du 5 novembre, selon lesquelles la France posséderait des stocks non déclarées du virus de la variole. *« Au regard de la gravité des accusations proférées à l'encontre de la France, nous avons demandé un droit de réponse »*, a précisé un porte-parole du ministère. *« Les seules recherches conduites en France sur la variole visent à la mise au point d'un vaccin de nouvelle génération. Elles sont menées sur des souches animales autorisées, qui ne sont pas dangereuses pour l'homme »*, a-t-il ajouté. Selon le *Washington Post,* qui cite une enquête des services de renseignement américains, outre les Etats-Unis, quatre pays – la France, l'Irak, la Corée du Nord et la Russie – possèdent des stocks non déclarés de virus de la variole. – *(AFP.)*

Le Monde initiatives
Le constat est économique, la réalité est sociale.
LE DOSSIER DU MOIS
CHOC DÉMOGRAPHIQUE EN VUE
Les jeunes, un défi pour l'entreprise
Pour agir sur l'économie emparez-vous du social
MENSUEL
N° 13
3,8 €

George W. Bush souhaite que le Congrès approuve sans délai ses réformes demeurées en attente

La Maison Blanche veut faire adopter la création d'un ministère de la sécurité et la réforme des aides aux organisations sociales privées sans attendre la nouvelle législature, en janvier

WASHINGTON
de notre correspondant

La victoire des républicains aux élections de la veille a été beaucoup commentée, mercredi 6 novembre, comme une deuxième élection – la bonne – pour George W. Bush. Mal élu, en novembre 2000, dans un scrutin contesté, où il n'avait pas obtenu la majorité des suffrages des électeurs, mais seulement celle des délégués élus dans les Etats, le président a joué un rôle décisif dans les progrès enregistrés par les républicains aux élections de mi-mandat. Trent Lott, futur chef de la majorité républicaine au Sénat, a insisté sur l'engagement personnel de M. Bush, façon de reconnaître que, réduits à eux-mêmes, les républicains n'auraient sans doute pas remporté le même succès.

La Maison Blanche a présenté les résultats des élections comme *« la victoire de ceux qui veulent faire aboutir les projets »*, selon les termes du porte-parole, Ari Fleischer.

Etaient ainsi dénoncées l'opposition et les manœuvres de retardement des démocrates à la tête du Sénat. Le propos sonne aussi comme une invitation aux républicains, priés d'accepter les projets de M. Bush sans abuser de leur position dominante dans le Congrès qui entrera en fonction le 1er janvier. Sur plusieurs sujets, le président a fait des choix plus centristes que ne le laissait prévoir sa campagne de 2000, et il peut considérer que cette orientation s'est révélée payante dans les urnes. Le meilleur exemple de sa démarche est l'Irak, sujet sur lequel il a tenu des propos belliqueux, tout en négociant longuement à l'ONU et en prenant en considération les réserves d'une partie de l'opinion.

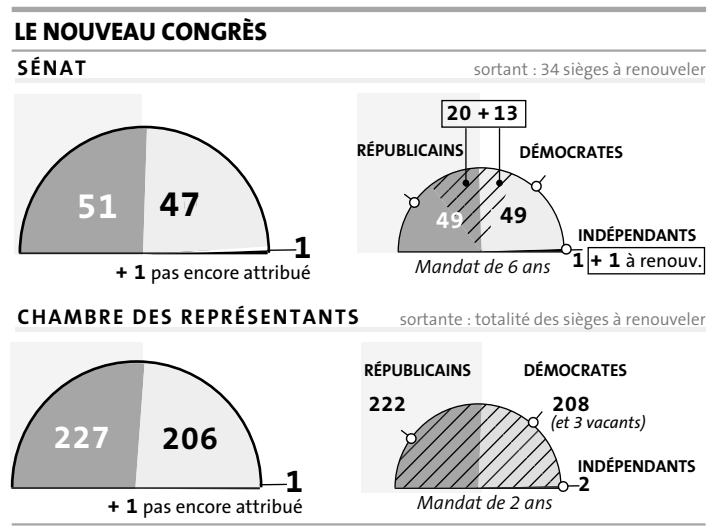

LANGAGE CONSENSUEL

La Maison Blanche souhaite que le Congrès, qui va se réunir pour une session dite de « canard boiteux » (*lameduck*), en profite pour adopter certains des projets en souffrance. M. Fleischer a cité la création du ministère de la sécurité du territoire, bloquée en raison d'un désaccord sur le statut de ses futurs personnels, et la réforme des aides aux organisations sociales privées, afin que les mouvements à caractère confessionnel puissent recevoir des subventions, ce qui est actuellement interdit au nom de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Cette ultime session de la législature 2000-2002 pose un problème juridique. Le républicain qui a été élu dans le Missouri, James Talent, l'a été au titre du mandat en cours, prenant la place de la sénatrice nommée en 2000 par le gouverneur de l'Etat après la mort de son mari. James Talent va donc siéger de plein droit dès que les résultats auront été confirmés, ce qui donnera la majorité aux républicains dans le Sénat actuel. En droit, M. Lott peut donc devenir chef de la majorité sénatoriale dans les prochains jours.

Cependant, les présidents démocrates des commissions resteront en fonction, eux, jusqu'au 31 décembre et conserveront donc leurs pouvoirs réglementaires. L'avancement des textes prioritaires aux yeux de la Maison Blanche dépendra donc, d'ici janvier, de la bonne volonté des démocrates. M. Lott, qui en est conscient, a tenu un langage très consensuel, assurant qu'il entend travailler *« avec tout le monde »*.

Au-delà des textes présentés comme prioritaires et des confirmations de magistrats fédéraux nommés par l'exécutif, la Maison Blanche veut en finir avec le débat sur la fiscalité et faire passer au Sénat des mesures adoptées par la Chambre des représentants, comme la prise en charge des dépenses de médicaments pour les personnes âges ou l'interdiction de toute forme de clonage humain. De même, la loi sur les contrats d'assurance-maladie, objet d'un désaccord entre républicains et démocrates, pourrait sortir de son enlisement depuis l'été 2001.

LES DÉMOCRATES ABATTUS

Le président veut reprendre, aussi, la loi sur l'énergie, qui s'était heurtée au refus des démocrates d'autoriser l'exploitation du pétrole dans la partie de l'Alaska classée parc national. Cette question dépendra en grande partie du futur président de la commission de l'énergie, qui devrait être Pete Domenici, un sénateur du Nouveau Mexique qui, pour être républicain, n'en a pas moins bonne réputation auprès des écologistes.

Chez les démocrates, abattus par leur défaite, une première conséquence en a été tirée par Richard Gephardt, chef de la minorité à la Chambre des représentants, qui a décidé de ne pas demander le renouvellement de cette responsabilité en janvier.

Il estime qu'il doit tirer la conséquence de ses échecs répétés, depuis 1996, pour regagner la majorité à la Chambre.

Patrick Jarreau

PROFIL KARL ROVE, LE « BOBBY FISCHER » ÉLECTORAL DE LA MAISON BLANCHE

Mardi soir, bien avant que le dépouillement et le décompte des bulletins de vote soient terminés, il a informé George W. Bush que les démocrates avaient perdu dans le Missouri et dans le Minnesota et que les républicains allaient donc devenir majoritaires au Sénat. Karl Rove avait des observateurs bien placés dans toutes les compétitions importantes à travers le pays. Parce qu'il est le stratège électoral de la Maison Blanche, certains journalistes le présentent comme une sorte de mauvais ange cynique. En fait, M. Rove donne un visage – souriant, avec lunettes, sous un front largement dégarni – à l'électoralisme sans lequel aucun président ne survit.

Karl Rove a été un de ces enfants prodiges de la politique, qui imaginent des plans de bataille à l'âge où d'autres se partagent entre les examens et les fêtes. Passé par six universités sans décrocher le moindre diplôme, il a mené à 22 ans, en 1973, sa première campagne victorieuse, et la seule qu'il ait jamais faite en son nom, pour devenir président des étudiants républicains. George Bush père, qui dirigeait alors le comité national du Parti républicain, l'a soutenu. Quand il s'est lancé dans les primaires républicaines pour la candidature à l'élection présidentielle de 1980, le premier collaborateur qu'a recruté M. Bush père était M. Rove. Celui-ci, pour des raisons personnelles, a décidé de s'installer à Austin, capitale du Texas, et d'y ouvrir un cabinet de consultant politique. Plutôt que de suivre à Washington son ancien patron, élu vice-président à côté de Ronald Reagan, il est devenu le stratège de la conquête du Texas par les républicains.

Un ancien consultant démocrate, qu'il a attiré chez les républicains, a décrit M. Rove comme *« le Bobby Fischer de la politique »*, qui voit d'un coup d'œil tout l'échiquier *« et calcule vingt coups d'avance »*. En 1993, M. Bush fils a fait appel à lui pour l'aider à enlever, l'année suivante, le siège de gouverneur du Texas. Leur collaboration et, selon George W. Bush, leur amitié se sont consolidées au fil des années et des victoires. A peine installé à la Maison Blanche en 2001, M. Rove a commencé à travailler à la campagne de 2004. Des décisions comme la hausse des taxes sur les importations d'acier et la loi sur les subventions agricoles portent sa marque. Une disquette informatique destinée aux candidats républicains aux élections du 5 novembre s'est retrouvée, en juin, dans les médias. M. Rove y expliquait, sans fausse pudeur, que la recette la plus sûre pour l'emporter était de centrer sa campagne sur la *« guerre contre le terrorisme »* menée par le président.

P. J.

Brésil : le real est de nouveau attaqué sur les marchés

Les difficultés financières des collectivités territoriales provoquent une chute de la monnaie

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

Triomphal vainqueur, le 27 octobre, du second tour de l'élection présidentielle avec plus de 60 % des voix, Luiz Inacio Lula da Silva, chef historique du Parti des travailleurs (PT), semblait avoir marqué ces derniers jours un point décisif dans la guerre des nerfs qui l'oppose au marché financier : en repoussant au *« moment opportun »* les nominations des futurs ministres des finances et gouverneur de la banque centrale, le président élu, qui entrera en fonction le 1er janvier 2003, avait pris le risque d'attiser la nervosité des investisseurs, pressés de connaître le tandem qui va diriger l'équipe économique, à l'heure où le real, la monnaie brésilienne, est la cible d'attaques spéculatives alimentées par la menace d'un moratoire sur la dette publique.

Quelques bons résultats macroéconomiques aidant (déficit courant, balance commerciale), le dollar avait pourtant reflué de près de 7 % au fil de cinq séances consécutives de baisse. « L'effet Lula », qui désignait pendant la campagne l'envolée du billet vert associée à la progression du candidat du PT dans les sondages, ne fonctionnait apparemment plus dans le même sens.

Le répit aura été de courte durée : mercredi 6 novembre, malgré les interventions de la Banque centrale, le dollar a regagné 3,80 % à 3,66 reals. Le renversement de tendance est motivé par la décision de la municipalité de Sao Paulo, dirigée par Marta Suplicy, l'une des figures du PT, de ne pas acquitter une échéance, équivalente à 30 % de ses recettes annuelles, de 3 milliards de reals (940 millions d'euros) envers le gouvernement fédéral. En contrepartie et comme le prévoit l'accord en vigueur, elle accepte de payer des taux d'intérêt plus élevés sur sa dette globale de 15 milliards de reals. (4,70 milliards d'euros). *« Sans quoi, les investissements de base n'auraient pas pu être assurés »*, a justifié la maire de la plus grande métropole d'Amérique du Sud (10 millions d'habitants), qui a qualifié la réaction du marché de *« pernicieuse »*.

Toujours est-il que l'asphyxie financière de Sao Paulo, désormais au bord de la cessation de paiement, fait resurgir un casse-tête financier supplémentaire, occulté pendant la campagne, auquel Lula doit d'ores et déjà faire face. Ses hommes de confiance sont d'ailleurs aussitôt montés au créneau. Coordinateur de la délégation du président élu à la commission de transition, chargée de faciliter la passation de pouvoirs en concertation avec les représentants du gouvernement sortant, Antonio Palocci a ainsi déclaré que ce n'était pas *« le moment de réexaminer les dettes des Etats et des municipalités. »*

TRÉSORERIES CALAMITEUSES

Or les gouverneurs, récemment élus ou réélus, des Etats les plus importants (Sao Paulo, Rio de Janeiro, Minas Gerais) sont tous confrontés à des trésoreries calamiteuses, sujettes, par le passé, à des renflouements ponctuels selon le bon vouloir, négocié au mieux, du pouvoir fédéral. La nouvelle flambée du dollar traduit l'inquiétude du marché : pour respecter les clauses budgétaires de l'accord passé – qu'il a endossé pour l'année 2003 – avec le Fonds monétaire international (FMI), le prochain président n'a en effet guère de lest à lâcher en faveur de ses débiteurs, aussi influents soient-ils.

Ayant confié à José Dirceu, président du PT, la quête, ardue, d'une majorité présidentielle au Congrès, ne serait-ce que pour amender le projet de budget 2003 que le Parlement s'apprête à voter, Lula alterne, depuis son élection, contacts politiques et bains de foule à chacune de ses apparitions publiques. Sur le front social, il n'est même pas sûr de pouvoir compter sur la mansuétude prolongée du Mouvement des sans-terre (MST), dont les relations avec le PT, autrefois étroites, se sont passablement distendues ces derniers temps. Au nom des quelque 300 dirigeants du MST qui viennent de se réunir dans l'Etat de Pernambouc (Nordeste), Gilmar Mauro, l'un des leaders nationaux, a affirmé, à propos des invasions de propriétés sous-exploitées couramment pratiquées par les militants de son organisation, que *« le mot trêve n'appartient pas au vocabulaire du MST ». « Nous sommes certains*, a-t-il précisé, *de trouver un terrain d'entente avec Lula sur la réforme agraire. »*

Jean-Jacques Sévilla

Accord de libre-échange avec l'UE

L'Union européenne (UE) et le Brésil ont signé, mercredi 7 novembre, un accord sur la libéralisation de leurs échanges de produits textiles. L'Europe supprimera tous les quotas qu'elle appliquait jusqu'à présent sur une dizaine de produits textiles brésiliens. En contrepartie, le Brésil s'engage à plafonner à 14 % ses droits de douane sur les fils en provenance de l'UE, entre 16 % et 18 % sur les tissus et à 20 % sur les vêtements. Brasilia s'engage aussi à supprimer, d'ici la fin de l'année, une taxe additionnelle de 1,5 % à l'entrée des produits textiles et d'habillement sur son marché.

Les deux parties sont convenues de tenter de parvenir, dans le cadre des négociations entre l'Union européenne et le marché commun sud-américain Mercosur, à une élimination rapide des droits de douane appliqués aux produits textiles et d'habillement. L'accord comporte une clause suspensive en cas de non-respect des engagements ou de non-suppression de la taxe additionnelle.

Le congrès du PC chinois va installer une nouvelle génération dirigeante

Dans une transition en trompe-l'œil, le numéro un sortant, Jiang Zemin, veut garder la main sur le pouvoir tout en passant le relais au « dauphin », Hu Jintao, actuel vice-président de la République. Le comité central du Parti pourrait accueillir des entrepreneurs du secteur privé

PÉKIN
de notre correspondant

Tout change et rien ne change ? Alors que la société chinoise est aspirée dans un tourbillon de métamorphoses, que le capital multinational creuse avec gourmandise ses niches au cœur du « marché du XXIe siècle », que les dirigeants chinois sont désormais flattés dans les instances internationales, le 16e congrès du Parti communiste (PCC) s'ouvre, vendredi 8 novembre, dans l'immuable tradition communiste d'opacité.

Les secrets sont même mieux gardés que lors de la précédente édition de 1997. *« Rien ne filtre,* confie un haut fonctionnaire. *Mes sources du parti, qui d'ordinaire lâchent des informations, se taisent cette fois-ci. »* Rien ne change ? En dépit du scintillant soleil d'automne, Pékin vit sous une chape de plomb : présence policière à tous les coins de rue, résidents ouïgours – « terroristes » potentiels – dépourvus d'autorisation de séjour et renvoyés dans leur province natale du Xinjiang (extrême Ouest), bus fouillés à leur arrivée dans la capitale, contrôles de sécurité renforcés dans les aéroports...

En principe, les choses devraient pourtant bouger – à l'intérieur du parti en tout cas. Ce congrès devrait être celui de la relève de génération, le passage de la « troisième » (les septuagénaires) à la « quatrième » (les sexagénaires). Le transfert aura lieu en effet, encore qu'un coup de théâtre de dernière minute ne doive pas être exclu. Le numéro un sortant, Jiang Zemin (76 ans), devrait se retirer formellement de la scène. A l'issue de l'exercice prévu pour durer environ une semaine, le dauphin présumé Hu Jintao (59 ans) devrait s'arracher de la grisaille dans laquelle il a évolué tout au long de sa carrière pour être consacré nouveau chef suprême du pays le plus peuplé du monde. Si ce scénario se confirme, il comportera une leçon chargée de sens : le parti aura montré à son peuple et à la face du monde que cette transition-là aura été la plus pacifique de l'histoire de la Chine communiste, où les « dauphins » finissaient généralement mal. Le fait doit être reconnu. Mais en l'absence de mécanisme de transfert de pouvoir institutionnalisé, cet acquis reste fragile, et le danger d'un emballement de la machine n'est pas écarté.

« RÉGNER DERRIÈRE LE RIDEAU »

Car cette transition est en trompe-l'œil et risque de laisser des problèmes non réglés au congrès suivant, en 2007, voire avant. Le caractère factice de la relève en cours tient au fait que Jiang Zemin conservera la réalité du pouvoir malgré la dévolution formelle du secrétariat général et de la présidence de la République (seulement à partir de mars 2003) à Hu Jintao. Jiang Zemin s'est dépensé sans compter ces derniers mois pour caser ses protégés aux postes clés de la direction afin de continuer à « régner derrière le rideau », selon une tradition impériale bien établie. Le verrouillage de l'appareil est allé bon train avec une valse de nominations de nouveaux généraux de l'Armée populaire de libération (APL) et de secrétaires généraux du parti en province.

Jiang Zemin pourrait conserver la présidence de la Commission militaire centrale (CMC), le véritable siège du pouvoir dans un régime qui survit aux crises par le recours à la troupe. Mais, pour les affaires courantes, son investissement le plus précieux tient dans la personne de Zeng Qinghong (63 ans), son protégé le plus intime, dont il aurait aimé faire son dauphin (Hu Jintao est le choix de feu Deng Xiaoping). Après avoir éliminé tous les rivaux de son mentor, de sa tourelle de chef du département de l'organisation du parti – poste névralgique qui gère les carrières des cadres –, Zeng Qinghong pourrait faire son entrée dans le saint des saints, le comité permanent du bureau politique. Une bonne partie des récentes tensions se cristallise autour de la mise sur orbite de ce Zeng qui inspire une vive allergie (en sa qualité d'« homme de Jiang ») dans les autres cercles dirigeants.

Si Jiang Zemin tient tant à garder la main par-delà la succession formelle, c'est qu'il est hanté par une obsession : entrer dans l'Histoire comme ayant inauguré une nouvelle ère. La percée dont il est le plus fier est sa *« théorie des trois représentativités »*, qu'il souhaite faire inscrire dans les statuts du parti, où elle trônera des mêmes cimes que la *« théorie de Deng Xiaoping »* et *« la pensée Mao »*. La nouvelle « théorie Jiang » signifie que le parti doit désormais être représentatif des *« forces productives les plus avancées »*, de *« la culture la plus avancée »* et des *« intérêts des larges masses »*. Derrière le galimatias, il y a en effet une inflexion idéologique majeure, qui use encore de l'euphémisme pour ne pas offenser les forces orthodoxes résiduelles. Les *« forces les plus productives »* recouvrent les groupes sociaux dynamiques ayant fleuri en vingt ans de réformes économiques : la nouvelle classe moyenne et surtout les patrons du secteur privé, qui sont désormais habilités à entrer au parti. On s'attend même que des entrepreneurs flamboyants accèdent au comité central, ce qui constituerait une grande première.

Alors que sa base sociale historique – la classe ouvrière et la bureaucratie pléthorique – est en voie de régression progressive, le parti cherche à s'adosser à des forces montantes, expertes, mondialisées. Telle est du moins l'opération de régénération qu'appelle de ses vœux Jiang en cherchant à substituer une avant-garde à une autre. Son ambition est de capter au profit du parti la Chine qui change. Mais il le fait avec des méthodes qui, elles, n'ont guère changé.

Frédéric Bobin

LES QUATRE PRINCIPAUX LEADERS DE LA RPC

JIANG ZEMIN
Président de la République populaire de Chine

Agé de 76 ans, Jiang Zemin continuera à diriger de facto la Chine même s'il se démet, à l'issue du 16e congrès, du titre de secrétaire général du Parti communiste chinois. Né à Yangzhou (province du Jiangsu), Jiang est ingénieur de formation. Maire puis secrétaire du Parti de Shanghai lors de la crise étudiante de 1989, il prévient les débordements, ce qui lui vaut d'être appelé à Pékin par Deng Xiaoping, qui le fait nommer au poste de secrétaire général au lendemain de la répression de Tiananmen. Il prend les rênes du pays à la mort de Deng, en 1997. S'il pratique une politique d'accommodement avec les Etats-Unis, au plan intérieur, il est partisan de la manière forte contre toute dissidence.

ZHU RONGJI
Premier ministre

Agé de 74 ans, Zhu Rongji est diplômé de l'université technologique de Qinghua, à Pékin, qui formera par la suite les générations de technocrates évoluant aujourd'hui dans son entourage. Issu de la commission d'Etat au plan, Zhu est plus jacobin que libéral. Proche de Jiang Zemin à Shanghaï à la fin des années 1980, il devient premier ministre en 1997 après avoir été le « patron » de l'économie chinoise dans les années 1990. Il tente de réhabiliter l'Etat en menant de rudes campagnes contre la contrebande, l'évasion fiscale et la corruption des officiels. Les intellectuels le respectent, mais son étoile a pâli en raison de la montée du chômage à la suite des restructurations des entreprises d'Etat dont il est l'architecte.

LI PENG
Président de l'Assemblée nationale populaire

Agé de 74 ans, Li Peng est le fils d'un cadre communiste exécuté par les nationalistes durant la guerre civile, ce qui lui valut d'être adopté par Zhou Enlai. Ingénieur lui aussi, il fit sa carrière dans l'industrie électrique où il creusa les fondations d'une citadelle personnelle. Nommé premier ministre en 1987 avec le soutien de la vieille garde, il s'implique dans la répression de Tiananmen (1989) et en retirera une indélébile impopularité. Il quitte la tête du gouvernement en 1997 pour devenir président de l'Assemblée nationale populaire, où son influence est minime. Les scandales de corruption et d'affairisme éclaboussant ses proches et sa famille, qui règne sur l'électricité chinoise, accroissent sa perte d'influence.

HU JINTAO
Vice-président de la République

Agé de 59 ans, le futur secrétaire général du PCC est un apparatchik. Diplômé de l'université technologique de Qinghua, il fut patron de la Ligue de la jeunesse communiste puis secrétaire du Parti de la province du Guizhou (Sud-Ouest). Mais c'est au Tibet, où il est dirige le Parti entre 1988 et 1992, qu'il s'illustre en réprimant les émeutes anti-chinoises de Lhassa, en mars 1989. Impressionné par sa poigne, Deng Xiaoping le choisit comme dauphin. Depuis lors, il est en « attente », préparé par l'appareil à accéder au poste suprême. Ses proches de l'Ecole centrale du Parti, dont il prend la tête en 1992, préparent ses dossiers, mais on ignore tout de ses idées sur l'avenir de la Chine.

PHOTOS AFP

Une pétition des dissidents

Dans une pétition adressée aux délégués du congrès et révélée par l'association Human Rights in China, basée à New York, près de deux cents dissidents chinois réclament davantage de démocratie et la libération des prisonniers politiques. Ils demandent aussi la révision du jugement officiel sur le mouvement démocratique de 1989, toujours qualifié de *« contre-révolutionnaire »* treize ans après la répression de Tiananmen.

Parmi les signataires, figurent des vétérans de la dissidence comme Ren Wanding et Zhou Guoqiang, ainsi que des membres du Parti démocrate chinois (PDC, interdit). Ils demandent aussi des dommages pour les familles des victimes blessées ou tuées en 1989, ainsi que la libération du secrétaire général du parti limogé à l'époque, Zhao Ziyang. L'un des signataires, He Depu, a été arrêté en début de semaine par la police. – *(AFP, AP.)*

La Corée du Nord menace de reprendre ses essais de missiles balistiques de longue portée

TOKYO
de notre correspondant

La Corée du Nord continue à faire monter la pression : après avoir reconnu qu'elle poursuivait un programme d'enrichissement d'uranium en violation de l'accord de 1994 avec Washington, aux termes duquel elle s'était engagée à geler son programme nucléaire, elle vient d'annoncer qu'elle pourrait reprendre ses essais de missiles balistiques de longue portée, suspendus depuis 1999, si les négociations sur la normalisation des relations avec le Japon continuaient à marquer le pas. Les premiers pourparlers entre les deux pays, les 29 et 30 octobre à Kuala Lumpur, n'ont permis aucun progrès.

Cette menace, diffusée le 5 novembre par l'agence centrale de presse nord-coréenne, préoccupe assurément le Japon dont le territoire fut survolé en 1998 par un missile nord-coréen – que Pyongyang présenta comme une fusée destinée à lancer des satellites. Mais, pour l'instant, Tokyo minimise la portée de la mise en garde de Pyongyang.

A Phnom Penh, où il participait au sommet annuel de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (Asean), auquel étaient également présents les dirigeants chinois et coréens, le premier ministre japonais, Junichiro Koizumi, a déclaré, en réponse à une question sur l'éventuelle reprise des essais de missiles par la Corée du Nord, qu'il ne pensait pas que celle-ci entendait violer les termes de la déclaration conjointe signée à l'issue de sa visite à Pyongyang le 17 septembre. La plupart des analystes japonais estiment que, par cette menace, Pyongyang cherche à décourager le Japon d'exiger le règlement de la question nucléaire dans le cadre des négociations sur la normalisation des relations entre les deux pays, comme il l'a fait à Kuala Lumpur. Le souci des Coréens du Nord de négocier avec les Américains et les Japonais en position de force explique le raidissement de Pyongyang, qui a commencé avec l'aveu, début octobre, lors de la visite du secrétaire d'Etat adjoint américain James Kelly dans la capitale nord-coréenne, qu'elle poursuivait un nouveau programme nucléaire.

Washington exige que Pyongyang renonce à son programme nucléaire

Selon l'ancien ambassadeur américain à Séoul, Donald Gregg, qui revient de Pyongyang où il a eu des entretiens avec le ministre adjoint des affaires étrangères, Kang Sok-ju, la Corée du Nord n'a pas encore dénoncé l'accord de 1994 sur le gel de son programme nucléaire : *« Il tient à un fil, mais il tient toujours »*, a déclaré M. Gregg de passage à Séoul. *« Le danger s'est accru mais je pense qu'il existe une possibilité de négocier si nous voulons et si nous savons la saisir. »*

Washington exige que Pyongyang renonce à son programme nucléaire comme précondition à toute négociation. Ce à quoi les Coréens du Nord répondent que, menacés par les Etats-Unis qui ont inclus leur pays dans l'« axe du Mal », ils ont le droit de se préparer à se défendre. Ils demandent comme préalable à un arrêt de leur programme nucléaire un pacte de non-agression avec Washington. *« Les dirigeants nord-coréens redoutent une attaque américaine, et agir sur eux uniquement par la pression est l'approche la moins efficace »*, a ajouté M. Gregg.

L'intransigeance américaine contraste avec la position de Séoul – et jusqu'à un certain point de Tokyo –, qui poursuit le dialogue en dépit des menaces nord-coréennes. Le président sud-coréen Kim Dae-jung exige certes que la Corée du Nord renonce à se doter de l'arme nucléaire, mais il tient à séparer la *« crise nucléaire »* de sa politique de réconciliation. Séoul vient de signer un accord avec Pyongyang pour la création d'une grande zone industrielle à Kaesong, juste au nord de la zone démilitarisée entre les deux pays. Une mission économique nord-coréenne de haut niveau, dont faisait partie le beau-frère du dirigeant suprême Kim Jong-il, vient d'autre part de séjourner en Corée du Sud.

Philippe Pons

■ **QUINZE RÉFUGIÉS NORD-CORÉENS sont arrivés à Séoul,** jeudi 7 novembre, en provenance des Philippines, après avoir fui leur pays via des locaux diplomatiques à Pékin. Près d'une centaine de Nord-Coréens sont parvenus, en 2002, à gagner la Corée du Sud après avoir trouvé refuge dans diverses missions étrangères en Chine. – *(AFP.)*

Au Pakistan, âpres négociations pour former un gouvernement

ISLAMABAD
de notre correspondante en Asie du Sud

Près d'un mois après les élections législatives censées restaurer la démocratie, le Pakistan n'a toujours pas de gouvernement et la convocation de l'Assemblée qui était prévue pour le 8 novembre a été repoussée d'une semaine. Le régime militaire du général-président Pervez Moucharraf voulait, pour mieux contrôler la situation, un Parlement éclaté ; il l'a obtenu, mais pas dans les proportions qu'il souhaitait.

La victoire éclatante des partis religieux a sonné l'alarme. Regroupés au sein d'un Conseil uni pour l'action (Muttahida Majlis-e-Amal, MMA), ils ont obtenu, avec l'attribution des sièges réservés pour les femmes et les minorités, 59 voix au Parlement, une première dans l'histoire du Pakistan.

La perspective d'une alliance entre le MMA et le PPP de l'ancien premier ministre Benazir Bhutto, qui a obtenu 80 sièges à l'Assemblée, contre 103 pour le parti du pouvoir, la Ligue musulmane (Q), a redoublé les craintes des militaires, contraints de négocier avec Mme Bhutto.

Celle-ci a des exigences importantes : la libération de son mari, l'ex-sénateur Asif Ali Zardari, en prison depuis six ans pour corruption, l'abandon de toutes les charges qui pèsent sur elle et son époux, et la possibilité pour elle de rentrer au pays. Les négociations vont pour l'instant bon train et plusieurs rencontres entre des responsables de l'ISI (Inter Services Intelligence, services secrets pakistanais) et M. Zardari ont déjà eu lieu pour convaincre celui-ci de coopérer et notamment d'accepter de partir à l'étranger. La permission accordée au beau-père de Mme Bhutto, Hakim Ali Zardari, de se rendre à l'étranger est un premier pas que chacun interprète comme le début d'un processus de réhabilitation de l'ancien premier ministre. Le général Moucharraf, qui a tout fait pour écarter Mme Bhutto des élections, a toutefois besoin d'une solution qui lui permette de sauver la face tant il a critiqué l'ancien premier ministre.

ANTIAMÉRICANISME

Le choix des militaires est restreint : les Etats-Unis ont fait savoir au général Moucharraf, comme d'ailleurs à Mme Bhutto, reçue récemment à Washington, que la présence du MMA au gouvernement était inacceptable.

Les religieux, qui ont fait toute leur campagne sur le thème de l'antiaméricanisme, vont déjà contrôler l'assemblée de la province du Nord-Ouest à Peshawar et renforcer leur poids dans celle du Baloutchistan à Quetta – les deux provinces frontalières de l'Afghanistan –, y faisant peser une menace sur la campagne antiterroriste.

Toutes ces manœuvres du régime, après une intervention massive dans les élections, augurent mal de la restauration de la démocratie et affaiblissent le général Moucharraf. Celui-ci apparaît aujourd'hui seulement soucieux de perpétuer son pouvoir.

Françoise Chipaux

Télécoms
Technopole
Rennes
Atalante
Toute la chaîne de
l'innovation
technologique
dans un
seul lieu
...quand le terrain est bon, les idées poussent !
Ils sont déjà là :
Toute une filière d'acteurs : centres de recherche publics et privés, sociétés de services, entreprises de production, start-ups, écoles d'ingénieurs...
Des compétences pointues en réseaux, technologies logicielles, sécurité des systèmes d'information, réalité virtuelle, multimédia, micro-électrnique...
Soyez là où les technologies de demain se créent.
Rennes Atalante
Technopole de Rennes Métropole
Tél. +33 2 99 12 73 73
technopole@rennes-atalante.fr
www.rennes-atalante.fr

Le débat sur l'identité religieuse de l'Europe entre à la Convention

La victoire électorale des islamistes modérés de l'AKP en Turquie, candidate à l'entrée dans l'Union, relance la querelle entre laïques et partisans d'une référence à l'« héritage chrétien » dans la future Constitution européenne

LA QUESTION de l'identité religieuse de l'Europe risque de resurgir après la victoire électorale, en Turquie, du Parti de la justice et du développement (AKP, islamistes modérés). Ministre des affaires étrangères de l'Espagne, Ana Palacio a déclaré, lundi 4 novembre, que l'Europe n'était pas un *« club chrétien »* et ne devrait pas faire obstacle à l'entrée d'un pays dirigé par des musulmans. De son côté, le président portugais, Jorge Sampaio, a aussi affirmé, le même jour, à Lisbonne, devant son homologue irlandaise, Mary McAleese, que la future Constitution de l'Union ne devrait pas s'écarter du principe de séparation de l'Eglise et de l'Etat, *« point essentiel »*, selon lui, pour faire *« régner la tolérance, le pluralisme et le respect des autres »*.

Mais le débat entre cléricaux et laïques ne fait que commencer à l'échelle d'une Europe dont les pères fondateurs (Jean Monnet, Konrad Adenauer et Alcide de Gasperi) étaient chrétiens, mais qui connaît aujourd'hui un éventail sans précédent de situations et de législations religieuses, et qui devra se prononcer un jour sur l'entrée dans l'Union de pays aussi catholiques que la Pologne ou musulmans que la Turquie. Sur le terrain religieux plus que sur aucun autre, chaque pays européen est marqué par son histoire, les mentalités dominantes et une législation propre. L'Europe a intégré la Grèce, où la mention de l'appartenance religieuse (orthodoxe) a été retirée de la carte d'identité malgré des batailles de rue. Elle abrite des pays de stricte séparation entre l'Etat et les religions comme la France, mais aussi des Eglises établies (Grande-Bretagne) et des pays concordataires (Italie).

« UN TRÉSOR COMMUN »

La pression se renforce pour qu'une référence claire au christianisme soit présente dans la prochaine Constitution européenne. Le pape a reçu, le 31 octobre, Valéry Giscard d'Estaing, président de la Convention. Il lui a répété ce qu'il avait dit au cours des derniers mois en recevant les lettres de créance de nouveaux ambassadeurs d'Allemagne, de Slovénie, de Grèce et de France : *« L'apport décisif du christianisme et de la vision chrétienne de l'homme à l'histoire et à la culture de différents pays fait partie d'un trésor commun, et il apparaîtrait logique que cela soit inscrit dans le projet de la Convention. »* A plusieurs reprises aussi, Jean Paul II a demandé qu'*« une référence claire à Dieu et à la foi chrétienne soit formulée dans la Constitution européenne »*.

ARTURO MARI / REUTERS

En recevant Valéry Giscard d'Estaing, président de la Convention, le 31 octobre au Vatican, Jean Paul II a demandé qu'« une référence claire à Dieu et à la foi chrétienne soit formulée dans la Constitution européenne ».

Au même moment, deux élus européens de la CSU allemande, Ingo Friedrichs (ancien membre de la Convention, rédactrice de la Charte des droits fondamentaux), et Joachim Wuermeling (actuel membre de la Convention), ont annoncé, le 30 octobre, leur intention de se battre pour introduire dans le futur traité constitutionnel, ou son préambule, une référence plus précise à l'héritage religieux de l'Europe et à Dieu. Ils ont toutefois admis qu'aucun programme politique ne découle de la référence à Dieu et que cette référence ne signifiait pas *« une exclusive à l'encontre de pays islamiques »*.

De son côté, le Parti populaire européen (PPE), lors de son congrès d'Estoril (Portugal), a adopté, le 18 octobre 2002, un document intitulé « Une Constitution pour une Europe forte » qui énonce que *« le préambule de la Constitution doit rappeler ce que l'Europe doit à son héritage religieux »*.

A son tour, l'Eglise catholique de France a pris position. Mgr Jean-Pierre Ricard, archevêque de Bordeaux et président de la conférence des évêques, en ouvrant l'assemblée annuelle de Lourdes, le 3 novembre, a déclaré : *« Ne serait-il pas bon de faire figurer dans un traité constitutionnel que l'Union européenne respecte l'identité et la contribution spécifique des Eglises et des communautés religieuses et entretient avec elles un dialogue structuré ? »*

Pour sa part, avant l'adhésion espérée de son pays à l'Union, l'Eglise polonaise se montre aussi très active et se fait fort d'obtenir une référence à Dieu dans la Constitution européenne, comme il en existe une dans la Constitution polonaise. Pour elle, la Pologne doit se donner pour mission de défendre dans l'Europe élargie des valeurs chrétiennes explicites : *« On n'a pas le droit d'utiliser les pierres du mur de Berlin pour construire une nouvelle tour de Babel sans fondements chrétiens »*, a affirmé Mgr Zosef Zycinski, l'un des prélats les plus en vue de l'épiscopat polonais.

Dieu sera-t-il nommément cité dans le préambule de la prochaine Constitution européenne ? Cette hypothèse, récusée par tous ceux qui y voient une forme de discrimination pour les non-croyants, a peu de chances de se concrétiser. Mais la rédaction de la future Constitution risque de donner lieu à des empoignades théologico-politiques dont la querelle sur l'héritage, dans le préambule de la Charte, n'aura été qu'une vague esquisse. On se souvient en effet que, sur l'insistance de la France notamment, une référence à l'*« héritage religieux »* de l'Europe avait été biffée de ce préambule au profit d'une mention, plus neutre, d'*« héritage spirituel »*.

Henri Tincq

Des relations Eglises-Etat très diversifiées

Le traité d'Amsterdam garantit, dans son article 11, le respect par l'Union européenne de la législation religieuse propre à chaque pays membre. L'Europe comprend des pays concordataires, où les relations entre l'Eglise catholique et l'Etat ont fait l'objet d'un accord avec le Vatican : Autriche, Espagne, Portugal, Italie, Belgique, Luxembourg, Irlande. Dans ces pays, l'instruction religieuse est une matière d'enseignement ordinaire dans les écoles publiques. Puis des régimes de stricte séparation entre Eglises et Etat, comme en France, et de relations aménagées aux Pays-Bas, en Suède (où il n'y a plus d'Eglise d'Etat depuis 2000) et en Allemagne, où les citoyens doivent payer un « impôt d'Eglise ». Enfin des pays dont l'Eglise majoritaire, appelée Eglise d'Etat, jouit d'un statut privilégié: c'est le cas en Grèce (orthodoxie), en Grande-Bretagne (anglicanisme), au Danemark et en Finlande (luthéranisme).

En Pologne, l'intégration à l'UE s'est imposée à l'Eglise

VARSOVIE
de notre envoyé spécial

C'est à la fin du sermon dans un village de la campagne polonaise. La voix sourde du prêtre en chaire reste suspendue au-dessus des rangs serrés des fidèles qui débordent sur le parvis : *« L'heure de l'adhésion à l'Union européenne approche. »* Un silence. La voix s'assombrit : *« Prions ! »* Tout est dit. Une grande partie du bas clergé rechigne alors que le sommet de la hiérarchie de la puissante Eglise catholique polonaise est converti à l'idée européenne.

REPORTAGE

« Elle s'est convertie en suivant des chemins sinueux »

« Deux fortes minorités, pro et anti-européenne, s'affrontent au sein de l'Eglise catholique. Au centre, une majorité assez silencieuse soutient plus ou moins l'adhésion », observe Adam Michnik, rédacteur en chef du quotidien *Gazeta Wyborcza* (centre libéral). Pas question de laver le linge sale sur la place publique. Il en va des usages et de la stratégie. *« La difficulté pour l'Eglise est d'accompagner la population dans un choix difficile et important, sans se diviser »*, explique Marcin Przeciszewski, directeur de l'Agence catholique d'information.

L'exercice est d'autant plus délicat que l'Eglise n'a pas vu filer le train européen avec nombre de ses fidèles à son bord. *« Après la chute du communisme, elle a voulu reconquérir les esprits. Elle s'est montrée arrogante et dominatrice jusqu'à provoquer une montée d'anticléricalisme »*, ajoute Adam Michnik. Jean Paul II dénonçait alors *« l'Europe athée et matérialiste »*. Dans un pays où 80 % des 38 millions d'habitants sont baptisés, cet « Etat dans l'Etat » s'imaginait une œuvre messianique à l'échelle de l'Europe. La population, elle, lassée de se serrer la ceinture, aurait bien vendu son âme pour atteindre la prospérité matérielle de l'Ouest.

La question européenne s'est donc imposée à l'Eglise au risque, sinon, de perdre le contact avec une population majoritairement favorable à l'adhésion. *« Elle s'est convertie en suivant des chemins sinueux »*, note Konstanty Gebert, un intellectuel très actif dans la communauté juive. Selon lui, Jean Paul II a joué un rôle déterminant dans ce changement d'attitude, à la fin des années 1990, lorsqu'il *« s'est résolu à considérer que l'Union européenne était bonne pour la chrétienté, donc bonne pour la Pologne »*. Depuis, les évêques progressistes – comme Tadeusz Pieronek, recteur de l'Académie de théologie pontificale de Cracovie, pour qui *« même si le diable était dans cette Union, il est de notre devoir en tant que chrétiens d'y entrer »* – ont pris le pas sur la frange conservatrice.

Cette conversion ne déplaît pas au gouvernement social-démocrate de Leszek Miller dans la perspective du référendum sur l'adhésion, prévu en juin 2003. *« L'Eglise est le plus important partenaire de M. Miller* [pour la consultation référendaire]. *C'est pour cette raison que le gouvernement a enterré ses projets de réformes de l'avortement et du divorce »*, remarque Marcin Przeciszewski. L'engagement de l'Eglise a toutefois des limites. L'archevêque de Gniezno, Mgr Henryk Muszynski, précise que *« chaque paroisse appellera à participer au référendum en citoyens »*, mais sans donner de consigne de vote.

FIDÈLES MOBILISÉS

« L'unité officielle du discours prime, mais il y a des opinions différentes entre les 119 membres de la conférence épiscopale », relativise Marcin Przeciszewski. Les évêques « anti-UE » sont tenus au silence mais laissent Radio Maryja répandre l'option la plus anti-européenne et bigote de l'Eglise.

Parfois, l'UE complique la tâche de ses alliés *« progressistes »*, ainsi quand, le 3 juillet, le Parlement européen appelle les pays candidats et membres de l'UE à légaliser l'avortement. *« Pas question de nous mêler d'administration ou d'économie mais il faut reconstruire l'unité spirituelle de l'Europe face à l'indifférence religieuse »*, avance Mgr Muszynski. *« Théologiquement, l'Eglise n'a pas d'opinion sur l'UE mais, sans messianisme, elle peut enrichir le débat éthique au moment où l'Europe encourage le scepticisme »*, dit Piotr Cywinski, président du Club de l'intelligentsia catholique.

La hauteur de vue n'exclut pas les travaux pratiques (comme la formation de futurs fonctionnaires européens au sein de l'académie de Cracovie). Ni un forcing désespéré pour que la future Constitution européenne fasse référence à Dieu (*« invocatio dei »*), à l'instar de la Constitution polonaise. Cette proposition a été enterrée par Bruxelles, mais l'Eglise polonaise garde ses fidèles mobilisés sur ce thème.

Christophe Châtelot

La Grande-Bretagne autorise l'adoption par les couples homosexuels

LONDRES
de notre correspondant

Les couples non mariés, y compris homosexuels, vont pouvoir désormais adopter légalement un ou plusieurs enfants en Grande-Bretagne. A l'issue d'une longue bataille parlementaire, la chambre des Lords a voté en ce sens, à la surprise générale, mardi 5 novembre, par une majorité de 31 voix (215 contre 184). Le texte en question avait été adopté la veille par les députés, à une très large majorité (344 voix contre 145), six mois après un premier vote similaire, bloqué depuis par la chambre des Lords, plus conservatrice que les Communes.

La Grande-Bretagne est le cinquième pays d'Europe à autoriser l'adoption par des couples homosexuels, après les Pays-Bas, le Danemark, l'Islande et la Suède. Il y a deux mois, l'Afrique du Sud est devenu le premier pays du continent noir à prendre une décision semblable. Jusqu'ici, en Grande-Bretagne, seuls les couples mariés et les célibataires – depuis 1926 – pouvaient adopter un enfant. Actuellement, 95 % des adoptions d'enfants de l'Assistance publique sont le fait de couples mariés.

En fait, le nouveau texte ne fera le plus souvent qu'entériner des situations existantes. Car nombre de célibataires homosexuels, qui ont adopté des enfants, vivent en couple, mais leur partenaire n'était pas considéré jusqu'à présent par la loi, au même titre qu'eux, comme un parent adoptif. Ce qui entraînait des situations absurdes et pénibles, devenues archaïques, dans un pays où 30 % des jeunes couples hétérosexuels sont concubins et où il n'existe aucun statut comparable au pacs.

UN SUCCÈS POUR TONY BLAIR

« Grâce à ce vote, a déclaré le ministre britannique de la santé, Alan Milburn, *beaucoup d'enfants de l'Assistance publique pourront espérer avoir une vie meilleure au sein d'une famille stable et chaleureuse. »* Il s'agit, dans l'esprit du gouvernement – et d'abord de Tony Blair, qui s'est engagé à fond en faveur du projet de loi – de tout faire pour régulariser et stabiliser la situation juridique et affective des dizaines de milliers d'enfants britanniques privés de leurs parents et en quête d'une famille adoptive.

Le vote surprise des Lords est autant un succès pour le premier ministre qu'un échec cinglant pour le chef du Parti conservateur, Iain Duncan Smith. Alors que le gouvernement avait autorisé, la veille, les députés travaillistes à se prononcer *« en conscience »*, le leader de l'opposition, hostile au projet, avait imposé une discipline de vote que huit députés conservateurs – dont deux anciens ministres, Michael Portillo et Kenneth Clarke – ont récusée, en adoptant le vote, et 35 autres en s'abstenant. L'un des porte-parole des Tories, John Bercow, a démissionné de son poste.

Cette rébellion de plusieurs « poids lourds » du parti a obligé, mardi, M. Duncan Smith à officialiser les dissensions qui minent son parti, en chute libre dans les sondages, en invitant les conservateurs à *« s'unir ou mourir »*.

La nouvelle loi aura cependant surtout une portée symbolique. D'abord, parce que 0,2 % seulement des ménages britanniques sont homosexuels. Ensuite, parce que l'adoption, qui conserve une très mauvaise réputation en Grande-Bretagne, obéit à une procédure longue et difficile. Les services sociaux locaux, qui font office d'Assistance publique, avaient en charge en 2001, 59 000 enfants, dont 3 400 seulement, soit moins de 6 %, ont trouvé une famille d'accueil.

Mardi, également, la cour d'appel prenait une décision supplémentaire en leur faveur. Les magistrats ont en effet jugé que les couples homosexuels auraient dorénavant les mêmes droits que les autres en matière de logement, permettant, par exemple, à un homosexuel « veuf » de conserver les avantages immobiliers dont bénéficiait son partenaire défunt.

Jean-Pierre Langellier

MAROC L'économie secrète du haschich

SCIENCES Bientôt des robots chirurgiens

Et chaque jour : www.courrierinternational.com

Jean-Marie Le Pen met la **BENJAMINE** de ses trois filles, Marine, en orbite présidentielle. Le chef du Front national, qui envisage de se représenter en 2007, déclare au *Monde* que la conseillère régionale du Nord - Pas-de-Calais *« a l'étoffe pour devenir, le jour venu, présidente du* **FRONT NATIONAL,** *et peut-être mieux que cela »*. Il estime qu'il faut la comparer à Martine Aubry ou à Elisabeth Guigou. Pour préparer les prochaines échéances électorales, M. Le Pen compte exploiter *« le* **MÉCONTENTEMENT** *et les frustrations »* des électeurs et l'échec – inéluctable, selon lui – de Jean-Pierre Raffarin. Il espère, notamment, être élu président de la région PACA en 2004. **THIERRY MARIANI**, député (UMP) du Vaucluse, reconnaît qu'*« il y a un risque »* de voir le président du parti d'extrême droite remporter ce scrutin.

Jean-Marie Le Pen prédit à sa fille Marine un destin présidentiel

Le chef du parti d'extrême droite juge qu'« elle a l'étoffe pour devenir, le jour venu, présidente du FN, et peut-être mieux que cela ». En attendant l'élection de 2007, il espère être élu, en 2004, à la tête du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur

JEAN-MARIE LE PEN est un *« papa heureux »*. Si la percée médiatique de sa fille Marine suscite l'agacement du courant catholique de son parti, le président du Front national n'y voit, lui, que des *« avantages »* dans la perspective de sa prochaine candidature à l'élection présidentielle. *« Les nombreux jeunes qui nous ont rejoints depuis le printemps sont attirés par la personnalité de Marine*, affirme M. Le Pen au *Monde. Or nous avons besoin d'une représentation populaire pour faire de notre mouvement une force d'alternance au pouvoir en place. »*

> « Marine rajeunit son père et permet de surcroît au FN de rester dans l'actualité »
>
> **UN DIRIGEANT DU FN**

Le sondage réalisé le 10 octobre par le CSA pour « France-Europe-Express » et France-Info conforte en grande partie le président du parti d'extrême droite dans son appréciation. Marine Le Pen arrive en deuxième position derrière son père, dans la liste des personnalités *« capables de représenter les idées du Front à la présidentielle de 2007 »*. Elle est, toutefois, devancée par le délégué général du FN, Bruno Gollnisch, et par le président du MNR, Bruno Mégret, chez les sympathisants des deux mouvements.

Cette réserve n'a pas échappé à M. Le Pen. Afin de ménager les susceptibilités, il prend soin de préciser qu'*« aujourd'hui, Bruno Gollnisch est, je pense, le mieux placé pour me remplacer si je devais me retirer ou être retiré par le destin »*. Dans un passé récent, le président du FN ne s'est cependant pas privé de prendre très clairement le parti de la conseillère régionale du Nord-Pas-de-Calais.

Quand elle s'est prononcée en faveur du maintien de la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG), Marine Le Pen s'était attiré une réaction très sèche de Bernard Antony, ami de M. Gollnisch et chef de file des catholiques traditionalistes. M. Le Pen l'avait alors défendue : *« Marine défend la position du parti, à savoir que nous préférons agir par attraction plutôt que par sanction. »*

Pour le président du FN, il ne fait plus guère de doute que l'avenir appartient à sa benjamine : *« Marine a une personnalité très forte. C'est une jeune femme qui parle clairement avec beaucoup de force et sans violence. Elle a bien du talent. La manière dont elle a concilié sa campagne aux élections régionales de 2002 avec ses obligations de mère de trois enfants en bas âge m'a impressionné. C'était un challenge extraordinaire, une sacrée leçon de civisme. Elle a le goût pour la chose politique, c'est la première condition d'un exercice fructueux de son activité. »*

M. Le Pen va même jusqu'à lui prédire un destin national : *« A 34 ans, il lui reste beaucoup à apprendre, mais Marine apprend vite. Elle a l'étoffe pour devenir, le jour venu, présidente du Front national et peut-être mieux que cela. Ce n'est pas à Gollnisch qu'il faut la comparer, mais à des femmes politiques comme Martine Aubry, Ségolène Royal ou Elisabeth Guigou. »*

SIPA PRESS

Jean-Marie Le Pen et sa fille Marine, lors de la campagne pour les législatives 2002. Mise en orbite présidentielle par son père, la conseillère régionale du Nord - Pas-de-Calais réfute « toute ambition personnelle ». « Le seul qui puisse enrayer le déclin de notre pays, c'est Le Pen », assure-t-elle.

Pour accélérer cette montée en puissance, Marine Le Pen devrait figurer en place éligible aux élections européennes de 2004. *« Après tout, nous avons besoin de femmes de qualité »*, souligne M. Le Pen, qui mesure les bénéfices personnels liés à la mise en scène de la benjamine de ses trois filles. *« Elle le rajeunit*, confie un membre du bureau politique. *De surcroît, elle permet au FN de rester dans l'actualité. Quand elle était l'invitée de France 3, le 27 octobre, elle a réuni plus d'un million de téléspectateurs, soit davantage que les précédents participants à l'émission : Devedjian, Fillon et Fabius. »*

A la fois désireuse de profiter de l'intérêt que lui accordent les médias et soucieuse de contenir l'irritation de ses détracteurs, Marine Le Pen réfute toute *« ambition personnelle »*. On n'est pas obligé de la croire, puisqu'il lui arrive d'assurer qu'elle *« n'a pas de goût pour l'effort inutile »*. Quand elle sillonne la province à l'invitation des fédérations, il n'est pas saugrenu d'imaginer que ces voyages servent aussi à constituer des réseaux pour renforcer son poids au sein de l'appareil du parti. *« Tout ce qui m'intéresse, c'est d'aider Le Pen à devenir président de la République »*, répond invariablement la directrice des affaires juridiques du FN.

Même parmi les partisans de M. Gollnisch, on lui reconnaît des qualités. *« Quand elle ne maîtrise pas un sujet, elle demande des conseils et lit des dossiers »*, admet un permanent du Front. *« Elle prépare méticuleusement ses interventions en faisant du* media training *»*, ajoute un autre. *« Je sais qu'avant la scission de 1999, les mégrétistes ont alimenté à mon encontre une réputation d'oisive*, se souvient la juriste. *Mes proches connaissent la réalité, ils savent le nombre d'heures que je consacre au Front. »*

A la tête de son association, Générations Le Pen, qu'elle a officiellement relancée le 15 octobre, Marine Le Pen compte *« capter les gens qui se sentent proches de nous mais qui n'osent pas franchir le pas par peur du terrorisme intellectuel »*. Le 16 octobre, elle participait à un colloque organisé par HEC-Débats et l'Institut Montaigne du fondateur d'Axa, Claude Bébéar, au siège parisien de l'assureur. Le même mois, elle a répondu à l'invitation d'un syndicat de la police.

Pourtant, derrière le sourire avenant et la volonté affichée de *« crédibiliser »* le parti et de l'ouvrir *« à la société civile »*, le contenu du discours de l'avocate ne tranche pas avec l'argumentaire classique du FN. *« Quand Jean-Pierre Raffarin fait venir 100 000 immigrés par an, c'est criminel »*, a-t-elle, par exemple, asséné, le 27 octobre, sur France 3.

« Mais pourquoi voudriez-vous que je dise autre chose ? Je n'ai pas l'intention de me démarquer même s'il convient d'adapter les propositions pour rester en phase avec la société », prévient-elle, avant d'avancer sa foi en l'avenir : *« Notre normalisation est inéluctable. Déjà, l'UMP a fait un hold-up sur notre programme, mais entre l'affichage et les actes, il y a un gouffre. Le seul qui puisse enrayer le déclin de notre pays, c'est Le Pen. »*

Elie Barth

Le chef du FN veut faire des régionales de 2004 une « option » pour 2007

A CHACUN SA PARTITION. Pendant que sa benjamine, Marine Le Pen, multiplie les interventions médiatiques, le président du Front national prépare dans l'ombre sa cinquième candidature à l'élection présidentielle en 2007 *« ou avant si l'échéance devait être accélérée »*, précise-t-il.

A 74 ans, Jean-Marie Le Pen souhaiterait évidemment engager son ultime pari au plus vite. Dans l'espoir de désamorcer les réflexions sur *« l'âge du capitaine »*, ses partisans affirment dès à présent que *« la future campagne sera placée sous le signe de l'expérience »*. Sous-entendu, il faudra un *« père de la nation »* pour redresser *« une situation qui va empirer car Jacques Chirac a déjà commencé à renier ses promesses électorales »*.

M. Le Pen *« est prêt à parier »* que la France comptera à brève échéance *« un million de chômeurs supplémentaires et là il va falloir que le pouvoir s'en explique devant le peuple »*. Toujours sur le front social, il n'imagine pas le gouvernement Raffarin *« diminuer les impôts dans leur globalité »* ou *« résoudre avec courage le problème des retraites »*. M. Le Pen s'apprête donc à exploiter *« le mécontentement et les frustrations »* des électeurs sur ces dossiers. A ce climat de désenchantement, s'ajouteront, selon le président du FN, les *« désillusions »* nées d'une recrudescence de la violence : *« Nicolas Sarkozy est un homme de bonne volonté, on peut trouver sympathique ce zèle de Polyeucte, mais au lieu de s'attaquer aux causes de l'insécurité, il s'attaque aux conséquences comme la prostitution ou la mendicité. Il ne fera pas illusion très longtemps. »*

« DÉSARMER LA CABALE »

Le FN entend également tirer les leçons de l'entre-deux tours de la présidentielle de 2002. *« Nous arrivons à un stade où le Front va devoir se présenter comme un aspirant à l'exercice du pouvoir*, précise M. Le Pen. *Nous devons être en mesure de présenter à nos concitoyens une épure, avec des personnalités clairement identifiées et un programme plus concret. Si nous avions pu faire apparaître à partir du 21 avril des gens capables de gouverner, nous aurions peut-être désarmé la cabale montée pendant les quinze jours précédant le second tour. »*

Pour tenter de s'imposer comme un rassembleur et non seulement un chef de parti, M. Le Pen envisage de quitter la présidence de son mouvement un an avant la présidentielle de 2007. *« C'est une hypothèse que j'étudie*, a-t-il confirmé au *Monde. A notre congrès de 2006, je pourrais très bien résilier mes fonctions. En l'état actuel, c'est probablement le délégué général, Bruno Gollnisch, qui me succéderait. Tout en bénéficiant du soutien du FN, je ne serais plus accaparé par l'administration du parti et donc plus libre pour développer mes propositions. »*

En attendant, M. Le Pen va s'investir dans la campagne des élections régionales en 2004 : *« Je serai tête de liste en Provence-Alpes-Côte d'Azur quel que soit le mode de scrutin. Ce serait un succès très significatif si j'enlevais la présidence de la région et une option sérieuse pour le scrutin présidentiel. »*

E. B.

Un ancrage persistant dans les zones périurbaines

La revue « Regards » explore les « lieux en bouleversement » où le FN prospère

C'EST une photographie. On y voit une sorte d'abri bétonné. Sans doute pour attendre un car. Il est installé à la sortie d'un village, comme en témoigne un panneau routier, un peu à l'écart de la chaussée. Sur l'un des murs est apposée une affiche : *« Le Pen, une force pour la France. »* On y voit un homme : le leader du Front national, sur fond de drapeau tricolore.

Ce cliché, parmi d'autres, fait partie d'un reportage effectué par la photographe Sophie Loubaton. Ses travaux, qui ont été exposés durant la dernière Fête de *L'Humanité*, ont débouché sur l'édition d'un montage images-sons de trente minutes en cassette vidéo et en CD-ROM.

Le reportage, réalisé durant l'été 2002, a été commandé par le mensuel communiste *Regards*. Après le choc du premier tour de la présidentielle, il s'agissait, pour le magazine, de *« comprendre les nouveaux territoires du Front national »*. Avec, pour cible, trois zones *« qui ont particulièrement voté FN aux dernières consultations : la Lorraine des mines, les environs de Roissy dans le Val-d'Oise et ceux de Beaucaire dans le Gard »*. Ces territoires *« ne sont pas nécessairement en crise, en récession »*, mais *« ils vivent des mutations d'une amplitude extraordinaire »*, où *« des équilibres ancestraux ont été détruits »* et où les *« évolutions n'ont pas été conduites avec les populations »*, commente *Regards*.

Le cliché de l'abri et de son affiche illustre une première constatation : *« deux mois après les élections »*, dans ces trois régions, *« ce sont pour l'essentiel les affiches de Le Pen qui restent dans le paysage »*, souligne le magazine, qui y voit un signe : plus que dans les centres-villes, les candidats du mouvement d'extrême droite se *« sont installés dans ces lieux en bouleversement »*, répondant à une *« stratégie délibérée »* d'implantation *« dans le périurbain »*. *« D'une certaine manière »* comme l'avait fait *« le PCF des années 30-50 dans les nouvelles banlieues industrielles »*, rappelle *Regards*.

De ce reportage, dont *« l'objet n'était pas de rencontrer des militants du FN »*, le mensuel communiste veut retenir une deuxième idée forte : *« L'immigration n'est pas le facteur explicatif »* du vote FN ; sous-entendu, l'immigration maghrébine.

Non parce que le rejet de l'étranger, et tout particulièrement de *« l'Arabe »*, ne serait plus à l'ordre du jour, mais parce que *« la situation s'est encore aggravée »*, peut-on lire, puisque l'étranger engloberait désormais *« tout ce qui n'est pas d'ici même. »*

« PERTE DU COLLECTIF »

Enfin, *« la troisième donnée qui domine est celle d'une longue plainte devant la perte du collectif »*, relève *Regards*, qui en conclut que *« pour beaucoup d'électeurs, Le Pen est un garde-fou contre une politique, un monde qui les ignore. Il est le moyen de dire "le peuple, il en a marre", un moyen aussi de "faire peur à ces messieurs" »*.

« Aux yeux de tous ces gens, cette vie, ce monde n'a pas de sens. Et du sens, ils cherchent à en reconstruire », poursuit le mensuel. *« A cette soif de sens, d'ordre pour trouver une place, Le Pen offre une interprétation du monde et une réponse qui ne sauraient se réduire à quelques slogans. Le FN a construit une épaisseur du discours qui parle aux situations d'aujourd'hui, dans les lieux d'aujourd'hui. »*

Philippe Le Cœur

Trois terres d'élection lepénistes

Pour son reportage, le mensuel *Regards* a choisi trois exemples emblématiques de la progression du vote Le Pen. En Lorraine, le président du Front national a obtenu, le 21 avril, à Freyming-Merlebach 32,82 % des suffrages au premier tour de l'élection présidentielle, loin devant Jacques Chirac (17,48 %) et Lionel Jospin (15,80 %). Dans le Val-d'Oise, M. Le Pen a réuni 42,4 % des voix dans la commune d'Epiais-lès-Louvres et 30 % au Thillay. Dans le Gard, la ville de Beaucaire a placé le candidat FN en tête avec 36,15 % des suffrages devant M. Chirac (13,17 %) et M. Jospin (10,73 %).

Thierry Mariani, député (UMP) du Vaucluse

« Il y a un risque de victoire du FN en PACA »

Député (UMP) du Vaucluse, vous avez devancé à quatre reprises un candidat du Front national à des élections législatives depuis 1988. Comment avez-vous contenu vos adversaires du FN ?

En m'occupant concrètement des problèmes quotidiens de mes électeurs sans avoir peur de dire un certain nombre de vérités. J'observe aujourd'hui que nous avons, avec Nicolas Sarkozy, un ministre de l'intérieur qui procède de la même manière.

Il y a un certain nombre de principes en matière de sécurité avec lesquels il ne faut pas transiger. Pour endiguer la montée du Front national, la majorité ne doit pas tomber dans le piège tendu par les esprits biens-pensants. Prenons l'exemple de la double peine ou du vote des étrangers extracommunautaires.

Deux députés de l'UMP, Yves Jego et Philippe Douste-Blazy, ont exprimé une opinion personnelle qui me paraît suicidaire, mais ils sont ultra-minoritaires dans notre camp. Les Français ne comprendraient pas que nous supprimions la double peine ou que nous élargissions le droit de vote aux communautés étrangères.

En tant que maire de Valréas (Vaucluse), une lettre sur deux qui m'est adressée concerne la sécurité. C'est sur ce sujet que nous serons jugés et pas sur la décentralisation, sur laquelle personne ne m'a encore questionné ces dernières semaines dans ma circonscription.

Jean-Marie Le Pen sera la tête de liste du Front national aux élections régionales de Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) en 2004. A-t-il, selon vous, une chance de l'emporter ?

Il y a un risque, surtout si le mode de scrutin actuel ne devait pas être réformé. Il serait souhaitable que nos concitoyens puissent identifier clairement les candidats, ce qui n'est pas le cas pour l'heure. En PACA, le FN pèse autant que la droite et la gauche, soit environ 30 %. Ce sont les listes dissidentes, qu'elles émanent de l'UDF ou des écologistes, qui pèseront peut-être sur l'issue du scrutin. Ce sera très serré.

AFP

> *« Marine Le Pen est dangereuse car elle rafraîchit l'image du FN »*
>
> **THIERRY MARIANI**

Si Le Pen devait s'adjuger notre région, elle serait administrée comme l'étaient les municipalités de Toulon (Var), Vitrolles (Bouches-du-Rhône) ou comme l'est encore celle d'Orange (Vaucluse). Il y aurait une politisation de toutes les décisions, et notamment en matière de subventions. L'exécutif régional prendrait des orientations inacceptables.

Le FN parie sur une dégradation de la conjoncture économique pour exploiter le mécontentement des électeurs. Peut-il développer des thèmes porteurs dans le domaine social ?

Je ne le crois pas. On a bien vu pendant la dernière campagne présidentielle que Le Pen n'a pas réussi à présenter des propositions crédibles sur ce thème. Le FN n'est identifié que sur son discours autour de la sécurité et de l'immigration.

D'où l'impérieuse nécessité de voir Nicolas Sarkozy réussir à la tête de son ministère, de même que Dominique Perben à la tête du ministère de la justice. D'ici aux élections régionales de 2004, nous devrons prouver que nos orientations auront été bénéfiques.

La percée médiatique de Marine Le Pen peut-elle permettre au FN d'accroître son audience électorale ?

Elle est dangereuse car elle rafraîchit l'image du FN. Elle est moins usée que son père, mais son discours est le même. Je ne crois pas que les gens se laisseront séduire. Les électeurs du FN ne s'engagent pas par enthousiasme. Ils sont guidés par le dépit et ils finiront par se rendre compte que le vote FN mène à une impasse, car ce parti ne pourra pas nouer d'alliance avec les autres mouvements.

Propos recueillis par E. B.

Les socialistes restent divisés sur la façon de s'opposer au projet de loi sur la sécurité

L'examen au Sénat du texte de Nicolas Sarkozy a été repoussé au 13 novembre

« LE RISQUE est gros. » A écouter le sénateur (PCF) des Bouches-du-Rhône Robert Bret, le début de l'examen au Sénat du projet de loi sur la sécurité intérieure – prévu mercredi 6, mais repoussé au 13 novembre – pourrait marquer, pour la gauche, l'entrée dans une période de turbulences. *« Le gouvernement,* précise-t-il, *est très fort au niveau du discours. Le message de* [Nicolas] *Sarkozy passe bien auprès des Français. En le critiquant, le danger est d'apparaître laxistes, irresponsables. »*

La difficulté vaudra surtout pour les socialistes. Certes, ils voteront contre le projet de loi. *« Nous ne sommes plus dans la situation du mois de juillet où il y a eu des voix discordantes »*, convient François Hollande. Au PS, certains combattaient alors le projet de loi d'orientation sur la sécurité, pendant que d'autres prônaient l'abstention. *« Notre position s'est homogénéisée »*, assure Daniel Vaillant, dernier ministre de l'intérieur du gouvernement Jospin. Pourtant la gêne semble persister.

Ainsi, le PS a signé l'appel des partis de gauche, syndicats et associations contre le projet Sarkozy, lancé le 16 octobre ; mais après avoir obtenu le retrait d'un paragraphe jugé *« trop dur »* sur la police (*Le Monde* du 24 octobre). *« Un parti de gouvernement ne peut pas accepter la stigmatisation de la police »*, justifie Jean-Christophe Cambadélis. L'initiative laisse néanmoins *« très dubitatif »* Manuel Valls, député de l'Essonne et maire d'Evry, qui se déclare *« opposé »* au projet de loi mais regrette le ralliement du PS *« aux mêmes associations qui ont critiqué la loi Vaillant ». « Ça brouille notre message »*, estime-t-il.

« Bien sûr qu'il fallait signer !, lance Henri Emmanuelli, *Dans l'histoire de la gauche, la Ligue des droits de l'homme a quand même une autre place que celle de la démagogie de Sarkozy ! »* Chef de file du Nouveau Monde, courant qui conteste l'actuelle direction du PS, le député des Landes déplore des *« cafouillages provenant de l'absence de clarifications politiques »* au sein du PS. *« Nos désaccords existent parce qu'ils révèlent de vraies divergences d'analyse sur la société »*, confirme Manuel Valls.

Le débat, exacerbé par la campagne présidentielle, n'est pas neuf. Hésitants sur la sécurité quand ils étaient majoritaires, les socialistes cherchent une ligne d'opposition sur le sujet. En pleine préparation de leur congrès, prévu pour mai 2003, les divergences s'accentuent entre ceux qui assument l'action du gouvernement Jospin et ceux qui, ébranlés par le 21 avril, prônent un changement de cap. *« Nous avons fait de bonnes choses sur la sécurité »*, se félicite ainsi le sénateur de l'Isère Louis Mermaz. Son collègue de Seine-Saint-Denis, Jacques Mahéas, rappelle que *« le gouvernement Jospin a d'abord installé un système de prévention en mettant en place tout ce qui pouvait contribuer à consolider le lien social (les emplois-jeunes, les 20 % de logements sociaux dans les communes, etc.), avant de s'attaquer à la phase répressive ».*

« COMPLEXES OU CULPABILITÉ »

« Si nous, socialistes, répétons à longueur de journée que nous devons retrouver le lien avec les couches populaires, il faut répondre sur l'insécurité », relève toutefois M. Valls. *« A Evry,* dit-il, *je vois bien que les gens ont besoin d'entendre un discours non pas qui dérape mais de fermeté. Cela leur donne le sentiment qu'au moins on prend en compte leurs préoccupations. »* Critiqué pour avoir évoqué une forme de continuité entre son action et celle de M. Sarkozy, M. Vaillant explique : *« Je veux que l'opinion sache que la sécurité n'est pas l'apanage de la droite. Sur ce sujet, il y a toujours des complexes ou une culpabilité. Je ne souhaite pas que le PS régresse. »*

Le maire de Montpellier, Georges Frêche, et celui de Mulhouse, Jean-Marie Bockel, vont plus loin. *« Si la gauche avait fait la moitié de la loi Sarkozy, Jospin aurait été élu »*, affirme le premier, convaincu que *« plus on s'attaquera à la loi Sarkozy, plus on donnera des voix à la droite ». « Nous n'avons pas été assez pointilleux sur la sécurité »*, juge le second.

Ces désaccords ne devraient pas empêcher les socialistes de dénoncer des *« carences »* dans le texte de M. Sarkozy. M. Vaillant parle d'*« esbroufe »* et déplore *« un tout-répressif sans nuances qui fait monter les tensions ».* Adjoint au maire de Paris chargé de la sécurité, Christophe Caresche s'indigne : *« Tout, dans le projet* (...), *est préempté sous l'angle unique de l'ordre public, alors que ces problèmes sont aussi liés à l'exclusion, à la misère. » « Outre que le code pénal contient toutes les dispositions nécessaires pour régler les problèmes, on s'en prend à ce qui se voit, on s'attaque à la rue, on s'en prend à des pauvres qui sont surtout des marginaux, mais on ne s'attaque pas aux causes »*, renchérit Michel Dreyfus-Schmidt, sénateur du Territoire de Belfort.

« Il y a des moments où il faut savoir aller contre l'opinion, même si c'est difficile », explique pour sa part Claude Bartolone, député de Seine-Saint-Denis, critiquant la *« campagne publicitaire »* du ministre de l'intérieur. *« Quand ça va plus mal économiquement, on ne peut pas laisser la police s'occuper de tout et le social s'affaiblir,* dit-il. *Le temps du simplisme est fini. »* M. Mahéas regrette néanmoins que *« ce discours, qui s'inscrit dans la durée,* [ait] *du mal à passer auprès des Français ».*

Philippe Le Cœur, Isabelle Mandraud et Daniel Psenny

L'Unedic accusera un déficit de 3,7 milliards en 2002

Le patronat et les syndicats devraient négocier un plan de redressement au début de 2003

LE DÉFICIT de l'assurance-chômage se creuse. En juillet, l'Unedic prévoyait qu'il serait de 2,4 milliards d'euros en fin d'année. Mais, dans une note sur l'équilibre financier du régime, datée du 6 novembre, c'est le chiffre de 3,7 milliards d'euros qui a été finalement retenu. La détérioration des comptes, combinée à de lourdes dettes, va imposer un plan de redressement. Les partenaires sociaux, gestionnaires du régime, en discuteront après les élections prud'homales du 11 décembre.

L'assurance-chômage est très sensible aux aléas conjoncturels. Depuis juillet, pour tenir compte du ralentissement économique, les prévisions d'emploi affilié – donc de rentrées de cotisations – ont été révisées à la baisse (+ 63 000 contre + 169 000) et celles du chômage revues à la hausse (+ 164 000 contre + 55 000). L'Unedic parle même d'*« explosion »* du nombre des chômeurs indemnisés : ils étaient fin septembre 2 026 000 et représentaient 52 % des demandeurs d'emploi. Dans de telles conditions, il n'est pas surprenant qu'après les années fastes 2000 et 2001 (1,3 milliard et 247 millions d'euros d'excédents), les comptes se détériorent.

LE PARE SUR LA SELLETTE

Plus étonnant, en revanche, est le fait que l'Unedic s'abstienne de faire des prévisions pour 2003. Estimant les perspectives trop incertaines et, sans doute, trop dégradées pour risquer un pronostic, elle renvoie aux partenaires sociaux le soin de *« décider des nouveaux paramètres de gestion de l'assurance-chômage pour l'année 2003 ».* Devant cette situation, qui leur a été exposée, mercredi 6 novembre, en réunion de bureau, patronat et syndicats n'ont pas d'autre choix que d'arrêter un plan de redressement. D'autant que le régime doit encore rembourser 1,8 milliard d'euros aux banques et 1,2 milliard à l'Etat. Les partenaires sociaux devraient se rencontrer officiellement vers la mi-décembre pour discuter de la marche à suivre. Il est possible qu'ils avancent au début de l'année la renégociation de la convention actuelle, qui vient à échéance fin 2003.

D'ores et déjà, le plan d'aide au retour à l'emploi (PARE) est sur la sellette. La mesure, qui vise à raccourcir de trois semaines la durée moyenne du chômage, a coûté cher (1,5 milliard d'euros) et son efficacité reste à prouver. Une première évaluation en sera faite, sous peu, par l'Unedic et l'ANPE. Le patronat souhaite rétablir la dégressivité des allocations. Une mesure qu'exclut désormais la CFDT. D'autres pistes seront explorées : hausse des cotisations, augmentation du différé d'indemnisation, plafonnement des allocations...

Claire Guélaud

Pierre Zarka, membre du comité national du PCF

« Un large retour sur les choix et les orientations du parti est possible »

CET entretien a été relu par M. Zarka.

A votre avis, quelles sont les raisons du départ de Robert Hue ?

Robert Hue, comme tout le parti, a été confronté à l'échec du 21 avril et à ce qui nous y a conduits. Chacun doit aujourd'hui prendre sa part de responsabilité en rapport avec la place qu'il a tenue dans cette campagne. Robert Hue en a tiré les leçons, d'autant plus que, dans le débat qui a lieu actuellement, ses orientations ne rencontrent pas un très large écho.

La ligne de Robert Hue serait minoritaire ?

Oui.

La question de son départ a-t-elle été posée par la direction ?

Jamais.

Pourquoi ?

Parce que ça n'est pas dans notre culture et parce que personne ne voulait personnaliser le conflit afin d'analyser la situation sur le fond. La volonté de comprendre l'échec du 21 avril, d'examiner les raisons de cette perte d'influence ainsi que les erreurs qui ont été faites est réelle. Cela explique que la discussion sur le départ de Robert Hue n'ait pas eu lieu.

Cela s'est-il déjà produit dans l'histoire du Parti communiste français ?

C'est un événement sans précédent depuis le congrès de Tours. C'est la première fois qu'un premier dirigeant abandonne ses responsabilités en pleine crise.

Pourquoi aujourd'hui ?

Justement à cause de l'ampleur sans précédent de cette crise. L'échec du 21 avril est historique. Le PCF n'a jamais fait un aussi mauvais score à des élections. Même aux moments les plus difficiles de la Ve République. Depuis des années, il y a eu au sein du PCF une réelle libération de la parole. Les militants et les dirigeants s'expriment d'autant plus librement que le choc a été rude.

Que dit-on sur cette campagne ?

La plupart des choses que je viens d'évoquer, mais aussi que cette campagne a été menée de manière très personnelle. Il a été beaucoup reproché à Robert Hue de ne pas avoir écouté ce que disaient les militants et les dirigeants.

Qu'est-ce que ce départ va changer dans le débat interne ?

Ce départ crée une rupture dans la chaîne de la succession des premiers responsables. Il n'y a donc plus d'enjeux autour d'une personne. Pour la première fois peut-être, un très large retour sur les choix et les orientations du passé est possible. Chaque dirigeant est désormais face à ses responsabilités. Il n'y a plus personne à ménager, il n'y a plus personne derrière qui se réfugier. Chacun devra faire des choix et se situer par rapport aux possibles orientations pour l'avenir.

Ce qui veut dire que l'aggiornamento souhaité par certains pourra se faire ?

Oui, je le pense. Il faudra examiner notre histoire. Non seulement les liens que nous avons eus avec le PCUS, mais aussi notre rapport avec la société d'aujourd'hui. Il faudra se pencher sur notre stratégie, nos alliances passées et futures.

Lionel Jospin, Dominique Voynet, Robert Hue..., le bilan est plutôt terrible...

Le départ des principaux dirigeants de la gauche gouvernementale remet les compteurs à zéro. Tout peut et doit aujourd'hui être repensé.

Propos recueillis par Anne-Line Roccati

M. Hue met en garde contre le « populisme communiste »

Dans une lettre remise mardi 5 novembre à Marie-George Buffet, et publiée jeudi 7 par *L'Humanité*, Robert Hue fait part à la secrétaire nationale de sa décision de ne pas être reconduit à la présidence du PCF : *« C'est à toi, secrétaire nationale, qu'incombe la responsabilité de conduire l'action et la réflexion du parti pour le prochain congrès »*, écrit l'ancien candidat à l'élection présidentielle. Le président du PCF ajoute avoir *« acquis la conviction que la codirection n'était pas la bonne réponse »* et propose que *« le prochain congrès n'élise pas de président »*, en ajoutant souhaiter que Mme Buffet soit renouvelée au secrétariat national. M. Hue *« demeure persuadé »* que la *« situation difficile* [du PCF] *n'appelle ni retour en arrière ni repliement sur une sorte de populisme communiste qui ne ferait que nous isoler davantage ».* Enfin, M. Hue précise son intention de mettre en place une *« fondation politique ».*

ACCOR

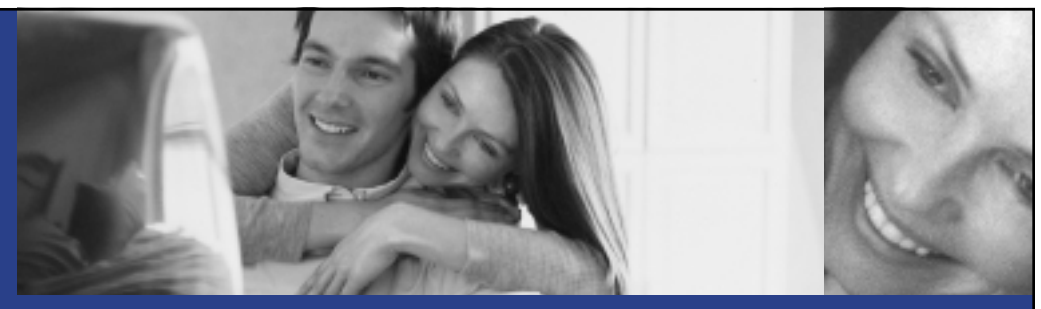

CHIFFRE D'AFFAIRES STABLE À FIN SEPTEMBRE 2002
AVEC UNE PROGRESSION DE L'ACTIVITÉ DE +1,0 %
SUR LE TROISIÈME TRIMESTRE

147 000 COLLABORATEURS

▶ HÔTELLERIE
3 753 hôtels
428 051 chambres
90 pays

Sofitel, Novotel, Mercure, Suitehotel, Thalassa, Coralia Club, Ibis, Etap Hotel, Formule 1, Motel 6, Red Roof

Accorhotels.com

▶ SERVICES
13 millions de consommateurs
32 pays

Ticket Restaurant, Clean Way, People Care, Incentive House

Accorservices.com

▶ Agences de voyages
Carlson Wagonlit Travel

▶ Casinos
Accor Casinos

▶ Restauration
Lenôtre

▶ Services à bord des trains
Compagnie des Wagons-Lits

ACCOR.com

(en € millions)	2001	2002	Variation publiée	Variation comparable
Hôtellerie	**3 828**	**3 803**	**- 0,6 %**	**- 1,0 %**
Services	**364**	**351**	**- 3,6 %**	**+ 16,8 %**
Autres activités	1 305	1 248	- 4,4 %	- 2,1 %
Total Groupe	**5 497**	**5 402**	**- 1,7 %**	**- 0,1 %**

▶ **Le chiffre d'affaires consolidé de Accor** à fin septembre 2002 **est en repli de 1,7 %** en données publiées. **Hors effets de change et de périmètre, il reste stable sur les neufs premiers mois de l'année (- 0,1 %) et progresse de 1,0 % sur le troisième trimestre.**

– Hôtellerie

Le chiffre d'affaires de l'Hôtellerie à fin septembre, en retrait de 0,6 %, traduit les effets du ralentissement économique (-1,0 % sur l'activité à périmètre et change constants) et de la baisse du dollar. La contribution des nouvelles ouvertures est de + 3,4 %. L'activité à périmètre et change constants du troisième trimestre est stable à - 0,1 %. Elle marque un progrès par rapport au premier semestre 2002 en baisse de -1,5 %.

– Services

Le chiffre d'affaires des Services à fin septembre enregistre une croissance soutenue de 16,8 % à périmètre et change constants. L'évolution en données publiées est de - 3,6 % en raison de la dévaluation des monnaies latino-américaines. Au niveau des résultats, cet effet de change reste limité (taux d'intérêt plus élevés, charges libellées en monnaie locale).

– Autres activités

Le chiffre d'affaires des autres activités du Groupe (agences de voyages, casinos, restauration et services à bord des trains) cède 4,4 % en données publiées à fin septembre en raison, notamment, de la cession de 50 % de Accor Casinos. A périmètre et change constants, l'activité des agences de voyages progresse de 2,1 % au troisième trimestre contre - 11,0 % à fin juin.

▶ **Maintien des objectifs de résultats 2002**

Au vu de l'activité de l'hôtellerie à fin octobre, le Groupe s'attend à une évolution des RevPAR (revenu par chambre disponible) pour l'année 2002 de :

- hôtellerie Affaires et Loisirs Europe : + 0,1 %
- hôtellerie économique Europe : + 3,2 %
- hôtellerie économique États-Unis : - 3,0 %

Compte tenu de ces prévisions et de la poursuite des plans d'économie engagés, le Groupe maintient ses objectifs de résultat avant impôt de € 700 millions pour l'année 2002 et de bénéfice net par action proche de € 2,20.

Prochain rendez-vous avec nos actionnaires au **Salon Actionaria** le 22 et 23 novembre 2002 au Palais des Congrès de Paris
www.accor.com/finance
Relations Actionnaires **0 811 01 02 03** (prix appel local) - **Comfi@accor.fr**

L'ex-femme de M. Jospin dit avoir « subi » sa « double vie » entre le trotskisme et le PS

Elle estime avoir « trop bien compris » son échec

UN DROIT d'inventaire par l'intime. Après la publication, le 27 septembre, du journal de campagne – fraichement accueilli par les socialistes – de Sylviane Agacinski, seconde épouse de Lionel Jospin, voici la confession de sa première femme, Elisabeth Dannenmuller, qui livre, dans *Le Nouvel Observateur* du 7 novembre, sa « part de vérité ». L'une expliquait la défaite du candidat socialiste à l'élection présidentielle par *« la division et la démobilisation de la gauche »* et pensait *« presque jusqu'au premier tour qu'il allait gagner »* (*Le Monde* du 26 septembre). L'autre a *« le sentiment d'avoir trop bien compris la catastrophe politique »* du 21 avril... Agée de 60 ans, Mme Dannenmuller, qui se dit *« gommée »* de l'exi-stence de *« Lionel »* depuis leur séparation, en 1989, sort d'un *« silence de treize ans »* pour décrire un *« candidat impérial »*, resté tel qu'elle l'a connu, *« bardé de sa propre vertu »*, tenu par *« l'orgueil »* et porteur de *« failles profondes ». « Il a perdu, mais ce sont les autres qui n'ont pas voulu comprendre sa valeur... Cet orgueil est une marque de famille »,* assure Mme Dannenmuller, dont les relations tendues avec les Jospin, évoquées dans les biographies de l'ancien premier ministre, n'ont rien de secret.

Connu, l'engagement de M. Jospin à l'Organisation communiste internationaliste (OCI), l'était également – l'intéressé ayant fini par l'avouer à l'Assemblée nationale, le 5 juin 2001 –, tout comme l'appréciation que portait sa première épouse sur ses amis politiques trotskistes d'alors, les *« trop tristes »*, décrits par le journaliste du *Nouvel Observateur* Claude Askolovitch dans son livre, *Lionel* (Grasset, 2001), qui recueille cette nouvelle confession.

Car Mme Dannenmuller va désormais plus loin dans son évocation de l'entrisme de M. Jospin au PS et de ses mensonges, y compris dans son propre ménage. Pendant *« quinze ans »*, dit-elle, jusqu'en 1986, date de la première cohabitation, Lionel Jospin *« mena une double vie »*. *« En 1971,* raconte-t-elle, *Lionel devint "taupe" au Parti socialiste. Il ne me prévint pas.* (...) *Je n'allais apprendre son entrée au PS qu'en 1973, alors qu'il se préparait à devenir secrétaire national. Il me le dit d'un coup. C'était sa manière d'imposer sa vie aux autres. "Désormais je suis au Parti socialiste". J'étais saisie. "Et l'OCI ?" Il fut tranchant. "On n'en parle pas" ». « J'allais devoir subir (...) Lionel avait recommencé à faire semblant »*, poursuit son ex-femme, qui justifie déjà leur première séparation, à la fin des années 1960, par un engagement politique qui l'insupportait. *« Il se gâchait en se dissociant »*, dit-elle.

« CLANDESTIN EXCEPTIONNEL »

Jusqu'au bout, M. Jospin serait donc resté, à l'en croire, cadenassé dans ce parcours-mensonge, prisonnier d'une formation de *« clandestins exceptionnels »*. Sa défaite à l'élection présidentielle de 2002 serait ainsi le produit de l'histoire d'un homme *« incapable d'exprimer des choses simples tant lui-même ne l'était pas »*, incapable de *« savoir lier ses talents »* ni même d'opérer *« une séparation des actes et des sentiments, des convictions et des pratiques, des émotions et de l'action »*.

Silencieux depuis son retrait de la vie politique, au soir du 21 avril, l'ancien premier ministre, que l'on dit aujourd'hui poursuivi par les paparazzi, laisse, une fois encore, parler les autres à sa place. Ironie du sort, le témoignage de sa première épouse coïncide avec sa première intervention publique depuis sa défaite. Vendredi 8 novembre, M. Jospin devait participer, aux Etats-Unis, à une conférence sur le thème de « l'Amérique dans le monde », à l'université de Charlottesville, en Virginie. Mais il n'est pas prévu qu'il réponde aux questions des étudiants et des journalistes, a indiqué une responsable de cette université, interrogée par l'Agence France-Presse.

Au PS, certains se disent aujourd'hui *« blasés »* de cette parole jospinienne *« par procuration ». « C'est un témoignage intéressant mais inélégant »*, estime un proche du premier secrétaire, François Hollande, ajoutant : *« On en fait beaucoup sur le profil psychologique. »*

Isabelle Mandraud

L'équipée d'« Anne-So » et « Mag », jusqu'au meurtre du boulanger de Saint-Etienne

Magali Rossi n'en « veut pas du tout » à l'« ex » qui l'a dénoncée et blanchit l'amoureuse qui l'accompagnait, lors de ce noir samedi d'août. L'artisan, âgé de 22 ans, avait été tué pour 60 euros

SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT (Loire)
de notre envoyée spéciale

Chut ! Il ne faut pas réveiller la *« petite puce »* endormie dans la chambre, à côté. Ni faire pleurer « Anne-So », qui a la larme si facile, sur le Futon du salon. Quand, à 6 heures du matin, le 23 octobre, les gendarmes ont forcé la porte de l'appartement, à Saint-Etienne, Magali ne s'est pas débattue. A quoi bon, puisque le fusil avec lequel elle a touché Sylvain Bétrix, boulanger à Saint-Just, au cœur de l'été, est là, dans le placard ? Après l'avoir proposé à Lionel, le gérant du Café de la paix, fin août, Magali s'était en effet ravisée. Elle avait soigneusement nettoyé et graissé avec l'huile de la cuisine le cadeau de son père chasseur, et gardé son calibre 16. C'est qu'elle ne possède pas tant de choses à elle, Magali, dans ses perpétuelles errances.

REPORTAGE

Les jours coulaient lentement, entre les courses au Lidl, le foot, les promenades

La gendarmerie était sur les dents. Qui avait bien pu braquer, le 3 août, le jeune boulanger, marié depuis six mois, installé depuis cinq, pour empocher les 60 euros que contenait la caisse - et en semer maladroitement la moitié ? Pourquoi cette violence de caïd de banlieue dans un petit bourg figé – avec sa clientèle et ses vitrines – dans les années 1960 ? Tout le monde avait été interrogé. Seule la boulangère avait aperçu l'assassin, une femme *« aux épaules carrées »* (*Le Monde* du 10 août). Le portrait-robot d'une fille aux joues d'enfant et à la coupe au bol n'avait mené à aucune piste. Au point que de méchantes et fausses rumeurs commençaient à enfler. Pensez ! Quand on vient de s'installer, qu'on est mari de la boulangère ou femme du boulanger !

Mais voilà que, le 22 octobre, après le dîner, E., une jeune fille de 21 ans, est venue – accompagnée d'amis – dénoncer Magali Rossi aux gendarmes de Saint-Rambert, où habitent ses parents. E. était, ce samedi noir, dans l'appartement de Saint-Etienne. Avec « Anne-So », elle a découpé puis brûlé le bonnet, le jogging et le tee-shirt éclaboussé de sang que portait Magali, puis caché ces indices compromettants dans les bois, au Pont Souvignet, raconte-t-elle. Les gendarmes n'en croient pas leurs oreilles. A 6 heures du matin, ils vont cueillir les deux filles. Le lendemain, Magali Rossi, 31 ans, est mise en examen pour *« vol à main armée et homicide volontaire »* ; Anne-Sophie Royol, 30 ans, pour *« omission d'empêcher un crime »*. La première est écrouée, la seconde, laissée en liberté. Comme E., simple *« témoin »*.

L'ARGENT MANQUE

Magali a tout pris sur elle. C'est son genre. « Mag » a une âme de chef de tribu. *« Je suis connue à Marseille, j'ai fait des conneries. Je suis en sursis, c'est pour ça que je ne me bats pas »*, fanfaronnait-elle souvent pour imposer le respect. Avec succès. Quand elle l'avait rencontrée sur une messagerie lesbienne, à la fin de l'hiver dernier, « Anne-So » s'était vite laissée séduire par les Texto de sa fiancée virtuelle. Début mars, Magali quitte Vitrolles pour s'installer à Saint-Etienne. Exit Sophie, qu'« Anne-So » avait rencontrée deux ans plus tôt lors d'une cure pour soigner leurs dépressions nerveuses.

« Magali est la femme de ma vie », tranche Anne-Sophie. Econduite, Sophie se console avec une certaine... E., qui *« veut entrer dans la police »*, travaille *« ses concours administratifs »*, et que Magali fascine vite. Le duo devient trio avant l'été. Cris, larmes, embrouilles, Texto, toujours : derrière son étal, le boucher d'en face est perdu. Il voit Anne-Sophie *« pleurer sur les marches du palais de justice »* et Magali *« l'embrasser »*. E. disparaîtra en septembre avec son sac, les yeux rouges et la colère boudeuse.

Durant l'été, dans cette ville qui se dépeuple et vieillit, les filles tentent de se bricoler une petite vie pour elles toutes seules. Magali a été tour à tour horticultrice, toiletteuse pour chiens, employée en téléphonie, et même standardiste dans un commissariat. Depuis février, elle touche 751 euros par mois des Assedic. Placée sous tutelle, Anne-Sophie vit des allocations familiales. Les jours coulent lentement entre les courses au Lidl – pour les packs de bière —, la sortie de la petite chienne, le foot, et les promenades de la petite, que Magali, qui rêve tout haut d'un enfant que porterait pour elles Anne-Sophie, adore. Elles portent souvent le même tee-shirt, osent un piercing le même jour, se coupent les cheveux de concert, pour changer ensemble de figure. Des évasions à leur mesure.

Pourquoi, ce samedi, « Mag » et « Anne-So » ont-elles joué à Thelma et Louise ? Pourquoi l'équipée est-elle devenue à la fois sauvage et impérieuse ? Retards aoûtiens ou excès vacanciers – Magali a emmené son amie et sa fille chez ses parents, à Marseille —, l'argent manque. Magali dira au juge qu'elle a commencé vers midi à boire *« tout »* ce qui lui *« tombe sous la main »*, et à imaginer une équipée. *« Toi, t'es trop jeune, tu restes ici avec la gamine »*, lance-t-elle à E. Elle cale son fusil de chasse sur la banquette arrière de sa Clio verte, prend avec Anne-Sophie la route du Chasseur, qui mène les Stéphanois aux gorges de la Loire. Repérages : une voiture de police stationne devant le bar de Saint-Genest l'Erpt, ce sera donc l'avant-dernier commerce de la rue Joannès-Beaulieu, à Saint-Just. *« Attention, je suis armée »*, lance-t-elle au boulanger que les cris de sa femme ont tiré de sa sieste. Il aurait attrapé le canon du fusil, elle aurait tenté de sortir. Le coup part en plein cœur.

« MOURIR POUR TROIS CONNES »

Pendant l'été, les trois filles ne laissent rien paraître. Mieux, elles brouillent les pistes. « Mag » s'est fait raser les tempes par une copine, puis s'est peroxydé les mèches, comme « Anne-So ». Elle s'est mise aux tatouages : un chien et un sigle lesbien sur le bras et le sein, deux flammes enchevêtrées sur le cou – un « tribal ». Le 18 août, elles vont ensemble à la maternité rendre visite à leur amie Chrystelle, qui vient d'accoucher. Franchement, depuis quand des tueuses offrent-elles des bouquets de roses blanches ?

« Deux filles à la dérive », a commenté le procureur de Montbrison, Gilbert Emery, après les aveux. *« Mourir à 22 ans pour trois connes »*, rage Daniel Bétrix, le père de la victime, qui vient de prendre un avocat. Trois ? Deux ? Une ? C'est aussi la question. M. Emery a fait appel, le 25 octobre, du refus de placement en détention d'Anne-Sophie par le juge des libertés et de la détention. De la maison d'arrêt de la Talaudière, où elle risque la perpétuité, Magali a fait savoir à E. qu'elle *« ne lui en veut pas du tout »*, et à *« Anne-So »* qu'elle demeure ses *« yeux et sa vie »*. Sa vie...

Ariane Chemin

M. Hollande veut évaluer l'action gouvernementale tous les six mois

Les socialistes entendent exercer un « droit d'alerte »

TOUS LES six mois, le Parti socialiste a décidé d'évaluer l'action du gouvernement. Le parti de François Hollande entend exercer son *« droit d'alerte »* sur les *« dérapages »* gouvernementaux. *« C'est notre façon d'être utile aux Français et de les prendre à témoin comme principale force d'opposition »*, a expliqué M. Hollande lors d'une conférence de presse, mercredi 7 novembre. *« Il serait prétentieux et inconvenant de dresser un bilan après six mois, mais cette période suffit pour juger les orientations prises et les risques qu'elles recèlent »*, a déclaré le premier secrétaire du PS. Estimant que *« les mauvais choix de 2002 feront les mauvais résultats de 2003 »*, M. Hollande a dénoncé les *« effets d'annonce »* concernant la politique de la ville ou de l'insertion, les *« louvoiements »* du gouvernement sur le budget et *« les choix extrêmement périlleux »* pour la Sécurité sociale.

Le patron du PS a critiqué *« la mise en pièces de la politique de l'emploi »* et mis en garde contre une amplification du chômage et des inégalités sociales dans une société *« dure aux faibles ». « Il n'y avait pas urgence pour supprimer la loi de modernisation sociale ou celle sur les 35 heures »*, a indiqué M. Hollande. Rappelant le conflit social de 1995, il a estimé que le gouvernement s'applique à *« éviter le syndrome Juppé »* mais qu'il est *« hélas dans la même logique »*.

Le premier secrétaire du PS a aussi attaqué le plan *« mal ficelé »* sur la décentralisation, l'ouverture prochaine du capital d'EDF et *« les réponses brutales et tapageuses »* du projet de loi sur la sécurité présenté par Nicolas Sarkozy, qui *« stigmatise les populations fragiles, omet le volet indispensable de la prévention et produit plus de textes que de résultats »*.

Ironisant sur les métaphores routières de Jean-Pierre Raffarin, qui, lors de sa prise de fonctions à Matignon, avait indiqué que *« la route est droite mais la pente est forte »*, M. Hollande a affirmé que *« les embardées de cette politique laissent craindre une sortie de route dont les premières victimes seront la croissance et l'emploi »*. Et d'ajouter : *« Nous ne sommes pas là pour prévoir le pire, mais les mesures prises sont en partie à l'origine des déboires à venir. »* M. Hollande a toutefois admis être en accord avec le gouvernement Raffarin s'agissant des réserves françaises sur la guerre en Irak.

« PAS D'INQUIÉTUDES »

Interrogé sur les débats internes du Parti socialiste et les différentes prises de positions exprimées ces dernières semaines, en particulier sur le dossier de la sécurité, M. Hollande a assuré qu'il n'avait *« pas d'inquiétudes sur le rassemblement du PS ». « Tout le monde veut la clarification et refuse le consensus mou »*, a poursuivi M. Hollande en répondant aux propos tenus la veille en Saône-et-Loire par Martine Aubry (*Le Monde* du 6 novembre). Et de conclure : *« Malgré la faiblesse de nos effectifs à l'Assemblée nationale et au Sénat, nous menons la bataille et nous ferons entendre notre voix. Le débat c'est bien, mais le combat aussi. »*

Daniel Psenny

Français de Guantanamo : le parquet de Paris ouvre une information judiciaire

LA JUSTICE française a-t-elle vraiment quelque chose à reprocher aux six Français détenus sur la base américaine de Guantanamo Bay (Cuba) pour leur implication présumée dans le réseau Al-Qaida ? Le parquet de Paris a ouvert, mardi 5 novembre, une information judiciaire contre X... pour *« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »* sur leurs activités en France et sur celles en Afghanistan ou au Pakistan au moment de leur arrestation. Cette décision est intervenue le jour même où Yves Bot, nouveau procureur de Paris, présentait la lutte antiterroriste comme un de ses *« axes prioritaires »* à l'occasion de son installation (*Le Monde* du 7 novembre).

Jugeant *« hasardeux »* tout rapprochement entre les deux événements, les services du procureur soulignent que la procédure ouverte fait suite à une enquête préliminaire confiée, le 22 février, à la direction de la surveillance du territoire (DST). Selon eux, l'information judiciaire contre X... est un *« cadre procédural pratique et souple »*, qui pourrait déboucher ou non sur des mises en examen par le juge d'instruction à qui elle sera confiée. Il devrait sans doute s'agir du juge antiterroriste Jean-Louis Bruguière ou de son collègue Jean-François Ricard, déjà en charge des autres dossiers sur les ramifications françaises du réseau d'Oussama Ben Laden.

Jusqu'à présent, comme les autres prisonniers de Guantanamo, les six Français n'ont comparu devant aucun tribunal et ils n'ont pas été informés des charges pesant sur eux. Les noms de plusieurs d'entre eux étaient déjà apparus lors d'un coup de filet antiterroriste déclenché dans cinq pays d'Europe, le 26 mai 1998, pour prévenir des attentats lors de la Coupe du monde de football. Une cinquantaine de personnes avaient été interpellées en France. Parmi elles figuraient deux des Français de Guantanamo : Ridouane Khalid, finalement relâché, et Brahim Yadel. En décembre 2000, ce dernier avait été condamné à un an d'emprisonnement. A l'époque, aucun lien n'avait été établi avec le réseau Al-Qaida, les réseaux démantelés étant plutôt considérés comme proches du groupe islamique armé (GIA) algérien.

Les Français prisonniers à Guantanamo ont reçu la visite, en janvier et en mars, de fonctionnaires des ministères des affaires étrangères et de l'intérieur. Ils ont été entendus par des agents de la DST, en présence d'enquêteurs américains. Dans une interview au *Monde*, le 12 septembre, Pierre de Bousquet de Florian, le patron de la DST, les avait décrits comme de simples *« fantassins »*, des *« exécutants »* du réseau Ben Laden.

L'information judiciaire pourrait permettre de préciser leur rôle. Paradoxalement, elle est accueillie favorablement par Me Jacques Debray, l'un des avocats de Nizar Sassi et Mourad Benchellali, les deux prisonniers originaires de Vénissieux (Rhône), qui ont tenté, en vain, le 31 octobre, d'être reconnus comme prisonniers de guerre par la justice française (*Le Monde* du 2 novembre). *« Une mise en examen éventuelle pourrait donner lieu à une demande d'extradition et leur permettre d'être jugés en France,* souligne Me Debray. *Cela les sortirait du flou absolu dans lequel ils se trouvent et leur donnerait des garanties de procédure. »* La semaine dernière, le Quai d'Orsay avait rappelé sa position, demandant que les Français de Guantanamo soient jugés en France s'ils ont commis *« des actes punissables au regard du droit pénal français »*.

Frédéric Chambon

Le Secours catholique face à l'afflux de « travailleurs pauvres »

Près d'un quart des personnes accueillies par l'association caritative ont un emploi

EST-CE un renversement de tendance ? En 2001, le Secours catholique a constaté que ses lieux d'accueil avaient connu une fréquentation un peu plus soutenue : 671 500 familles ou personnes seules en difficulté ont noué un contact avec l'association, contre 669 700 un an auparavant. Même si *« on ne peut pas vraiment parler d'augmentation »*, comme le relève le Secours catholique dans son rapport statistique rendu public mercredi 6 novembre, cette évolution mérite d'être relevée car elle fait suite à deux années de baisse (– 7 % au total).

Une telle progression est, en partie, imputable à l'afflux des demandeurs d'asile, notamment en région parisienne. Le phénomène ne date pas d'hier mais il s'est encore amplifié en 2001, et il a de *« fortes incidences »* sur le profil des bénéficiaires. L'an passé, la proportion d'hommes seuls, de mal-logés et de personnes sans ressources s'est, en effet, encore accrue, sous la pression exercée par les étrangers candidats au statut de réfugié. Pour que son étude générale ne soit pas influencée *« dans le sens de l'instabilité »* par les demandeurs d'asile, le Secours catholique a donc choisi de la limiter aux *« accueillis »* qui sont français, ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne et aux autres étrangers *« disposant d'un statut en règle »*.

HABITAT PRÉCAIRE

Premier enseignement : la part des personnes ayant un emploi s'est encore accrue, passant de 22,2 % en 1999 à 24,6 % en 2001. Parmi elles, 5,3 % ont un contrat à durée indéterminée à plein temps (contre 4,5 % en 1999). Cette *« augmentation* (...) *n'est pas de bon augure puisque* [le] *travail ne suffit pas à mettre à l'abri de la pauvreté »*, commente le rapport. Autrement dit, le Secours catholique fait face à une proportion croissante de salariés chichement payés et de *working poor*, ces travailleurs dont le niveau de ressources est inférieur au seuil de pauvreté (557 euros par mois pour une personne seule en 1999, selon l'Insee). Il y a deux ans, l'association humanitaire avait déjà estimé que cela posait le problème de la norme d'emploi : *« N'est-il pas nécessaire d'augmenter les salaires les plus bas ? Ne faut-il pas éradiquer le travail précaire ? »* Ses remarques restent d'actualité, d'autant que les emplois intérimaires, saisonniers ou *« informels »* (petits boulots, travail au noir...) ont encore progressé : 8,8 % des *« accueillis »* étaient concernés en 2001, contre 7,4 % deux ans plus tôt.

Autre évolution significative : les conditions de logement du public pris en charge par le Secours catholique ont tendance à se dégrader. Squat, hébergement par des tiers ou dans des structures dédiées à cet effet, caravane, péniche : toutes ces formes d'habitat *« précaire »* touchent une proportion plus élevée d'*« accueillis »*. Seule la part des personnes vivant dans un *« abri de fortune »* ou à la rue a baissé. Celles qui ont un toit stable restent cependant très largement majoritaires, même si leur part décroît (78,6 % en 2001 contre 79,3 %) ; la proportion de locataires en HLM augmente (44,4 % l'an passé, soit 1,7 point de plus qu'en 1999).

Enfin, le Secours catholique note que les situations d'impayés touchent une fraction un peu moins élevée de leurs publics. Mais le montant moyen des « ardoises » a tendance à s'envoler (+ 25,6 % en deux ans) ; en 2001, il s'établissait à 1 659 euros. *« Les dépenses liées à l'habitation (loyer, énergie, eau, assurances) sont le plus souvent citées »*, souligne le rapport. Quant aux dettes engendrées par des crédits à la consommation, elles touchent une part plus importante d'*« accueillis »*. *« Le cumul "impayés-crédits" annonce un avenir sombre pour bien des foyers qui s'enfoncent dans une pauvreté profonde et durable,* pronostique le Secours catholique. *Le coût social et humain sera considérable. »*

Bertrand Bissuel

Alfred Sirven admet avoir embauché Christine Deviers-Joncour pour approcher Roland Dumas

Devant un tribunal électrisé, l'ancien numéro 2 d'Elf a tenu la vedette six heures à la barre. « Moi, je ne bats pas ma coulpe sur les épaules des autres », a-t-il affirmé, à l'adresse des autres prévenus

COUR D'APPEL DE PARIS
3e jour d'audience

IL EST SON MYTHE, Alfred Sirven. C'est sans doute cette correspondance parfaite, absolue, entre ce qu'il est réputé être, ce qu'il veut paraître et ce qu'il est, qui a permis à cet homme – seul des cinq prévenus à comparaître détenu – d'imposer paradoxalement sa liberté à l'audience.

Prisonnière, Christine Deviers-Joncour, d'une histoire qui la dépasse, où la vanité le dispute à la bêtise et à la vulgarité. Prisonnier, Roland Dumas, d'un médiocre vaudeville, d'une faute de goût qu'il ne se pardonne pas et qui entache une biographie patiemment construite. Prisonnier, Loïk Le Floch-Prigent, des restes d'une enveloppe de pouvoir mal recollée sur un homme en miettes. Et même prisonnière, la présidente de la cour, Christiane Beauquis, d'un rôle qui semble trop grand pour elle. Mais libre, tellement libre, Alfred Sirven ! Matois, majestueux, magistral, il a électrisé six heures durant la salle de la cour d'appel de Paris, mercredi 6 novembre.

« Bon, voilà, si vous permettez, Madame la présidente, il faut d'abord revenir au contexte... » La voix grave d'Alfred Sirven résonne dans l'une des plus somptueuses salles du palais de justice, emportant dans ses accents de gouaille et de rocaille toute la cour et un public nombreux et comblé. *« Donc, je débarque dans ce groupe Elf, et on me bombarde avec ce titre, directeur des affaires générales, puisqu'il en fallait un... »*

« Venons-en à l'embauche de Mme Deviers-Joncour », dit Mme Beauquis. *« Bon.* (Raclement de gorge.) *Je veux être aussi précis mais* (nouveau raclement de gorge) *aussi respectueux que possible de certaines situations... » « Respectueux de la vérité ! »*, l'interrompt la présidente. *« Oui, oui. »* Et voilà Alfred Sirven qui remonte au milieu des années 1980, lorsqu'il était directeur du personnel de Rhône-Poulenc, où il fait la connaissance de M. Joncour. *« Il y avait un problème. Il ne faisait pas l'affaire, mais il était là à la demande du château. »* Il s'interrompt : *« Astérisque, le château, c'est l'Elysée. Donc je trouve une solution et M. Joncour m'invite chez lui et je fais la connaissance de sa femme. Bon, je reprends le fil. Donc, j'entre chez Elf. J'avais appris depuis, euh, que la relation entre Mme Joncour et M. Dumas s'était... renforcée, rapprochée. » « Donc vous vous dites qu'avec ses relations, elle peut être utile ? »*, intervient la présidente. *« Oui, tout à fait, j'assume. »* Mme Beauquis évoque l'*« emploi fictif »* de Christine Deviers-Joncour. *« Je dirais emploi dit fictif. Je sais, ça peut surprendre. Quand vous voyez embaucher des filles ou des nièces de chefs d'Etat étrangers, il est certain que celles-là n'exercent pas un emploi au sens où l'entend le Larousse. Mais quand vous faites plaisir, vous entretenez un bon climat. Les petits cadeaux entretiennent l'amitié, les gros encore mieux... »*

La présidente veut en venir à une question essentielle dans ce procès : la connaissance – toujours niée par l'intéressé – qu'avait Loïk Le Floch-Prigent de l'embauche de Mme Deviers-Joncour. L'ex-PDG d'Elf est suspendu aux lèvres de son ancien bras droit : *« Moi, je ne bats pas ma coulpe sur les épaules des autres, comme cela a été fait abondamment sur les miennes. »* La présidente intervient : *« Si vous aviez été présent, ça ne se serait pas passé de cette manière. – Je sais, les absents ont toujours tort, j'ai eu le temps d'y réfléchir depuis. Donc, pour Mme Deviers-Joncour, je n'ai pas prévenu le président...* (il s'interrompt pour mieux choisir ses mots) *Pour être précis, au moment où je l'ai fait embaucher. »*

« BON, JE SUIS FATIGUÉ »

Texte à la main, Mme Beauquis lui rappelle les propos tenus par M. Le Floch-Prigent en première instance, dans lesquels il évoquait une possible *« trahison »* de M. Sirven sur cette question. *« Oui, je suis un peu attristé de cela... »* L'ex-patron d'Elf s'est levé comme un diable de son banc : *« C'est une déclaration fausse ! »* La présidente lui rappelle qu'elle figure au compte rendu. *« Je n'ai jamais dit : M. Sirven m'a trahi et je ne le dirai jamais ! »*, tempête-t-il. A la barre, Alfred Sirven lève les yeux au plafond, se retourne et plaisante avec des avocates, prend une bouteille d'eau et n'écoute plus les explications confuses de M. Le Floch. La présidente le rappelle à l'ordre. Il s'essuie les lèvres et revient à la barre. *« Bon. Je vais lisser et affiner un peu la déclaration qu'il a faite : quand il est devenu président d'Elf, il est devenu président des emplois fictifs. Voilà. »*

Mme Beauquis aborde maintenant la question de la réalité du travail de Mme Deviers-Joncour et de sa rémunération. *« Elle travaillait pour Elf à travers moi. » « A-t-elle été utile à Elf ? »*, insiste la présidente. *« Bien entendu, ô combien ! »* Il évoque cette halte du président de la République – *« M. Mitteûrrand »*, prononce-t-il – au Qatar, où Elf avait des intérêts en cours. Il peine à en trouver d'autres. Mme Beauquis insiste. Christine Deviers-Joncour lui rappelle un voyage en Afrique, donne le nom d'un chef d'Etat. Alfred Sirven s'énerve : *« Mais bon sang, arrêtons ! Il faut que l'industrie continue à tourner ! »* Et il en profite aussitôt pour prendre la tangente *« Ça me rappelle l'histoire que m'a racontée un ami américain. »* La présidente est dépassée : *« Revenons à la rémunération. » « Bon, j'admets que je n'ai pas fait preuve de bonne gouvernance sur cette affaire. Mais, Madame la présidente, vous savez comment sont les femmes... »* On en vient au paiement des commissions, de 13 et 45 millions de francs, touchées par Mme Deviers-Joncour sur l'affaire des frégates de Taïwan. Alfred Sirven se dresse de tout son corps : *« Mes responsabilités, je les prends, mais je ne peux pas prendre celles de tout le monde. Chez Elf, j'étais conseiller. Je n'avais pas le pouvoir de payer. » « Qui l'avait ? »*, demande Mme Beauquis. *« Ce n'est pas à moi de répondre à cette question. – Mais vous en avez référé. A qui ? – A la hiérarchie. – A qui dans la hiérarchie ? – A la hiérarchie. Si après six ans d'instruction, on ne sait toujours pas la réponse à cette question, ce n'est pas ma faute. »* La présidente renonce : *« Madame la greffière, notez que nous n'avons pas de réponse. »* Me Emmanuel Rosenfeld, avocat d'Elf, tente de prendre le relais. Alfred Sirven l'écoute distraitement. Il est plus de 19 heures et cela fait maintenant six heures qu'il est à la barre. *« Bon, je suis fatigué. Et Me Rosenfeld m'énerve. » « Nous ne sommes pas au théâtre ici, et vous devez respecter tout le monde ! »*, intervient Mme Beauquis. *« Je suis franc, voilà ! »* Le brouhaha devient terrible. *« L'audience est levée »*, souffle la présidente.

AFP

« Je n'ai pas fait preuve de bonne gouvernance sur cette affaire. Mais vous savez comment sont les femmes... »
ALFRED SIRVEN

Pascale Robert-Diard

Jean-Pierre Raffarin expose ses projets pour la jeunesse dans le journal de l'UNI

Le syndicat d'étudiants de droite soutient l'UMP

POUR son premier entretien sur la jeunesse et l'enseignement supérieur, Jean-Pierre Raffarin a choisi de se confier à *Action étudiante*, le journal de l'UNI. Ce syndicat d'étudiants de droite, fidèle à Jacques Chirac, a fait campagne pour le président de la République et pour les candidats de l'UMP.

Trois des quatre pages de ce journal distribué gratuitement à plus de 300 000 exemplaires sur les campus à partir du 12 novembre développent les priorités du premier ministre. Les questions d'*Action étudiante* n'ont pas vocation à embarrasser le premier ministre. *« Votre prédécesseur a complètement négligé, pour ne pas dire sacrifié, l'enseignement supérieur et la recherche. Pourtant, l'avenir de plus de deux millions d'étudiants et jeunes chercheurs s'y joue. Quelle politique allez-vous mettre en œuvre dans ce domaine ? »*, interroge, par exemple, le journal.

M. Raffarin présente les différentes actions gouvernementales centrées sur la jeunesse et l'enseignement supérieur. *« La politique du gouvernement en faveur des jeunes s'articule selon deux axes majeurs »*, énonce-t-il. Le premier consiste à *« faciliter leur entrée dans la vie professionnelle : la mise en œuvre des contrats-jeunes en entreprise permet d'ores et déjà une grande avancée »*, précise-t-il. Le deuxième axe vise à *« répondre à leur désir d'engagement »*. Pour ce faire, *« un livret des engagements »* qui *« recensera 10 000 projets (humanitaires et sociaux, économiques, sportifs, culturels, civiques) »* sera présenté par Luc Ferry au début de l'année 2003. Ce projet de contrat d'insertion dans la vie sociale (Civis), que le gouvernement est en train de finaliser, est *« une réponse nouvelle »* qui *« correspond aux besoins des jeunes qui sont éloignés à la fois de l'institution scolaire et du monde du travail »*.

Par ailleurs, Jean-Pierre Raffarin affirme *« qu'il n'y aura pas de RMI jeunes mis en place par* [son] *gouvernement »*. Interrogé sur le choix d'*Action étudiante*, Matignon précise que le premier ministre a répondu positivement à une sollicitation du journal à qui Jacques Chirac avait lui-même accordé un entretien à la rentrée universitaire de 1995.

Martine Laronche

Affaire Falcone : le juge Courroye a interrogé Alimzhan Tokhtakhounov en Italie

LE JUGE Philippe Courroye, qui instruit l'affaire Falcone – du nom du principal protagoniste de l'enquête sur les ventes d'armes vers l'Angola –, a interrogé, mercredi 6 novembre, à la prison de Santa Maria Maggiore de Mestre, près de Venise, l'homme d'affaires russe Alimzhan Tokhtakhounov. Surnommé *« le petit Taïwanais »*, cet intermédiaire d'origine ouzbèke avait été arrêté par la police italienne le 31 juillet et placé en détention provisoire. Il est accusé par la police fédérale américaine, qui réclame son extradition, d'avoir tenté de truquer certaines épreuves de patinage lors des Jeux olympiques de Salt Lake City, en février. La justice italienne le soupçonne de son côté d'avoir blanchi en Europe occidentale des fonds provenant de la mafia russe.

VENTES D'ARMES

M. Tokhtakhounov a été questionné sur les liens, notamment financiers, l'ayant uni à Arcadi Gaydamak. Visé par un mandat d'arrêt international depuis décembre 2000, cet homme d'affaires, réfugié en Israël, est, avec son associé Pierre Falcone, le protagoniste principal de l'enquête du juge Courroye, qui soupçonne les deux hommes d'avoir vendu sans autorisation plusieurs centaines de millions de dollars d'armes à l'Angola.

M. Tokhtakhounov a été interrogé sur une série de virements, en provenance d'un compte détenu en Suisse par Arcadi Gaydamak, dont il semble avoir été le bénéficiaire en 1994 et 1995. Ces versements s'élèveraient à plus de 500 000 francs. Selon l'avocat de M. Gaydamak, Me Gilles-William Goldnadel, ces mouvements de fonds correspondraient à *« des commissions versées par Arcadi Gaydamak à Alimzhan Tokhtakhounov. Ce dernier lui avait permis de vendre diverses fournitures à des hôtels de Moscou »* (*Le Monde* du 19 octobre). Me Goldnadel estime plus généralement que son client *« n'a entretenu avec M. Tokhtakhounov que des relations superficielles et d'une parfaite légalité »*.

L'interrogatoire, qui s'est déroulé en présence d'un magistrat italien, a également porté sur l'acquisition par M. Tokhtakhounov en 1993 – puis l'aménagement l'année suivante – d'un appartement à Paris (16e). Les enquêteurs postulent que tout ou partie de cet achat – et des travaux – a été financé par Arcadi Gaydamak.

Sollicité mercredi soir par *Le Monde*, l'avocat italien de M. Tokhtakhounov, Me Luca Saldarelli, a souligné que son client avait été interrogé *« comme simple témoin, le juge n'ayant rien à lui reprocher »*. *« M. Tokhtakhounov a confirmé avoir entretenu avec M. Gaydamak des relations d'affaires tout à fait légales »*, a ajouté l'avocat.

Fabrice Lhomme

Société générale, le procès d'un scandale « années 1980 »

Quatre personnes soupçonnées de délit d'initié lors du raid boursier lancé contre la banque en 1988 sont jugées en correctionnelle à partir du 7 novembre. Une procédure de treize ans n'a pas permis d'éclairer toute l'affaire, qui avait éclaboussé le pouvoir socialiste

QUI se souvient de la tempête politico-médiatique déclenchée par la tentative de raid boursier menée en 1988 par Georges Pébereau sur le capital de la Société générale, dénationalisée un an plus tôt par le gouvernement de cohabitation dirigé par Jacques Chirac ? Qui a encore en mémoire que cette tentative de prise de contrôle avait mis au jour l'un des plus grands scandales financiers de la fin des années 1980, qui éclaboussa le pouvoir politique au moment où François Mitterrand entamait son second septennat ?

Quatorze ans après les faits, treize ans après l'ouverture d'une information judiciaire, quatre personnes, soupçonnées d'avoir bénéficié d'*« informations privilégiées »* sur l'opération préparée par Georges Pébereau, comparaissent, à compter du jeudi 7 novembre, devant la 11e chambre du tribunal correctionnel de Paris : Jean-Charles Naouri, ancien directeur de cabinet de Pierre Bérégovoy au ministère des finances de 1984 à 1986, aujourd'hui actionnaire majoritaire de Casino et de Go Sport ; l'homme d'affaires américain, George Soros ; l'intermédiaire libanais, Samir Traboulsi, et Jean-Pierre Peyraud, ex-patron de la banque Rivaud.

Quatre prévenus seulement, serait-on tenté de dire, puisque initialement onze personnes avaient été mises en examen. Georges Pébereau, initiateur de l'opération, et Marc Viénot, ancien président de la Société générale, ont bénéficié de la loi d'amnistie de 1995, les infractions qui leur étaient reprochées n'étant passibles que d'une amende. Au terme de l'instruction, des non-lieux ont été accordés à cinq autres mis en examen : François Dalle, ancien président de L'Oréal, et son ex-épouse Geneviève Dalle, le promoteur immobilier Christian Pellerin, ainsi que l'ancien banquier Jean Foureau et son fils Jean-Claude, dirigeant d'une maison de titres.

« GOLDEN PAPIES »

Tout commence donc au printemps 1988, quand Georges Pébereau, qui dirige le groupe Marceau Investissements, décide de partir à l'assaut du capital de la Société générale. Pour ce faire, il a besoin d'appuis financiers solides qu'il trouvera notamment auprès de ceux qu'on surnommait alors les *« golden papies »* : Jean-Louis Descours, PDG des chaussures André, Gustave Leven, PDG des Sources Perrier, et François Dalle. A leurs côtés intervient également la Caisse des dépôts et consignations (CDC), dirigée par Robert Lion. Une présence pour le moins surprenante de la part d'un organisme public, sauf à rappeler que le raid boursier envisagé par M. Pébereau et qui échouera, a reçu l'aval du ministre de l'économie de l'époque, Pierre Bérégovoy, qui voit là l'occasion de remettre en cause les *« noyaux durs »* imposés par son prédécesseur, Edouard Balladur, au moment de la privatisation de toute une série d'entreprises nationalisées après l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981.

PARADIS FISCAUX

Pour mener à bien son projet, Georges Pébereau crée, en mars 1988, la Société immobilière de gestion et de participation (SIGP), filiale de Marceau Investissements, chargée de « ramasser », tout comme d'autres structures basées dans des paradis fiscaux, les actions Société générale.

De fait, le titre, dont tous les analystes financiers s'accordaient à dire à l'époque qu'il était sous-coté, fait l'objet d'une intense spéculation au cours de l'été 1988 provoquant une envolée de son cours. En quelques séances, des millions de titres changent de mains. Ces mouvements inhabituels incitent la Commission des opérations de Bourse (COB) à ouvrir une enquête. Le 6 septembre 1989, la justice prend le relais avec l'ouverture d'une information préliminaire qui aboutira à la mise en examen de onze personnes soupçonnées d'avoir spéculé sur le titre Société générale avant que le raid boursier lancé par Georges Pébereau soit connu du public. La justice est en effet persuadée que les mouvements opérés sur les actions de la banque ne sont pas le fruit du hasard ou de l'anticipation intelligente de *traders* efficaces. *« Dès la fin juin 1988, des informations beaucoup plus précises que de simples anticipations rationnelles ont été constituées,* écrit la juge d'instruction, Isabelle Prévost-Desprez, dans son ordonnance de renvoi. *Ces informations étaient connues d'un nombre très limité de personnes, moins d'une vingtaine. »*

Ainsi, avant le 28 octobre 1988, date à laquelle le marché prendra connaissance des *« éléments constitutifs de l'opération visant la Société générale »*, peu de personnes savaient que le raid boursier préparé par Georges Pébereau *« visait explicitement cette banque et que cette opération devait conduire à une prise de participation majoritaire »* dans son capital. Surtout, jusqu'à cette date, les intervenants du marché ignoraient que le gouvernement *« avait donné son accord sous certaines conditions »*. Autant d'informations qui *« doivent être reconnues comme privilégiées »*, écrit la magistrate.

INFORMATIONS « À LA SOURCE »

Ainsi, selon l'ordonnance de renvoi, Jean-Charles Naouri, un temps approché par Georges Pébereau pour participer au raid sur la Société générale, aurait obtenu, dès la fin juin 1988, des informations *« à la source même »*, à savoir au ministère des finances. Le 26 juillet, une semaine après avoir décliné l'offre de Georges Pébereau, sa société, Euris, a commencé ses achats du titre Société générale. Jusqu'au 11 août, 38 000 actions seront ainsi achetées. Dès le 18 août, 23 000 seront revendues, dégageant une plus-value de 1,56 million de francs. Sur la même période, M. Naouri a acquis, à titre personnel, 7 850 titres, dont une partie sera cédée le 9 août, lui procurant une plus-value de 345 172 francs.

Concernant Samir Traboulsi, déjà condamné en 1994 pour *« délit d'initié »* dans le cadre de l'affaire Pechiney, la juge note qu'il était *« en étroite relation »* avec Alain Boublil, alors directeur de cabinet de Pierre Bérégovoy. *« On observe une concomitance troublante entre les rencontres Traboulsi-Boublil et les ordres donnés d'achats ou de vente lancés par Samir Traboulsi sur le titre Société générale »*, souligne Mme Prévost-Desprez.

Les deux prévenus ont toujours contesté avoir bénéficié d'*« informations privilégiées »*. Et il est à craindre que la longueur de l'instruction – due pour une bonne part aux difficultés rencontrées par le magistrat instructeur pour obtenir des réponses à ses nombreuses commissions rogatoires internationales –, ainsi que la disparition de plusieurs témoins-clés de cette affaire, ne permettent pas d'éclairer toutes les zones d'ombre de ce dossier.

Acacio Pereira

LES QUATRE PRÉVENUS : DES HOMMES D'AFFAIRES ET D'INFLUENCE

AFP

JEAN-CHARLES NAOURI
Actionnaire majoritaire de Casino, ancien directeur de cabinet de Pierre Bérégovoy (1982-1986)

Jean-Charles Naouri *(photo en 1982)* n'a eu de cesse, ces dernières années, de se forger un profil de patron de la distribution. Lorsque cet énarque, âgé aujourd'hui de 53 ans, débarque dans le secteur, il a la réputation d'un as de la finance, plutôt que d'un gestionnaire à long terme. Il a fait ses gammes aux côtés de Pierre Bérégovoy entre 1982 et 1986, comme directeur de cabinet au ministère des affaires sociales, puis des finances, où il a initié la réforme du marché financier français. En 1988, il achète puis vend pour plusieurs millions de francs des actions de la Société Générale alors que le raid est engagé. L'ancien proche du ministre des finances de l'époque ne peut faire l'économie d'une mise en examen. Peu avant, M. Naouri s'était lancé dans les affaires, d'abord à la banque Rothschild puis avec Euris, un fonds d'investissement qui va lui assurer la fortune grâce à quelques jolis coups : Rallye, Moulinex et surtout Casino qu'il refusera d'abandonner à Promodès en 1998. Le financier s'est-il définitivement mué en épicier ?

J.-P. GUENA

JEAN-PIERRE PEYRAUD
Ancien directeur général de la banque Rivaud, principal acheteur de titres Société générale en 1988

L'ex-directeur général de la banque de gestion privée Rivaud, Jean-Pierre Peyraud, a tiré la plus-value la plus substantielle du raid contre la Société générale (plus de 35 millions de francs). Ses achats de titres – les plus massifs – lui ont valu d'être désigné comme le principal suspect du délit d'initié par le rapport confidentiel de la Commission des opérations de Bourse (COB). Ce banquier milliardaire, qui s'illustra également dans la presse en prenant le contrôle de *La Vie française* à la fin des années 1970 puis en investissant, en 1984, dans la relance de *La Tribune de l'économie*, fut victime d'un cambriolage dans sa villa de Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône) en 1990, l'année de sa mise en examen. Cet événement défraya la chronique, même si, selon M. Peyraud, aucun document concernant l'affaire de la Société générale ne fut dérobé. Aujourd'hui âgé de 88 ans, il est à la retraite et à la tête d'un domaine viticole, Château Romanin, à Saint-Rémy de-Provence.

AP

GEORGE SOROS
Financier américain, patron du fonds d'investissement Quantum Fund

A 72 ans, le financier américain d'origine hongroise George Soros a choisi de consacrer davantage de temps à ses activités philanthropiques et à ses écrits plutôt qu'à la gestion directe de son fonds d'investissement alternatif (*hedge fund*), le célèbre Quantum Fund, qui, en trente ans, a affiché un rendement annuel moyen de 31 %. Quantum est connu pour avoir poussé la livre sterling hors du système monétaire européen en 1992, gagnant au passage plus d'un milliard de dollars, avant de spéculer contre le franc. Il a aussi fait des coups perdants, frappé par la crise russe de 1998 ou la bulle Internet. Aujourd'hui, cet ancien élève de la London School of Economics (LSE), disciple du philosophe autrichien Karl Popper et de sa *« société ouverte »*, aime se présenter comme *« l'homme d'Etat sans Etat »*. Il utilise pour son action ses fondations, dont l'Open Society Institute, qui, après avoir financé des universités, des écoles ou des projets d'édition en Europe de l'Est, se tourne vers d'autres horizons.

AFP

SAMIR TRABOULSI
Homme d'affaires libanais, condamné dans l'affaire Pechiney, mis en examen dans le dossier Elf

Samir Traboulsi, milliardaire libanais surnommé le « Vizir des plaisirs », a toujours démontré une indéniable qualité : à droite comme à gauche, il n'a que des amis qui louent son entregent et son savoir-faire. Indispensable contact entre les pays occidentaux, dont la France, et les riches dirigeants des contrées du Proche et Moyen-Orient et d'Afrique, il a toujours su ménager ses propres intérêts. Il a également appris à connaître certains juges financiers français désireux d'enquêter sur ses affaires au goût sulfureux. Sa dernière mise en examen, le 5 septembre, dans l'un des volets du dossier Elf, porte sur les commissions versées par le groupe pétrolier en marge d'un contrat au Nigeria. Voilà huit ans, M. Traboulsi avait été condamné à deux ans de prison, dont un ferme, pour délit d'initié dans l'affaire Pechiney. Décoré le 3 octobre 1988 de la Légion d'honneur par Pierre Bérégovoy, ministre des finances, il avait pourtant été, en grande pompe, remercié pour *« les grands services rendus à la France »*.

Et le raid boursier devint une affaire d'Etat

En 1988, la gauche avait été accusée de profiter de l'assaut mené par Georges Pébereau pour « renationaliser » la banque

ÉTÉ 1988. Dans un marché boursier atone, encore traumatisé par le krach de 1987, d'importants volumes d'actions de la Société générale (SG), fraîchement privatisée, se négocient. Alors que les échanges les plus importants plafonnent à 200 000 titres quotidiennement, les 19 et 20 octobre, ce sont près de 5,4 millions de titres qui changent de main sans que les acheteurs se dévoilent. Intrigués par ces mouvements qu'ils jugent suspects, les milieux financiers apprennent finalement, le 24 octobre, que 9,16 % de la SG sont désormais entre les mains de Marceau Investissements, la société de Georges Pébereau – cet ancien patron de la Compagnie générale d'électricité (CGE) reconverti dans la finance, par ailleurs frère de Michel Pébereau, l'actuel président de BNP-Paribas – et de sa filiale, la Société immobilière de gestion et de participation (SIGP). En moins de quatre mois, Marceau Investissements et SIGP sont devenus les premiers actionnaires de la SG, dans le cadre d'une opération de ramassage d'actions secrète et particulièrement complexe, associant un aréopage d'investisseurs institutionnels (Total, Axa, ITT, etc.) et privés (Gustave Leven et Jean-Louis Descours).

Au fil des mois, ce raid boursier va muer en scandale politico-financier. Après avoir appris, dès le 19 octobre, l'existence d'un raid contre sa banque de la bouche de l'assaillant lui-même, et s'être protégé en conséquence en rachetant des actions de son établissement, le patron de la SG, Marc Viénot, s'étonne publiquement, le 26 octobre, de la présence de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), établissement public, au capital de la SIGP, à hauteur de 32,3 %. La question du rôle joué par la CDC, venue soutenir M. Pébereau dans son assaut, et donc des pouvoirs publics, est posée. Le 26 novembre, tandis que le Comité des établissements de crédit et le Conseil d'Etat ont avalisé l'opération de M. Pébereau, le dossier se politise davantage. *Le Monde* révèle que le ministre des finances, Pierre Bérégovoy, serait à l'origine du raid et aurait donné ordre aux compagnies d'assurances nationalisées, l'UAP, le GAN et les AGF, d'y participer. La gauche est soupçonnée de passer par le marché pour opérer une « renationalisation » rampante des sociétés privatisées, en faisant voler en éclats les noyaux durs d'actionnaires mis en place par la droite.

MANIPULATION DE COURS

En dépit du démenti de M. Bérégovoy, l'opération financière de M. Pébereau devient une affaire d'Etat. Le 25 janvier 1989, le RPR demande l'ouverture immédiate d'une information judiciaire. Une enquête préliminaire est ouverte le 6 septembre 1989 à Paris. Le 1er février, la Commission des opérations de Bourse (COB), le gendarme boursier, ouvre une enquête sur un éventuel délit d'initiés ou une éventuelle manipulation de cours commis en marge du raid. C'est ce volet qui est aujourd'hui jugé.

Dans l'intervalle, dès février, le raid sur la SG a échoué et un accord a pu être signé entre les protagonistes sous la houlette d'un conciliateur, Jean-Claude Trichet, directeur du Trésor et ancien directeur de cabinet de M. Balladur au ministère des finances. Cet accord prévoit une restructuration du capital de la banque, l'entrée de trois nouvelles personnalités dans son conseil d'administration – Claude Bébéar, président d'Axa, Louis Schweitzer, directeur financier de Renault, et Jean-Pierre Aubert, conseiller d'Etat – ainsi que le retrait presque total de l'assaillant, M. Pébereau. M. Viénot sort grand vainqueur de cette joute politico-financière. La SIGP sera dissoute tandis que la CDC revendra sa participation dans la SG au fil de l'eau. *« L'opération de dénoyautage de l'actionnariat acquis à la droite, qui avait réussi sur Havas, a échoué ; ses protagonistes n'ont pas su présenter un projet industriel crédible et apprécier la capacité de résistance de M. Viénot »*, confie aujourd'hui un participant. De plus, partis à l'assaut de la première banque française avec un fusil à un coup – un projet visant à acquérir 10 % du capital, soit moins que la minorité de blocage, avec 3 milliards de francs, dont 150 millions apportés par la CDC sur des fonds propres –, les raiders n'ont pas eu les ressources pour rebondir.

De retour au pouvoir, la droite veut faire payer la CDC, qu'elle identifie comme le poisson pilote du ministère Bérégovoy dans cette affaire. En 1993, l'institution échappe de peu au démantèlement défendu par le premier ministre, Edouard Balladur, et son ministre des finances, Edmond Alphandéry. Prenant conscience que son maintien à la tête de la CDC serait vécu comme une provocation par le nouveau pouvoir, le directeur général, Robert Lion, démissionne.

Anne Michel

Incendie du Paris-Vienne : une instruction est ouverte

LES DOUZE passagers du train assurant la liaison Paris-Vienne (Autriche), qui sont morts dans la nuit du mardi 5 au mercredi 6 novembre, ont vraisemblablement été asphyxiés dans leur sommeil, après avoir inhalé des fumées toxiques. Leurs corps ne portaient pas de trace de brûlure à l'exception de l'un d'entre eux, atteint aux bras. Le procureur de la République de Nancy (Meurthe-et-Moselle), Michel Senthille, a indiqué, mercredi, qu'il ouvrait une information judiciaire pour *« homicides et blessures involontaires »*. Le ministre des transports, Gilles de Robien, venu sur place, a confié une enquête administrative à quatre inspecteurs des Ponts et Chaussées, qui devront lui remettre leur rapport sous quinze jours. Les causes de l'incendie qui a ravagé l'extrémité du wagon-lit allemand dans le périmètre du local technique et provoqué d'épais dégagements de fumées, n'ont pas été éclaircies. – *(Corresp.)*

Didier Schuller veut briguer la mairie de Clichy

L'ANCIEN conseiller général (RPR) de Clichy-la-Garenne, Didier Schuller, mis en examen dans l'affaire des marchés publics de l'office HLM des Hauts-de-Seine, laisse entendre qu'il pourrait être candidat aux élections municipales de 2007 à Clichy, ville actuellement administrée par le socialiste Gilles Catoire. *« C'est le retour au bercail. La ville est sinistrée. L'actuel maire a fait tout ce qu'il ne fallait pas faire. Moi, j'ai une autre ambition pour Clichy »*, a confié M. Schuller à *Libération* (daté du 7 novembre), en précisant qu'il s'apprêtait à ouvrir une permanence *« dans la partie la plus mutilée de la ville »*. Après sept ans d'exil, M. Schuller s'était livré à la justice, le 5 février. Placé en détention provisoire, il avait été remis en liberté le 1er mars. Selon un sondage Louis-Harris pour *VSD*, réalisé le 2 novembre auprès d'un échantillon de 501 personnes, 75 % des électeurs de Clichy ne souhaitent pas que M. Schuller redevienne leur maire.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le parquet de Paris a ouvert, mardi 5 novembre, une information judiciaire pour** *« assassinat en relation avec une entreprise terroriste »* après l'attentat à la voiture piégée perpétré le 12 octobre à Bali et qui a fait plus de 180 morts, dont au moins un Français. La section antiterroriste avait ouvert une enquête préliminaire quelques jours après l'attentat et l'avait confiée à la direction de la surveillance du territoire (DST), qui s'était rendue sur place.

■ **SANTÉ : un cas de diphtérie – le premier en France depuis 1989 – a été récemment détecté** à Paris, selon une note de la direction générale de la santé (DGS) en date du lundi 4 novembre. Agée de 27 ans, la patiente a été hospitalisée le 31 octobre, puis transférée dans un service de soins intensifs. Ses jours ne sont pas en danger. La DGS invite les directeurs d'hôpitaux et les médecins à la plus grande vigilance.

■ **PARIS : le maire de Paris, Bertrand Delanoë, poursuit sa convalescence** à Anglet, au Pays basque, après l'agression dont il a été victime le 5 octobre dans la capitale. *« J'ai transféré ici tout mon bureau et je suis en contact permanent avec mes adjoints et mes chefs de service »*, a déclaré M. Delanoë au journal *Sud-Ouest*, daté du 7 novembre, en précisant qu'il avait *« géré en temps réel la grève des éboueurs »* à Paris.

■ **MÉMOIRE : le secrétaire d'Etat aux anciens combattants, Hamlaoui Mekachera, a annoncé,** mercredi 6 novembre, la formation d'une commission chargée de choisir une date pour la future journée nationale commémorant la fin de la guerre d'Algérie. L'historien Jean Favier la présidera et douze associations et fédérations d'anciens combattants y participeront.

L'agriculture biologique traverse sa première crise

Après une période faste liée notamment à la crise de la vache folle, la filière marque le pas en raison d'une mauvaise adaptation au marché. Les promoteurs de cette production, qui représente 1,4 % des terres agricoles, s'inquiètent et redoutent un blocage des aides

QUAND les crises alimentaires s'éloignent, les vieilles habitudes reviennent au galop. La fin de « l'effet vache folle » est une bonne nouvelle pour la filière bovine. Pas pour l'agriculture biologique. Ses promoteurs s'inquiètent, au moment où le Salon Marjolaine se tient, du 9 au 17 novembre, au Parc floral de Paris.

Depuis 1996 et la première crise de l'ESB, ce mode de culture s'est développé à une vitesse exponentielle. En 1997, un plan national est lancé afin d'atteindre 3 % de la surface agricole utile en 2005. L'objectif est de faire sortir la bio de son « ghetto écolo » et de développer une production nationale insuffisante. Les agriculteurs sont encouragés à convertir leur exploitation via des aides de l'Etat, en particulier le contrat territorial d'exploitation (CTE), créé en 1999.

Pendant cette période d'euphorie, 1 500 à 2 000 agriculteurs passent au bio chaque année, jusqu'à dépasser aujourd'hui le nombre de 10 000, au prix d'une remise en cause radicale de leurs pratiques.

La surface cultivée représente désormais 1,4 % de la surface agricole utile, et les produits bio 3,6 % du chiffre d'affaires des produits alimentaires vendus en libre-service. En 2002, 65 % des Français ont consommé un produit bio dans les douze derniers mois, contre 50 % en 2001 et 40 % en 2000.

Le Credoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) parle pourtant de *« stagnation »* depuis le début de l'année. Les responsables relativisent la crise. *« D'une croissance de 60 %, 70 %, voire 100 %, nous sommes tombés à 15 % ou 25 % selon les secteurs. D'où une impression de stagnation »*, explique Jean-Marc Lévêque, directeur du Sétrabio, qui regroupe les transformateurs. *« La croissance est simplement moins forte qu'auparavant et plus réaliste »*, renchérit Benoît Canis, président de l'Agence Bio. Vincent Perrot, délégué général de la Fédération nationale d'agriculture biologique (FNAB), s'en réjouit presque. *« L'agriculture biologique ne peut pas vivre en surfant sur les crises alimentaires »*, affirme-t-il.

DES CONSOMMATEURS PLUTÔT ÂGÉS ET AISÉS

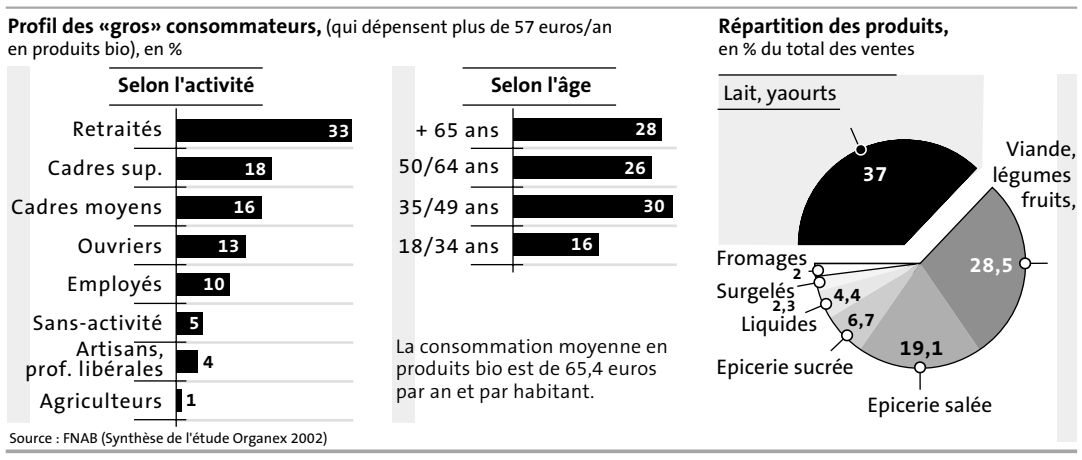

Source : FNAB (Synthèse de l'étude Organex 2002)

PAS DE SURPRODUCTION

Mais les agriculteurs souffrent, surtout dans le secteur du lait. Le prix du litre a baissé de 0,02 à 0,08 centime depuis le début de l'année. La viande rapporte 20 à 30 % de moins. Les producteurs de volailles et de fruits et légumes subissent des crises comparables à leurs collègues du secteur conventionnel.

Pourtant, il ne s'agit pas de surproduction. Bien qu'en baisse, la consommation n'est toujours pas satisfaite par la production française. Comble du paradoxe : en 2002, 21 millions de litres de lait produit en France étaient « déclassés » et vendus dans le circuit classique, tandis que 28 millions de litres étaient importés d'Allemagne. Près de la moitié des produits bio viennent de l'étranger (fruits, légumes, céréales, sans oublier les produits exotiques).

La plupart des acteurs et des observateurs de la filière concluent à une crise de *« mise en marché »*. *« Nous n'avons pas les capacités de mettre les produits bio aux conditions où les consommateurs souhaitent les trouver »*, résume M. Lévêque. La concurrence entre entreprises a plombé la filière laitière. Le groupement d'intérêt économique (GIE) Biolait, qui collecte un quart du lait bio français, a échoué à imposer ses prix aux transformateurs, qui se sont détournés de lui. D'où le « déclassement » de ce lait en conventionnel. Pendant ce temps, l'entreprise Lactalis, en rupture d'approvisionnement, importait sa matière première d'Allemagne ; une solution *« temporaire »*, assure-t-on chez Lactalis.

Les produits bio souffrent pêle-mêle d'une présence en pointillé dans les rayons des supermarchés, de ses gammes restreintes et de l'absence de marque nationale de référence. L'arrivée en grandes surfaces a fait sortir cette production de la confidentialité, mais la grande distribution a lancé ses propres marques. *« Pendant des années, les grandes surfaces nous ont sollicités. Les entreprises se contentaient de livrer. Nous n'avons pas fait d'efforts. Maintenant, le tapis rouge n'est plus déroulé devant nous. Les grandes surfaces imposent la place dans les linéaires et font pression sur les prix. Il faut se battre, comme on doit le faire dans l'agriculture conventionnelle »*, explique encore M. Lévêque.

L'OBSTACLE DU PRIX

Pendant ces années, des erreurs sur la qualité, dues à la volonté de satisfaire la demande à tout prix, ont pu empêcher de fidéliser les clients. Le bio a aussi attiré des profiteurs peu scrupuleux, comme l'ont montré les affaires de fausses céréales bio sanctionnées par la justice. La concurrence d'autres labels de qualité ou de démarches concurrentes comme l'agriculture raisonnée n'est pas étrangère à cette baisse de régime.

Reste le prix, principal obstacle à l'achat. Les tarifs payés aux producteurs sont majorés de 10 % à 50 % selon les produits, du fait du travail supplémentaire et des rendements plus faibles. Le consommateur paie, lui, entre 30 % et 200 % de plus qu'un produit standard. Le coût de la collecte, de la transformation, de la distribution, du contrôle, en est responsable. Les quantités sont faibles et dispersées sur le territoire. Pour M. Canis, la taille critique à atteindre pour créer une *« organisation économique rationnelle »* est de 3 % de la surface agricole utile.

Ne faudrait-il pas plutôt stopper les conversions ? La question est posée par certains responsables. La réponse des défenseurs de la filière est économique. *« Si la production française est limitée, les Européens prendront le marché. La France, premier pays agricole de l'Union, peut-elle rester parmi les dernières dans ce secteur ? »*, interroge M. Canis.

L'Allemagne, l'Italie, l'Autriche et le Danemark bénéficient de politiques publiques volontaristes. Un *« signal politique fort »* est attendu du gouvernement, qui reste muet sur ce sujet. Pourtant, depuis la suspension des CTE, en août (*Le Monde* du 3 septembre), les passages à l'agriculture biologique sont bloqués.

Gaëlle Dupont

Un cahier des charges contraignant

Le logo vert AB est connu, mais parfois mal interprété. Il implique le respect d'une obligation de moyens et un contrôle par des organismes certificateurs. Les agriculteurs bio n'utilisent pas de produits chimiques, veillent au bien-être animal et à la protection de l'environnement et limitent le recours aux antibiotiques. Ils défendent un modèle agricole, économique et social alternatif. Le logo ne certifie donc pas la qualité du produit fini, comme le Label rouge.

Le cahier des charges de l'agriculture bio est européen, avec des différences selon les pays, ce qui peut créer des distorsions de concurrence. Le cahier des charges français pour l'élevage est plus contraignant : 40 % de la nourriture des animaux doit venir de l'exploitation. Les produits vendus sous le logo AB ne sont pas forcément français, mais ils doivent répondre au cahier des charges national. Les produits exotiques peuvent aussi bénéficier du logo, mais ils posent des problèmes de traçabilité et de contrôle. Un logo commun européen existe également.

Dans la Manche, les producteurs de lait hésitent à se convertir

CHERBOURG
de notre correspondant

Verts bocages, herbe grasse, exploitations agricoles à taille humaine, le département de la Manche a tout pour plaire au bio. *« Au début des années 1980, il était leader sur ce créneau,* rappelle Benoît Lacroix, président du groupement des agriculteurs bio de Basse-Normandie. *Aujourd'hui, les conversions marquent le pas. »* Mais la crise du prix du lait n'est pas la seule raison.

REPORTAGE

Dans les années 1980, le département était leader dans ce créneau. Aujourd'hui, il est touché par la crise

« La FNSEA et les chambres d'agriculture n'ont cessé de clamer que ça ne marche pas pour décourager les plus hésitants », regrette Benoît Lacroix. Producteur bio depuis dix ans sur 45 hectares, il estime démontrer le contraire. *« Notre point faible, c'est de n'être pas assez nombreux. »* Sur les 13 000 producteurs de lait que compte la Basse-Normandie, seuls 530 se sont investis, dont près de la moitié dans le seul département de la Manche.

Installé depuis 1990 à deux pas de Saint-Lô, Guy Bessin fait partie *« de la deuxième génération des bio »*. Agé de 40 ans, il a repris la ferme paternelle après avoir été infirmier psychiatrique et analyste programmeur en informatique. Inspiré par les méthodes fort peu productivistes de ses parents, il s'est *« naturellement »* converti au bio en 1999. Sur 35 hectares, il fait paître 35 vaches. Fustigeant *« les opportunistes venus au bio pour toucher la prime »*, il mène l'expérience jusqu'au bout. *« Je n'achète plus mes céréales à l'extérieur, je les produis moi-même. »* Résultat : *« une économie de 20 % des charges opérationnelles »*, mais il n'y a aucun filet de sécurité si un animal est malade, tout recours aux antibiotiques étant proscrit. Adhérent à Biolait, il prend de plein fouet les difficultés du GIE collecteur. *« Nous sommes loin d'obtenir les 0,09 centimes supplémentaires espérés »*, convient celui qui est aussi porte-parole de la Confédération paysanne dans la Manche.

Son exploitation résiste tant bien que mal en commercialisant sa production au prix du lait conventionnel, victime également d'un tassement. Ils sont douze comme lui à espérer un redressement rapide de Biolait, qui a dû restreindre ses tournées dans le département. Benoît Lacroix, lui, livre son lait à une coopérative de la région et obtient une plus juste rémunération de son investissement. *« Mais, je ne suis pas naïf. Pour que les transformateurs s'investissent plus dans le bio, il va falloir négocier et nous ne sommes pas en position de force. »*

« L'AGRICULTURE RAISONNÉE, UN LEURRE »

Le président des agriculteurs bio de Basse-Normandie déplore *« les conséquences pour toute la filière du règlement de comptes entre Biolait et Lactalis. Face à ces monstres capitalistes, les GIE de collecte doivent se montrer plus prudents »*. Déçu de voir l'agriculture biologique en proie à de telles difficultés de commercialisation, *« alors que les consommateurs sont demandeurs »*, il lui prédit encore des jours difficiles. *« Il va falloir attendre que l'on se rende compte que l'agriculture raisonnée, dont on nous parle tant, est un leurre – puisqu'elle se limite à développer la traçabilité des produits sans remettre vraiment en cause la façon de les produire – avant que le bio réussisse enfin sa percée. »* Pour l'y aider, il préconise une diminution des primes de conversion au profit de primes au maintien comme le font déjà les Allemands et les Autrichiens qui exportent leur lait en France.

Jean-Pierre Buisson

Le projet de loi sur la décentralisation a été peu amendé par les sénateurs

La majorité de droite a fini par se plier à la volonté du gouvernement sur les principales modifications de la Constitution

AU TERME de cinq jours de débats animés, le Sénat a adopté, mercredi 6 novembre, en première lecture, par 197 voix (UMP-UDF) contre 105 (PS-PCF), le projet de loi constitutionnelle sur la décentralisation. La discussion a été plus difficile que ne l'avait certainement imaginé Jean-Pierre Raffarin. Pas moins de 249 amendements ont été déposés, par la gauche, mais aussi par la majorité sénatoriale. Plusieurs suspensions de séance ont été nécessaires pour que le gouvernement et la droite finissent par trouver un accord.

L'article premier de la Constitution garantira bien *« l'organisation décentralisée »* de la République. Et ce malgré les réticences des sénateurs, de gauche comme de droite, à modifier cet article symbolique. Face à l'insistance du gouvernement pour ériger la décentralisation au rang des grands principes de la République, René Garrec (RI), président et rapporteur de la commission des lois, a finalement retiré un amendement qui entendait consacrer une simple *« organisation territoriale décentralisée »* de la République à l'article 2 de la Constitution.

▶ **Les collectivités locales.** Les régions mais également les *« collectivités à statut particulier »* font leur entrée dans la Constitution. Après d'intenses discussions entre la droite sénatoriale et le gouvernement, les sénateurs ont décidé de faire figurer au rang des *« collectivités territoriales de la République »*, au même titre que les communes, les départements et désormais les régions, toutes les collectivités qui seront issues de redécoupages territoriaux (fusion de deux départements, comme en Corse, ou de deux régions) décidés par le législateur. Les sénateurs ont, en revanche, renoncé à inclure les communautés à fiscalité propre (communautés urbaines et communautés d'agglomération), comme le proposaient Pierre Mauroy (PS), Marie-Christine Blandin (Verts), mais aussi initialement Daniel Hoeffel (UC) et Jean-Claude Gaudin (RI). Les amendements proposés par ces deux membres de la majorité ont été successivement retirés de la discussion, le gouvernement s'étant fermement opposé à un tel ajout.

Soucieux d'encadrer la notion de « chef de file » inscrite dans le projet, les sénateurs ont obtenu que soit mentionné dans la Constitution qu'*« aucune collectivité territoriale ne peut exercer une tutelle sur une autre »*.

▶ **L'expérimentation.** Si les sénateurs ont refusé de reconnaître les communautés à fiscalité propre comme collectivités territoriales à part entière, ils ont cependant autorisé les « groupements de communes » à expérimenter. Le Sénat a également voté un amendement visant à encadrer le droit à l'expérimentation. Celle-ci devra avoir *« un objet et une durée limités »*.

▶ **Autonomie financière des collectivités locales.** Intransigeant ferme sur les dispositions qu'il veut inscrire dans la Constitution, le gouvernement a lâché du lest sur les ressources des collectivités locales. Celles-ci représenteront *« une part déterminante »* de leur budget, et non *« une part prépondérante »*, comme le souhaitait la commission des lois. Mais le Sénat a obtenu qu'il soit précisé que *« toute création de nouvelle compétence est accompagnée de ressources déterminées par la loi »*.

▶ **Démocratie directe.** Les sénateurs ont limité la portée du droit de pétition. Ainsi, les collectivités locales auront la possibilité, et non plus l'obligation, d'inscrire à l'ordre du jour de leurs travaux une question posée par les électeurs. Les sénateurs ont adopté la possibilité d'organiser un référendum local dans les conditions prévues par une loi organique.

▶ **L'outre-mer.** Les sénateurs ont approuvé l'inscription nominative de chacune des collectivités d'outre-mer dans la Constitution. Ils ont également permis qu'en cas de changement de régime législatif, les électeurs de la collectivité puissent être appelés à se prononcer.

Le 19 novembre, les députés entameront à leur tour l'examen du projet de loi. A l'Assemblée nationale, la partie sera certainement plus difficile pour le gouvernement.

Laetitia Van Eeckhout

M. Bayrou plaide pour la « simplification »

Après la mise en garde de Jean-Louis Debré, François Bayrou donne à son tour de la voix sur la décentralisation. *« La première chose dont les Français ont besoin en matière de décentralisation, ce n'est pas tant de réforme constitutionnelle que de simplification »*, a lancé, mercredi 6 novembre sur France Inter, le président de l'UDF, à l'intention du gouvernement. *« On est devant des institutions, excusez-moi de le dire, complètement incompréhensibles »*, y compris pour les experts et les élus, a-t-il insisté.

Craignant *« beaucoup »* que le projet de loi constitutionnelle débouche sur une *« complication supplémentaire »*, M. Bayrou affirme que *« si les Français ne comprennent pas, ils ne suivent pas, ils ne participent pas et ça ne marche pas »*.

CULTURE
Publicités
EN
RÉGIONS

35e Anniversaire
THÉÂTRE du CHÊNE NOIR
- Avignon -
GUANTANAMOUR
Texte et mise en scène Gérard Gelas
Avec Guillaume Lanson et Damien Rémy
Sur l'île de Cuba, dans la base américaine de Guantanamo, le face-à-face impitoyable entre un jeune maghrébin de la banlieue lyonnaise, présumé d'Al Qaïda, et son gardien, G.I.
du 19 au 24 novembre 2002
Abonnements et locations sur place au 8 bis rue Ste-Catherine Avignon et au 04 90 82 40 57

THÉÂTRE GYPTIS
CHATOT - VOUYOUCAS
du 12 au 23 novembre 2002
En attendant Godot
Samuel Beckett
Mise en scène A. Vouyoucas
SUPERBE VERSION DE CE CHEF D'ŒUVRE
04 91 11 00 91 - Marseille

Rens. publicité : ☎ 01.42.17.39.65

DÉPÊCHES

■ **TRANSPORTS : un projet de loi de ratification de l'accord signé le 11 octobre 2001** entre la France et l'Espagne, relatif à l'exploitation du tunnel routier du Somport (Pyrénées-Atlantiques) a été présenté au conseil des ministres du 6 novembre. Le tunnel, qui ouvrira fin décembre, offrira des débouchés sur le marché espagnol pour le Béarn et favorisera le développement des activités touristiques et artisanales dans la vallée d'Aspe et à Oloron.

■ **Gilles de Robien, ministre des transports, a déclaré** à l'Assemblée nationale, à la suite de l'incendie du train Paris-Vienne, qui a fait 12 morts : *« Chaque fois qu'on me parle de nouveau système européen de mise en concurrence, la position de la France est constante : c'est oui si le problème de la sécurité est résolu. »*

■ **L'association contre l'extension et les nuisances de l'aéroport de Lyon-Satolas (Acenas) a réaffirmé,** mercredi 6 novembre, son opposition à l'extension de l'aéroport lyonnais. Un développement, selon l'Acenas, *« injustifié économiquement et nocif pour les 230 000 riverains »*.

■ **DÉBAT PUBLIC : Tokia Saïfi, secrétaire d'Etat au développement durable, a procédé,** jeudi 7 novembre, à l'installation de la nouvelle Commission nationale de débat public (CNDP). Créée par une loi de 1995, la CNDP a été réformée par la loi de février 2002 sur la démocratie de proximité et érigée en autorité administrative indépendante.

PHOTOMONTAGE DE GILLES DANGER / URBA IMAGES

Les chanteurs-serveurs du restaurant Bel-Canto de la rue de la Tombe-Issoire, à Paris, au moment de « La Traviata ».

AUX DÉLICES DU BEL CANTO

L'enseigne donne le la : dîners lyriques servis par élèves chanteurs d'opéra. L'air de rien, carpaccio et aria font bon ménage et de jeunes talents s'y font la voix

C'ÉTAIT un secret jusqu'ici assez bien gardé. Mais il suffit ! L'ébruiter s'impose. Et on ne voit guère ce qui empêcherait de livrer le fruit d'une découverte exquise, réalisée en poussant l'autre soir, par un drôle de hasard, la porte d'un restaurant parisien aux couleurs de l'argile, du safran et du feu. L'opéra appartient à tout le monde, n'est-ce pas ? Alors voilà.

Le secret que se partagent depuis plusieurs mois une grosse poignée de Parisiens rejoints chaque semaine par quelques dizaines de touristes étrangers est celui-ci : Rosine, Zerline, Mélisande, Dalila, Pamina, Despina et Carmen, oui, Carmen, vivent à Paris et sont serveuses le soir dans les deux restaurants portant la même enseigne : Le Bel Canto.

Les démasquer exige un minimum de temps car ces jeunes femmes cachent d'entrée leur jeu, moulées dans un uniforme seyant mais strict, jupes et chemisiers noirs, un napperon blanc noué autour de leur taille fine. C'est ainsi qu'elles vous accueillent, soubrettes souriantes et exemplaires, prenant votre vestiaire et vous conduisant à votre table, irréprochables dans le commentaire de la carte, et rapides, sinon à prendre la commande – elles laissent volontiers cette tâche à quelques serveurs transalpins – du moins à porter les assiettes et à servir le vin. Et puis soudain, sans que vous n'y preniez garde, pfttt... Une virevolte et on les retrouve près du piano demi-queue, frémissantes et lumineuses, désespérées ou conquérantes, mortifiées ou enjôleuses, toutes à leur personnage et chantant sa partition avec un talent et une conviction bouleversants. *« J'ai des galants à la douzaine, mais ils ne sont pas à mon gré... »*

Carmen, ce soir-là, était plus solaire que jamais. D'ailleurs, sitôt terminé son grand air, et après avoir convenablement salué son public stupéfait avant d'être charmé, elle reprit, presque comme si de rien n'était, son service de table en table jusqu'à ce qu'un serveur grand et brun lui fasse un petit clin d'œil et l'entraîne à nouveau vers le piano. C'est que lui aussi, coquin, était chanteur avant d'être serveur ! Baryton, et de la meilleure espèce. Il joua donc Don Juan, et Carmen, en un éclair, se transforma en Zerline.

EXPLICATIONS. Car il y a bien un rêve et une histoire derrière l'enseigne du Bel Canto. Il y a de la passion et de la foi. Et aussi, mais au tout début seulement, beaucoup de souffrance. Celle d'un jeune homme, Jacques de la Bussière, follement épris de musique, qui, échappant miraculeusement à la mort à laquelle un cancer l'avait, croyait-on, condamné, mais en ayant perdu 90 % de l'audition, se promit au sortir du néant d'utiliser énergie et talent pour mettre en valeur ce qu'il vénérait et chérissait par-dessus tout : la musique, et plus encore, le chant. Plus jamais lui-même ne jouerait piano, guitare ou batterie comme il l'avait fait dans sa jeunesse avec un frère complice, décédé comme ses parents de la même maladie que celle qui avait failli l'emporter. Plus jamais il n'assisterait à un concert ou à un récital. Plus jamais il n'entendrait, correctement, une voix. *« Il me semble parfois que j'aurais préféré qu'on m'ampute des deux jambes plutôt que de m'ôter l'ouïe... Mais un jour, je me suis dit : vengeance ! Non, je ne serai pas disqualifié : c'est de musique dont je vais m'occuper. Et c'est la voix, cette énigme absolue qui échappe aux synthèses d'ordinateurs, que je vais promouvoir. Dans un écrin. »*

Nous y sommes donc. A Paris, au 88, rue de la Tombe-Issoire, dans le quartier d'Alésia. C'est le deuxième restaurant ouvert en deux ans par Jacques de la Bussière. Sur les murs abricot, quelques affiches d'opéras et puis, ici et là, de somptueux costumes de scène achetés à la vente aux enchères organisées par l'Opéra de Paris en octobre 1999 : la veste brodée du conte Almaviva (1973), le costume de Guillaume Tell (1969), ailleurs la veste de Roméo et la robe de Juliette (1956)... Assis dans le petit boudoir qui jouxte la salle du restaurant, le fondateur du Bel Canto, 39 ans, explique ainsi son concept : proposer chaque soir un dîner lyrique, servi à la clientèle par des élèves chanteurs et chanteuses d'opéra qui, à tour de rôle, chantent quelques grands airs du répertoire. Pas des amateurs poussant la chansonnette et rémunérés en pourboires ou dessous-de-table. Non, de jeunes chanteurs lyriques – étudiants ou en début de carrière – rémunérés au cachet, et donc admissibles au statut d'intermittents du spectacle.

« Je ne cherchais ni un créneau ni même du profit », raconte Jacques de la Bussière, qu'un héritage familial a mis hors du besoin. *« Je voulais faire rêver les gens et les extraire du temps ; je voulais offrir une scène, voire un tremplin, à de très jeunes talents ; et je voulais expérimenter la plus grande proximité entre les chanteurs et le public, désacraliser l'opéra. »*

Un lieu fut d'abord déniché, sur deux niveaux, 72 quai de l'Hôtel-de- Ville. Les artistes, eux, sont venus par dizaines passer des auditions après que des affichettes eurent été placées dans les conservatoires et écoles de musique, et que des lettres eurent informé les professeurs de chant de l'initiative Bel Canto. Ah, évidemment, l'idée de faire aussi servir à table les chanteurs n'était pas du goût de tout le monde ! N'était-ce pas les rabaisser ? Dévaloriser leur art ? Les faire chanter dans des conditions désastreuses, fatiguer leur voix ? Le fait est qu'ils sont venus de partout, et des meilleures écoles, ces jeunes gens doués qui rêvent de toutes les scènes, de tous les grands rôles, et des plus belles carrières. Ils sont venus pour trouver un job d'appoint capable de les aider à payer logement et études (l'une était auparavant ouvreuse au cinéma UGC, une autre caissière à Monoprix, un garçon était standardiste...). Ils sont venus aussi parce que la scène sera leur métier et que si l'expérience du Bel Canto est rude, elle est aussi école. Elle apprend l'aisance, la souplesse, le naturel. Elle implique la discipline : on chante quelles que soient sa forme et son humeur, plusieurs fois par soirée entre 20 h 15 et minuit, chaque dîner étant animé par une équipe de quatre chanteurs (un ténor, un baryton, une soprano, une mezzo) accompagnés d'un pianiste, lui aussi recruté parmi les meilleurs élèves ou prix de conservatoire. Elle exige également une rapide adaptation, pour des duos, trios ou quatuors, à des partenaires fluctuants, une cinquantaine d'artistes tournant en permanence dans les deux restaurants.

Mais puisqu'ils sont là, près de nous, qu'ils nous frôlent, nous sourient et nous servent, s'attardent à la table, discutent si volontiers en portant carpaccio di manzo ou pappardelle al ragù di coniglio, parlons-leur. Ils n'attendent que cela. Tenez, ce jeune homme si souriant qui vient de quitter la peau de Don Juan pour ranger les verres derrière le bar et reprendre son prénom de Leonardo. Il vient de Buenos Aires, où il a étudié le chant au Théâtre Colon avant de débarquer en Europe perfectionner sa technique, suivre à Barcelone les master class de Montserrat Caballé, et préparer le Conservatoire de Paris. C'est par une élève russe, rencontrée en Espagne et avec laquelle il conversait en italien, qu'il a appris l'existence du Bel Canto. Il y passe désormais douze à quinze fois par mois, avec la bénédiction de la cantatrice espagnole, ravie que son élève se confronte ainsi régulièrement au public. *« Quelle différence entre le face- à-face avec un professeur, la répétition pendant des heures d'une même phrase jusqu'à ce qu'on la juge parfaite et cet exercice du soir où l'on doit se lancer, enchaîner, affronter les regards ! »*

Hervé, lui, semble moins empressé que les autres à desservir les plats ou préparer comme Leonardo les tasses pour le café. *« Je mentirais si je prétendais que j'adore servir ! »* dit-il en s'esclaffant. On ne peut pas savoir tout faire, lance un voisin. En effet. Et Hervé, né il y a a vingt-sept ans en Côte d'Ivoire, sait avant tout chanter. Son père était fonctionnaire à Bouaké, sa mère couturière, et la maison comptait neuf enfants. *« Ce n'est pas le chant lyrique qui a bercé mon enfance »*, sourit le jeune homme. Ce serait plutôt les rythmes traditionnels africains et les chants religieux répétés dans la chorale paroissiale dont il était un peu le prodige. *« Je cassais les tympans de mes parents à la maison ! Tu ferais mieux de travailler tes leçons ! rouspétait mon père. »* Mais le petit garçon qui avait ressenti, dit-il, *« un grand choc »* en découvrant *Le Messie* de Haendel avait placé la musique au centre de sa vie. Tous les week-ends il embarquait dans un vieux bus pour aller animer avec sa chorale de longues veillées funèbres, enchaîner sur des cérémonies d'obsèques, de baptêmes, de mariages. C'est d'ailleurs à l'église que Mme Houphouët-Boigny, un beau jour, remarqua le petit soliste en uniforme. *« La présidente t'appelle, m'a-t- on annoncé. Mon Dieu ! J'étais sidéré, affreusement intimidé. Et puis elle a demandé à rencontrer mes parents, s'est préoccupée de ce que je faisais, étudiais. Toujours elle m'a suivi et aidé. »* Hervé veut rester discret, mais l'on comprend que s'il a pu venir travailler le chant au conservatoire Rachmaninov et poursuivre sa formation dans un conservatoire parisien, c'est grâce à *« Maman »* Houphouët-Boigny, qui l'a adopté. Fascinant garçon, long, fin, une prestance de seigneur, une voix puissante et chaleureuse de ténor. *« La star du Bel Canto »*, disent les chanteuses qui adorent son humour. Un farceur, oui, mais aussi un angoissé qui craint chaque matin de ne pas retrouver sa voix et s'éclipse quelques minutes avant son tour de chanter pour faire des vocalises en sous-sol. Le tiramisu peut attendre...

> « Quel bonheur quand des clients s'enquièrent de l'oeuvre interprétée ! » **URSULA, ÉLÈVE CHANTEUR D'OPÉRA**

Et Ursula assure. Ursula la polonaise, blonde et gracile, née dans une petite ville de Silésie au sein d'une famille d'organistes et bercée par les fugues de Bach. Ursula qui fut d'abord violoniste avant d'être découverte à l'église, en chantant un *Ave Maria* d'une merveilleuse voix de soprano. Elle aussi, installée désormais en France, prend des cours de chant, participe comme soliste au Chœur symphonique de Paris, travaille avec l'organiste de Saint-Sulpice. Et se rode au Bel Canto. Son trac effroyable du début a fait place à la jubilation des contacts. *« Toutes les soirées sont différentes. Mais quel bonheur quand on rencontre des regards troublés par l'émotion, quand les clients s'enquièrent de l'œuvre interprétée, quand il y a un peu de partage et de magie dans l'air. Servir ? Je m'enhardis, les serveurs italiens sont sympas et les clients à qui j'ai annoncé une fois "une viande à poil" et non "à point" ont pleuré de rire. La chanteuse a droit à toutes les indulgences ! »* Il lui est arrivé, au hasard des plannings, de chanter un soir avec Iouri et Marie, tous deux d'origine russe. *« C'était incroyable*, dit-elle, *je sentais une unité dans la lecture de la musique, dans la couleur des voix. Quelque chose de slave. Et c'était un plaisir très spécial. »*

Ils en ont tous de ces petits plaisirs très spéciaux à raconter. Marie, la jeune mezzo à l'allure si fière, entrée presque enfant dans la maîtrise de Radio France, aujourd'hui étudiante plus que prometteuse au conservatoire. Olivier, le nouveau baryton, qui vient d'un petit village où son père est horticulteur, et vénère Placido Domingo. Elisa, la jolie soprano américaine, dont le père pianiste jouait dans un groupe rock, et qui, tombée amoureuse de Mozart après avoir vu le film *Amadeus,* a déjà bien engagé son début de carrière, puisqu'elle vient de tenir le rôle principal dans *La Flûte enchantée* montée récemment au cirque Gruss. Sarah, qui répète un petit rôle dans une pièce d'Offenbach jouée en décembre à Paris. Et puis Dorothée, premier prix de piano au conservatoire, qui joue Chopin, Mozart, Bach, Debussy, Satie, entre les prestations des chanteurs. C'est au Bel Canto qu'elle a découvert l'art de l'accompagnement. Et la joie, dit-elle, de travailler avec des chanteurs. Un bonheur contagieux. Aux dernières nouvelles, un des serveurs italiens et le jeune voiturier du restaurant se sont inscrits à des cours de chant...

Annick Cojean

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ **L'EXPRESS**
Jacques Attali
Tout se passe comme si le président de la République avait un projet pour la France : réduire l'Etat à son minimum. Rien d'autre ne compte pour lui que l'exercice des fonctions régaliennes. Un tel projet fait sens, dans l'Europe moderne : l'Etat n'a plus les moyens de remplir toutes ses fonctions anciennes et doit se concentrer sur celles que lui laissent le marché, l'Europe, la société civile et la région. Mais dans cette mutation, le président n'a pas bien choisi les attributs de l'Etat minimal moderne : demain, la sécurité intérieure sera une fonction régionale ; la sécurité extérieure dépendra de l'autorité européenne ; la politique étrangère sera, elle aussi, continentale, comme l'est déjà l'espace judiciaire. En revanche, resteront de compétence nationale, attributs irremplaçables de l'Etat minimal moderne, ce qui fait la spécificité d'une nation, ce qui fabrique l'identité nationale : l'éducation, la culture, le rapport à la vie collective, à la santé et à la mort.

■ **RTL**
Alain Duhamel
Robert Hue est un honnête homme : il expose donc beaucoup des motifs qui le font renoncer à ses responsabilités. C'est aussi un communiste sincère : il ne dit donc pas tout. En homme d'église, il se charge lui-même pour mieux protéger son parti. Il proclame sa responsabilité personnelle dans la déroute du PCF. Il a raison, elle existe, et il est courageux de sa part de la reconnaître sans ambages. Il s'accuse de ne pas avoir su piloter la participation du PCF au gouvernement Jospin. Là, il a tort, car ce n'est pas de sa faute, mais celle de l'état de décrépitude de sa formation. Robert Hue déplore encore de n'avoir pu mener plus loin la mutation. S'il avait fait un pas de plus, il se serait heurté à cette question taboue : le communisme est-il amendable ? On devine la réponse.

L'état de la planète décrypté pour les lycéens

Le « Bilan du monde junior » propose une vision encyclopédique de l'univers dans lequel vivent les adolescents, et fait le tour de leurs préoccupations, de la condition féminine à la musique ou aux portables

LES 13-18 ANS en voulaient davantage. Après avoir écouté près de 200 élèves des collèges et lycées de Toulouse et leurs professeurs, les concepteurs du *Bilan du monde junior* ont décidé d'enrichir la deuxième édition de ce hors-série de l'hebdomadaire *Les Clés de l'actualité*, édité par Milan Presse en collaboration avec *Le Monde*. Plus de 50 pages supplémentaires avec 45 questions clés et 175 pays regardés à la loupe.

Afin que les adolescents comprennent mieux l'état de la planète, le magazine revient sur les événements marquants de l'année dans huit domaines : politique, économie, société, environnement, sport, culture, sciences et nouvelles technologies. Le traitement est volontairement très international. Le droit des femmes ? Oui, mais pas à travers un prisme franco-français ou européen. C'est bien la condition féminine dans le monde dont il est question, et notamment, actualité oblige, de la persécution des femmes afghanes.

Cette ouverture aux autres est un

leitmotiv : population, religions, conflits, agriculture biologique, clonage, champions sportifs... Quel que soit le thème, le hors-série s'intéresse à ce qui se passe chez nos proches et lointains voisins. Cartes en couleurs, graphiques stylisés et photos permettent de se plonger dans des sujets parfois un peu ardus, qu'il s'agisse de la bioéthique, du marché du pétrole ou des scandales financiers. Afin de répondre également aux attentes exprimées par ses lecteurs, le *Bilan du monde junior* a développé des thématiques s'inscrivant plus particulièrement dans l'environnement adolescent. Ainsi, quel regard porter sur la délinquance juvénile ? En France, la loi Perben prévoit désormais des sanctions éducatives dès l'âge de 10 ans. Mais comment la question est-elle abordée en Espagne, en Allemagne, au Royaume-Uni ou aux Etats-Unis, où le taux d'homicide des mineurs de 14 à 17 ans est huit fois supérieur à celui de l'Hexagone ?

De la même manière, le magazine s'intéresse aux enfants soldats, en donnant les résultats de la première étude mondiale publiée sur le sujet. Des chiffres qui font frémir : plus de 500 000 enfants de 5 à 17 ans de 87 pays sont recrutés par des armées nationales, des organisations paramilitaires et des groupes terroristes. Près de 300 000 d'entre eux participent activement aux conflits.

Pour effacer un peu la noirceur de l'actualité, la revue propose des sujets plus ludiques. Les lecteurs retrouveront ainsi certains de leurs chanteurs préférés, surtout s'ils aiment le R & B (prononcer *« arrenbi »*), avec les stars françaises – Matt, Jalane ou K-Reem – et anglo-saxonnes de cette musique, lointaine descendante des rythmes noirs américains des années 1940.

UNE SCIENCE RASSURANTE

De nombreux autres thèmes devraient également retenir l'attention des 13-18 ans, comme les grandes manœuvres qui agitent l'univers des consoles et des jeux avec la concurrence sans pitié que se livrent Sony, Nintendo et Microsoft. Mais aussi la dangerosité (ou non) des téléphones portables. Les travaux scientifiques se veulent en majorité rassurants quant aux risques encourus, notamment celui d'un réchauffement du cerveau, aujourd'hui écarté. Pour autant, la question des effets cancérigènes est encore l'objet d'études. Sans se montrer alarmistes, les autorités sanitaires françaises préfèrent appliquer aux portables, explique un des articles, le principe de précaution. D'où la publication en mai d'un dépliant « Téléphones mobiles, santé, sécurité » qui prodigue des conseils utiles.

Conservant à juste titre la même approche pédagogique des questions soulevées, l'équipe rédactionnelle a repris l'idée d'un lexique des concepts utilisés. Bénéfiques également, les références bibliographiques qui devraient permettre aux enseignants de pousser plus loin, pendant les cours, la réflexion amorcée. Enfin, il ne faudrait pas oublier la sélection de sites Internet gratuits très pratiques (institutions internationales, européennes, françaises, ONG...). Des clés indispensables aux citoyens de demain.

Marie-Béatrice Baudet

★ **« Bilan du monde junior », édition 2002-2003, 210 p., 5,95 €.**

LA SÉLECTION DE COURRIER INTERNATIONAL

Le succès de M. Bush vu par la presse européenne

Le scrutin de mardi a renforcé le président américain, sur l'Irak comme sur le front intérieur

*« **BUSH** a accompli l'impossible »*, annonce **The Guardian** de Londres. *« Bush triomphe »*, répond en écho **La Repubblica** de Rome. Qui dit mieux ? **Bild** : *« Bush a désormais les pleins pouvoirs »*, titre le quotidien populaire allemand. Plus posé, **El Mundo** de Madrid précise : *« Les républicains auront la haute main sur le Congrès. »* Contrairement aux éditorialistes américains qui insistent sur la division persistante entre démocrates et républicains, la presse européenne voit ces élections comme une victoire écrasante de la droite, et un succès personnel du président.

« Il n'était lui-même candidat nulle part. Et pourtant, il a gagné le premier bras de fer électoral au niveau national depuis le 11 septembre », commente la **Frankfurter Allgemeine Zeitung**. Le **Guardian** est dithyrambique : *« Même Reagan avait échoué. Reagan, révéré par les républicains comme la plus grande machine à gagner des votes de leur histoire* (...) *avait dû plier devant la loi d'airain : le parti du président perd toujours des sièges aux élections de mi-mandat. » « La forte popularité du président a été le facteur décisif »*, estime **Der Spiegel**. *« Dans ses discours électoraux à travers les Etats-Unis, il s'était concentré sur la question irakienne et la lutte contre le terrorisme. En face, les démocrates n'ont pas su tirer profit de la morosité économique, du chômage ou des scandales financiers »*, pourtant les préoccupations principales des Américains.

DES DÉMOCRATES VIEILLISSANTS

« Les démocrates ne sont toujours pas remis de leur non-défaite de la présidentielle. (...) *Ils n'ont pas su imposer un discours clair et des thèmes de campagne pertinents »*, poursuit le **Guardian**. D'ailleurs, *« ils n'ont toujours pas assuré la relève. Leurs candidats sont souvent âgés – qu'on pense à Frank Lautenberg, 78 ans, ou à Walter Mondale, 74 ans. La preuve, leur meilleur atout durant la campagne se nommait... Bill Clinton »*.

The Times ajoute que la mauvaise prestation des perdants se perçoit *« dans la faible mobilisation des minorités ethniques, les Hispaniques et les Noirs, qui votent en général démocrate »*. Et le **Guardian** de pointer : *« Dans un système conçu pourtant afin d'éviter qu'un seul parti détienne tout le pouvoir, le locataire de la Maison Blanche aura tous les atouts en main durant deux ans. Un pouvoir dont bien peu de ses prédécesseurs ont disposé »*. **Handelsblatt** en conclut qu'*« au cours des deux années à venir le président n'aura pas à se soucier de ses adversaires politiques »*. *« Cela contribuera-t-il à améliorer la qualité de sa politique ? »* s'interroge le journal économique allemand. *« Probablement pas. Il faut s'attendre que Bush lève le pied sur les réformes économiques (notamment la gouvernance d'entreprise) et sociales (retraites et santé). Il poursuivra en revanche sa campagne contre l'Irak pour améliorer ses chances d'être réélu en 2004. Tout cela n'est pas bon pour l'économie mondiale dans la crise de confiance actuelle. »*

La Stampa insiste sur la dimension politique du succès de M. Bush : *« Il pourra enfin créer son superministère de la sécurité intérieure, jusqu'ici bloqué au Sénat par les démocrates. »* Sur le plan international, *« fort de ce succès, il pourra élever la voix à l'ONU »*. **La Repubblica** acquiesce : M. Bush *« va interpréter sa victoire comme une carte blanche à sa politique contre l'Irak »*. Quitte à passer pour grincheuse, **La Stampa** relève quand même un argument de poids des démocrates : *« Cette élection est celle de l'argent.* (...) *Les républicains y ont consacré 118 millions de dollars de plus que les démocrates. »* **El Pais** confirme l'importance de l'argent dans la démocratie américaine : *« Une étude sur les dernières sénatoriales montre que, neuf fois sur dix, le vainqueur est celui qui dépense le plus, quel que soit son parti. »*

Eric Glover et Marco Schütz

SUR LE NET

Les documents cités sont accessibles à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

Sangatte

■ Aux termes de l'accord Sarkozy-Blunkett et avec une semaine d'avance, le centre de réfugiés de Sangatte ne doit plus accepter aucun nouvel arrivant.
www.interieur.gouv.fr/rubriques/c/c2_le_ministere/c21_actualite/02_09_27_calais_sangatte

■ La section française d'Amnesty décrit le fonctionnement du centre.
www.amnesty.asso.fr/05_amnesty/53_gd_themes/refugies/src/sfo2r03.pdf

■ La Croix-Rouge, qui gère l'établissement, a fait réaliser une enquête sur l'identité et le parcours des étrangers hébergés.
www.croix-rouge.fr/goto/actualites/sangatte/smain-2002.asp

■ En 2000, un ensemble d'associations ont mené une enquête sur la situation des réfugiés.
www.gisti.org/doc/actions/2000/sangatte/

■ A l'issue d'une visite, le Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti) a vivement critiqué la situtation d'ignorance de leurs droits dans laquelle étaient maintenus les demandeurs d'asile.
www.gisti.org/doc/actions/2001/sangatte/compte-rendu.html

■ La BBC a constitué un dossier complet sur l'immigration et l'asile au Royaume-Uni (législation, situation des pays d'origine, statistiques, exemples, etc.).
http://news.bbc.co.uk/2/hi/in_depth/uk/2001/destination_uk/

■ Le Haut Comité aux réfugiés des Nations unies fait le point sur cinquante ans d'action humanitaire en direction des populations déplacées.
www.unhcr.ch/pubs/sowr2000/french/tocfrench.htm

vincent.truffy@lemonde.fr

AU COURRIER DES LECTEURS

Biodiversité

Le Monde du 24 octobre nous apprend que José Bové a été condamné pour *« le fauchage... d'un champ expérimental de colza transgénique »*. Dans la même édition, votre page 13 est dédiée à la protection de la biodiversité.

Je voyage depuis quarante ans en France, en voiture surtout, sur l'excellent réseau secondaire et tertiaire. Les bords de ces routes montrent une grande biodiversité de plantes et d'insectes associés à ces biotopes. Or je constate que dans la dernière décennie le fauchage des bords et talus de ces routes, toujours plus fréquent et extensif, menace systématiquement cette biodiversité. Que les responsables de ces fauchages soient également condamnés !

J.R.J. Van Asperen de Bov
Amsterdam (Pays-Bas)

Zéro alcool

Dès lors que les accidents de la route causent en France la mort de 21 personnes par jour, ce qui est l'un des taux les plus élevés de l'Union européenne, Jacques Chirac a tout à fait raison – encore que bien tardivement puisqu'il est chef de l'Etat depuis huit ans – de déclarer qu'il s'agit d'une *« grande cause nationale »*. Le gouvernement, qui dispose d'une forte majorité, ne devrait pas seulement réduire le taux d'alcoolémie autorisée de 0,5 gramme par litre de sang, mais le fixer à zéro, comme cela est le cas en Suède depuis des années avec un incontestable succès. Craindrait-on de se mettre à dos viticulteurs et restaurateurs ?

François Baradez
Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine)

Démocratie européenne

Voilà, c'est fait : contraints et forcés, les Irlandais ont fini par approuver le traité de Nice, qui ouvre la voie à l'élargissement de l'Europe – élargissement pour le moins incertain. Ils avaient été obligés de revoter par une Commission qui n'avait pas jugé bon leur premier choix. Un nouvel exemple de « démocratie à l'européenne », pour ceux qui en douteraient encore... Après le cas du Danemark, il apparaît de plus en plus clairement qu'une forme nouvelle de totalitarisme soft est en train de voir le jour : ne considérer l'avis des citoyens (quand on daigne le leur demander) que dans la mesure où il va docilement dans un sens préalablement choisi, décidé en vase clos par quelques-uns. *(...)*

La tour d'ivoire bruxelloise a dorénavant le champ libre pour bâtir un système opaque où régnera un libéralisme contrôlé par la « Table Ronde européenne », puissant lobby auprès de la Commission. Ce système va tendre à infantiliser de plus en plus le citoyen consommateur en réduisant ses espaces de liberté. Etait-ce cela, le grand dessein initial ?

Jean-Marc Harari
Paris

Pour nous écrire :
Le courrier des lecteurs du *Monde*, 21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05.
Pour nous envoyer une télécopie : 01-42-17-21-74.
Pour nous envoyer un courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr
Pour saisir le médiateur : mediateur@lemonde.fr ou par courrier.
Merci d'indiquer votre adresse complète.

Foot et cinéma, même combat... contre TF1 *par Pascal Thomas*

LE foot compte un ami aux dents longues dont la Ligue de football professionnel et son président, Frédéric Thiriez, devraient se méfier. C'est Patrick Le Lay. Le gestionnaire insensible et glacé de TF1, qu'on voit rarement sur un stade, s'est montré dans les tribunes de Gerland à l'occasion du match entre l'Olympique lyonnais et l'Ajax.

Cette soudaine métamorphose de M. Le Lay en supporteur de l'OL est certainement spontanée et sincère, mais il est permis d'observer qu'elle coïncide avec la guerre totale qui oppose des alliés de fraîche date, TF1-M6-TPS, à Canal+, à quelques jours du renouvellement des droits télévisés du championnat de France de football pour la période 2003-2007. Disons que cet engouement tardif se manifeste au bon moment.

La Ligue et son président soucieux d'éthique et de beau jeu devraient d'abord se souvenir que la maison Bouygues est à l'opposé même de ces préoccupations. De mémoire d'historien du monde économique, on ne se souvient l'avoir jamais vue mener un combat à la loyale, ni même d'en avoir été tentée. Elle a toujours suivi une stratégie de prédatrice qui n'a rien à faire sur un terrain de football : tuer son concurrent ; étrangler son fournisseur.

Le concurrent, c'est Canal+. Le fournisseur, c'est la Ligue. C'est une question d'argent et surtout de pouvoir. Attention, danger de mort à l'horizon ! La Ligue risque de se retrouver en 2007 dans un tête-à-tête mortel avec TF1, sans compétiteurs capables de surenchérir. C'est Bouygues qui restera maître du jeu et dictera sa loi.

Sans parler des menaces qui pèseront sur les valeurs auxquelles la Ligue, par la voix de son président, affirme être attachée et qu'elle retrouvait chez Canal+. La chaîne cryptée a toujours traité le foot avec respect et passion. Une empathie avec les joueurs, une façon adroite de saisir leurs beaux gestes, mais aussi de les prolonger, de les inscrire dans la mémoire collective grâce à un commentaire nuancé, à l'opposé du matraquage manichéen de TF1.

Canal+, ce n'est pas seulement Zidane, Cissé, Pierre-Alain Frau et le star-system, c'est aussi la défense des clubs de la Division d'honneur et du National, des entraîneurs qui s'attachent à la formation et à la pédagogie. La défense de tous ceux que le bulldozer Bouygues ignore et écrase.

Mais il n'y a pas que le foot en jeu dans ce duel à mort entre Bouygues et Canal+. Il y a aussi le cinéma, qui dépend de plus en plus du cahier des charges des chaînes de télévision et surtout de Canal+. La bien-nommée *« chaîne du cinéma »* investit chaque année 145 millions d'euros dans la production de films, contre 30 pour TF1, soit le cinquième. Canal+ soutient la réalisation de 120 films par an, contre... 20 pour TPS, filiale de TF1 et de M6.

On retrouve Canal+ dans les films qui comptent malgré leur budget limité : *Etre et avoir, Les Diables, Marie-Jo et ses deux amours,* ou des superproductions comme *Le Pianiste.*

Canal+ a toujours respecté sans réticences les obligations qu'il a souscrites devant l'Etat au bénéfice du cinéma, et a ainsi été le principal artisan de la richesse de la production au cours de ces vingt dernières années.

Le plus juste devoir, la plus remarquable mission de la Ligue est de défendre les clubs les plus fragiles, les clubs d'en bas, ceux dont seront issus les grands joueurs de demain.

De même, la politique à la fois attentive et sans exclusive de Canal+ permet aux réalisateurs les plus modestes, aux indépendants, de perdurer, parfois de façon éclatante, dans le domaine de leur expression artistique. Ce qui est vraiment bien loin des préoccupations de TF1, qui s'illustre dans le film préfabriqué, formaté, impose ses acteurs, oriente les scénarios dans la seule perspective du prime time et de l'Audimat.

L'Audimat, qui n'est pas un producteur des arts avisé mais négation de la création au profit de la spéculation, est l'ennemi héréditaire du cinéma car il le prive de son indépendance et de sa responsabilité. L'Audimat transforme le vivant en marchandise, les acteurs en cobayes, et réduit la richesse humaine en compétition de nullités.

Dans un courrier à Olivier Carmet, directeur général de la Société des auteurs, Patrick Le Lay, incapable d'imaginer autre chose qu'une télévision avec hystérie d'applaudissements commandés et de couleurs criardes, définitivement fermée à tout, n'a pas caché que la création artistique était le dernier de ses soucis. Il écrit sans ambages : *« Il ne faut pas en plus que la programmation soit imposée également sur le plan qualitatif. »*

L'être humain au cinéma, c'est cette silhouette que décrit Zavattini, un des meilleurs scénaristes de la comédie italienne : *« Nous voyons un personnage tout petit,* écrit-il, *mais il est loin et nous ne pouvons pas très bien le distinguer. Cependant, nous savons qu'il approche et que nous le verrons mieux. Nous ne savons pas encore s'il fera partie de notre histoire, mais à première vue nous pensons que oui. »* Dans la galaxie Bouygues, qui produit en série des prototypes plutôt que des personnages, nous ne verrons plus ce petit homme lointain qui est l'âme du cinéma.

Le couple Le Lay (TF1)-Tavernost (M6) incarne une tendance qui s'est accentuée et accélérée ces dernières années. Les financiers sont montés en puissance, parlant une langue différente des cinéastes. Une anecdote éclaire cet aveuglement des *« nouveaux décideurs »*. La scène se passe à la fin des années 1970, dans la salle du directoire d'une grande banque d'affaires. On discute des dépassements de Fellini en train de réaliser son dernier film. Et un jeune cadre, espoir de la maison, d'oser dire : *« Ne peut-on pas faire comprendre à ce Fellini qu'il est interdit de dépasser le budget prévu ? » « Ce »* Fellini... Quelle ignorance, quel mépris !

C'est pourtant cette ignorance et ce mépris, auxquels on peut ajouter une bonne dose de cynisme, qui ont construit TF1 et M6, les chaînes de la déculturation massive, de l'asservissement consumériste, des détritus publicitaires, de la « Star Academy » et du « Loft ».

Patrick Le Lay ne semble pas détester l'image de tueur qui lui colle à la peau, et qui est de nos jours indispensable à un responsable de haut niveau. Il ne cache pas son objectif : abattre Canal+. La Bouygues-télévision rasant tout, nivelant tout, nul doute qu'il ambitionne d'ajouter à son tableau de chasse, si Canal+ disparaît du paysage audiovisuel, le foot et le cinéma. La défaite de l'OL devant l'Ajax, qu'il a en quelque sorte présidée, n'en est-elle pas le prologue ?

Il y a un signe qui ne trompe pas. Cet homme qu'on voit rarement sourire a montré ce jour-là un visage hilare aux caméras de sa propre chaîne.

PASCAL THOMAS est réalisateur, président de la Société des réalisateurs français (SRF).

La maison Bouygues a toujours suivi une stratégie de prédatrice : tuer son concurrent ; étrangler son fournisseur. Le concurrent, c'est Canal+

La Chine et le monde *par Samuel Pisar*

LA Chine est devenue le théâtre d'un gigantesque mouvement de réforme qui pourrait, plus vite qu'on ne l'imaginait, redéfinir l'équilibre économique, politique et culturel du monde. En embrassant la cause de l'Organisation mondiale du commerce et des Jeux olympiques de 2008, elle a franchi un cap décisif dans son ouverture à la communauté des nations. Cette dynamique s'accélère maintenant sous nos yeux, alors que le prochain Congrès communiste du pays le plus peuplé de la planète s'apprête à nommer une nouvelle génération de dirigeants.

Je viens d'achever une visite sur place. Ce que j'ai vu et entendu à Pékin, Shanghaï, Hongkong et ailleurs, m'a convaincu de l'ampleur du tournant qui s'y opère. Le boom économique est palpable, les grands magasins présentent des articles d'excellente qualité et les exportations croissent de façon exponentielle. La Chine est sur le point de devenir une formidable base de production pour le monde entier. Les grandes entreprises multinationales qui fabriquent à Taïwan, à Singapour et partout en Asie commencent à se délocaliser vers les zones industrielles chinoises. Il n'y a plus aucun obstacle idéologique à ce mouvement.

Ce que j'appelais *« la société transidéologique »,* dans un livre qui préfigurait le voyage historique de Nixon et Kissinger à Pékin, en 1972, engendre aujourd'hui des myriades de *« joint-ventures »* entre l'Etat et des entreprises privées, locales ou étrangères. Toutes les couches de la société s'adaptent à la logique du marché et du profit avec une facilité stupéfiante. Apparemment, la révolution maoïste de 1949 n'a pas fait perdre au peuple chinois sa tradition marchande, contrairement à la révolution de 1917 en Russie.

Les décideurs chinois sont animés d'un profond désir de se conformer aux règles du commerce international afin d'enraciner le pays d'une manière permanente dans la vie économique de la planète. Comme l'a montré la récente visite du président Jiang Zemin dans le ranch privé de George W. Bush au Texas (leur 3e sommet cette année), l'Amérique accueille ce mouvement sans états d'âme. Depuis le 11 septembre 2001, elle a grand besoin de la Chine comme facteur de stabilité dans le monde, et comme allié dans la guerre contre le terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive.

Souhaitant, comme Washington, assurer la stabilité du continent asiatique et l'accès sans entraves aux puits pétroliers du golfe Persique et de l'Indonésie, le régime de Pékin espère que cette nouvelle coopération lui ouvrira plus grandes les portes de la technologie et du marché américains.

Les échanges bilatéraux entre les deux pays frôlent déjà 100 milliards de dollars par an. En 2001, l'Amérique a absorbé un quart des exportations. Ses universités et instituts technologiques ont accueilli 60 000 étudiants boursiers de Chine.

Commerçants, investisseurs et banquiers d'autres pays se déploient également sur le marché chinois. Pour les fabricants sud-coréens, thaïlandais et philippins, ce marché devient un importateur insatiable et une locomotive de croissance dans toute la région. Les grandes villes sont envahies de voitures japonaises et allemandes. Des grandes marques comme L'Oréal, Siemens et Nokia brillent avec Motorola et Coca-Cola sur les imposants gratte-ciel de verre et d'acier.

Mais l'Europe, l'Australie et d'autres régions et cultures devront amplifier leurs efforts pour éviter que cette course vers le marché du siècle ne devienne une affaire exclusivement américano-chinoise. De ce point de vue, je regrette que la France soit en retard. J'y vois la même frilosité des patrons des grandes entreprises que j'ai observée au moment de l'ouverture de l'Europe de l'Est et de la Russie.

Ce redoutable bouleversement ne se limite pas aux flux des produits, technologies et capitaux. La Chine est actuellement en pleine mutation sociale, politique et culturelle. L'Olympiade de 2008 lui permettra de projeter sa riche culture sur l'ensemble de la terre, car les JO ne sont pas seulement une vaste compétition sportive. Ils comportent aussi une importante dimension culturelle et artistique qui atteindra 3 milliards de personnes par la télévision et ne manquera pas de marquer les esprits sur tous les continents. Les Chinois en sont bien conscients et se soucient de leur exception culturelle comme la France se soucie de la sienne.

Cette ouverture au monde finira-t-elle par bouleverser la nature du régime politique ? L'approche chinoise est bien plus intelligente que ne l'a été celle des Soviétiques. Mikhail Gorbatchev avait commencé ses réformes par la politique de perestroïka et de glasnost, provoquant ainsi l'implosion instantanée de l'ordre en place. Les Chinois, eux, jouent d'abord la carte de l'économie et du commerce. Politiquement, ils tiennent le pays avec fermeté et s'emploient à éviter tout débordement incontrôlable.

A terme, la marginalisation du système communiste chinois me semble également inévitable. On peut même se demander si tel n'est pas le désir secret de ses dirigeants pragmatiques. Ils n'hésitent plus à recruter pour les instances supérieures du Parti les représentants des nouveaux capitalistes du pays. A l'heure du microprocesseur, de l'ordinateur, du téléphone portable et d'Internet, un système totalitaire qui résiste à l'innovation, à la modernisation, aux réformes, est inéluctablement condamné à la régression. Aujourd'hui, on ne peut pas sérieusement participer à la concurrence internationale sans libre confrontation des idées, sans circulation de l'information, sans frontières largement ouvertes. Cette implacable logique provoque l'explosion des énergies créatrices qui invitent, à leur tour, au respect des valeurs démocratiques.

Certains s'inquiètent : le nationalisme chinois ne finira-t-il pas par se substituer à l'idéologie communiste comme fondement du pouvoir ? C'est un contresens. La globalisation diluera le nationalisme autant que l'idéologie. On le voit bien sur le schisme avec Taïwan qui est en train de s'émousser dans l'intégration économique croissante entre les deux rives du détroit de Formose.

Certes, il faut se garder des illusions. La Chine est encore loin d'être un Etat de droit. Sa société reste complexe, divisée, marquée par les vestiges d'un féodalisme et d'une bureaucratie corrompus. On ne peut pas exclure les spasmes sporadiques des conservateurs qui risquent d'accompagner son entrée dans la mondialisation. De toute façon, elle pèsera sur le monde par la force de sa culture, de sa main-d'œuvre, de son rayonnement industriel et commercial. Mais, tôt ou tard, elle s'adaptera au nouvel environnement international. C'est son intérêt et le nôtre.

Je crois au scénario de la convergence entre la Chine et le monde. C'est peut-être même autour de cette convergence que se jouera l'essentiel du XXIe siècle.

SAMUEL PISAR est avocat international et écrivain.

Certains s'inquiètent : le nationalisme chinois ne finira-t-il pas par se substituer à l'idéologie communiste comme fondement du pouvoir ? C'est un contresens

Non à la guerre aux prostituées

EN 2000, le rapport de la sénatrice française Dinah Derycke s'ouvrait sur un constat : la prostitution, *« rarement abordée par la classe politique »,* est un *« sujet politiquement peu "porteur" »*.

Deux ans plus tard, voici pourtant la prostitution à l'ordre du jour, dans les médias et devant les tribunaux, mais aussi au Parlement et dans les municipalités : manifestement, le sujet est désormais porteur. Qu'est-ce qui a changé, si brusquement ?

La réponse est simple : le discours sécuritaire est passé par là, qui a préparé le 21 avril avant d'en sortir renforcé. Le rapport rendu en 2000 enregistrait déjà les évolutions multiples de la prostitution.

Mais c'est le sensationnalisme du débat récent qui en a réduit la sociologie, pour ne retenir qu'une de ses composantes – la plus spectaculaire : les femmes étrangères jetées dans la rue par les mafias. Il en va du *« problème de la prostitution »* comme du *« problème de l'immigration »* : son actualité résulte d'une construction politique. La logique sécuritaire impose à la réalité complexe de la prostitution une triple réduction :

1° La prostitution n'est pas seulement dans la rue. Or le débat actuel n'envisage que la partie émergée du système, laissant dans l'ombre les salons de massage et autres lieux de plaisir plus discrets, mais aussi plus distingués.

Car l'objectif politique est de rendre invisible la prostitution la plus visible – qui est aussi la moins présentable. Comme pour la mendicité, on fait le ménage, quitte à se contenter de rejeter la prostitution à la périphérie des villes, voire à la frontière du pays. L'enjeu, c'est donc la rue, plutôt que la prostitution : nous sommes dans une logique d'ordre public.

2° Afin de mobiliser l'ensemble de la société – d'en bas et d'en haut, de droite et de gauche –, et pas seulement les *« riverains »* inquiets pour la tranquillité de leur voisinage, on fait appel aux bons sentiments. C'est pourquoi on réduit toutes les prostituées au statut d'esclaves sous la coupe de réseaux mafieux : on justifie ainsi la répression par la compassion.

Mais cela exige l'escamotage d'une autre réalité : le développement d'une prostitution, surtout française, affranchie de tout proxénète.

Pour la même raison, on a fait l'impasse sur la masculinisation de la prostitution : dans l'imagerie actuelle, l'homme n'existe qu'en qualité de client, et la clientèle resterait exclusivement masculine. La logique sécuritaire peut ainsi récupérer la critique féministe de l'exploitation sexuelle. Mais on pressent en même temps la contradiction : si les prostituées sont des victimes innocentes, au lieu de les réprimer, ne conviendrait-il pas de les protéger de l'exploitation ?

3° De la sociologie nouvelle de la prostitution, le débat ne retient que les étrangères. Du coup, les peurs liées à l'immigration ont balayé la compassion envers les victimes.

Dans sa loi sur la sécurité intérieure, Nicolas Sarkozy propose l'expulsion des prostituées étrangères, en situation régulière ou non, assortie d'une interdiction de séjour définitive.

Mais il y a plus : la loi vise toutes les personnes prostituées, étrangères et françaises, femmes et hommes, asservies et indépendantes. Elle aggrave la répression : jusqu'ici le racolage était considéré comme une contravention, passible d'une amende. Désormais, il devient un délit punissable de six mois d'emprisonnement et de 7 500 euros d'amende. Surtout, la loi propose d'étendre la définition : il ne s'agit plus seulement de *« racolage actif »*. Avec la restauration du racolage *« passif »,* on imagine la part de l'arbitraire policier : comment distinguer la *« drague »* ou l'apparence *« sexy »* du racolage passif ?

Mais si l'on veut combattre *« l'esclavage sexuel »,* pourquoi s'en prendre aux *« esclaves »* et non pas aux *« esclavagistes »* ? C'est, bien sûr, qu'il est plus facile et plus rapide de s'en prendre aux victimes qu'aux organisateurs de la traite. Car les rédacteurs de la nouvelle loi ne sont pas naïfs au point de compter sur son efficacité : qui peut croire que les mafieux éprouveront des scrupules ou même des difficultés considérables à faire revenir en France les jeunes femmes expulsées ? Loin de ruiner le marché, la prohibition ne va-t-elle pas seulement condamner ces femmes à la clandestinité – et, du même coup, aggraver leurs conditions de vie ? Les personnes prostituées seront d'autant plus vulnérables à l'exploitation des proxénètes, mais aussi au harcèlement policier, qu'elles seront devenues des délinquantes.

Il est vrai que, dans l'actuel climat sécuritaire, la répression policière aura précédé la loi. Les associations concernées le savent depuis des mois : les contrôles de police se sont multipliés ; les amendes et les arrestations ont commencé à pleuvoir. Les droits les plus fondamentaux sont bafoués, et l'humanité la plus élémentaire n'est plus de mise : on refuse l'enregistrement de plaintes au commissariat de police ou le transport de blessées à l'hôpital, des policiers arrachent et déchirent de précieux papiers obtenus à grand-peine par des étrangères en vue de leur régularisation.

La répression va d'ailleurs au-delà de la lettre des nouveaux règlements : même dans les *« zones autorisées »* définies par les mairies, la police municipale pourchasse et refoule la prostitution – c'est-à-dire les personnes prostituées. A toutes, les représentants de l'ordre annoncent un prochain *« nettoyage général »* : Nicolas Sarkozy ne l'a-t-il pas promis lors de la campagne électorale ? La loi va donc encourager le harcèlement policier déjà largement pratiqué.

Il n'est pas surprenant que les élus manifestent peu d'égards envers les prostituées : à la différence des *« riverains »,* nouvelle figure du *« peuple »* dans notre rhétorique politique, les étrangères ne sont pas des électrices potentielles, et les Françaises représentent bien peu de voix.

Avec la loi soumise à nos représentants, seront des délinquants passibles de prison les prostitués des deux sexes, en même temps que les dragueurs, les mendiants, les squatters, les gens du voyage et les vendeurs de chiche-kebab...

Est-ce bien cela que nous avons voulu, lors du débat sur la prostitution qui a récemment repris chez les féministes ? Il est temps de protester : abolitionnistes et réglementaristes, ou encore agnostiques face à cette alternative, nous n'accepterons pas qu'on prétende réprimer les personnes prostituées *« pour leur bien »*. Et, de même que nous refusons de confondre la guerre contre la pauvreté avec une guerre contre les pauvres, nous refusons d'avaliser la confusion entre guerre contre la prostitution et guerre contre les personnes prostituées.

DANIEL BORRILLO est juriste (Paris-X), **ERIC FASSIN** sociologue (ENS), **JEANNE FAVRET-SAADA** ethnologue et **FRANÇOISE GASPARD** sociologue (EHESS).

Si l'on veut combattre « l'esclavage sexuel », pourquoi s'en prendre aux « esclaves », et non pas aux« esclavagistes » ?

Le Monde
ÉDITORIAL

Résolution

D'ICI à la fin de la semaine, le Conseil de sécurité de l'ONU devrait voter une résolution sur l'Irak. Elle marquera la fin d'une formidable bataille politico-diplomatique qui a eu lieu ces dernières semaines à New York *(lire le récit de notre correspondante pages 2 et 3)*. L'aspect d'obscure querelle sémantique qu'elle a pu revêtir ne doit pas cacher l'essentiel. La bataille a porté sur le respect de certains principes élémentaires, mais fondamentaux, pour la communauté internationale. C'est une affaire importante qui s'est jouée là, et dans laquelle la France a eu son rôle.

A l'origine, il y a la volonté du président George W. Bush, passé sa campagne d'Afghanistan, de s'en prendre à l'Irak. L'Afghanistan, c'était simple : on attaquait un régime, celui des talibans, qui se confondait, largement, avec Al-Qaida, l'auteur des attentats du 11 septembre 2001. L'Irak, c'était plus compliqué. Avant même l'agression terroriste contre New York, George W. Bush avait clairement laissé entendre son désir d'*« en finir avec Saddam Hussein »*. L'Irak est un peu un test de virilité sur la scène politique américaine, particulièrement chez les républicains. Seulement voilà, les Etats-Unis n'ont jamais fourni la preuve de l'implication de Bagdad dans les attentats du 11 septembre, pas plus qu'ils n'ont établi de liens formels entre Saddam Hussein et Al-Qaida.

Qu'à cela ne tienne, disait-on, il y a quelques mois, à Washington : l'Irak, en violation des résolutions de l'ONU, développe des armes de destruction massive que, par antiaméricanisme viscéral, Saddam Hussein *pourrait* mettre à la disposition de groupes islamistes. Cette seule menace virtuelle placerait les Etats-Unis en situation de légitime défense, assurait-on, à la Maison Blanche, et les autoriserait à immédiatement attaquer l'Irak.

Au terme d'une bataille au sein de l'administration – remportée par le secrétaire d'Etat Colin Powell mais dans laquelle le Britannique Tony Blair a aussi pesé –, le président a changé de cap. Il a compris que, sauf à heurter de front la quasi-totalité de la communauté internationale, il devait en passer par l'ONU avant de s'en prendre à l'Irak.

Il a alors trouvé sur son chemin la France pour obtenir le respect de certains principes-clés. Déclarant Bagdad en violation du régime de désarmement imposé à l'Irak, ce dont tout le monde convient, M. Bush voulait que le Conseil de sécurité l'autorisât à user automatiquement de la force. Paris a dit non : pas de recours automatique à la force. La résolution donne à l'Irak *« une dernière occasion »* de se conformer à ses obligations : accepter le retour des inspecteurs du désarmement et leur laisser toute liberté. Deuxième principe : en cas de violation de ces dispositions, le Conseil de sécurité devra se réunir à nouveau et *« examiner la situation »*, sous-entendu avant l'usage de la force – la formule laisse place à bien des interprétations.

L'évolution par rapport à la position initiale des Etats-Unis est importante. Ce n'est pas faire preuve d'antiaméricanisme que de s'en féliciter.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ; **Noël-Jean Bergeroux**.
Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
François Bonnet *(International)* ; Anne-Line Roccati *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ; Jean-Louis Andréani *(Régions)* ; Laurent Mauduit *(Entreprises)* ; Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Franck Nouchi *(Culture)* ; Josyane Savigneau *(Le Monde des Livres)* ; Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : **Robert Solé**

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **Société Editrice du Monde (SAS)**
Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du *Monde*, Société des Cadres du *Monde*, Société des Employés du *Monde*, Fonds commun de placement des personnels du *Monde*, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du *Monde*.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.
Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

PRÉCISION

HENRI PEÑA-RUIZ. A propos de notre article consacré au forum *Le Monde*-Le Mans (*Le Monde* du 5 novembre), Henri Peña-Ruiz nous demande de préciser qu'il n'est pas « *républicaniste* » mais « *tout simplement républicain* » et que sa « *référence en la matière est Jean Jaurès* ». Sa conception de la laïcité, nous écrit-il, « *n'est ni "dure" ni "molle"* ». Elle « *n'a pas besoin d'adjectif* » Il ajoute : « *Elle recouvre non seulement la liberté de conscience, mais aussi la stricte égalité des croyants, des athées et des agnostiques. Les privilèges publics des religions ne sont pas plus acceptables que ne le serait un privilège officiel de l'athéisme.* (...) *Il vaut donc mieux tenir la sphère publique, dévolue à l'intérêt commun à tous, à l'écart de tout groupe de pression.* (...) *Refuser l'emprise des religions, ou de l'athéisme, sur la sphère publique, ce n'est pas leur refuser toute expression collective. C'est éviter que ne se restaure une inégalité entre les tenants des différents types d'options spirituelles, et conserver le caractère non confessionnel de l'espace où ils sont appelés à coexister.* » « *Quant à l'évocation de la Saint-Barthélemy,* nous dit-il, *elle a été effectuée en parallèle avec celle du 11 septembre 2001. Il s'agissait, contre toute stigmatisation unilatérale, de montrer que la "liaison dangereuse" de la politique et de la religion ne peut sans injustice être attribuée au seul islam* ».

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 81975
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : **Dominique Alduy**
Directeur général : **Stéphane Corre**
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

Proche-Orient : le Quartet va-t-il à l'échec ?

COMME AVANT LUI les plans Tenet et Mitchell, le projet du Quartet pour la relance d'un processus de pacification au Proche-Orient est-il condamné à rester lettre morte ? Les « forces destructrices » en Israël et en Palestine sont-elles en train de l'emporter définitivement sur les partisans d'une paix négociée ?

Questions que légitime la persistance sur le terrain d'une situation explosive, avec le maintien de la réoccupation par Israël des zones autonomes palestiniennes et les attentats – suicides et autres – anti-israéliens. La crise politique qui s'ouvre en Israël, après la chute du gouvernement de coalition nationale, n'est pas de nature à faciliter les choses.

Cela fait sept mois que les Etats-Unis, l'Union européenne, les Nations unies et la Russie – le fameux Quartet – ont décidé de conjuguer leurs efforts pour ouvrir de nouvelles perspectives de paix. Leur initiative paraît d'autant plus salutaire que l'échange et la confrontation d'idées qu'elle autorise ouvrent des perspectives plus variées que le parrainage exclusivement américain des relations israélo-palestiniennes.

Les Quatre ont eu la bonne idée, à l'occasion, d'associer d'autres parties à leur attelage : la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, le Japon et la Norvège, pour veiller, au sein d'une "task force", aux réformes des institutions financières et économiques palestiniennes ; des pays arabes influents, pour sonder leurs vues et éventuellement solliciter leur contribution à la tâche. De rencontres en séances de travail, les Quatre tentent de faire avancer les choses. Ils sont désormais munis d'une « feuille de route » pour parvenir à la création de cet Etat palestinien devenu, au moins théoriquement, l'objectif ultime commun à tous.

LES MÉCANISMES D'APPLICATION

Cet objectif est ce qui distingue le projet du Quartet des plans et recommandations qu'en mai et en juin 2001 l'ancien sénateur américain George Mitchell et le directeur de la CIA, George Tenet, avaient élaborés pour aider les parties à se dégager de la crise. Le projet des Quatre est toutefois squelettique : il y manque les détails et, surtout, les mécanismes d'application.

L'itinéraire en trois temps que s'est tracé le Quartet ne va pas au-delà des grandes lignes : avant l'été 2003, les Palestiniens devront avoir procédé à des réformes structurelles, politiques et sécuritaires, les Israéliens devant de leur côté replier leur armée sur les lignes qu'elle occupait avant le déclenchement de l'Intifada en septembre 2000. Dans une deuxième phase, qui s'étalerait sur l'année 2003, la communauté internationale œuvrerait avec les deux parties à *« se concentrer sur l'idée »* d'un Etat palestinien provisoire. Au cours de la troisième et dernière étape, Palestiniens et Israéliens négocieraient les frontières définitives d'un Etat palestinien qui devrait voir le jour en 2005.

William Burns, le secrétaire d'Etat adjoint pour le Proche-Orient, vient de terminer une tournée dont les moments clefs furent ses entretiens avec des responsables israéliens et palestiniens. Son objectif était d'écouter les opinions des uns et des autres sur la manière d'avancer. Auparavant, M. Burns avait rencontré à sa demande à Paris ses homologues du Quartet pour les consulter. L'Union européenne, selon son envoyé spécial au Proche-Orient Miguel Angel Moratinos, pousse au talon, d'autant que la situation est critique : une crise grave se profile avec l'Irak, qui requiert une certaine « stabilisation » de la situation en Israël-Palestine.

C'est un argument recevable par les Etats-Unis sans lesquels rien ne peut se faire. La priorité, selon M. Moratinos, est de mettre en acte avant la fin de l'année la première phase de la « feuille de route », ce qui permettra l'organisation des élections présidentielle, législatives et municipales palestiniennes, programmées pour janvier 2003, et de proclamer l'Etat palestinien provisoire.

UN DIALOGUE DE SOURDS

Si l'on en juge d'après la situation sur le terrain, le Quartet est encore loin du compte. Le dialogue de sourds continue entre les deux parties qui se renvoient la responsabilité de l'impasse. Pas de repli militaire ni de négociations politiques aussi longtemps que perdurera « la violence » palestinienne, que les organismes politiques et de sécurité palestiniens n'auront pas été remaniés de fond en comble et que le président Yasser Arafat n'aura pas été mis hors jeu, disent les Israéliens, qui tiennent les réformes engagées par ce dernier pour un écran de fumée. Aucun arrêt total du terrorisme anti-israélien ne sera possible aussi longtemps que l'Autorité palestinienne n'aura pas recouvré la maîtrise des territoires autonomes, rétorquent les Palestiniens, qui refusent de se faire dicter par Israël les réformes requises.

La situation se complique avec la perspective d'élections anticipées en Israël. C'est un contexte qui n'est pas favorable à un processus de paix.

Mouna Naïm

Idées larges PAR PESSIN

Le jacobinisme en question

Suite de la première page

Mais le général de Gaulle n'avait rien oublié et son projet de loi constitutionnelle du 27 avril 1969 contenait d'importantes dispositions : il donnait aux régions des compétences considérables par rapport aux départements, il attribuait un statut particulier à la Corse et il modifiait l'article 72 de la Constitution. Le référendum échoua, et cet échec entraîna le départ du général. L'opposition du Sénat, que le même projet remettait en cause dans sa composition, avait été décisive.

Si la réforme de Jacques Chirac et de Jean-Pierre Raffarin réussit, elle offrira sa revanche à de Gaulle, mais à un de Gaulle réconcilié avec le Sénat. La Haute Assemblée, en effet, est devenue gaulliste. Elle est présidée par un gaulliste dont le groupe domine la majorité sénatoriale. Comme le Sénat a toujours mieux exprimé les aspirations locales que l'Assemblée nationale, il sait qu'il ne renforcera, dans l'avenir, sa légitimité qu'en représentant en tant que tel les collectivités locales. Aussi derrière cette réforme s'en profile-t-il peut-être une autre, celle du Sénat lui-même, dont il serait, cette fois-ci, l'inspirateur et le bénéficiaire. C'est en ce sens qu'il faut interpréter la disposition selon laquelle, désormais, tous les projets qui concernent principalement les collectivités locales devront être d'abord présentés devant le Sénat.

Il serait toutefois injuste de ne pas compter, aux côtés de De Gaulle, les socialistes, qui, plus que la droite, firent accomplir des progrès décisifs à la décentralisation. En un sens, le projet Raffarin, s'il assure la victoire posthume de De Gaulle, le réconcilie avec Gaston Defferre, Michel Rocard, Pierre Joxe et Lionel Jospin, tous quatre issus du protestantisme français, qui, pour des raisons historiques évidentes, est particulièrement attaché à la liberté.

Il suffit d'ailleurs d'entendre les propos de Nicolas Sarkozy sur la Corse pour constater qu'ils s'inscrivent dans le droit-fil de la politique de Lionel Jospin, qui doit connaître aujourd'hui l'amère fierté d'avoir eu raison sous les insultes.

A quoi se résume la réforme proposée ? D'abord, elle inscrit le principe même de la décentralisation dans la norme fondamentale qu'est la Constitution et dans son article premier, qui définit les principes sur lesquels repose la République. Celle-ci sera désormais à la fois une, indivisible et décentralisée. Ce progrès permettra d'éviter les obstacles qu'on aurait inévitablement fait surgir dans la confection et dans l'application des lois et des décrets en cette matière.

L'ÉPURE DE L'AN VIII

Le deuxième pilier du projet est l'expérimentation, source nécessaire de vérification en politique. On opposait constamment à cette démarche le principe d'égalité. Le législateur et le gouvernement pourront maintenant expérimenter les solutions qu'ils envisagent. Ainsi pourra-t-on essayer des transferts de compétence ou des formes d'organisation. Si l'essai réussit, on généralisera ; s'il échoue, on renoncera ; s'il réussit mais n'est pas généralisable, on dotera la région, le département ou la commune d'un statut particulier. Ainsi Paris pourra fusionner purement et simplement le département et la commune. L'Alsace, qui dispose déjà d'un droit particulier, pourra fondre les départements dans la région.

Le simplisme en politique consisterait à croire que l'on peut recommencer au XXIe siècle l'opération de Bonaparte en l'an VIII, c'est-à-dire dessiner en une épure unique et uniforme l'architecture locale de la France. Ce ne serait ni réalisable ni souhaitable. L'empirisme et le dialogue avec les élus locaux permettront de trouver les meilleures solutions sans offenser personne, sinon les dogmatiques de l'uniformité.

En appui de cet empirisme viennent deux innovations majeures. L'une tient à la démocratie directe et permet des référendums locaux : soit qu'une collectivité locale souhaite faire approuver une décision de sa compétence, soit que le gouvernement veuille consulter la population concernée avant que la loi ne lui attribue un statut particulier. L'autre innovation tient au principe de subsidiarité qui sera reconnu dans la Constitution. Cela signifie que les collectivités territoriales devront exercer les compétences qui peuvent être le mieux mises en œuvre à leur échelle.

Troisième proposition directrice : la péréquation. Si, par une pente, la démocratie conduit à la décentralisation, par une autre, elle mène à la centralisation. Il existe des communes et des régions plus riches que d'autres. Il est donc souhaitable que les plus riches aident les plus pauvres. Pour cela, une péréquation, établie sur des bases objectives et transparentes, doit exister. Elle présuppose que les collectivités locales ne disposent pas que de subventions mais bénéficient de ressources propres (impôts particuliers et parts d'impôts nationaux) pour que leurs libertés ne soient pas simplement formelles mais bien réelles. Sur ce point, le projet s'inspire étroitement des propositions antérieures du Sénat.

On ne pourra pas organiser un financement complètement autonome des collectivités locales, mais qu'il le soit en partie suffira à rendre plus responsables les élus locaux, dont rien ne permet de dire qu'ils sont moins compétents ou plus corruptibles que les fonctionnaires de l'Etat. En France, élus locaux et nationaux cumulent les mandats, s'entremêlent, suivent les mêmes parcours. Ceux qui manifestent leur méfiance à l'égard des « locaux » devraient avouer qu'ils se défient surtout de la démocratie et de l'élection.

Mais justement on peut plaider que la démocratie locale, en accroissant les responsabilités, dans les domaines où les citoyens sont le mieux à même de juger aux actes, favorise la moralisation de la vie publique en même temps qu'elle en augmente l'efficacité.

Cette réforme constitutionnelle ouvre donc les portes à l'imagination, à l'initiative et aux talents. Les craintes qu'elle suscite reposent sur des chimères. Que les régions et les communes disposent de davantage de pouvoirs ne menace en rien l'unité nationale.

Bien entendu, ce projet soulève des oppositions. Les conservatismes se nourrissent de la crainte et de l'incertitude. Les conseillers généraux vont s'inquiéter. Les administrations centrales, comme en 1983, soulèveront des montagnes de difficultés. On invoquera les grands principes. On dira une fois de plus que la République est menacée. A droite, on trouvera même d'intrépides défenseurs de la foi centralisatrice. Prendront-ils le risque, en sabotant la réforme au Palais-Bourbon ou au Congrès à Versailles, de désavouer Jacques Chirac, de ridiculiser Jean-Pierre Raffarin et de rendre illusoire l'union de la majorité ?

Pourtant ce serait avoir une piètre idée des Français que d'imaginer qu'ils veulent en décentralisant détruire leur pays et qu'il faut les maintenir dans un corset comme des enfants. Les plus décentralisateurs d'entre eux ne demandent pas ce dont disposent les Ecossais, c'est-à-dire d'un premier ministre, d'un Parlement, d'une banque centrale et d'une fiscalité, ni même ce dont disposent les Bavarois, les Catalans, les Genevois, les Sardes ou les Wallons. Ils veulent simplement diriger par leurs propres élus ce qui les concerne directement et localement, tout en voulant que ce qui les concerne tous soit décidé par tous et par leurs représentants nationaux.

Jean-Claude Casanova
pour Le Monde

ENTREPRISES

POLITIQUE MONÉTAIRE

La Réserve fédérale américaine (Fed) a décidé, mercredi 6 novembre, de ramener **LE LOYER DE L'ARGENT** au jour le jour de 1,75 % à 1,25 %. La banque centrale n'avait pas baissé ses taux depuis le 11 décembre 2001. Il existe désormais un écart de 2 points entre les taux de la Banque centrale européenne (BCE), à 3,25 %, et ceux de son homologue américaine. Cette baisse est justifiée dans un communiqué par **« UNE GRANDE INCERTITUDE »** qui pèse sur l'économie américaine, notamment liée à la possibilité d'un conflit en Irak. La Bourse de New York a réagi prudemment, terminant la séance de mercredi en hausse de 1,1 %. La baisse des taux a également profité à l'euro, passé mercredi soir au-dessus de 1 dollar. A ce niveau des taux américains, certains experts redoutent la formation d'**UNE BULLE** sur le marché des obligations.

La Fed vole au secours de l'économie américaine et de M. Bush

La Réserve fédérale américaine (Fed) a décidé de baisser ses taux directeurs de 0,5 point, à 1,25 %. Cette décision, d'une ampleur inattendue, prouve que le risque de rechute de la croissance est pris au sérieux. Elle est également justifiée par les menaces de guerre en Irak

NEW YORK
de notre correspondant

S'il existait encore le moindre doute sur le risque de rechute de l'économie américaine, la Réserve fédérale (Fed) l'a levé mercredi 6 novembre. La banque centrale américaine a jugé nécessaire, pour soutenir une économie chancelante, de frapper un grand coup en ramenant le loyer de l'argent au jour le jour de 1,75 % à 1,25 %, son plus bas niveau depuis juillet 1961. Elle n'avait plus modifié ses taux depuis le 11 décembre 2001 et les experts étaient peu nombreux à pronostiquer une baisse d'une telle ampleur. La Fed a également réduit d'un demi-point, à 0,75 %, son taux d'escompte, dont le rôle est symbolique. Après cette décision spectaculaire, l'écart entre les taux directeurs américain et européen a atteint 2 points, le taux de la Banque centrale européenne (BCE) étant de 3,25 % avant la réunion de son conseil, qui devait se tenir jeudi 7 novembre en début d'après-midi.

« Les données économiques récentes ont tendance à confirmer qu'une plus grande incertitude, attribuable pour partie à l'augmentation des risques géopolitiques, freine actuellement les dépenses, la production et l'emploi », souligne la Fed dans un communiqué. *« Le nouvel assouplissement monétaire devrait aider l'économie à traverser la passe difficile actuelle »*, ajoute la Banque centrale, soulignant qu'elle dispose d'une marge de manœuvre suffisante en raison *« de perspectives d'inflation bien contenues »*. Elle laisse entendre que cette baisse des taux pourrait être la dernière, affirmant que désormais les *« risques »* entre inflation et récession sont *« équilibrés »*. Il faut dire qu'Alan Greenspan, président de la Fed, n'a plus beaucoup de *« munitions »* à sa disposition, à moins de se retrouver dans une situation peu enviable, « à la japonaise », avec des taux proches de zéro et plus aucun moyen de peser sur la conjoncture.

Wall Street a terminé la journée de mercredi sur une hausse de 1,1 %, saluant, sans plus, la décision de la Fed. Depuis le 9 octobre 2002, l'indice Dow Jones a regagné près de 20 %. Mais il s'agit plus, aux yeux des analystes, d'un *« rebond technique »* que d'un vrai retour de la confiance. *« Les investisseurs sont dans une situation difficile. D'un côté, ils peuvent se féliciter de l'accès plus facile aux liquidités offert par la baisse des taux, de l'autre, cette décision signifie que l'économie ne va vraiment pas fort »*, explique Jack Caffrey, de JP Morgan.

A la fin de l'année 2001, une relance massive, à la fois monétaire (onze baisses de taux consécutives) et budgétaire, a permis aux Etats-Unis de sortir de trois trimestres consécutifs de récession et de se remettre du choc des attentats du 11 septembre. Avec des taux très faibles, les constructeurs automobiles ont pu offrir à leurs clients des prêts gratuits et doper leurs ventes. Les taux variables des crédits immobiliers, au plus bas depuis quarante ans, ont donné aux ménages un peu de marge de manœuvre financière et leur ont permis d'encaisser plus facilement la baisse de la Bourse. Mais la reprise s'est essoufflée. La croissance est retombée à 1,3 % en rythme annuel au deuxième trimestre, avant de remonter à 3,1 % de juillet à septembre et, sans doute, de fléchir nettement depuis. Les prévisions pour la fin 2002 et le début de 2003 sont souvent inférieures à 1 %. L'indice de confiance des consommateurs est tombé en octobre au plus bas depuis neuf ans. *« Il semble bien que les Américains aient fini par perdre le moral. Ils s'inquiètent de la guerre contre l'Irak, de la menace terroriste et bien sûr pour leurs emplois »*, souligne Drew Matus, économiste de la banque Lehman Brothers.

LES TAUX AU PLUS BAS DEPUIS 1961

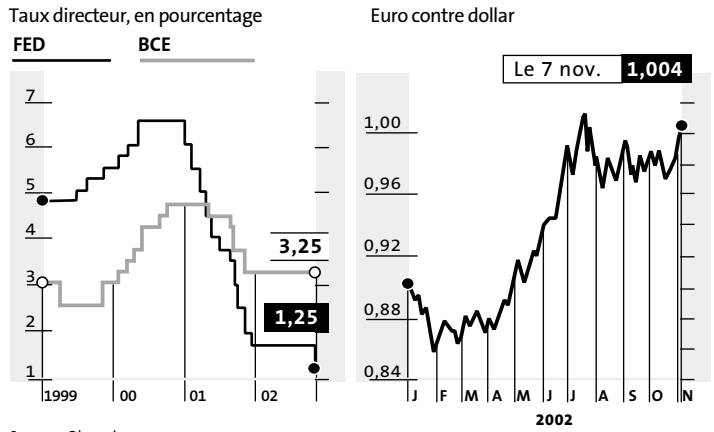

Source : Bloomberg

Le chômage a atteint en octobre 5,7 % de la population active. Un niveau encore modeste. Cependant 8,2 millions de personnes sont maintenant à la recherche d'un emploi. Depuis deux ans et demi, les consommateurs ont tenu l'activité à bout de bras, mais leur situation financière n'a cessé de se dégrader. Le taux d'endettement des ménages atteint le niveau record de 96,5 % du revenu disponible. Pour le réduire, les Américains n'ont d'autre alternative qu'épargner plus et consommer moins, d'autant que les hausses de salaires se font rares.

Car les entreprises ne se sont toujours pas remises de l'éclatement de la bulle financière. Leurs bilans sont mis à mal par les dettes, les investissements peu ou pas rentables, et on observe des surcapacités. La semaine dernière, Jerry Jasinowski, président de la National Association of Manufacturers (association nationale des industriels), appelait au secours *: « Nous faisons face à une véritable pénurie de crédit. Il n'y aura pas de vraie reprise tant que ce goulet d'étranglement financier n'aura pas disparu. »* La FED espère le faire sauter en réduisant le coût de l'argent.

Elle tente aussi de combattre le spectre de la déflation. *« Il n'y avait aucune référence à ce risque dans le communiqué de la Réserve fédérale, mais il est bien présent à l'esprit des membres de la Fed »*, souligne Richard Berner, de Morgan Stanley.

Le mot même de déflation fait peur. Il est synonyme de calamité et renvoie aux images de la Grande Dépression des années 1930. Les prix des actifs et des biens ne cessent de baisser, les profits s'effondrent, les entreprises réduisent les salaires et licencient, entraînant un nouveau recul de la consommation. Les ménages et les entreprises, trop endettés, ne peuvent plus faire face à leurs engagements. Un scénario catastrophe que redoute Stephen Roach, économiste de Morgan Stanley. *« L'histoire nous apprend que la déflation se produit souvent après l'éclatement de grandes bulles financières*, écrit-il. *Beaucoup se sont empressés de clamer que l'Amérique n'est pas le Japon des années 1990. Mais, si la bulle de l'immobilier et celle de la consommation éclatent à leur tour... »*

La banque centrale des Etats-Unis tente notamment de combattre le spectre de la déflation

« La déflation ne faisait plus partie du paysage depuis longtemps. Aujourd'hui, il s'agit d'un risque à la fois possible et plausible », reconnaissait il y a un mois J. Alfred Boaddus, président de la Réserve fédérale de Richmond. En dépit de la faiblesse du dollar, l'inflation est tombée aux Etats-Unis à 1,5 %, son plus bas niveau depuis 48 ans.

Eric Leser

VERBATIM

« Risques géopolitiques »

APRÈS la réunion de son comité de politique monétaire, mercredi 6 novembre, la Réserve fédérale (Fed) a publié un communiqué, dont nous publions un large extrait.

« Le Comité fédéral de politique monétaire a décidé aujourd'hui de réduire son objectif pour les fonds fédéraux de 50 points de base, à 1,25 %. De façon liée, le conseil des gouverneurs a approuvé une baisse de 50 points de base du taux d'escompte, à 0,75 %.

La Comité continue à croire qu'une politique monétaire dont la tendance est accommodante, couplée avec une croissance sous-jacente toujours robuste de la productivité, apporte un soutien important à l'activité économique.

Toutefois, les données économiques récentes ont tendance à confirmer qu'une plus grande incertitude, attribuable pour partie à l'augmentation des risques géopolitiques, freine actuellement les dépenses, la production et l'emploi.

L'inflation et les perspectives d'inflation restent bien contrôlées.

Dans ces circonstances, le Comité croit que l'assouplissement monétaire supplémentaire d'aujourd'hui devrait aider l'économie à traverser la passe difficile actuelle.

Avec cette action, le Comité croit, à nouveau, selon les informations actuellement disponibles, en fonction de ses objectifs à long terme de stabilité des prix et de croissance économique prolongée, que les risques sont équilibrés en ce qui concerne les perspectives de ses deux objectifs dans un futur prévisible. »

Le geste de la Réserve fédérale pousse l'euro au-dessus de 1 dollar

L'EURO a bénéficié de la baisse de 0,5 point des taux d'intérêt décidée mercredi 6 novembre par la Réserve fédérale américaine. La monnaie unique a ainsi grimpé dans la nuit jusqu'à 1,0064 dollar, son plus haut niveau depuis trois mois, contre 0,9940 dollar quelques heures auparavant. L'écart de rémunération à court terme des dépôts en dollars (1,25 %) et en euros (3,25 %) atteint 2 points, rendant les placements en euros attrayants.

Les obligations européennes à court terme ont aussi progressé, mercredi. Par ce mouvement, le marché anticipait que le geste de la Fed serait suivi, jeudi après-midi, par la Banque centrale européenne (BCE). Avant la décision de la Fed, une majorité d'analystes estimaient pourtant que la détente monétaire ne serait pas immédiate. Selon l'agence Bloomberg, 17 analystes sur 22 interrogés tablaient sur un statu quo monétaire, les deux tiers pariant sur au moins un quart de point de baisse d'ici janvier 2003.

Cette incertitude a désorienté le marché obligataire. Les emprunts d'Etat allemand ont difficilement trouvé preneurs, mercredi. *« L'adjudication de Bund 10 ans juillet 2012 a été mal absorbée* [mercredi] *»*, expliquent les économistes de CDC Ixis Capital Markets. Ils notent que la banque centrale, la Bundesbank, a dû souscrire 3 milliards d'euros de titres sur les 9 milliards proposés. *« Ce mauvais résultat est probablement lié aux incertitudes relatives à la politique monétaire de la BCE »*, poursuivent-ils. Jeudi matin, les marchés obligataires étaient cependant nettement orientés en hausse, le rendement de l'OAT à dix ans se détendant, à 4,66 %.

Aux Etats-Unis, les marchés de taux ont cherché leur direction après la décision de la Fed, la victoire des républicains au Congrès laissant présager des réductions d'impôts et une relance budgétaire financée par l'emprunt, un poids pour le marché obligataire. Dans la journée de mercredi, les taux d'intérêt à dix ans sont donc montés, avant de se détendre après la décision de la Fed, revenant à 4,03 %, contre 4,07 % la veille.

Adrien de Tricornot

Après la bulle Internet, un risque de bulle obligataire

Baisses de taux et engouement pour les emprunts d'Etat ont gonflé les prix

IL Y A quelques semaines, les acteurs de la communauté financière ont observé avec inquiétude la précipitation des investisseurs vers les marchés d'obligations gouvernementales, au détriment des actions. Ce mouvement, déclenché par la panique face à la chute de la Bourse, a déséquilibré les marchés en faisant remonter très fortement les cours des emprunts d'Etat et, mécaniquement, baisser le taux de rémunération associé à ces titres jusqu'à des records historiques. Plus le cours des obligations monte, plus leur rémunération en pourcentage baisse.

■ ANALYSE

Des analystes craignent un krach sur le marché des obligations

Depuis quelques jours, ils sont tout aussi préoccupés par le mouvement inverse qui s'est brutalement enclenché, consécutivement à un redressement des marchés boursiers. La crainte principale des opérateurs est double : ils estiment que le report des capitaux vers les obligations d'Etat a fait naître un phénomène de gonflement artificiel des prix – qu'ils qualifient de *« bulle spéculative sur le marché obligataire »* à l'image de la *« bulle Internet »* – et que celui-ci pourrait déboucher sur un retournement tout aussi exagéré, qui finirait en krach obligataire.

Aux Etats-Unis, où le mouvement est plus prononcé qu'en Europe, les taux à long terme sont descendus le 9 octobre jusqu'à 3,56 % pour les emprunts du Trésor à dix ans. Du jamais-vu depuis quarante ans. Depuis le 11 octobre, les marchés d'obligations d'Etat ont enregistré une forte correction, victimes d'un retrait d'une partie des capitaux. Après la baisse de taux décidée par la Réserve fédérale, mercredi 6 novembre, les taux à dix ans aux Etats-Unis atteignent 3,99 %, jeudi 7 novembre.

Plusieurs éléments sont à l'origine de cette appréciation exceptionnelle. D'abord, l'absence d'inflation a compressé les rendements obligataires, qui reflètent dans leur niveau les anticipations de la hausse des prix érodant la rentabilité des placements. Ensuite, la chute de la Bourse et la crainte d'une nouvelle guerre en Irak ont accentué l'arbitrage des investisseurs en faveur des produits financiers les moins risqués. Ce mouvement de transfert de capitaux vers les emprunts gouvernementaux, dit de *« fuite vers la qualité »*, a fait remonter les cours des obligations. Enfin, d'autres mentionnent des facteurs plus techniques, comme l'intervention de l'un des deux leaders du crédit hypothécaire américain, Fannie Mae, qui a acheté massivement (entre 60 et 100 milliards de dollars, selon les sources) des emprunts du Trésor à dix ans pour faire mieux correspondre ses actifs et ses engagements.

Si bien qu'aujourd'hui les défenseurs de l'existence d'une « bulle obligataire » font le parallèle avec la situation qui prévalait en 1994, juste avant le krach sur les marchés obligataires. *« La chute des taux longs américains en raison de la dégradation de l'environnement général (géopolitique, marchés-actions, pétrole...) a créé une situation potentiellement explosive. Les taux longs nominaux ont atteint leur plus bas niveau depuis les années 1960. Le risque de krach obligataire existe donc (comme en 1994), ce qui fait peser une menace sur l'ensemble des marchés financiers et sur l'économie »*, écrivent Jean-François Virolle et Adrien Pichoud, économistes chez le courtier Global Equities.

CORRIGER LE TIR

Depuis plusieurs semaines, ces spécialistes défendent l'idée que les flux de capitaux viennent nourrir une bulle obligataire qui risque d'imposer si la Réserve fédérale américaine (Fed) analyse mal la situation économique. Ils craignent que le scénario de 1994 ne se reproduise : la Fed avait baissé ses taux pour soutenir la croissance, sans se rendre compte que l'économie avait finalement déjà commencé à repartir. Dans un second temps, pour corriger le tir et éviter que l'économie ne s'emballe, elle avait remonté fortement ses taux, déclenchant le mouvement de hausse des taux longs et, mécaniquement, l'effondrement des prix sur le marché obligataire. *« Une baisse de taux aujourd'hui serait hautement préjudiciable à l'économie, en développant les craintes déflationnistes qui nous semblent infondées, avec un risque que cela ne se transforme en "prophétie autoréalisatrice"*, prévenaient les économistes de Global Equities, avant la décision de la Fed. *Une baisse des taux reviendrait à* [...] *amplifier le retard de la politique monétaire sur l'activité et augmenterait la probabilité d'une remontée brutale des taux de la Fed, avec les mêmes conséquences qu'en 1994. »*

Pour d'autres experts, une remontée progressive des taux longs assainirait l'équilibre financier sans se transformer en scénario catastrophe. *« A terme, les taux longs américains ont vocation à évoluer entre 4,5 % et 6 %. Pour une inflation comprise entre 1,5 % et 2 % et une croissance se situant entre 3 % et 3,5 %, le niveau d'équilibre des taux longs est d'environ 5 %,* estime Roland Lescure, directeur des gestions diversifiées et directeur de la stratégie et de la recherche chez CDC Ixis Asset Management. *A ce taux, nous n'aurons pas pour autant de krach obligataire, mais nous reviendrons à un niveau plus cohérent avec des taux courts bas. »*

Les économistes d'Aurel Leven ont quant à eux étudié le cas français, en analysant le comportement des marchés obligataires lors des phases de retournement conjoncturel de l'économie française. Ils en ont déduit que : *« Le niveau actuel, historiquement bas, des taux nominaux n'implique pas forcément l'existence d'une "bulle spéculative sur le marché obligataire". Le recul des taux d'intérêt demeure nettement inférieur, tant en terme réel que nominal, au mouvement "classique" observé sur le marché obligataire lors des phases de fort ralentissement de l'activité française. Si le marché obligataire a clairement bénéficié d'un arbitrage favorable des investisseurs par rapport aux actions, ce mouvement demeure encore très limité. Le risque de krach obligataire peut, dans ces conditions, être minoré, même en cas de rebond fort de la Bourse. »*

Cécile Prudhomme

Les créances n'échappent pas à la spéculation

● **Bulle :** phénomène issu d'une spéculation excessive qui fait monter les prix au-delà du raisonnable sans justification économique sous-jacente.
● **Obligation :** une obligation est un titre de créance, représentant une fraction d'un emprunt émis par une entreprise, une entité du secteur public ou l'Etat. Elle rapporte à son propriétaire un taux d'intérêt, déterminé au moment de l'émission. En tant que créancier, le porteur d'obligation sera remboursé avant les actionnaires en cas de faillite de l'entreprise. En contrepartie, il ne bénéficie pas des droits sociaux liés à l'action (droit au bénéfice et droit à la gestion de l'entreprise via le droit de vote).
● **Emprunt d'Etat :** titres émis par le Trésor d'un pays pour récupérer des capitaux auprès d'investisseurs. Egalement appelés obligations gouvernementales, ils présentent pour les investisseurs les risques minimaux pour un placement de long terme (entre dix ans et trente ans). La rémunération offerte par l'Etat est déterminée au moment de la contraction de l'emprunt. Le prix des titres évolue ensuite sur le marché en fonction de l'offre et de la demande, faisant varier le taux sur le marché secondaire. Lorsque le prix monte, le taux baisse et vice versa.
● **Rendement :** revenu procuré par un titre à son titulaire.
● **Volatilité :** la volatilité d'un titre financier est l'amplitude des variations de la valeur de ce titre. Elle mesure le risque qui lui est attaché : plus un titre est risqué, plus son cours est volatil.
(Avec le livre *Finance d'entreprise* de Pierre Vernimmen, éditions Dalloz, 2002, 50 €.)

Le Conseil d'Etat laisse aux juges européens la décision d'autoriser la rémunération des comptes bancaires

La Caisse d'épargne espagnole avait brisé un tabou en France en versant des intérêts aux particuliers. La haute juridiction administrative renvoie le dossier à Luxembourg

LA CAIXA a remporté une bataille dans la guerre qu'elle livre à la France pour la levée de l'interdiction de rémunérer les dépôts à vue des particuliers, inscrite dans la loi. Mercredi 6 novembre, suivant l'avis formulé deux semaines auparavant par le commissaire du gouvernement, le Conseil d'Etat a décidé de consulter la Cour de justice des communautés européennes (CEJ) avant de statuer sur la requête déposée au printemps par la Caisse d'épargne espagnole.

Mise au pas par la Commission bancaire le 16 avril après avoir lancé le premier compte à vue rémunéré dans l'Hexagone, la Caixa, sommée d'arrêter la commercialisation de ses produits et de dénoncer les 1 200 conventions de comptes déjà conclues, s'était aussitôt tournée vers la plus haute juridiction administrative, en vue d'obtenir l'annulation de la sanction prononcée à son encontre par l'autorité de tutelle des banques. Certes, le Conseil d'Etat ne tranche pas la question du devenir de la rémunération des dépôts en France, dans une Europe où elle fait exception, avec la Grèce. Il renvoie à la Cour de Luxembourg le soin de dire si la loi française *« constitue une entrave à la liberté d'établissement »* consacrée par le droit européen (article 43 du Traité de Rome) – et si oui, quelles *« raisons d'intérêt général »* pourraient éventuellement justifier une telle entrave.

Le règlement du Conseil national du crédit de 1969, qui avait interdit la rémunération des comptes à vue ouverts par des résidents en France pour des raisons de politique monétaire – il s'agissait d'éviter une surenchère des taux et d'encourager l'épargne longue – continue donc de s'appliquer. Mais, de source proche des magistrats du Conseil d'Etat, qui ont d'ailleurs déjà jugé que l'article 43 du Traité de Rome s'appliquait bien à la Caixa, contredisant la Commission bancaire, la mise en conformité de la loi française avec la loi européenne est en marche. Elle semble, selon eux, inéluctable.

Le gouvernement français est en effet l'objet de pressions croissantes de la part des autorités européennes pour mettre à terme à une situation jugée anachronique. En octobre 1999 puis en juillet 2002, la Commission européenne a demandé au gouvernement de s'expliquer. Mais le dossier est politique et sensible : autoriser la rémunération des dépôts revient à remettre en cause le fameux dogme du « ni, ni » bancaire, qui stipule que l'interdiction de la rémunération des dépôts a pour contrepartie la gratuité du chèque, également gravée dans le marbre de la loi, depuis 1943. Aucun gouvernement ne souhaite donc être tenu pour responsable de la facturation des chèques, très largement utilisée en France, notamment par une population aux revenus modestes.

> « La question n'est plus de savoir si la loi française sera abrogée, mais quand »
>
> **LE DIRECTEUR DE CAIXA**

Mise sur pied en 1999 par le gouvernement de Lionel Jospin pour élaborer une issue concertée entre banques et associations de consommateurs à la sortie du « ni, ni », la commission Jolivet n'avait pu réconcilier les intérêts contradictoires des deux parties. Trois ans plus tard, ce statu quo semble convenir à tout le monde : non seulement les banques font l'économie de coûts substantiels – rémunérer les 370 milliards d'euros de dépôts à vue leur coûterait près de 3 milliards d'euros – mais elles contournent l'impossibilité de tarifer les chèques en généralisant les frais de tenue de compte et de services auparavant gratuits. De leur côté, les associations de consommateurs ont conscience que la tarification des chèques pénalisera les populations financièrement fragiles.

Interrogée mercredi 6 novembre, la Caixa s'est déclaré satisfaite. Son directeur général Gabriel Castello, juge que *« le Conseil d'Etat avait reconnu le bien-fondé de sa position, la question n'étant plus de savoir si la loi française serait abrogée mais quand elle le serait »*. Des sources proches du gouvernement indiquent par ailleurs que celui-ci attendrait l'avis de la décision de la Cour européenne, attendue dans environ deux ans, pour décider, le cas échéant, d'abroger la loi.

Anne Michel

Les chauffeurs routiers pourraient bloquer les routes à partir du 22 novembre

CGT et CFDT ont posé un ultimatum au patronat

L'ÉCHÉANCE de l'ultimatum a été fixée au 22 novembre. Le délai est assez long pour laisser la porte ouverte à la réouverture des négociations entre les syndicats des chauffeurs routiers et les organisations professionnelles, dont la dernière rencontre, jeudi 30 octobre, s'était soldée par un échec.

Mercredi 6 novembre, à l'issue de leur réunion, les fédérations CFDT et CGT des transports – les deux plus importantes de la profession – ont néanmoins affiché leur détermination à engager un mouvement de grande ampleur si leurs revendications, formulées dans une plate-forme commune, n'étaient pas prises en compte. *« On appellera à l'action sans tarder si nous n'avons pas de réponse. Ce ne sera pas une journée. Il faut se préparer à s'installer dans la durée. S'il le faut, le blocage des routes durera quatre à cinq semaines »*, a déclaré à l'issue de la rencontre Joël Le Coq, secrétaire général de l'Union fédérale routes (CFDT) et l'un des animateurs de la grande grève de 1996. Pour autant, aucune date précise n'a été fixée. La perspective d'un conflit de longue durée, avec des milliers de camions qui paralyseraient le réseau, n'est pas écartée, même si, ajoute M. Le Coq, *« nous laissons la chance à la négociation »*.

Parmi leurs priorités, les deux syndicats ont inscrit les revendications salariales et l'instauration d'un treizième mois conventionnel pour l'ensemble des catégories, incluant les salariés des transports de marchandise, les ambulanciers, les coursiers... Alors que les dirigeants des organisations patronales avaient proposé une hausse de 2,5 % des salaires pour 2003, les syndicats insistent sur la nécessité de régulariser les grilles collectives sur la base de 152 heures de travail, avec un *« rattrapage de pouvoir d'achat »*. Un grand nombre d'entreprises restent en effet toujours sur le régime antérieur aux dispositions de réduction du temps de travail. Les conducteurs redoutent également la remise en cause des congés de fin d'activité à 55 ans – un des acquis récents de la profession obtenu, justement, grâce au mouvement de 1996 –, après les déclarations de François Fillon, ministre des affaires sociales, sur les préretraites. Enfin, les syndicats s'inquiètent particulièrement de la révision, en cours, de la directive européenne sur la sécurité et le temps de conduite.

Jusqu'à présent, seules la CFDT et la CGT ont appelé à ce mouvement. Mais les deux organisations ont pris soin de reprendre à leur compte une des revendications prioritaires de Force ouvrière pour lui laisser la possibilité de se rallier à cette action. *« Nous ne pouvons pas jouer sur deux tableaux, les salaires et le treizième mois »*, continue néanmoins de souligner Gérard Apruzzese, secrétaire général de la fédération nationale des transports FO. Ce dernier espère encore que les organisations patronales sauront saisir cette offre de relance des négociations avec d'autres propositions que celle, *« scandaleuse »* à ses yeux, d'une hausse de 2,5 % des salaires.

> « Nous laissons la chance à la négociation »
>
> **JOËL LE COQ (CFDT)**

« Non possumus », affirme laconiquement un porte-parole de la FNTR, principale fédération patronale, qui évoque l'incidence de l'harmonisation des différents smic dans un climat économique morose. Quant au ministre des transports, Gilles de Robien, il s'est déclaré prêt à *« se mettre à la disposition* [des partenaires sociaux] *pour faciliter une éventuelle négociation »*.

Michel Delberghe

Suez prend le contrôle de l'électricité de la SNCF

Le groupe privé gérera la filiale hydroélectrique

SUEZ se confirme comme le grand rival d'EDF sur le marché français de l'électricité. Le groupe privé franco-belge a conclu, mercredi 6 novembre, un accord avec la SNCF en vue de la prise de contrôle opérationnelle – et capitalistique à terme – de la Société hydroélectrique du Midi (SHEM).

A partir du 1er mai 2003, cette filiale à 99,6 % de la compagnie ferroviaire nationale, qui emploie 220 personnes et exploite sous concession 49 centrales hydroélectriques d'une puissance installée de 773 mégawatts, vendra en totalité sa production électrique (2 milliards de kilowattheures par an) à Electrabel, filiale électrique de Tractebel, le pôle énergie du groupe Suez. Le contrat commercial et industriel, d'une durée de cinq ans renouvelable, confie à Electrabel *« la programmation de l'exploitation de la SHEM »*, précise un communiqué de l'électricien. Un comité stratégique, paritaire entre les deux partenaires, *« préparera toutes les décisions importantes et les présentera au conseil d'administration de la SHEM »*.

> La Société hydroélectrique du Midi peut fournir instantanément de l'électricité « de pointe »

Par ailleurs, l'accord prévoit la possibilité pour Suez de prendre le contrôle de la société. *« La SNCF dispose d'une option de vente sur 80 % du capital de la SHEM »*, en deux tranches de 40 %, *« le solde du capital* [pouvant] *être vendu par la SNCF si elle le souhaite »*, précise-t-on chez Electrabel. La valorisation de la filiale électrique de la compagnie ferroviaire n'a pas été précisée, mais la SNCF l'estimerait à près de 1 milliard d'euros, selon des sources syndicales (*Le Monde* du 27 novembre 2001).

Grâce à ses multiples centrales hydroélectriques, au fil de l'eau ou de retenue, la SHEM est capable de fournir instantanément de l'électricité « de pointe », de haute valeur. Son exploitation est d'ailleurs rentable : elle contribue à un résultat avant impôts de 45 millions d'euros pour sa maison mère. Une spécificité précieuse pour un marché en cours d'ouverture à la concurrence tel que la France, où le négoce d'électricité, via notamment la Bourse Powernext, joue un rôle croissant.

« Ce partenariat consolide notre place d'opérateur privé de premier plan sur le marché français de l'électricité », se félicite Willy Bosmans, l'administrateur délégué d'Electrabel. Le groupe Suez confirme sa montée en puissance dans l'énergie. L'entreprise dirigée par Gérard Mestrallet a su tirer parti de l'ouverture des marchés européens de l'énergie, notamment en France, au besoin en tissant des liens avec des entreprises publiques. Electrabel est déjà partenaire de la Compagnie nationale du Rhône (CNR), autre exploitant hydroélectrique public, au travers d'une filiale commune, Energie du Rhône. L'électricien privé détient également plusieurs participations dans des centrales nucléaires d'EDF, pour un total de 1 200 MW. Enfin, M. Mestrallet n'a pas caché son intérêt pour la privatisation à venir de Gaz de France, avec lequel Suez a déjà des partenariats.

Pascal Galinier

Ce mois-ci dans « Le Monde diplomatique » :

GÉOPOLITIQUE : L'insaisissable argent d'Al-Qaida *(John K. Cooley)* **PROCHE-ORIENT :** Israël-Palestine : le mur de la honte *(Matthew Brubacher)* **ÉCONOMIE :** Une crise qui vient de si loin *(René Passet)* **CÔTE-D'IVOIRE :** Lente décomposition *(Tiemoko Coulibaly)* – L'éternel retour des militaires français en Afrique *(Philippe Leymarie)* **EUROPE :** Feu sur le service public *(Bernard Cassen)* – Dans les « corridors de développement » de l'Union européenne *(Jean-Arnault Dérens)* **SOCIÉTÉ :** Voyage à travers les forteresses des riches *(Hacène Belmessous)* **IDÉES :** L'obsession philoaméricaine *(Serge Halimi)*

NOVEMBRE 2002

Vient de paraître 3,80 €

Egalement au sommaire

■ **Espagne :** Un statut pionnier pour l'islam *(Jean-Loup Hébert)* ■ **Syrie :** Les déboires du « printemps de Damas » *(Judith Cahen)* ■ **Québec :** Le Parti québecois à bout de souffle *(Dorval Brunelle)* ■ **Chili :** Un pays plus mal en point qu'il n'y paraît *(Nira Reyes Morales)* ■ **Indonésie :** Démocratisation en péril à Jakarta *(Sidney Jones)* ■ **Médias :** Menaces sur la distribution de la presse *(Marie Bénilde)* ■ **Patrimoine :** Planètes des sites en péril *(Roland-Pierre Paringaux)* ■ **Histoire :** Retour sur la crise des missiles à Cuba *(Daniel Ganser)*.

La Société générale va supprimer près de 250 emplois

LA BANQUE Société générale devrait annoncer mardi 12 novembre au comité de groupe européen la suppression d'environ 250 postes dans ses activités de banque d'investissement à Londres, Madrid et Milan. Cette mesure affectera près de 14 % des 1 800 salariés de cette activité qui regroupe les marchés d'actions, l'analyse et les fusions acquisitions.

Dans la capitale britannique, plus de 150 postes, soit 11 % des effectifs, seraient concernés. Cette réorganisation pourrait être menée d'ici à la fin de l'année. Celle des bureaux espagnol et italien serait programmée pour le premier semestre 2003 et concernerait jusqu'à 20 % des 180 emplois à Madrid et environ la moitié des 90 postes à Milan.

NÉCESSAIRE AJUSTEMENT

Dans l'ensemble du secteur bancaire, les activités de banque d'investissement sont particulièrement affectées par la crise boursière. Comme d'autres établissements, la Société générale évoque dans ces circonstances la nécessité d'ajuster les activités à cet environnement.

Au début du mois d'octobre, Philippe Citerne, directeur général délégué de l'établissement, envisageait une poursuite de la réduction des effectifs dans la banque d'investissement, tout en excluant des réductions massives. La Générale temporisait en indiquant ne pas prévoir *« pour l'instant »* de suppressions d'emplois.

Le comité de groupe européen devrait donc demander des précisions sur les postes supprimés et sur les mesures d'accompagnement prévues. Il se réunira deux jours avant l'annonce des résultats du troisième trimestre du groupe.

Dominique Gallois

Le groupe familial Fournier cherche des partenaires pour sa pharmacie

Le laboratoire dijonnais, propriétaire d'Urgo, aurait renoncé dans l'immédiat à vendre ses activités dans le médicament

LE JEU de dominos dans les laboratoires pharmaceutiques indépendants français n'est pas terminé. Après le rachat de Lafon par l'américain Céphalon, le mariage puis le divorce de Pierre Fabre et BioMérieux, les rumeurs courent sur la vente de Fournier, important laboratoire de Dijon (Côte-d'Or). *« Deux banques, Goldman Sachs et Salomon Smith Barney, sont mandatées pour chercher un repreneur »*, indique *Le Figaro* du jeudi 7 novembre. Le prix demandé serait de 3 milliards d'euros, soit environ cinq fois le chiffre d'affaires de Fournier. Mais *« le prix de la transaction se situerait davantage autour de 2 milliards d'euros »*, précise le quotidien, qui signale que le groupe américain Abbott, distributeur aux Etats-Unis du produit vedette de Fournier, l'anticholestérol Lipanthyl, serait *« bien placé pour profiter d'une telle opportunité »*.

D'après nos informations, les Laboratoires Fournier ont effectivement cherché un repreneur pour leur activité pharmaceutique, en privilégiant les candidats asiatiques, de façon à sauvegarder l'emploi en France. Mais depuis deux semaines, le projet est repoussé sine die. La famille Le Lous, propriétaire de l'entreprise, étudie d'autres pistes, comme une alliance partielle dans les médicaments. *« La famille va démentir vouloir vendre ses actifs pharmaceutiques, mais elle convient être à la recherche de nouveaux financements pour soutenir le développement de ces produits »*, déclarait au *Monde*, jeudi, une source proche du dossier. Un communiqué de presse devrait être publié en ce sens vendredi.

Depuis la mort, au printemps dernier, de son PDG fondateur, Jean Le Lous, le troisième laboratoire français à capitaux familiaux cherche sa voie. Son successeur et fils, Hervé Le Lous, par ailleurs président de Juvamine (marques Juvamine et Mercurochrome), doit gérer un ensemble qui ressemble à un jeu de mikado. Le holding familial Fournier Industrie et Santé compte trois piliers : le laboratoire pharmaceutique Fournier, dédié aux médicaments de prescription (les deux tiers de son activité totale, soit 542 millions d'euros) ; Urgo pour les produits de cicatrisation (132 millions d'euros, en progression de 20 %) et Plasto, leader en France des adhésifs spéciaux. En 2001, le chiffre d'affaires cumulé de ces trois entreprises, qui emploient 4 605 collaborateurs, était en progression de 9 %, à 751 millions d'euros, dont 55 % réalisés à l'international.

> La question pour Hervé Le Lous est d'assurer la pérennité du groupe

La question pour Hervé Le Lous est d'assurer la pérennité du groupe. Cela passe-t-il par la fusion de certaines activités, comme Urgo et Juvamine – une hypothèse qui fut, elle aussi, étudiée et à laquelle la famille aurait renoncé ? Un grand cabinet conseil a été chargé d'étudier tous les cas de figures. Quant à Hervé Le Lous, il a reçu des actionnaires familiaux, qui détiennent 80 % de l'entreprise (dont sa mère, ses trois sœurs et un demi-frère), une délégation de pouvoirs pour décider.

Dans le médicament, les Laboratoires Fournier ont vécu des mois difficiles. Ils ont été durement frappés par le retrait immédiat du marché de l'anticholestérol cérivastatine de Bayer, que Fournier distribuait en France. Malgré l'arrêt des ventes de ce produit, incriminé dans la mort d'une centaine de personnes, l'activité pharmaceutique du groupe a progressé de 8,4 % en 2001. Entre les majors mondiaux du secteur et les start-up de biotechnologies, l'entreprise a décidé de trouver une voie médiane de développement. *« Nous considérons notre taille comme un atout en termes de réactivité et d'agilité »*, avait indiqué en juin Bernard Hélain, directeur général des Laboratoires Fournier.

Il reste que le secteur est en difficulté. Les mesures du gouvernement pour que la Sécurité sociale ne rembourse plus les médicaments anciens, en France, ont frappé de plein fouet les laboratoires indépendants, qui peinent à sortir de nouvelles molécules dont les coûts de recherche sont exorbitants. Fournier, entièrement financé par des capitaux privés, a des choix stratégiques à faire. Jeudi, à Dijon, le groupe annonçait la construction d'une nouvelle unité de production, pour un montant de 24 millions d'euros. Cet investissement va permettre à Urgo de déménager l'actuelle usine située dans le centre de Dijon et datant du XIXe siècle, où sont employées 350 personnes. Aujourd'hui, Fournier n'exclut pas de mettre en Bourse une partie de ses activités, afin de financer sa croissance et de préserver son indépendance.

Véronique Lorelle

Orange renonce à surtaxer les appels vers SFR et Bouygues

LA FILIALE de téléphonie mobile de France Télécom, Orange, a renoncé, jeudi 7 novembre, à surfacturer les appels vers les réseaux concurrents (12 centimes par minute) dans le cadre de sa nouvelle offre de facturation à la seconde, dès la première seconde d'appel. Bouygues Télécom avait déposé plainte pour abus de position dominante devant le conseil de la concurrence, qui avait sollicité l'avis de l'Autorité de régulation des télécommunications.

Devant la forte probabilité d'une décision défavorable, France Télécom a préféré modifier son offre. Ses clients pourront choisir, soit de payer un supplément forfaitaire de trois euros par mois s'ils souhaitent une facturation intégrale à la seconde (même offre que Bouygues Télécom), soit de n'être facturé à la seconde qu'au-delà de la première minute, sans supplément.

LEADER INCONTESTÉ

Parts de marché des opérateurs français* (au 30 sept. 2002)

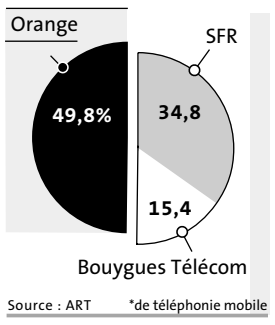

Source : ART *de téléphonie mobile

L'Europe propose l'élimination d'une partie des tarifs douaniers

ÉLIMINER à terme une bonne partie des droits de douane sur les produits industriels : tel est le sens de la proposition faite, mercredi 6 novembre, par l'Union européenne, laquelle s'inscrit dans le cadre des négociations commerciales du cycle de Doha, dont la prochaine échéance a lieu à Sydney (Australie), les 14 et 15 novembre. Les Quinze, contrairement à la Nouvelle-Zélande qui vient de proposer l'élimination de tous les tarifs douaniers non agricoles, suggèrent de supprimer les pics tarifaires et, d'une manière générale, les droits de douane les plus élevés. 70 % des exportations des pays en développement pourraient bénéficier de cette libéralisation douanière.

L'Europe propose en outre la suppression des droits de douane pour le textile, les vêtements et l'industrie de la chaussure, des secteurs particulièrement vitaux pour les pays en développement. Il reste que l'UE fait toujours figure d'accusée devant l'OMC pour son refus de remettre en cause sa politique de subventions agricoles. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **CEGETEL : Vodafone a renouvelé mercredi**, sans l'augmenter, son offre d'achat des 44 % de Vivendi Universal (VU) dans Cegetel pour 6,77 milliards d'euros, tout en reconnaissant à VU la possibilité d'exercer jusqu'au 10 décembre son droit de préemption sur Cegetel.

■ **XEROX : le groupe américain**, engagé depuis 2000 dans une vaste restructuration, a annoncé, mercredi, la suppression de 750 emplois aux Etats-Unis. Les effectifs ont déjà été réduits de 1 600 personnes.

■ **MONEO : la Fédération du commerce et de la distribution** (FCD) déconseille à ses adhérents l'adoption du porte-monnaie électronique à cause de son coût *« prohibitif »* et de son utilisation peu pratique.

Sur Air France quand on touche aux prix,
on ne touche pas au reste.
airfrance.fr
38 €
TTC ALLER SIMPLE*
Paris
Toulon
CONFORT COMPRIS
AIR FRANCE
*Tarif soumis à conditions, disponible en aller-retour uniquement.

COMMUNICATION

Les dessins de presse, témoins des mêmes inquiétudes d'un bout à l'autre de la planète

Une exposition présentée par « Courrier international » jusqu'au 7 décembre à Paris, à l'hôtel des Invalides, croque les drames d'un « nouveau monde »

LE DESSIN qu'il préfère... c'est celui qui sera publié demain. Andrzej Krauze, qui éditorialise à la pointe de son crayon pour *The Guardian,* expose, dans l'enceinte de l'hôtel des Invalides à Paris jusqu'au 7 décembre, quelques-unes de ses œuvres en compagnie d'une centaine d'autres dessinateurs étrangers, à l'invitation de l'hebdomadaire *Courrier international* (filiale du *Monde*) et de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC). *« Quand j'ai commencé, je mettais beaucoup de textes au-dessus de petits dessins. Puis je me suis forgé une autre façon de penser : je n'écris plus un mot »*, relate Krauze.

Nés de son imagination : quelques hommes désespérément accrochés à la planète, elle-même en train de se noyer, un Blanc et une Noire inextricablement enlacés, le continent africain tombé à terre au centre d'une arène, un ange effondré au-dessus de New York un certain 11 septembre... Il n'y a pas toujours de quoi rire ni même sourire, en visitant cette exposition qui s'interroge : *« Un nouveau monde ? »...*

Guerres, médias, terrorisme, économie, société : quoi de neuf en ce tournant du millénaire ? D'un trait d'esprit et de plume, les observateurs tracent avant tout les inquiétudes communes aux cinq continents. La tristesse occupe une pièce entière : la statue de la Liberté s'y reflète de mur en mur, en larmes ou descendue de son socle à la façon d'un Christ sur sa croix, avec, pour décor, New York mis à mal. La vedette de l'exposition, devant George W. Bush et l'Oncle Sam, Yasser Arafat ou Ariel Sharon, est sans conteste Oussama Ben Laden. Le voilà représenté par Stavro dans le journal libanais *Ad Dabbour*, lisant farouchement le Coran à l'envers, ou croqué par Cajas dans *El Commercio* (Equateur), prédisant l'avenir dans une boule de cristal en forme de bombe. On le voit déguisé en Père Noël (vu par Gabo dans *The Daily Nation* du Kenya), flanqué de multiples clones (par Tayo, dessinateur nigérian), etc.

A gauche : une vache folle dessinée par Rox dans le « Journal du jeudi » (Burkina Faso). Ci-dessus : les Français croqués par le dessinateur Hachfeld après le 21 avril 2001 pour le « Neues Deutschland » (Allemagne).

Une même inspiration planétaire. Les mêmes actualités sont tordues, moquées, croquées. Lors de l'ouverture, en février 2001, de son procès devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, Slobodan Milosevic avait, par exemple, envahi les « unes » des journaux des Etats-Unis et d'Europe, notamment par un portrait, agrémenté d'une cravate imprimée de têtes de mort, signé du dessinateur albanais Medi.

Certains phénomènes circonscrits géographiquement intéressent aussi le monde. En compagnie de quelques légumes carnivores, poule sans tête et moutons bizarres, la « vache folle » (principalement européenne) se taille, par exemple, un grand succès, jusqu'en Chine. Le visiteur français risque d'être plus surpris de constater à quel point Jean-Marie Le Pen a suscité d'inquiétudes au lendemain du 21 avril, jusque dans les colonnes du *Daily Nation* de Nairobi (Kenya) sous le crayon de Gado.

> **Guerre, médias, terrorisme... : quoi de neuf en ce tournant du millénaire ?**

Outre l'artiste polonais Krauze, qui a fui la censure dans son pays en 1979 pour partir travailler en Grande-Bretagne, l'exposition donne à voir des originaux du Libanais Haddad, installé depuis longtemps en France, ou encore de Cost, originaire de Russie, né en France et vivant en Belgique. *« Si l'on ne sort pas de chez soi, on a du mal à comprendre ce qui se passe ailleurs,* avance ce dernier. *Cela m'embête de dessiner des ministres belges, je préfère me pencher sur les mines antipersonnel. »*

« L'idée de cette exposition est née peu après le 11 septembre 2001, rapporte Odile Conseil, rédactrice en chef adjointe de *Courrier international. Nous avons publié dans nos colonnes 80 % des œuvres présentées ici. »* Elle considère parfois qu'un dessin constitue un plus grand espace de liberté qu'un éditorial.

Martine Valo

Quand la publicité reconnaît être allée « trop loin »

Des annonceurs tentent un « mea culpa » public

Y A-T-IL un film publicitaire que vous ne souhaiteriez plus refaire, que vous n'aimeriez pas revoir sur les écrans ? A l'occasion de la Semaine de la publicité, qui se tient jusqu'au 8 novembre à l'Union centrale des arts décoratifs à Paris, quatre annonceurs se sont livrés à l'exercice, et ont accepté de faire un « mea culpa », tout relatif il est vrai.

« Le film publicitaire dont je suis le moins fier, que je regrette d'avoir fait, est celui qui paradoxalement nous a coûté le plus cher. Il s'agissait du spot de lancement de l'offre "Orange sans limite", avec Zinedine Zidane », reconnaît Didier Quillot, directeur général d'Orange France, qui énumère la succession d'erreurs commises : *« Nous sommes tombés dans le panneau de la Coupe du monde de football. Comme SFR avait signé un contrat avec Marcel Desailly et Bouygues Telecom avec Bixente Lizarazu, nous avons voulu faire mieux et nous avons choisi Zinedine Zidane* [un contrat de 3 millions d'euros a été signé pour trois ans]. *Finalement, le film était très beau, mais ce n'était pas un film pour Orange, plutôt pour un équipementier de sport. »*

HÉGÉMONIQUE ET AUTORITAIRE

Les filiales françaises des Nike et Coca-Cola ont, elles, choisi de dénoncer leurs spots marqués par leur ton péremptoire, dominateur. *« Nous faisions l'apologie de la victoire par tous les moyens »*, affirme Jean-Pierre Petit, directeur général de Nike France. Très critiqués sur leurs ambitions hégémoniques et leur slogan autoritaire, ces entreprises ont adouci leur message, même si leurs ambitions restent intactes.

Plus surprenant : la société McDonald's a choisi de montrer des extraits de journaux télévisés, d'articles de presse égrenant les différents griefs contre Mc Donald's, en particulier sur ses pratiques sociales. Une façon un peu curieuse d'établir un raccourci entre informations et messages publicitaires.

De leur côté, les anti-publicitaires poursuivent leurs actions pour obliger certains annonceurs à abandonner des campagnes qui « vont trop loin ». L'association La Meute a dénoncé, le 5 novembre, la campagne de la banque en ligne britannique Egg. *« Sous prétexte de dénoncer des idées reçues, comme les "blacks ont un gros sexe"* ou *"les blondes n'ont rien dans la tête", cette publicité est raciste et sexiste »,* fustige Florence Montreynaud, cheftaine de file de La Meute. L'association Résistance à l'agression publicitaire (RAP), elle, s'interroge sur le bien-fondé du thème retenu pour la manifestation publicitaire « Les marques, dictature ou démocratie » qui ne donne, selon eux, la parole à aucun contestaire.

Le vrai *mea culpa* est rare. C'est pourtant ce qu'a été obligé de faire la SNCF, suite à sa dernière campagne pour Eurostar. Le spot de l'agence Leg, diffusé dans les salles de cinéma et destiné à la clientèle parisienne, présente une série de photos d'une tristesse très réaliste de la région Nord. Le slogan : *« Sinon, à trois heures de Paris, il y a Londres. »* Cette campagne a suscité un tollé dans la région du Nord-Pas-de-Calais et dans la ville de Lille. La SNCF a décidé de suspendre la campagne et Louis Gallois a été contraint d'adresser une lettre d'excuses aux autorités chargées du tourisme de cette région.

Laurence Girard

A Stockholm, un nouveau gratuit défie le quotidien « Metro »

Bonnier, l'actionnaire de « Stockholm City », possède déjà trois quotidiens nationaux en Suède

STOCKHOLM
de notre correspondant

Il aura difficilement échappé aux habitants de Stockholm qu'un nouveau quotidien gratuit d'information est mis à leur disposition depuis le lundi 21 octobre. Pas moins de 600 colporteurs battent chaque matin le pavé de la capitale suédoise pour distribuer les quelque 240 000 exemplaires de *Stockholm City* dans toute la ville. De nombreux passants descendent dans le métro avec ce journal. Sur les banquettes, le rouge carmin, couleur dominante de la « une » de *Stockholm City,* se mêle désormais au vert de *Metro* qui, jusqu'à présent, régnait sans partage dans les rames du réseau souterrain.

Lancé dès 1995 dans la capitale suédoise, puis dans quatorze autres pays, dont la France au premier semestre (à Paris, Marseille et Lyon), *Metro* voit donc son monopole local menacé par l'arrivée d'un concurrent, Bonnier. Jeudi 31 octobre, le groupe Metro a saisi les autorités de concurrence contre le groupe Bonnier pour « dumping publicitaire ». Metro accuse Bonnier de profiter de sa position déjà dominante sur le marché publicitaire local.

Ce n'est pas la première fois qu'un nouveau titre s'intéresse ainsi à la publicité destinée aux jeunes, principal lectorat de la presse gratuite. A l'automne 2000, *Stockholm News* avait tenté sa chance sur le créneau de l'après-midi. Cela n'avait duré que quelques mois, le temps pour le patron de *Metro,* l'homme d'affaires Jan Stenbeck, de contre-attaquer en lançant un autre gratuit l'après-midi. Un journal qu'il s'empressa de fermer sitôt son rival disparu...

> **La situation est encore plus préoccupante pour les journaux payants du royaume**

Mais cette fois-ci, la donne est différente. L'actionnaire de *Stockholm City* a les reins plus solides que celui de son quasi-homonyme. Il s'agit du suédois Bonnier, l'un des principaux groupes de médias nordiques. Outre des parts dans la télévision TV 4, il possède notamment trois quotidiens nationaux suédois : *Dagens Nyheter,* le tabloïd *Expressen* et le journal économique *Dagens Industri.*

Après avoir refusé, il y a sept ans, de participer à la création de *Metro* à Stockholm, Bonnier a longtemps hésité à s'aventurer sur le marché des quotidiens gratuits, en dépit du succès de cette nouveauté auprès des annonceurs. Sa décision de le faire maintenant, au creux de la conjoncture publicitaire, comporte des risques. Les investissements sont lourds et *Stockholm City* pourrait prendre des lecteurs aux titres payants du groupe. Mais l'éditeur a estimé qu'il valait mieux agir plutôt que d'assister les bras croisés à la dégradation des résultats financiers de ses autres titres. *« Notre but est de prendre la moitié du marché publicitaire destiné aux gratuits, qui résiste mieux que celui des journaux payants »*, explique Mikael Nestius, le PDG du nouveau journal. Ce dernier *« devrait être rentable d'ici la fin 2004 ».*

Le nouveau quotidien de 36 pages n'innove guère dans sa présentation ni dans son contenu : un cocktail de nouvelles courtes et d'informations loisirs et pratiques. Il met toutefois davantage l'accent que *Metro* sur l'actualité de Stockholm et de sa région. Bonnier, qui n'a pas pour l'instant l'ambition d'exporter son nouveau produit hors de la capitale suédoise, ne désespère pas de pouvoir installer des présentoirs dans le métro de la ville, au côté de ceux de son concurrent.

A ce jour, le groupe Metro International a répondu à l'initiative de Bonnier par une hausse du tirage de *Metro*, porté à plus de 300 000 exemplaires, dont une partie est désormais distribuée dans la rue par des colporteurs. Les passants reçoivent, en prime, le quotidien économique du groupe, *FinansVision,* d'ordinaire payant. Alors que l'édition stockholmoise de *Metro* continue à être rentable, certains doutent de la capacité du groupe, qui perd globalement de l'argent, à résister à la mauvaise passe publicitaire actuelle, tout occupé qu'il est par la succession de Jan Stenbeck, mort en août.

Mais la situation est encore plus préoccupante pour les journaux payants du royaume. Malgré une hausse du lectorat au cours des derniers mois, ils sont contraints de prendre des mesures pour limiter l'impact de la baisse des investissements publicitaires, évaluée entre 10 % et 15 % au premier semestre par rapport à la même période en 2001. La plupart des titres sont en train de réduire leurs dépenses, voire leur personnel. Plusieurs d'entre eux, qui ont décidé de réduire leur format, vont ainsi ressembler de plus en plus... à des journaux gratuits.

Antoine Jacob

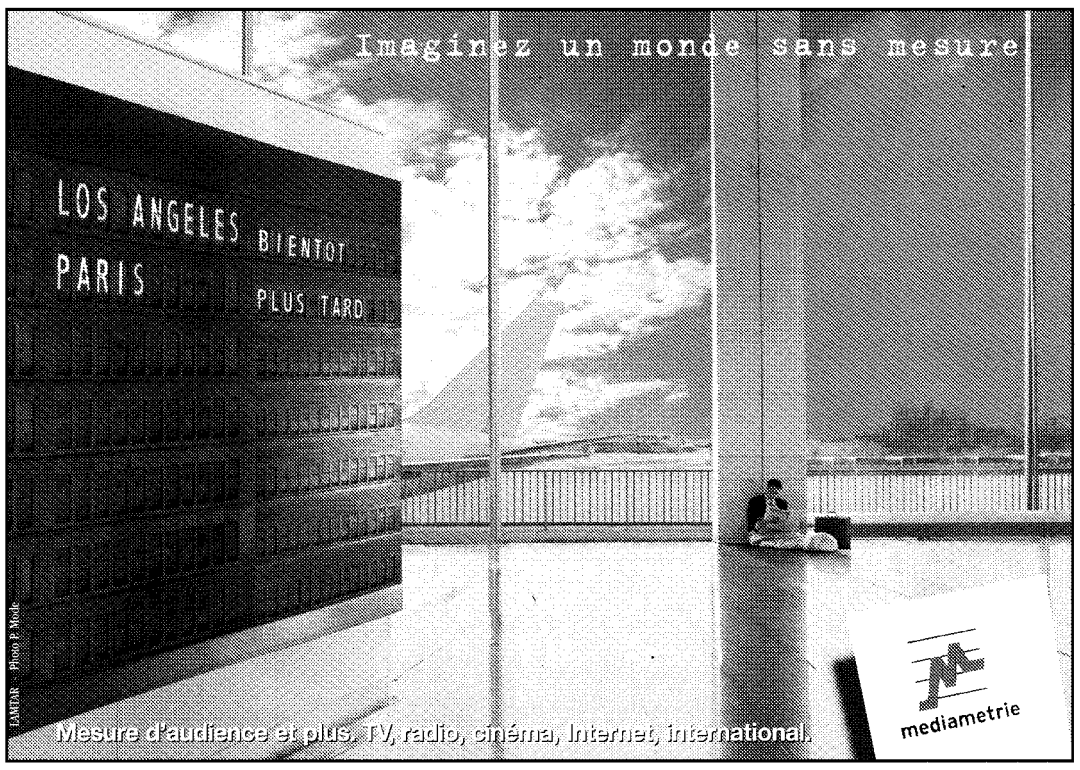

Le groupe Progrès en grève

LA DIFFUSION des quotidiens *Le Progrès* (Rhône, Ain, Jura), *La Tribune-Le Progrès* (Saint-Etienne), *Le Journal de Saône-et-Loire* et *Le Bien public-Les Dépêches* (Dijon) était perturbée, jeudi 7 novembre. Les journalistes ont observé un mouvement de grève, mercredi, en Rhône-Alpes et dans le Jura. Répondant à l'appel du SNJ, syndicat majoritaire, ils protestent contre un projet de 31 suppressions de postes, notamment chez les photographes. La grève a été suivie de 20 % à 50 % dans les rédactions de Lyon (Rhône), de l'Ain et du Jura, et à plus de 80 % dans celles de la Loire et de Haute-Loire.

Les journalistes de *La Tribune - Le Progrès* protestent également contre les conditions de mise en œuvre d'une nouvelle formule du quotidien dans la Loire et la Haute-Loire en 2004. Les journalistes déplorent la *« dégradation du climat social et l'absence de projet rédactionnel »* au sein de cette filiale de la Socpresse. Jeudi, une réunion était prévue entre le nouveau PDG, Christian Coustal, et les représentants des journalistes. – *(AFP.)*

Les élections américaines ont coûté 900 millions d'euros en publicité

LES INVESTISSEMENTS de communication consentis par les groupes de pression – associations, entreprises, syndicats –, et les candidats aux élections américaines qui se sont tenues mardi 5 novembre et qui se sont soldées par une victoire des républicains, ont été évalués à 900 millions d'euros, a révélé, jeudi, la lettre *Strategies Online.* Cette somme représente une augmentation de 80 % par rapport aux précédentes élections américaines au Congrès et au Sénat, en 1998.

Près de 1,4 million de spots télévisés ont été diffusés entre le 1er janvier et le 1er novembre 2002. En France, la publicité politique est actuellement interdite. Des publicitaires, dont Jacques Séguéla, qui souhaitent modifier la législation devaient être reçus, mercredi 6 novembre, au mnistère de la culture et de la communication, mais la réunion a été reportée à une date ultérieure.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : Patrice Martin-Lalande, député (UMP) de Loir-et-Cher, a plaidé en faveur d'une réforme du statut de l'Agence France-Presse** (AFP), mercredi. Il souhaite que cette obligation soit intégrée au futur contrat d'objectifs et de moyens actuellement finalisé entre le gouvernement et l'agence de presse. M. Martin-Lalande, rapporteur de la commission des finances de l'Assemblée nationale pour le budget 2003 de la communication, estime que la refonte du statut de l'AFP *« serait le moyen de mettre en œuvre le projet* [de développement] *de l'agence »*, dont les crédits vont être accrus dans ce budget de 4,5 %, par le biais d'une augmentation du nombre d'abonnements souscrits par l'Etat.

■ **Le rédacteur en chef du quotidien conservateur allemand *Die Welt,* Wolfram Weimer, a démissionné de ses fonctions,** a annoncé mercredi le groupe de presse Axel-Springer, qui édite le journal. M. Weimer a également quitté son poste de rédacteur en chef du quotidien régional *Berliner Morgenpost.* L'intéressé avait demandé à être relevé de ses fonctions pour se consacrer à une autre activité. Il devrait être remplacé par son adjoint, Jan-Eric Peters.

■ **AUDIOVISUEL : la BBC est contrainte de réduire ses coûts et de se séparer d'une partie de son personnel,** indique, jeudi, le quotidien britannique *The Guardian.* Le groupe audiovisuel public, constitué notamment des chaînes de télévision BBC1, BBC2 et BBC4, BBC World, et de cinq stations de radio, est confronté à un trou de 200 millions de livres (312 millions de dollars) dans son budget. Il compte sur des départs volontaires parmi ses 24 000 salariés (dont 2 000 journalistes) mais n'exclut pas des licenciements, ajoute le quotidien.

LA TENDANCE FINANCIÈRE

Wall Street salue sans emphase la baisse des taux de la Fed

WALL STREET a salué la décision de la Réserve fédérale américaine (Fed) de baisser d'un demi-point son taux directeur, mercredi 6 novembre *(lire page 19).* Le principal indicateur du marché, l'indice Dow Jones, a gagné 1,07 %, à 8 771,01 points. En baisse à l'ouverture, l'indice s'est retourné à la suite de l'annonce de la Fed, puis est retombé dans le rouge en cours de séance, avant de se redresser en fin de journée.

Les opérateurs se sont interrogés sur la signification du geste de la Fed, plus ample que prévu. *« Il y a deux écoles de pensée, l'une étant que la Fed a essayé de donner une certaine assurance* [au marché] *et l'autre qu'il y a peut-être quelque chose que la Fed sait et que nous ne savons pas »*, a indiqué Matt Johnson, économiste de la maison de courtage Thomas Weisel, à l'Agence France-Presse.

D'autre part, les actions du secteur de la défense ont aussi bénéficié de la victoire des républicains au Congrès. Le titre Lockheed Martin a gagné 2,42 %, à 54,95 dollars, et l'action Boeing 6,54 %, à 33,58 dollars. Riche en valeurs de technologie, l'indice Nasdaq a progressé de 1,27 %, à 1 418,99 points. Le titre Cisco a fini en hausse de 2,13 %, à 12,96 dollars, avant la publication de ses résultats trimestriels. Publiés après la fermeture de la Bourse, ils sont légèrement supérieurs aux attentes des analystes, mais le groupe reste très prudent dans ses prévisions.

Plus tôt dans la journée, mercredi, les places financières européennes avaient subi des prises de bénéfices, dans l'attente de la décision de la Fed et de celle de son homologue européenne, la BCE, jeudi. L'indice Euro Stoxx des cinquante premières valeurs de la zone euro a perdu 1,37 %, mercredi, à 2 578,36 points. A Paris, le CAC 40 a reculé de 1,06 %, à 3 212,86 points. Cependant, les places européennes saluaient jeudi, dans les premiers échanges, la baisse des taux d'intérêt américains, l'indice CAC 40 notamment gagnant 0,84 %, à 3 240,00 points.

A Tokyo, l'indice Nikkei a cédé 0,37 %, jeudi 7 novembre, à 8 920,44 points.

Adrien de Tricornot

INDICE DOW JONES

En points, à New York

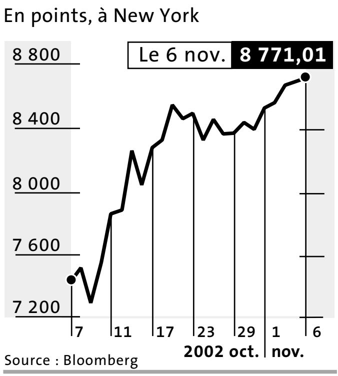

Source : Bloomberg

Les opérateurs de télécommunication intéressent à nouveau les analystes

CHRONIQUE DES MARCHÉS

AU MOMENT où MobilCom, l'ancienne filiale allemande de France Télécom, peine à trouver un accord de financement pour éviter la faillite, certains analystes financiers se risquent à prédire la fin de la purge boursière sur les opérateurs de télécommunications. Dans la zone euro, l'indice EuroStoxx Telecom affiche une perte de 33 % depuis le début de l'année, à 320,02 points mais il s'est déjà nettement redressé depuis le début du mois d'octobre, où il avait atteint 247,67 points.

L'INCONNUE MOBILCOM

Après avoir été en conflit avec France Télécom, son actionnaire à 28,5 %, la direction du groupe de téléphonie mobile allemand MobilCom a entamé un bras de fer avec l'Etat allemand, qui avait pourtant volé à son secours lorsque l'opérateur français lui avait retiré son soutien. Des discussions intenses se sont déroulées ces derniers jours entre l'Etat allemand et le fondateur et principal actionnaire de l'opérateur de téléphonie mobile, Gerhard Schmid (49,9 % du capital sont détenus par lui et son épouse) pour boucler un accord de refinancement de 100 millions d'euros. En effet, l'Etat allemand demanderait à M. Schmid une reconnaissance de dette de 70 millions d'euros, correspondant à des fonds qu'il avait utilisés pour financer un programme controversé de stock-options. Jeudi 7 novembre au matin, les discussions n'avaient toujours pas abouti. Selon le syndicat allemand IG Metall, MobilCom risque de déposer son bilan jeudi. Mais l'entreprise a fait savoir dans un communiqué qu'elle dispose d'assez de liquidités pour ne pas être réduite à cette extrêmité pour l'instant.

« En arrière-plan, l'enjeu est la survie de l'opérateur allemand, suspendu à l'acceptation par France Télécom du plan de sauvetage où près de 6 milliards d'euros de dettes seraient transformés en titres perpétuels rémunérés à 7 %, non remboursables, convertibles en titres France Télécom à 47 euros », expliquent les analystes de Dexia. Ces spécialistes se demandent ce que deviendrait la dette de MobilCom en cas de faillite. « *Nous rappelons que nous avons inclus à 100 % une garantie de passif sur MobilCom dans notre évaluation du titre France Télécom [à 16 euros] : en conséquence, toute évolution diminuant les engagements de France Télécom serait une bonne nouvelle pour le titre* », expliquent-ils.

ACTION FRANCE TÉLÉCOM

En euros à Paris

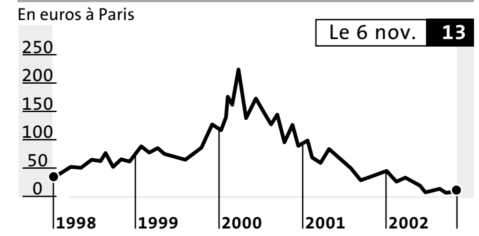

Source : Bloomberg

LE SOUTIEN DE L'ÉTAT

L'optimisme relatif des analystes de Dexia sur France Télécom est également lié à l'engagement de l'Etat, actionnaire majoritaire, de le soutenir. « *La problématique de la valeur de l'opérateur historique est évidemment liée au soutien qu'apportera, sous une forme ou sous une autre, l'Etat. Ce que perdrait le premier actionnaire en soutien en cash* [injection de liquidités] *sera regagné mécaniquement en valeur patrimoniale* », estime Dexia. Une augmentation de capital massive pour France Télécom devrait provoquer une « dilution » du capital entre un plus grand nombre de mains et entraîner un scénario du type Eurotunnel ou Eurodisney : l'entreprise serait sauvée mais le titre durablement plombé, au détriment notamment des petits actionnaires – parmi lesquels de nombreux salariés de l'opérateur français. Les analystes de la Commerzbank attendent ainsi une recapitalisation de 15 milliards d'euros, au premier trimestre 2003, au prix de 6 euros par titre. Ils fixent donc un objectif de cours de 8,4 euros pour France Télécom à l'issue de sa recapitalisation.

LA FIN DE LA DÉFLATION ?

Dans une étude intitulée « Opérateurs télécoms : valorisation attractive et restructurations financières », les analystes de la Société générale conseillent aux investisseurs de continuer à jouer le rebond du secteur (*« Restez fortement surpondérés ! »*, disent-ils dans leur jargon), avec une préférence particulière pour les titres Vodafone, Telecom Italia et Orange. Ils estiment que la réduction des investissements industriels et les mesures de restructuration devraient permettre une baisse progressive des charges financières. D'autre part, l'effondrement des prix des télécommunications devrait prendre fin sous l'effet d'une meilleure maîtrise des politiques tarifaires, notamment dans la téléphonie mobile, et des difficultés des opérateurs alternatifs. L'environnement de prix serait donc en train de devenir celui d'une faible inflation et non plus une pression à la déflation. Du coup, les valeurs de télécommunication deviennent attractives si on les compare aux valeurs de services collectifs, auxquelles elles s'apparentent.

Adrien de Tricornot

LES BOURSES DANS LE MONDE 7/11, 9h44

Pays	Indice	Dernier cours		% var.	Maxi 2002		Mini 2002		PER
UNION EUROPÉENNE									
ALLEMAGNE	DAX Index	**3330,69**	*7/11*	0,97	**5467,31**	*19/3*	**2519,30**	*9/10*	**19,50**
	Euro Neu Markt Price IX	**483,43**	*7/11*	-0,20	**1212,43**	*4/1*	**349,01**	*8/10*	
AUTRICHE	Austria traded	**1094,77**	*7/11*	0,00	**1368,18**	*2/5*	**991,22**	*10/10*	**13,40**
BELGIQUE	Bel 20	**2039,07**	*7/11*	-0,09	**2906,75**	*24/4*	**1752,31**	*9/10*	**11,50**
DANEMARK	Horsens Bnex	**207,12**	*7/11*	0,56	**280,92**	*26/3*	**180,39**	*11/10*	**13,30**
ESPAGNE	Ibex 35	**6358,70**	*7/11*	0,63	**8608,50**	*4/1*	**5266,89**	*10/10*	**17,10**
FINLANDE	Hex General	**6197,06**	*7/11*	0,87	**9224,38**	*4/1*	**4711,08**	*24/7*	**16,90**
FRANCE	CAC 40	**3246,46**	*7/11*	1,05	**4720,04**	*4/1*	**2612,03**	*10/10*	**18,10**
	Mid CAC	**1510,97**	*6/11*	0,05	**2176,89**	*2/4*	**1233,19**	*10/10*	**19,70**
	SBF 120	**2276,76**	*7/11*	0,91	**3263,90**	*28/3*	**1847,00**	*10/10*	**18,10**
	SBF 250	**2149,57**	*6/11*	-0,89	**3081,89**	*28/3*	**1767,51**	*10/10*	**17,90**
	Indice second marché	**1865,09**	*6/11*	0,61	**2567,01**	*15/5*	**1646,41**	*10/10*	**13,00**
	Indice nouveau marché	**544,65**	*7/11*	1,14	**1175,41**	*7/1*	**433,89**	*10/10*	
GRÈCE	ASE General	**1848,56**	*7/11*	0,00	**2655,07**	*3/1*	**1704,70**	*9/10*	**13,90**
IRLANDE	Irish Overall	**4287,83**	*7/11*	-0,17	**6085,02**	*18/1*	**3616,98**	*10/10*	**11,00**
ITALIE	Milan Mib 30	**24732,00**	*7/11*	1,20	**33548,00**	*17/4*	**20542,00**	*10/10*	**19,50**
LUXEMBOURG	Lux Index	**712,83**	*6/11*	0,20	**1169,47**	*14/1*	**642,21**	*11/10*	**11,90**
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	**351,36**	*7/11*	0,58	**531,45**	*18/4*	**282,79**	*24/9*	**14,40**
PORTUGAL	PSI 20	**5579,12**	*7/11*	0,47	**7998,50**	*4/1*	**4937,16**	*30/9*	**15,60**
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	**4127,70**	*7/11*	0,58	**5362,29**	*4/1*	**3609,89**	*24/9*	**14,90**
	FTSE techMark 100 index	**724,17**	*7/11*	0,29	**1569,61**	*4/1*	**590,02**	*10/10*	
SUÈDE	OMX	**533,87**	*7/11*	1,30	**878,88**	*4/1*	**413,98**	*10/10*	**22,90**
EUROPE									
HONGRIE	Bux	**7430,18**	*6/11*	-0,17	**9019,42**	*7/5*	**6546,35**	*26/7*	**10,00**
ISLANDE	ICEX 15	**1308,24**	*6/11*	-0,64	**1413,85**	*21/3*	**1141,82**	*28/12*	
POLOGNE	WSE Wig 20	**1143,06**	*6/11*	-2,25	**1486,22**	*28/1*	**1026,65**	*26/7*	**20,50**
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	**436,80**	*7/11*	0,44	**479,39**	*10/5*	**384,60**	*2/1*	**12,20**
RUSSIE	RTS	**347,92**	*6/11*	-1,12	**425,42**	*20/5*	**256,75**	*28/12*	
SUISSE	Swiss market	**5011,60**	*7/11*	-0,55	**6740,60**	*17/5*	**4333,10**	*10/10*	**23,00**
TURQUIE	National 100	**12621,19**	*7/11*	5,41	**15071,83**	*8/1*	**8514,03**	*3/7*	**22,80**
AMÉRIQUES									
ARGENTINE	Merval	**427,23**	*5/11*	0,58	**471,33**	*6/2*	**267,73**	*14/6*	**18,10**
BRÉSIL	Bovespa	**9702,76**	*6/11*	-1,61	**14495,28**	*18/3*	**8224,61**	*16/10*	**8,70**
CANADA	TSE 300	**6437,91**	*6/11*	0,60	**7992,70**	*7/3*	**5678,27**	*10/10*	**18,80**
CHILI	Ipsa	**82,26**	*6/11*	0,23	**109,73**	*28/12*	**74,86**	*16/10*	**14,70**
ETATS-UNIS	Dow Jones ind.	**8771,01**	*6/11*	1,07	**10673,09**	*19/3*	**7197,49**	*10/10*	**19,70**
	Nasdaq composite	**1418,99**	*6/11*	1,27	**2098,87**	*9/1*	**1108,48**	*10/10*	**41,90**
	Nasdaq 100	**1065,86**	*6/11*	1,47	**1710,22**	*9/1*	**795,25**	*8/10*	**43,30**
	Wilshire 5000	**8708,87**	*6/11*	0,98	**10983,40**	*19/3*	**7273,39**	*10/10*	
	Standards & Poors 500	**923,76**	*6/11*	0,91	**1176,96**	*7/1*	**768,63**	*10/10*	**18,90**
MEXIQUE	IPC	**6064,00**	*6/11*	0,39	**7611,12**	*11/4*	**5500,75**	*5/8*	**12,70**
ASIE-OCÉANIE									
AUSTRALIE	All ordinaries	**3001,90**	*7/11*	-1,12	**3443,89**	*14/2*	**2842,60**	*10/10*	**15,90**
CHINE	Shangaï B	**135,07**	*6/11*	0,02	**172,33**	*31/12*	**121,08**	*23/1*	**18,90**
	Shenzen B	**207,84**	*6/11*	-0,44	**267,75**	*31/12*	**182,42**	*23/1*	**11,90**
CORÉE DU SUD	Composite	**682,56**	*6/11*	2,66	**943,53**	*22/4*	**576,48**	*11/10*	
HONG KONG	Hang Seng	**9844,38**	*7/11*	0,72	**12020,45**	*17/5*	**8779,33**	*10/10*	**14,10**
	All ordinaries	**4275,76**	*7/11*	0,63	**5277,35**	*17/5*	**3857,01**	*10/10*	
INDE	Bombay SE 30	**356,72**	*5/11*	-0,59	**415,77**	*5/4*	**333,54**	*31/12*	
ISRAËL	Tel Aviv 100	**336,30**	*6/11*	3,45	**468,92**	*7/1*	**321,95**	*4/11*	
JAPON	Nikkei 225	**8920,44**	*7/11*	-0,37	**12081,42**	*27/5*	**8197,21**	*10/10*	**23,90**
	Topix index	**880,57**	*7/11*	-0,30	**1144,02**	*27/5*	**814,70**	*10/10*	**28,50**
MALAISIE	KL composite	**656,61**	*7/11*	-0,31	**816,94**	*23/4*	**621,09**	*15/10*	**14,00**
NOUVELLE-ZÉLANDE	All ordinar.	**715,40**	*7/11*	-1,28					
SINGAPOUR	Straits Time	**1428,91**	*7/11*	-1,30	**1848,98**	*5/3*	**1326,35**	*25/9*	
TAÏWAN	Weighted	**4757,98**	*7/11*	0,69	**6484,93**	*22/4*	**3845,76**	*11/10*	**24,90**
THAILANDE	Thaï SE	**358,30**	*7/11*	1,27	**430,67**	*14/6*	**301,17**	*28/12*	
AFRIQUE									
AFRIQUE DU SUD	All share	**9655,12**	*7/11*	0,11	**9991,25**	*11/9*	**9082,12**	*10/10*	**9,70**
COTE D'IVOIRE	BRVM	**66,61**	*5/11*	0,00	**77,45**	*31/12*	**66,51**	*16/9*	

PER - Price Earning Ratio (ou cours/bénéfice) : cours de Bourse divisé par le bénéfice par action estimé pour l'exercice courant. PER : Jacques Chahine Finances ; données : la Cote Bleue. n/d : valeur non disponible.

EUROPE Jeudi 7 novembre 9h44

INDICES

SECTEURS EURO STOXX

	Indice	% var.
EURO STOXX 50	**2604,04**	1,00
AUTOMOBILE	**172,25**	0,78
BANQUES	**209,70**	1,01
PRODUIT DE BASE	**153,63**	0,70
CHIMIE	**261,62**	0,46
TÉLÉCOMMUNICATIONS	**325,30**	1,65
CONSTRUCTION	**171,13**	1,41
CONSOMMATION CYCLIQUE	**91,24**	0,97
PHARMACIE	**358,96**	0,57
ÉNERGIE	**271,15**	0,34
SERVICES FINANCIERS	**173,54**	0,63
ALIMENTATION ET BOISSON	**214,59**	-0,17
BIENS D'ÉQUIPEMENT	**255,08**	0,15
ASSURANCES	**185,09**	1,09
MÉDIAS	**160,34**	0,02
BIENS DE CONSOMMATION	**272,63**	0,69
COMMERCE ET DISTRIBUTION	**235,54**	0,31
HAUTE TECHNOLOGIE	**288,99**	0,80
SERVICES COLLECTIFS	**220,91**	0,89

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

	Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	NL	**15,94**	1,21
AEGON NV	NL	**14,47**	1,54
AIR LIQUIDE	FR	**134,90**	1,12
ALCATEL A	FR	**5,61**	-1,06
ALLIANZ N	AL	**120,50**	1,03
AVENTIS	FR	**61,35**	0,57
AXA	FR	**15,01**	-0,46
BASF AG	AL	**38,15**	0,24
BAYER	AL	**20,65**	1,13
BAYR.HYP.U.VERBK	AL	**15,18**	-0,13
BBVA	ES	**10,27**	-0,10
BNP PARIBAS	FR	**43,97**	3,22
BSCH	ES	**6,54**	0,00
CARREFOUR	FR	**46,37**	0,80
DAIMLERCHRYSLER N	AL	**35,65**	1,65
DANONE	FR	**132,20**	0,08
DEUTSCHE BANK AG	AL	**49,77**	1,68
DEUTSCHE TELEKOM	AL	**12,13**	1,93
E.ON	AL	**48,57**	1,23
ENDESA	ES	**11,44**	1,69
ENEL	IT	**5,02**	0,00
ENI SPA	IT	**13,62**	0,67
FORTIS	BE	**18,97**	-0,11
FRANCE TELECOM	FR	**13,32**	1,76
GENERALI ASS.	IT	**19,00**	1,71
ING GROEP CVA	NL	**17,50**	1,16
KONINKLIJKE AHOLD	NL	**13,27**	-0,23
L'OREAL	FR	**74,20**	1,30
LVMH	FR	**45,51**	-0,28
MUENCHENER RUECKV	AL	**143,78**	2,44
NOKIA OYJ	FI	**17,49**	1,39
PINAULT PRINTEMPS	FR	**81,30**	-0,85
REPSOL YPF	ES	**11,42**	0,88
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	**19,40**	2,27
?=211	NL		
RWE	AL	**32,50**	0,81
SAINT GOBAIN	FR	**25,32**	2,10
SANOFI-SYNTHELABO	FR	**61,25**	0,91
SANPAOLO IMI	IT	**6,82**	1,19
SIEMENS	AL	**48,34**	-0,23
SOCIETE GENERALE A	FR	**55,35**	2,79
SUEZ	FR	**19,25**	1,96
TELECOM ITALIA	IT	**8,27**	0,49
TELEFONICA	ES	**9,81**	1,13
TIM	IT	**5,01**	4,38
TOTAL FINA ELF	FR	**137,50**	0,81
UNICREDITO ITALIAN	IT	**3,93**	1,03
UNILEVER CVA	NL	**63,45**	-0,16
VIVENDI UNIVERSAL	FR	**13,65**	1,04
VOLKSWAGEN	AL	**39,15**	0,90

ZONE EURO : FR (France), **AL** (Allemagne), **ES** (Espagne), **IT** (Italie), **PT** (Portugal), **IR** (Irlande), **LU** (Luxembourg), **NL** (Pays-Bas), **AT** (Autriche), **FI** (Finlande), **BE** (Belgique), **GR** (Grèce).
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), **NO** (Norvège), **SE** (Suède), **RU** (Royaume-Uni), **DK** (Danemark).

FRANCFORT

6/11 : 167 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
GFN	0,24	84,62
PORTA SYSTEMS	0,05	66,67
METABOX	0,06	50,00
KINOWELT MEDIEN	0,36	28,57
BRAIN FORCE SOFT	3,60	28,57
BROADVISION	4,10	27,33
ARTICON INTEGRALIS	2,55	25,00
Plus mauvaises performances		
MICROLOGICA	0,03	-62,50
LETSBUYIT.COM	0,01	-50,00
DAS WERK	0,21	-36,36
SER SYSTEMS	0,04	-33,33
TEAM COMM GRP	0,02	-33,33
BKN INTERNATIONAL	0,18	-25,00
WASHTEC	2,10	-22,22

LONDRES

6/11 : 3360 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (£)	% var.
Meilleures performances		
ELECTROCOMPONENTS	3,03	20,24
BATM ADVANCED COMM	0,18	20,00
FIRSTGROUP	2,31	10,12
CORUS GROUP	0,48	9,77
EMBLAZE SYSTEMS	0,85	7,59
TELEWEST COMM	0,01	7,44
BRITISH ENERGY	0,11	7,32
Plus mauvaises performances		
CANARY WHARF GROUP	3,15	-18,39
TIMELOAD	0,84	-16,67
CARPHONE WAREHOUSE	0,85	-12,37
BALTIMORE TECHNOL	0,05	-7,41
SPIRENT	0,19	-7,32
AGGREKO	1,11	-5,56
DIAGEO PLC	7,18	-4,46

TOKYO

7/11 : 868 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (¥)	% var.
Meilleures performances		
TIS	1920,00	18,52
SITE DESIGN	138000,00	16,95
TOSHIBA MACHINE	230,00	16,16
OKI ELECTRIC INDUS	197,00	14,53
TOYO SECURITIES	152,00	12,59
FUJI ROBIN IND	273,00	12,35
RISO KYOIKU	114000,00	11,76
Plus mauvaises performances		
HITACHI ZOSEN	30,00	-26,83
SEGA	1212,00	-19,84
SANIX	842,00	-19,19
TOWA REAL ESTATE	40,00	-16,67
HITACHI ZOSEN TOMI	82,00	-15,46
CSK CORP	2690,00	-15,67
WATABE WEDDING	1255,00	-13,75

PARIS

6/11 : 161 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
AVENIR TELECOM	0,70	14,75
SOPRA GROUP	24,48	11,78
BENETEAU	43,50	11,25
FIMALAC	28,95	10,08
WAVECOM	32,38	8,48
ALSTOM	6,19	8,41
EASY ETF EURO TELE	331,00	7,40
Plus mauvaises performances		
SOITEC	3,29	-7,84
INGENICO	10,23	-7,00
ALTRAN TECHNOLOGIE	8,06	-6,82
AMADEUS GLOBAL A	4,95	-6,78
UNILOG	35,00	-5,41
ACCOR	33,35	-5,17
ATOS ORIGIN	36,00	-5,01

NEW YORK

Séance du 6/11

NYSE

1623 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
3 M	130,49	1,28
AM INTL GRP	65,86	0,84
ALCOA	23,85	2,10
AOL TIME WARNER	16,29	3,30
AMERICAN EXPRESS	36,83	0,63
AT & T	14,06	-1,68
BANK OF AMERICA	70,23	-1,11
BOEING CO	33,58	6,54
BRISTOL MYERS SQUI	26,99	4,33
CATERPILLAR	43,57	1,14
CITIGROUP	37,89	-0,32
COCA-COLA	45,40	-2,07
COLGATE PALMOLIVE	53,40	-2,02
DOW CHEMICAL	27,70	4,88
DUPONT DE NEMOURS	43,40	2,00
EASTMAN KODAK	35,14	1,71
EXXON MOBIL	35,11	-1,32
FORD MOTOR	9,30	4,49
GENERAL ELECTRIC	26,60	0,38
GENERAL MOTORS	36,56	4,76
GILLETTE CO	29,16	1,60
HEWLETT PACKARD	17,51	2,16
HOME DEPOT INC	28,30	0,07
HONEYWELL INTL	27,08	5,00
IBM	81,54	-0,17
INTL PAPER	36,69	2,57
JOHNSON & JOHNSON	60,27	0,63
J.P.MORGAN CHASE	22,06	-1,82
LUCENT TECHNOLOGIE	1,32	8,20
MC DONALD'S CORP	19,06	0,69
MERCK AND CO	56,00	3,32
MOTOROLA	9,62	-2,34
NORTEL NETWORKS	2,35	12,44
PEPSICO	43,53	-1,07
PFIZER INC	33,64	3,13
PHILIP MORRIS COS	42,74	0,14
PROCTER AND GAMBLE	87,86	-0,99
SBC COMMUNICATIONS	27,80	0,29
TEXAS INSTRUMENTS	16,40	1,11
UNITED TECHNOLOGIE	65,83	3,30
VERIZON COMM	39,00	-1,76
WAL-MART STORES	54,34	-0,15
WALT DISNEY COMPAN	18,86	1,23

NASDAQ

2194 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
ALTERA CORP	13,20	4,60
AMAZON.COM	19,34	3,31
AMGEN INC	46,21	-7,73
APPLIED MATERIALS	16,85	6,58
BED BATH & BEYOND	35,10	-0,65
CISCO SYSTEMS	12,96	2,13
COMCAST A SPECIAL	25,65	-2,25
CONCORD EFS	14,89	-3,25
DELL COMPUTER	29,99	1,08
EBAY	66,00	-0,18
FLEXTRONICS INTL	9,99	3,42
GEMSTAR TV GUIDE	4,15	9,76
GENZYME	30,05	1,52
INTEL CORP	19,16	4,41
INTUIT	54,77	1,80
JDS UNIPHASE	2,77	2,59
LINEAR TECHNOLOGY	30,58	3,77
MAXIM INTEGR PROD	36,46	3,29
MICROSOFT	57,03	0,64
ORACLE CORP	10,36	1,89
PAYCHEX	27,75	-1,42
PEOPLESOFT INC	20,19	1,30
QUALCOMM INC	35,85	0,62
SIEBEL SYSTEMS	9,06	3,78
STARBUCKS CORP	23,17	-0,73
SUN MICROSYSTEMS	3,57	12,62
VERITAS SOFTWARE	18,99	7,59
WORLDCOM	0,09	4,44
XILINX INC	22,91	7,26
YAHOO INC	17,38	2,06

MARCHÉ DES CHANGES 7/11, 9h44

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK ($)		0,82071	**1,00320**	1,56560	0,68528
TOKYO (¥)	121,84500		**122,22500**	190,73000	83,48291
PARIS (€)	0,99675	0,81805		1,56045	0,68290
LONDRES (£)	0,63873	0,52430	**0,64085**		0,43763
ZURICH (FR. S.)	1,45925	1,19785	**1,46415**	2,28505	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4300	7,4302
COURONNE NORVÉG.	7,3658	7,3692
COURONNE SUÉDOISE	9,1317	9,1357
COURONNE TCHÈQUE	30,7450	31,2559
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7761	1,7769
DOLLAR CANADIEN	1,5583	1,5598
DOLLAR HONGKONG	7,8070	7,8470
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.	2,0143	2,0177
FORINT HONGROIS	238,6576	239,4815
LEU ROUMAIN	33354,0000	33420,0000
ROUBLE	31,9237	31,9483

EURO à 6 mois

EURO à 5 jours

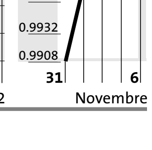

TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 7/11

	Taux j.le j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,28	3,21	4,62	5,14
ROYAUME-UNI	3,32	3,92	4,90	4,76
ITALIE	3,28	3,21	4,86	5,33
ALLEMAGNE	3,28	3,21	4,64	5,20
JAPON	0,05	0,07	0,98	1,60
ÉTATS-UNIS	1,64	1,61	4,07	5,20
SUISSE	0,63	0,74	2,75	3,37

MARCHÉS A TERME LE 7/11, 9h45

	Echéance	Premier prix	Dernier prix	Contrats ouverts
PARIS				
CAC 40 TER.	11/2	3225,00	3247,00	125217
EURO NOTIO.	12/2		91,68	0
EURO ST. 50	9/2		2583,00	2244
FRANCFORT				
BUND 10 ANS	12/2	110,73	110,65	723746
LONDRES				
EURIBOR 3M.	12/2	97,04	97,01	624065
NEW YORK				
DOW JONES	12/2	8715,00	8775,00	33405
S. & POORS	12/2	920,50	926,00	553984

TAUX COURANTS

Taux de base bancaire	6,60 %
Taux des oblig. des sociétés privées	5,40 %
Taux d'intérêt légal	4,26 %
Crédit immobilier à taux fixe	
taux effectif moyen	6,04 %
usure	8,05 %
Crédit immobilier à taux variable	
taux effectif moyen	5,99 %
usure	7,99 %
Crédit consommation (- de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	16,47 %
usure	21,96 %
Crédit renouvelable, découverts	
taux effectif moyen	13,10 %
usure	17,47 %
Crédit consommation (+ de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	8,48 %
usure	11,31 %
Crédit aux entreprises (+ de 2ans)	
moyenne taux variable	5,65 %
usure taux variable	7,53 %
moyenne taux fixe	6,19 %
usure taux fixe	8,25 %

(Taux de l'usure : taux maximum légal)

OR

JEUDI 7 NOVEMBRE 9h45

	Cours	% var.
OR FIN KILO BARRE	**10340,00**	1,57
OR FIN LINGOT	**10260,00**	-0,39
ONCE D'OR EN DOLLAR	**317,30**	-0,38
PIÈCE 20 FR. FRANCAIS	**58,70**	-0,17
PIÈCE 20 FR. SUISSE	**58,90**	0,00
PIÈCE UNION LAT. 20	**58,90**	-0,34
PIÈCE 10 US$	**196,50**	0,00
PIÈCE 20 US$	**378,00**	-0,53
PIÈCE 50 PESOS MEXICAINS	**380,25**	0,07

DENRÉES

JEUDI 7 NOVEMBRE 9h45

	Cours	% var.
BLE ($ CHICAGO)	**395,00**	-1,43
CACAO ($ NEW YORK)	**1853,00**	3,12
CAFE (£ LONDRES)	**732,00**	1,67
COLZA (€ PARIS)	**277,25**	0,09
MAÏS ($ CHICAGO)	**242,75**	0,31
ORGE (£ LONDRES)	**62,00**	0,00
JUS D'ORANGE ($ NEW YORK)	**1,00**	0,40
SUCRE BLANC (£ LONDRES)	**207,10**	0,98
SOJA TOURT. ($ CHICAGO)	**169,80**	-0,53

MÉTAUX

JEUDI 7 NOVEMBRE 9h45

	Cours	% var.
LONDRES		
ALUMINIUM COMPTANT ($)	**1364,00**	-0,26
ALUMINIUM À 3 MOIS ($)	**1371,52**	-0,12
CUIVRE COMPTANT ($)	**1574,50**	0,22
CUIVRE À 3 MOIS ($)	**1590,48**	0,24
ETAIN COMPTANT ($)	**4145,00**	-0,96
ETAIN À 3 MOIS ($)	**4174,90**	-1,08
NICKEL COMPTANT ($)	**7330,00**	1,88
NICKEL À 3 MOIS ($)	**7330,00**	1,82
PLOMB COMPTANT ($)	**439,50**	-0,79
PLOMB À 3 MOIS ($)	**449,01**	0,45
ZINC COMPTANT ($)	**762,00**	0,07
ZINC À 3 MOIS ($)	**778,00**	-0,21
NEW YORK		
ARGENT À TERME ($)	**4,48**	-0,33
PLATINE À TERME ($)	**581,00**	0,00

PÉTROLE

JEUDI 7 NOVEMBRE 9h45

	Cours	% var.
BRENT (LONDRES)	**24,72**	-2,06
WTI (NEW YORK)	**25,70**	-1,53
LIGHT SWEET CRUDE	**25,70**	-1,68

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANCAISES

Jeudi 7 novembre 9h30

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ACCOR ◗	33,91	33,35	1,68	-16,94	49,00	26,75	1,05	12040
AFFINE	39,05	39,00	0,13	5,82	40,05	30,34	1,20	3610
AGF ◗	37,40	36,64	2,07	-30,61	58,50	22,75	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM ◗	12,01	11,75	2,21	-26,94	21,19	7,09	0,10	3112
AIR LIQUIDE ◗	133,20	133,40	-0,15	-4,79	160,00	111,60	3,20	12007
ALCATEL A ◗	5,59	5,67	-1,41	-70,88	21,62	2,05	0,16	13000
ALCATEL O	4,44	4,08	8,82	-42,48	9,62	1,61	0,10	13015
ALSTOM ◗	6,33	6,19	2,26	-45,80	15,24	3,25	0,55	12019
ALTRAN TECHNO. # ◗	7,95	8,06	-1,36	-84,33	66,40	2,53	0,20	3463
ARBEL#	2,29	2,30	-0,43	-26,12	7,50	1,62	0,53	3588
AREVA CIP	165,00	164,00	0,61	3,44	201,00	116,00	6,20	4524
ASF ◗	25,59	25,70	-0,43	n/d	28,20	22,51	n/d	18415
ATOS ORIGIN ◗	35,49	36,00	-1,42	-51,74	94,40	21,50	n/d	5173
AVENTIS ◗	61,15	61,00	0,25	-23,32	85,95	47,60	0,58	13046
AXA ◗	14,98	15,08	-0,66	-36,17	26,09	8,80	0,56	12062
BACOU DALLOZ	96,50	97,35	-0,87	9,65	138,00	68,00	0,90	6089
BAIL INVESTIS.CA	127,10	127,00	0,08	4,95	147,00	121,00	7,58	12018
BEGHIN SAY ◗	36,41	36,49	-0,22	-10,75	45,90	35,20	1,70	4455
BIC ◗	29,20	28,91	1,00	-23,87	44,66	28,91	0,36	12096
BNP PARIBAS ◗	44,10	42,60	3,52	-12,23	61,85	27,50	1,20	13110
BOLLORE ◗	n/d	248,50	n/d	3,45	262,00	225,50	3,50	12585
BOLLORE INV.	45,00	45,00	n/d	-12,36	55,00	35,23	0,25	3929
BONGRAIN	n/d	40,23	n/d	-10,60	59,80	35,96	1,45	12010
BOUYGUES ◗	27,22	26,72	1,87	-26,03	38,95	20,40	0,36	12050
BULL# ◗	0,53	0,53	n/d	-56,91	1,36	0,34	n/d	5260
BURELLE (LY)	n/d	60,25	n/d	21,39	68,00	49,63	0,60	6113
BUSINESS OBJECTS ◗	16,42	16,65	-1,38	-56,27	51,00	9,06	n/d	12074
CANAL + ◗	4,35	4,30	1,16	21,50	4,79	3,43	0,18	12546
CAP GEMINI ◗	26,96	27,34	-1,39	-66,75	90,70	12,85	0,40	12533
CARBONE-LORRAINE ◗	26,85	27,18	-1,21	-10,50	39,48	20,10	0,80	3962
CARREFOUR ◗	46,15	46,00	0,33	-20,97	58,80	36,33	0,56	12017
CASINO GUICH.ADP	49,00	48,60	0,82	-21,60	67,30	42,50	1,58	12113
CASINO GUICHARD ◗	68,20	68,10	0,15	-21,29	89,90	58,55	1,54	12558
CASTORAMA DUB.OPA	n/d	66,80	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	18559
CEGID (LY)	42,20	41,00	2,93	-46,13	90,50	34,01	2,30	12470
CEREOL ◗	n/d	32,30	n/d	13,53	36,40	28,00	0,65	4456
CFF.RECYCLING	n/d	41,90	n/d	4,75	49,88	35,00	2,08	3905
CHARGEURS	24,50	24,39	0,45	-1,96	30,66	21,50	3,00	13069
CHRISTIAN DIOR ◗	34,62	35,00	-1,09	0,43	47,63	24,21	0,50	13040
CIC -ACTIONS A	121,50	122,60	-0,90	0,82	135,00	118,10	2,36	12005
CIMENTS FRANCAIS ◗	49,00	47,90	2,30	2,08	53,50	46,02	1,40	12098
CLARINS ◗	34,50	34,50	n/d	-45,58	72,50	26,11	0,65	13029
CLUB MEDITERRANEE ◗	27,98	27,50	1,75	-31,75	56,40	17,32	1,00	12156
CNP ASSURANCES ◗	35,81	35,99	-0,50	0,30	43,98	31,50	1,39	12022
COFACE SVN CA ◗	48,00	47,99	0,02	1,26	64,00	40,01	1,47	12099
COFLEXIP	87,00	85,50	1,75	-45,28	172,00	75,15	0,31	13064
COLAS	67,00	66,25	1,13	5,76	75,95	62,00	2,80	12163
CREDIT AGRICOLE ◗	18,07	18,15	-0,44	1,57	24,70	13,46	0,55	4507
CRED.FON.FRANCE	16,20	16,20	n/d	11,41	16,80	13,05	0,40	12081
CREDIT LYONNAIS ◗	37,42	37,00	1,14	-0,21	48,80	27,65	0,75	18420
CS COM.ET SYSTEMES	n/d	6,53	n/d	-21,32	12,25	5,76	n/d	7896
DANONE ◗	131,50	132,10	-0,45	-4,01	150,40	109,40	2,06	12064
DASSAULT-AVIATION	n/d	313,00	n/d	-1,26	425,00	281,10	6,50	12172
DASSAULT SYSTEMES ◗	24,32	24,92	-2,41	-54,96	59,40	15,19	0,33	13065
DEV.R.N-P.CAL LI #	14,30	14,30	n/d	-0,69	16,90	13,00	0,55	12423
DEVEAUX(LY)#	67,00	67,00	n/d	-16,77	78,00	54,85	3,00	6100
DIDOT-BOTTIN	n/d	78,75	n/d	29,09	88,00	61,10	2,74	3747
DMC (DOLLFUS MI)	4,10	4,18	-1,91	-45,26	11,48	3,43	0,61	12133
DYNACTION	25,80	25,99	-0,73	-4,08	32,40	17,50	0,50	13035
EIFFAGE ◗	76,00	75,00	1,33	11,11	97,40	67,00	2,10	13045
ELECT.MADAGASCAR	22,75	22,40	1,56	1,11	24,95	17,51	1,50	3571
ELIOR SVN SCA ◗	5,00	4,92	1,63	-37,96	9,88	3,13	0,07	12127
ENTENIAL(EX CDE)	30,53	30,50	0,10	20,43	35,89	25,35	0,54	12093
ERAMET	n/d	18,50	n/d	-46,53	39,80	13,90	0,60	13175
ESSILOR INTL ◗	39,62	39,05	1,46	16,70	45,57	31,20	0,41	12166
ESSO	81,05	82,00	-1,16	1,05	96,80	78,00	3,25	12066
EULER ET HERMES ◗	20,75	20,10	3,23	-49,83	46,13	16,00	1,40	12130
EURAZEO ◗	46,00	46,00	n/d	-24,46	60,80	38,03	1,00	12112
EURO DISNEY SCA ◗	0,49	0,49	n/d	-44,31	1,21	0,40	n/d	12587
EUROTUNNEL ◗	0,74	0,72	2,78	-34,51	1,18	0,67	n/d	12537
FAURECIA ◗	42,65	42,60	0,12	-27,71	61,40	33,00	0,91	12114
F.F.P. (NY) ◗	101,10	102,60	-1,46	4,17	132,50	82,00	2,20	6478
FIMALAC ◗	29,05	28,95	0,35	-27,91	50,50	23,66	1,40	3794
FINAXA	60,50	59,10	2,37	-23,56	107,50	33,50	2,24	3313
FONC.LYON.#	27,40	27,00	1,48	2,62	32,60	25,00	1,00	3340
FRANCE TELECOM ◗	13,25	13,09	1,22	-70,48	48,16	6,75	1,00	13330
FROMAGERIES BEL	n/d	109,90	n/d	9,95	120,00	91,80	2,22	12185
GALERIES LAFAYETTE ◗	118,00	120,00	-1,67	-22,82	168,90	96,00	0,90	12124
GAUMONT #	n/d	42,00	n/d	1,94	53,70	39,00	0,57	3489
GECINA ◗	95,40	95,40	n/d	4,26	104,00	85,60	3,60	13151
GENERALE DE SANTE	10,05	10,00	0,50	-30,01	17,85	8,50	n/d	4447
GEOPHYSIQUE ◗	19,58	18,50	5,84	-44,45	50,05	13,35	1,22	12016
GFI INFORMATIQUE ◗	5,15	5,20	-0,96	-57,26	13,34	2,14	0,15	6337
GRANDVISION CA# ◗	18,20	17,80	2,25	19,34	20,10	15,05	0,30	5297
GROUPE GASCOGNE	72,50	72,50	n/d	-2,29	86,00	66,80	2,70	12441
GROUPE PARTOUCHE #	66,20	66,00	0,30	-10,84	84,20	57,35	0,80	5354
GUYENNE GASCOGNE ◗	78,00	78,50	-0,64	-8,23	92,95	74,00	1,70	12028
HAVAS ◗	4,67	4,90	-4,69	-42,55	11,00	2,80	0,17	12188
IMERYS ◗	116,90	115,50	1,21	8,44	139,00	98,00	3,70	12085
IMMEUBLES DE FCE	n/d	22,00	n/d	n/d	25,00	19,80	0,30	12037
IMMOBANQUE NOM.	n/d	126,00	n/d	n/d	132,50	118,00	7,92	5793
INFOGRAMES ENTER. ◗	3,84	3,79	1,32	-70,34	15,98	1,06	n/d	5257
INGENICO ◗	10,17	10,23	-0,59	-50,48	25,90	5,13	0,15	12534
JC DECAUX ◗	10,30	10,20	0,98	-17,92	15,40	9,06	n/d	7791
KAUFMAN ET BROAD	16,80	16,76	0,24	1,81	23,63	15,27	0,92	12105
KLEPIERRE ◗	112,70	113,00	-0,27	5,03	134,60	108,20	3,10	12196
LAFARGE ◗	80,30	78,90	1,77	-23,45	111,20	67,00	2,30	12053
LAGARDERE ◗	44,16	44,22	-0,14	-6,04	54,85	35,50	0,82	13021
LEBON (CIE)	n/d	53,50	n/d	6,57	59,00	48,75	2,30	12129
LEGRAND ORD.	132,00	132,30	-0,23	-8,33	180,00	118,00	0,93	12061
LEGRAND ADP	n/d	116,80	n/d	-5,80	143,20	101,10	1,49	12528
LEGRIS INDUST. ◗	20,27	20,25	0,10	-7,86	25,39	18,01	0,70	12590
LIBERTY SURF	2,31	2,27	1,76	-18,94	3,80	2,15	n/d	7508
LOCINDUS	n/d	29,40	n/d	-6,66	35,97	25,81	8,76	12135
L'OREAL ◗	74,00	73,25	1,02	-8,52	88,30	60,55	0,54	12032
LOUVRE #	59,60	59,00	1,02	-5,09	83,40	50,00	1,30	3311
LUCIA	n/d	10,82	n/d	-16,76	14,13	9,10	1,83	3630
LVMH MOET HEN. ◗	45,17	45,64	-1,03	-1,15	61,60	31,61	0,53	12101
MARIONNAUD PARFUM ◗	38,24	38,01	0,61	-29,70	57,60	34,01	n/d	6494
MATUSSIERE FOREST.	5,50	5,50	n/d	-38,13	9,85	4,77	0,22	6057
MAUREL ET PROM	20,90	20,75	0,72	34,83	24,99	15,10	0,91	5107
METALEUROP	1,95	1,93	1,04	-36,68	4,90	1,59	0,61	12038
MICHELIN ◗	29,38	29,35	0,10	-20,70	45,05	24,50	0,85	12126
MONTUPET SA	14,06	13,80	1,88	34,80	16,40	9,12	0,17	3704
CONTIN.ENTREPR.	n/d	37,00	n/d	-17,22	46,90	31,00	0,70	3664
NATEXIS BQ POP. ◗	76,50	76,10	0,53	-21,05	97,50	70,00	2,50	12068
NEOPOST ◗	30,19	30,00	0,63	-7,73	44,50	24,09	n/d	12056
NEXANS ◗	14,53	14,59	-0,41	-10,36	24,90	9,15	0,43	4444
NORBERT DENTRES.	22,39	22,99	-2,61	0,17	29,69	16,80	0,60	5287
NRJ GROUP ◗	17,25	17,40	-0,86	-17,62	26,00	12,60	0,28	12169
OBERTHUR CARD SYS. ◗	1,90	1,86	2,15	-78,77	9,40	1,19	n/d	12413
ORANGE ◗	6,00	5,93	1,18	-41,06	10,74	4,19	n/d	7919
OXYG.EXT-ORIENT	72,15	75,00	-3,80	1,90	85,20	66,50	15,50	3117
PECHINEY ACT ORD A ◗	33,11	32,79	0,98	-42,81	63,80	24,50	1,00	13290
PECHINEY B PRIV.	n/d	33,20	n/d	-38,97	59,60	26,40	1,79	3640
PENAUILLE POLY.# ◗	7,46	7,14	4,48	-81,11	45,59	3,23	0,28	5338
PERNOD-RICARD ◗	99,80	101,70	-1,87	14,71	106,90	81,30	1,00	12069
PEUGEOT ◗	43,30	43,21	0,21	-9,31	60,80	32,20	1,15	12150
PINAULT-PRINT.RED. ◗	80,90	82,00	-1,34	-44,05	154,69	53,90	2,30	12148
PLASTIC OMN.(LY)	69,00	70,00	-1,43	16,94	96,00	59,05	1,20	12457
PROVIMI ◗	14,45	14,43	0,14	-32,22	24,70	14,10	0,20	4458
PSB INDUSTRIES LY	n/d	76,40	n/d	-14,63	92,70	70,80	3,80	6032
PUBLICIS GR. SA # ◗	23,47	24,00	-2,21	-21,10	39,90	16,70	0,22	13057
REMY COINTREAU ◗	29,65	29,65	n/d	19,21	35,00	24,87	0,90	13039
RENAULT ◗	47,39	47,50	-0,23	19,64	57,45	34,60	0,92	13190
REXEL ◗	34,40	34,30	0,29	-47,83	75,40	25,50	2,22	12595
RHODIA ◗	7,32	7,54	-2,92	-18,48	12,40	5,75	0,12	12013
ROUGIER #	46,50	46,06	0,96	-18,49	66,50	46,05	3,00	3764
ROYAL CANIN	n/d	145,00	n/d	7,80	145,90	130,50	1,10	3153
RUE IMPERIALE (LY)	n/d	125,10	n/d	-19,29	182,00	117,20	21,19	12400
SADE (NY)	n/d	52,30	n/d	13,69	57,50	45,20	2,80	12431
SAGEM S.A. ◗	78,50	79,25	-0,95	14,18	79,95	50,30	0,60	7327
SAINT-GOBAIN ◗	24,95	24,80	0,60	-41,11	49,05	18,57	4,50	12500
SALVEPAR (NY)	n/d	44,05	n/d	-12,33	58,10	41,00	1,50	12435
SANOFI SYNTHELABO ◗	60,80	60,70	0,16	-27,44	84,30	49,78	0,66	12057
SCHNEIDER ELECTRIC ◗	47,50	48,08	-1,21	-12,03	59,85	37,16	1,60	12197
SCOR SVN ◗	7,48	7,42	0,81	-78,87	46,80	6,50	0,30	13030
S.E.B. ◗	86,00	86,00	n/d	37,27	96,05	61,00	2,00	12170
SEITA	58,00	56,90	1,93	20,33	64,80	45,10	1,84	13230
SELECTIBAIL(EXSEL)	n/d	16,12	n/d	1,25	18,50	15,33	1,48	12599
SIDEL	42,75	42,60	0,35	-14,50	53,00	27,01	n/d	13060
SILIC	n/d	154,50	n/d	-1,46	189,00	148,00	7,10	5091
SIMCO ◗	84,00	84,20	-0,24	n/d	86,00	82,70	n/d	12180
SKIS ROSSIGNOL	9,27	9,29	-0,22	-35,98	15,90	8,40	0,28	12041
SOCIETE GENERALE ◗	55,25	53,85	2,60	-12,09	81,40	36,71	2,10	13080
SODEXHO ALLIANCE ◗	23,06	23,00	0,26	-51,96	49,70	18,11	0,56	12122
SOMFY (EX DAMART)	100,10	100,10	n/d	49,49	109,00	66,04	3,80	12049
SOPHIA ◗	29,17	29,17	n/d	-3,34	32,98	27,66	1,52	12077
SOPRA GROUP CA# ◗	25,07	24,48	2,41	-35,31	59,20	10,01	0,80	5080
SPIR COMMUNIC. # ◗	76,70	75,40	1,72	-1,66	91,00	66,80	3,00	13173
SR TELEPERFORMANCE ◗	19,37	19,00	1,95	-17,57	29,68	12,96	0,18	5180
STERIA GROUPE #	14,20	13,80	2,90	-52,34	38,80	4,80	0,18	7291
SUCR.PITHIVIERS	387,00	387,00	n/d	0,46	445,00	360,00	13,00	3331
SUEZ ◗	19,10	18,88	1,17	-43,82	34,90	13,18	0,71	12052
TAITTINGER	n/d	108,00	n/d	-16,85	159,50	106,60	2,45	3720
TECHNIP-COFLEXIP ◗	68,50	67,75	1,11	-54,33	162,90	49,00	3,30	13170
TF1 ◗	26,70	27,00	-1,11	-5,95	36,88	19,57	0,65	5490
THALES ◗	27,11	27,13	-0,07	-30,03	46,20	24,50	0,70	12132
THOMSON ◗	18,45	18,50	-0,27	-46,52	37,15	12,05	n/d	18453
TOTAL FINA ELF ◗	137,30	136,40	0,66	-14,40	179,40	121,20	3,80	12027
TRANSICIEL # ◗	10,20	10,35	-1,45	-70,59	40,56	2,80	0,55	6271
UBI SOFT ENTERTAIN ◗	14,39	14,10	2,06	-61,62	39,97	7,12	n/d	5447
UNIBAIL (CA) ◗	56,00	55,80	0,36	-1,84	70,90	54,00	1,70	12471
UNILOG ◗	35,00	35,00	n/d	-48,79	90,00	14,08	0,45	3466
VALEO ◗	28,30	28,50	-0,70	-36,83	53,00	23,00	0,70	13033
VALLOUREC ◗	56,00	57,10	-1,93	5,16	71,40	43,80	2,10	12035
VINCI ◗	59,35	59,35	n/d	-9,85	74,90	55,35	1,70	12548
VIVARTE	31,90	31,90	n/d	-0,68	36,00	29,30	1,98	13041
VIVENDI ENVIRON. ◗	23,80	23,94	-0,58	-35,74	38,76	17,18	0,55	12414
VIVENDI UNIVERSAL ◗	13,45	13,51	-0,44	-78,13	64,40	8,62	1,00	12777
WANADOO ◗	4,02	4,07	-1,23	-28,59	6,70	2,94	n/d	12415
WENDEL INVEST. ◗	22,00	21,47	2,47	n/d	36,40	16,57	2,20	12120
WORMS & CIE NOM	17,25	17,13	0,70	-11,53	21,02	14,50	0,56	6336
ZODIAC ◗	22,20	21,93	1,23	8,87	28,85	16,82	5,20	12568

VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ALTADIS ◗	21,00	20,59	1,99	10,06	24,63	17,55	0,28	12975
AMADEUS PRIV. A ◗	4,92	4,95	-0,61	-25,11	8,44	3,26	0,05	12823
ARCELOR ◗	11,69	11,50	1,65	n/d	16,69	8,40	n/d	5786
B.A.S.F. # ◗	n/d	38,91	n/d	-7,99	49,90	30,12	1,03	12807
BAYER # ◗	20,55	20,51	0,20	-41,46	40,52	17,05	0,71	12806
DEUTSCHE BANK # ◗	49,33	49,16	0,35	-37,83	82,60	35,67	1,03	12804
DEXIA ◗	10,61	10,49	1,14	-34,50	18,95	8,22	0,36	12822
EADS(EX-AERO.MAT.) ◗	12,30	12,30	n/d	-9,82	18,45	8,67	0,38	5730
EQUANT N.V. ◗	5,10	5,18	-1,54	-62,10	14,95	2,26	n/d	12701
EURONEXT N.V ◗	21,26	21,20	0,28	0,04	25,00	17,78	0,26	5777
GEMPLUS INTL ◗	0,85	0,86	-1,16	-70,07	3,08	0,37	n/d	5768
NOKIA A ◗	17,45	17,31	0,81	-39,19	30,32	10,55	0,27	5838
ROYAL DUTCH # ◗	43,60	44,27	-1,51	-23,03	63,15	39,38	0,54	13950
ROYAL PHILIPS 0.20 ◗	19,25	18,62	3,38	-41,80	36,07	12,51	0,27	13955
SIEMENS # ◗	48,19	48,85	-1,35	-34,96	79,75	30,50	0,74	12805
STMICROELECTRONICS ◗	22,38	22,19	0,86	-37,91	39,70	11,10	0,03	12970
TELEFONICA # ◗	9,80	9,70	1,03	-32,78	15,32	7,31	0,28	12811
UNILEVER NV # ◗	63,10	63,25	-0,24	-4,24	72,40	48,85	0,41	13953

VALEURS INTERNATIONALES HORS ZONE EURO

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ERICSSON # ◗	0,88	0,89	-1,12	-79,72	4,79	0,36	0,04	12905
GENERAL ELECT. # ◗	26,39	26,61	-0,83	-42,80	47,80	21,53	0,16	12943
HSBC HOLDINGS ◗	11,30	11,58	-2,42	-15,16	14,10	10,10	0,21	12976
I.B.M # ◗	80,50	81,30	-0,98	-42,41	141,90	54,65	0,13	12964
KINGFISHER SICO. ◗	3,60	3,61	-0,28	-25,77	5,27	2,51	0,05	22046
MERCK AND CO # ◗	n/d	56,55	n/d	-16,59	73,20	38,00	0,31	12909
NESTLE SA NOM. # ◗	213,80	213,60	0,09	-10,54	272,90	186,50	2,84	13911
PHILIP MORRIS # ◗	42,57	42,89	-0,75	-18,91	62,25	36,00	0,56	12928
SCHLUMBERGER # ◗	43,00	43,03	-0,07	-32,70	70,95	33,87	0,19	12936
SONY CORP. # ◗	43,17	45,00	-4,07	-16,33	65,45	40,11	0,09	12903

Cours en euros. VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO et HORS ZONE EURO : une sélection.
◗ : valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé (SRD). En gras : CAC40. # : valeur faisant l'objet d'un contrat d'animation. Plus haut et plus bas : depuis le 1/1/2002. n/d : valeur non disponible.

NOUVEAU MARCHÉ

6/11 : 23,29 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
PHONE SYS.NETW. #	0,41	86,36
SODITECH ING.	0,89	27,14
OXIS INTL RGPT #	0,15	25,00
PRISMAFLEX INTER.#	10,00	25,00
GENESYS BS00	0,05	25,00
OLITEC #	3,99	24,69
BAC MAJESTIC	0,49	22,50
MEMSCAP	0,50	21,95
CALL CENTER ALL.	2,41	21,72
IB GROUP	1,42	20,34
RECIF #	2,10	20,00
QUALIFLOW #	1,35	15,38
AVENIR TELECOM #	0,70	14,75
GENUITY A-REGS 144	0,16	14,29
Plus mauvaises performances		
CYBERSEARCH	0,51	-10,53
SOLUCOM #	6,31	-9,86
ABEL GUILLEMOT #	3,32	-9,78
ORCHESTRA KAZIBAO	0,67	-9,46
IXO	0,32	-8,57
EGIDE #	11,30	-8,13
SOI TEC SILICON #	3,29	-7,84
HI MEDIA	0,41	-6,82
ALTAMIR & CIE #	52,00	-6,81
UMANIS #	1,06	-6,19
GUYANOR ACTION B #	0,16	-5,88
PROSODIE #	12,10	-5,47
DURAN DUBOI #	2,15	-5,29
DEVOTEAM #	6,02	-4,75
Plus forts volumes d'échange		
AVENIR TELECOM #	0,70	14,75
CEREP #	8,40	-2,89
DEVOTEAM #	6,02	-4,75
EUROFINS SCIENT.	9,90	-1,49
FIMATEX #	2,70	8,00
GENESYS #	2,79	-1,06
HIGH CO.#	17,25	-0,35
HIGHWAVE OPTICAL	0,77	6,94
ILOG #	6,02	-1,47
IPSOS #	59,50	-0,67
LINEDATA SERVICES#	16,00	1,91
MEDIDEP #	13,90	9,45
MEMSCAP	0,50	21,95
NEURONES #	3,11	-1,58
NICOX #	16,70	6,37
PROSODIE #	12,10	-5,47
SAVEURS DE FRANCE#	26,70	-0,37
SOI TEC SILICON #	3,29	-7,84
VALTECH	0,64	4,92
WAVECOM #	32,38	8,48

www.volkswagen.fr/phaeton

"La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui."

Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, article 4.

Climatisation individuelle aux 4 places
Phaeton. Peut-on encore parler d'automobile ?

Castrol 36 15 volkswagen (0,02 € l'accès, 0,20 € la minute). 0 825 02 25 25 (0,15 € la minute).

(Publicité)

SECOND MARCHÉ

6/11 : 36,58 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
SABATE-DIOSOS SA #	4,32	26,69
IEC PROFES.MEDIA #	0,74	23,33
ASSYSTEM #	23,10	21,58
CGBI ACT.DIV.	0,85	21,43
SEEVIA CONSULTING	3,80	18,38
AUBAY	1,83	18,06
SII	16,59	14,41
TEAM PARTNERS GRP#	2,60	12,55
UNION TECH.INFOR.	0,45	12,50
ECONOCOM GROUP	3,80	11,76
BENETEAU #	43,50	11,25
THERMOCOMPACT #	9,41	9,93
AURES TECHNOLOGIES	5,20	9,47
APS #	7,60	9,35
Plus mauvaises performances		
POUJOULAT ETS (NS)	30,12	-13,94
GROUPE JAJ	4,14	-9,80
ORAPI NOM.	17,80	-9,64
COFIDUR #	0,20	-9,09
AUGROS CP.#	6,00	-9,09
ROBERTET (CI)	47,61	-8,35
MARIE BRIZARD	54,30	-7,89
ADA	19,60	-7,89
CIBOX INTER. NOM.	0,12	-7,69
AUSY	4,62	-7,60
GROUPE CRIT	14,00	-7,53
S.T. DUPONT #	4,92	-6,82
LE TANNEUR	3,65	-6,41
OTOR	2,25	-6,25
Plus forts volumes d'échange		
ALTEDIA	14,32	2,29
ALTEN (SVN) #	9,09	-3,81
ASSYSTEM #	23,10	21,58
BENETEAU #	43,50	11,25
BOIRON (LY)#	74,70	2,33
BONDUELLE	68,40	0,59
FLEURY MICHON	29,00	-1,99
HERMES INTL	153,00	-3,71
HYPARLO #(LY)	27,00	-3,54
M6-METR.TV ACT.DIV	24,52	-0,08
MECATHERM #	25,45	0,20
ORPEA	12,16	0,66
PIERRE VACANCES #	62,35	-1,42
PINGUELY HAULOTTE	3,96	1,54
RALLYE	35,60	4,40
RODRIGUEZ GROUP #	52,25	2,45
SABATE-DIOSOS SA #	4,32	26,69
SYLIS #	5,05	7,91
TRIGANO	30,06	1,21
VIRBAC	27,80	-2,46

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Dernier cours connu le 7/11 à 9h

AGIPI — www.agipi.com — 01 40 08 93 00

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
AGIPI ACTIONS	19,61	6/11	-26,55
AGIPI AMBITION	21,34	6/11	-16,05

BNP PARIBAS — 3615 BNPPARIBAS (0,34 €/min) — www.bnpparibas-am.fr

BNP ASSOC.PREMIERE	10039,29	6/11	2,61
BNP EURIBOR ASSOC.	53405,04	6/11	2,80
BNP MONE C.TERME	2573,48	6/11	2,61
BNP MONE EURIBOR	19074,95	6/11	2,76
BNP MONE PLACEM.C	2816,10	6/11	-79,51
BNP MONE TRESORE.	11504,78	6/11	-85,32
Fonds communs de placements			
BNP MONE ASSOCIAT.	1881,13	6/11	2,40

Banque populaire Asset Management — www.bpam.fr — 01 58 19 40 00

FRUCTI CAPI	117,18	6/11	4,37
FRUCTI EURO PEA	169,54	5/11	-30,69
FRUCTI FCE ACTS.C	111,09	6/11	-25,76
FRUCTIDOR	38,41	6/11	0,57
FRUCTIFRANCE C	59,16	6/11	-28,05
PLANINTER	299,73	5/11	-29,63
Fonds communs de placements			
FRUCTI EURO 50	62,52	5/11	-36,48
FRUCTI PROFIL 3	179,41	5/11	-3,73
FRUCTI PROFIL 6	181,14	5/11	-12,22
FRUCTI PROFIL 9	167,85	5/11	-22,42
FRUCTI VAL. EURO.	73,86	6/11	-24,62

CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne 08 36 68 09 00 (0,34 €/min)

ECU.EXPANSIONPLUSC	43,27	13/10	2,07
ECUR.1,2,3..FUTURD	37,01	6/11	-29,07
ECUR.ACT.EUROP.C	13,33	6/11	-25,60
ECUR.ACT.FUT.D/PEA	44,93	6/11	-31,47
ECUR.CAPITAL.C	46,66	4/11	5,37
ECUR.DYNAMIQUE + D	31,33	6/11	-28,25
ECUR.ENERGIE D	34,49	6/11	-22,61
ECUR.EXPANSION C	15248,08	6/11	2,79
ECUR.INVEST.D/PEA	39,14	6/11	-27,33
ECUR.MONETAIRE C	229,25	6/11	2,07
ECUR.MONETAIRE D	188,00	6/11	0,49
ECUR.OBLIG.INTER.C	176,75	6/11	0,07
ECUR.TECHNOLOGIESC	24,50	6/11	-37,90
ECUR.TECHONOLGIESD	24,43	6/11	-38,94
ECUR.TRIMESTR.D	277,65	6/11	1,72
EPARCOURT-SICAV D	28,44	6/11	-0,10
GEOPTIM C	2470,16	6/11	5,61
Fonds communs de placements			
ECUR.EQUILIBRE C	35,42	6/11	-6,22
ECUR.VITALITE C	33,37	6/11	-18,90
ECUREUIL PRUDENCEC	35,29	6/11	1,90
ECUREUIL PRUDENCED	34,43	6/11	1,68
NECTRA 2 C	978,38	6/11	-3,99
NECTRA 2 D	978,38	6/11	-3,99
NECTRA 5 C	882,29	6/11	-13,62
NECTRA 5 D	882,29	6/11	-13,62
NECTRA 8 C	777,02	6/11	-23,79
NECTRA 8 D	777,02	6/11	-23,79

CDC IXIS Asset Management — www.cdcixis-am.fr

Multi-promoteurs			
LIV.BOURSE INV.D	128,20	4/11	-29,28
NORD SUD DEVELOP.C	529,96	4/11	2,28
NORD SUD DEVELOP.D	389,99	4/11	-2,46

CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT — 08 36 68 56 55 (0,34 €/min)

ATOUT CROISSANCE	277,69	6/11	-18,83
ATOUT EUROPE	380,66	6/11	-26,09
ATOUT FCE ASIE	57,57	6/11	-25,46
ATOUT FRANCE C	141,91	6/11	-27,93
ATOUT FRANCE D	120,98	4/11	-30,91
ATOUT FRANCE EUR.	123,90	6/11	-30,38
ATOUT FRANCE MONDE	32,62	6/11	-27,43
ATOUT MONDE	37,00	6/11	-30,26
ATOUT SELECTION	74,23	6/11	-29,19
CA AM ACT. FRA. C	241,19	6/11	-28,40
CA AM ACT. FRA. D	195,44	6/11	-29,42
CA AM ACTIONS ASIE	14,39	6/11	-18,74
CA AM ACTIONS USA	29,32	6/11	-29,09
CA AM CONVERT.EURO	397,61	6/11	-9,89
CA AM INDICIA EURO	73,96	5/11	-34,58
CA AM INDICIA FRA.	250,24	5/11	-33,01
CA AM OBLIG.INTER.	205,83	6/11	9,67
CAPITOP EUROBLIG C	106,77	6/11	5,27
CAPITOP EUROBLIG D	84,72	6/11	1,24
CAPITOP MONDOBLIG	49,26	6/11	9,17
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR	56,60	5/11	-27,60
CA AM ACT. RESTR.	189,62	5/11	-28,85
CA AM ACT.FONC.EUR	90,18	6/11	-3,17
CA AM MASTER ACT.	28,21	4/11	-31,51
CA AM MASTER DUO	11,92	4/11	-15,99
CA AM MASTER OBL.	30,99	4/11	0,45
CA AM MASTER PEA	8,66	4/11	-30,32
CAPITOP MONETAIREC	196,68	8/11	2,01
CAPITOP MONETAIRED	186,46	8/11	2,01
CAPITOP REVENUS	172,44	6/11	0,00
OPTALIS DYNAMIQUEC	14,32	5/11	-23,05
OPTALIS DYNAMIQUED	13,24	5/11	-24,12
OPTALIS EQUILIBREC	16,33	5/11	-13,18
OPTALIS EQUILIBRED	14,65	5/11	-14,42
OPTALIS EXPANSIONC	10,61	5/11	-28,64
OPTALIS EXPANSIOND	10,18	5/11	-29,84
OPTALIS SERENITE C	17,49	5/11	-2,56
OPTALIS SERENITE D	15,22	5/11	-3,48
PACTE SOLIDAR.LOG.	80,11	5/11	4,07
PACTE VERT TIERS-M	85,32	5/11	4,07

CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com

EURCO SOLIDARITE	233,72	6/11	3,68
MONELION JOUR C	503,17	5/11	2,17
MONELION JOUR D	423,75	5/11	2,17
SICAV 5000	116,09	6/11	-27,79
SLIVAFRANCE	184,76	6/11	-32,98
SLIVARENTE	38,86	6/11	-1,62
SLIVINTER	110,08	6/11	-29,30
TRILION	731,51	5/11	-2,17
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMI.C	135,45	6/11	-25,50
ACTILION DYNAMI.D	124,81	6/11	-27,12
ACTILION EQUIL.C	151,61	5/11	-12,95
ACTILION EQUIL.D	138,66	5/11	-14,85
ACTILION PEA DYNAM	49,62	6/11	-25,24
ACTILION PEA EQUI.	136,85	6/11	-17,53
ACTILION PRUDENCEC	171,81	6/11	-0,88
ACTILION PRUDENCED	157,80	6/11	-2,31
INTERLION	249,25	5/11	5,99
LION ACTION EURO	67,12	6/11	-25,76
LION PEA EURO	68,01	6/11	-25,66

CIC BANQUES — www.cic-am.com

CIC CONVERTIBLES	4,94	6/11	-9,85
CIC COURT TERME C	34,94	6/11	1,80
CIC COURT TERME D	26,81	6/11	-1,21
CIC ELITE EUROPE	91,75	6/11	-30,48
CIC EPARG.DYNAM.C	2125,84	6/11	2,32
CIC EPARG.DYNAM.D	1588,75	6/11	-3,04
CIC EUROLEADERS	274,00	6/11	-30,40
CIC FINUNION	184,20	6/11	3,79
CIC FRANCE C	25,30	6/11	-28,87
CIC FRANCE D	25,06	6/11	-29,54
CIC MONDE PEA	19,16	6/11	-33,40
CIC OBLI C T.D	141,42	6/11	-90,11
CIC OBLI LONG T.C	16,18	6/11	4,58
CIC OBLI LONG T.D	15,14	6/11	-0,91
CIC OBLI M T.C	37,16	6/11	3,50
CIC OBLI M T.D	26,39	6/11	-0,97
CIC OBLI MONDE	133,69	6/11	-2,08
CIC ORIENT	130,82	6/11	-17,31
Fonds communs de placements			
CIC AMERIQUELATINE	106,62	6/11	0,00
CIC DOLLAR CASH	1441,00	6/11	0,00
CIC ECOCIC	343,18	6/11	0,00
CIC EURO OPPORT.	18,26	6/11	-41,14
CIC EUROPE 50 C	9,23	6/11	0,00
CIC EUROPE 50 D	9,23	6/11	-22,17
CIC FRANCEVALOR C	26,60	6/11	-29,08
CIC FRANCEVALOR D	26,60	6/11	-29,08
CIC GLOBAL C	203,48	6/11	-17,22
CIC GLOBAL D	203,48	6/11	-17,22
CIC HIGH YIELD	364,54	4/11	-10,11
CIC JAPON	6,01	6/11	-23,24
CIC MARCHES EMERG.	82,39	4/11	-24,46
CIC NOUVEAU MARCHE	2,72	6/11	-50,54
CIC OR ET MAT	123,42	6/11	0,00
CIC PEA SERENITE	175,50	6/11	3,24
CIC PIERRE	33,54	6/11	0,00
CIC PROF.DYNAMIQUE	18,42	5/11	-21,55
CIC PROF.EQUILIB.D	15,38	5/11	-17,71
CIC PROF.TEMPERE C	136,50	5/11	0,51
CIC TAUX VARIABLE	204,54	4/11	3,53
CIC TECHNO.COM	37,59	6/11	-53,45
CIC USA	13,16	6/11	-29,55
CIC VAL.NOUVELLES	189,44	6/11	-33,34

Crédit Mutuel FINANCE

CM EUR.TECHNOLOG.	2,41	6/11	-45,72
CM EURO PEA C	15,83	6/11	-27,65
CM FRANCE ACTIONSC	24,65	6/11	-29,06
CM MID-ACT.FRA	24,62	6/11	-19,27
CM MONDE ACTIONS C	226,41	6/11	-28,96
CM OBLIG.CT C	171,42	6/11	3,60
CM OBLIG.LONG T.	110,32	6/11	6,09
CM OBLIG.MOYEN T.C	359,78	6/11	5,34
CM OBLIG.QUATRE	168,12	6/11	2,46
CM OPTION DYNAM.C	24,57	6/11	-20,92
CM OPTION EQUIL.C	49,42	4/11	-9,36
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODER.	19,53	6/11	0,72

Legal & General — www.lgfrance.com

STRATEG.IND.EUROPE	141,35	5/11	-30,88
Fonds communs de placements			
STRATEGIE CAC	4166,87	5/11	-30,06
STRATEGIE IND.USA	6627,95	5/11	-29,97

LA POSTE — www.lapostefinance.fr — Sicav Info Poste : 08 92 68 50 10 (0,34 €/min)

ADDILYS C	110,12	6/11	2,41
ADDILYS D	106,86	6/11	0,17
AMPLITUDE AMERIQ.C	18,85	6/11	-28,68
AMPLITUDE AMERIQ.D	18,01	6/11	-29,61
AMPLITUDE EUROPE C	23,21	6/11	-28,23
AMPLITUDE EUROPE D	21,81	6/11	-29,59
AMPLITUDE FRANCE C	61,76	6/11	-27,53
AMPLITUDE FRANCE D	60,77	6/11	-28,69
AMPLITUDE MONDE C	166,41	6/11	-27,61
AMPLITUDE MONDE D	147,76	6/11	-28,34
AMPLITUDE PACIFI.C	12,50	6/11	-18,12
AMPLITUDE PACIFI.D	11,79	6/11	-19,23
ELANCIEL EUROD PEA	69,47	6/11	-31,73
ELANCIEL FR.D PEA	28,76	6/11	-30,82
EM.EUROPOSTE D PEA	21,49	6/11	-31,37
ETHICIEL C	87,22	6/11	-17,86
GEOBILYS C	128,52	6/11	5,66
GEOBILYS D	115,99	6/11	4,58
INTENSYS C	21,19	6/11	1,97
INTENSYS D	17,46	3/11	-1,07
KALEIS DYNAM.FCE C	64,75	6/11	-18,91
KALEIS DYNAM.FCE D	64,05	6/11	-18,90
KALEIS DYNAMISME C	182,72	6/11	-18,11
KALEIS DYNAMISME D	176,56	6/11	-18,11
KALEIS EQUILIBRE C	187,80	6/11	-8,27
KALEIS EQUILIBRE D	180,71	6/11	-8,28
KALEIS SERENITE C	187,23	6/11	-2,97
KALEIS SERENITE D	179,79	6/11	-2,97
KALEIS TONUS C	50,94	6/11	-27,03
KALEIS TONUS D	50,32	6/11	-27,03
LIBERT.ET SOLIDAR.	99,78	6/11	-2,09
OBLITYS C	118,79	6/11	4,30
OBLITYS D	115,13	6/11	2,69
PLENITUDE D	34,12	6/11	-19,52
POSTE GESTION C	2697,07	6/11	2,60
POSTE GESTION D	2292,29	6/11	-1,63
POSTE PREM. C	7322,58	6/11	2,55
POSTE PREM.1AN C	43819,93	6/11	2,72
POSTE PREM.2-3ANSC	9648,23	6/11	4,55
PRIMIEL EURO C	45,44	6/11	-16,65
PRIMIEL EURO D	44,66	6/11	-16,68
REVENUS TRIMESTR.D	791,24	6/11	0,22
SOLSTICE D	364,24	6/11	0,43
THESORA C	196,82	6/11	3,73
THESORA D	162,18	6/11	2,38
TRESORYS C	49029,13	6/11	2,82
Fonds communs de placements			
DEDIALYS FINANCE	63,89	6/11	-25,29
DEDIALYS MULTI SEC	48,67	6/11	-24,78
DEDIALYS SANTE	74,10	6/11	-19,36
DEDIALYS TECHNO.	21,46	6/11	-40,45
DEDIALYS TELECOM	30,13	6/11	-36,34
OBLITYS INSTIT.C	103,53	6/11	4,72
POSTE EURO CREDIT	104,81	6/11	0,00
POSTE EUROPE C	97,88	6/11	5,61
POSTE EUROPE D	92,66	6/11	4,84
POSTE PREM.8ANS C	211,19	6/11	5,98
POSTE PREM.8ANS D	190,39	6/11	5,98
REMUNYS PLUS	105,57	6/11	2,06

Société Générale Asset Management — www.sgam.fr

SELECT.DEFENSIF C	186,49	6/11	-3,20
SELECT.DYNAMIQUE C	189,35	6/11	-20,67
SELECT.EQUILIBRE 2	148,02	6/11	-11,95
SELECT.PEA 1	161,20	6/11	-21,35
SELECT.PEA DYNAM.	102,09	6/11	-28,00
SOGEACT EUROPE D	159,59	6/11	-28,45
SOGEACT FRANCE DIV	57,57	6/11	-23,09
SOGEACT FRANCE RDT	64,89	6/11	-35,13
SOGEACT MONDE	34,44	6/11	-34,89
SOGEACT OPPFRANCEC	323,12	6/11	-23,67
SOGENFRANCE C	322,28	6/11	-30,79
SOGENFRANCE D	289,05	6/11	-31,12
SOGEOBL CONV EUROC	199,70	6/11	-12,54
SOGEOBL EURO MT C	119,46	6/11	5,32
SOGEOBL REV ANNUEL	44,07	6/11	-0,74
SOGEOBL REV TRIM1	156,59	6/11	-0,05
SOGEOBL REV TRIM2	154,77	6/11	0,15
SOGEOBL REV TRIM3	154,32	6/11	0,96
SOGEOBLIG MONDE	60,57	6/11	2,05
Fonds communs de placements			
SOGEACT INDICE FCE	367,04	5/11	-29,63
SOGESTION C	39,66	5/11	-17,25

F&C

Fonds communs de placements			
F&C EURO HI.YLD.BD	11,59	6/11	0,00
F&C EUROPEAN EQTY	11,43	6/11	0,00
F&C GLOBAL EQTY	10,98	6/11	0,00
F&C STERLING DISTN	6,05	6/11	0,00
F&C US SMALL CAP	41,38	6/11	0,00

Le navigateur Jean-Luc Van den Heede a quitté Brest, dimanche 3 novembre, pour sa **TROISIÈME TENTATIVE DE TOUR DU MONDE EN SOLITAIRE** contre les vents et les courants dominants, notamment dans les dépressions du Grand Sud. Il estime qu'il part encore dans l'inconnu, comme lors du premier Vendée Globe, en 1989. Trois skippers seulement ont déjà réussi l'exploit de boucler ce Global Challenge : les Britanniques Chay Blyth en 1970 et Mike Golding en 1993, puis, en l'an 2000, le Français Philippe Monnet, qui détient le record. Pour cette tentative, « VDH » a fait construire **UN MONOCOQUE EN ACIER DE 25,50 MÈTRES,** plus proche par ses dimensions et ses aptitudes à naviguer au près, des Class America que des voiliers du Vendée Globe. Pour battre le record, il devra être de **RETOUR À BREST LE 4 AVRIL 2003.**

Van den Heede parti pour un tour du monde à rebrousse-vent

Voile • Après quatre circumnavigations solitaires en course, Jean-Luc Van den Heede s'attaque, pour la troisième fois, au Global Challenge en tentant de refaire le parcours contre les vents et les courants dominants

BENOIT STICHELBAUT/DPPI

EUGÈNE LE DROFF/BEP/LE TÉLÉGRAMME

Dès le départ, Jean-Luc Van den Heede et « Adrien » ont dû affronter des vents d'ouest violents et une mer formée pour la traversée du golfe de Gascogne. Un avant-goût de ce qui les attend dans le Grand Sud, où ils devront faire face aux dépressions tournant autour de l'Antarctique !

BREST
de notre envoyé spécial

Quatre jours après avoir franchi, dimanche 3 novembre au large d'Ouessant, la ligne de départ du Global Challenge, un tour du monde en solitaire contre les vents et les courants dominants, Jean-Luc Van den Heede n'a pas beaucoup fermé l'œil. Après avoir essuyé des rafales de 40 nœuds dans une mer très formée, il naviguait jeudi au large des côtes portugaises en louvoyant entre bateaux de pêche et cargos. Cette veille indispensable lui a sans doute permis de se remémorer quelques étapes importantes de sa carrière, comme le 26 novembre 1989. Avec douze autres solitaires, il quittait ce jour-là Les Sables-d'Olonne pour le premier Vendée Globe. L'émotion des centaines de milliers de personnes massées sur les quais et la jetée était à la mesure de l'appréhension des treize skippers. Leur seule référence était alors le Golden Globe de 1968 : une course autour du monde en solitaire, riche en rebondissements et en drames, gagnée en 313 jours par le Britannique Robin Knox-Johnson, mais surtout marquée par le choix de Bernard Moitessier de poursuivre sa *« longue route »* et par les suicides de Donald Crowhurst et de Nigel Tetley.

« Je repars avec le même état d'esprit qu'en 1989, dit-il. *Malgré mes quatre tours du monde et deux tentatives avortées, le Global Challenge reste une inconnue pour moi, car je vais au-delà de tout ce que j'ai fait précédemment. Et, sur un tel parcours, il y a toujours l'appréhension de ne pas revenir. »* Symboliquement, avant de rejoindre Brest pour attendre une météo favorable, la cérémonie officielle du départ pour le Global Challenge avait été organisée le 6 octobre aux Sables-d'Olonne, port d'attache d'*Adrien*, en présence de milliers de Sablais et d'Eugène, prêtre-ouvrier et ami de longue date, qui avait déjà béni *36.15 Met*, son voilier pour le Vendée Globe.

Si cette épreuve est restée aussi chère au cœur de Jean-Luc Van den Heede, c'est parce qu'il y a vécu ses plus grands moments de navigateur. Comment oublier son arrivée, le 18 mars 1990 ! En ce dimanche après-midi, une marée humaine avait déferlé sur Les Sables pour accueillir le nouveau héros, qui ne prenait pourtant que la troisième place, derrière Titouan Lamazou et Loïck Peyron. Cent douze jours de mer avaient transformé le professeur de mathématiques et d'électrotechnique au lycée d'enseignement professionnel de Lanester (Morbihan), en congé sans solde pour cette course, en « VDH » pour le grand public. *« A part peut-être pour l'arrivée, le même jour, en 1997, de Pete Goss, qui avait sauvé Raphaël Dinelli, et de Catherine Chabaud, la première femme classée dans le Vendée Globe, je crois qu'il n'y a jamais eu autant de monde pour accueillir un concurrent »*, se souvient-il.

Des treize engagés, ce prof barbu était le seul à ne pas avoir trouvé de commanditaire. Il était parti avec un découvert bancaire de 400 000 francs (60 980 €), cautionné avec son bateau. Comme le vieux *Pen-Duick-III*, réarmé par Jean-François Costes, *36.15 Met* était encore équipé d'une barre franche en bois. La rusticité de ce voilier, sans chauffage ni protection de cockpit, n'avait pas empêché le skipper de rester jusqu'à dix-huit heures par jour à la barre pour porter plus de toile dans les « 50es hurlants » alors que d'autres naviguaient sous pilote automatique pendant 95 % du temps.

C'est dans le Grand Sud que VDH avait forgé son image. Après l'avoir abordé en sixième position à 700 milles de Titouan Lamazou, il l'avait quitté deuxième avec un retard ramené à 213 milles au cap Horn. Ses interventions sur Saint-Lys radio, ponctuées de grands éclats de rire, apportaient une bouffée de fraîcheur. Chacun pouvait l'imaginer dans son cockpit, trop bas pour pouvoir y déplier sa grande carcasse et aussi dépouillé qu'une cellule de moine trappiste, avec un jeu d'échecs et deux livres, sur la religion tibétaine et la Bible offerte par Eugène, ou, le plus souvent, une main sur la barre, le visage giflé par les grains ou les flocons de neige, avec quelques cristaux de glace dans la barbe, chantant à tue-tête pour se donner du cœur à l'ouvrage.

Dans ce Vendée Globe, VDH avait enfin gagné, à 44 ans, ses galons de skipper professionnel. Treize ans plus tard, il court encore après une victoire, mais a toujours fini sur les podiums des tours du monde : troisième du Vendée Globe 1989-1990, puis deuxième en 1992-1993 ; deuxième en classe 2 du BOC Challenge avec escales 1985-1986, puis troisième en 1994-1995. *« Je n'ai peut-être pas été assez culotté,* estime-t-il. *J'ai toujours été sceptique devant ces bateaux construits spécifiquement pour le Vendée Globe, extrêmement larges pour aller très vite au portant, avec une stabilité de lest faible. Pour moi, un bon bateau doit aussi bien remonter au près avec 50 nœuds de vent dans le nez. »* Pour des raisons similaires, il est aussi réservé avec les multicoques : *« C'est un stress permanent en solitaire. J'aime me sentir en confiance dans mon bateau. Je ne dis pas que je ne demanderai jamais de secours, mais je veux mettre toutes les chances de mon côté pour ne pas me retrouver à l'envers. »*

L'idée de s'attaquer au Global Challenge est venue d'un Australien qui voulait lui racheter son bateau après le deuxième Vendée Globe pour se lancer dans cette aventure. Le seul navigateur à avoir accompli un tour du monde en solitaire contre les vents et les courants dominants était alors Chay Blyth. Cet Ecossais, ancien commando de marine, s'était distingué en 1966 en traversant l'Atlantique à la rame sur un canot de 6,50 mètres. Deux ans plus tard, il participait au Golden Globe sur un sloop de 9,15 mètres mal préparé, qui le contraignait à l'abandon avant le Grand Sud. Repartir dans l'autre sens relevait de l'utopie. Pas pour Chay Blyth, qui, en 1970, faisait construire un ketch en acier de 17,75 mètres, surnommé *« le coffre-fort »*, pour boucler son *« voyage impossible »* en 292 jours.

« Durant mon deuxième BOC Challenge, j'ai toujours observé ce qui se passerait si j'allais dans l'autre sens, raconte Van den Heede. *A l'arrivée, ma décision était prise, mais j'ai perdu du temps et de l'argent avec un mauvais choix d'architecte. »* En 1993, Mike Golding a amélioré le record du Global Challenge (161 j 16 h et 32 min). VDH s'y attaque avec son 60 pieds du BOC. Après une reprise en main dans la Route du Rhum 1998 (deuxième des monocoques), il part le 2 octobre 1999. A mi-chemin entre le cap Horn et la Nouvelle-Zélande, alors que l'avance sur le tableau de marche de Golding se chiffrait à 13 jours, un objet flottant provoque une voie d'eau dans l'étrave d'*Algimouss*. Le flanc bâbord se délamine. Le bateau embarque 4 tonnes d'eau, mais VDH parvient à colmater la brèche avec une voile et à gagner Valparaiso (Chili).

En juin 2000, Philippe Monnet abaisse le record à 151 j 19 h et 54 min. Disposant d'un budget légèrement supérieur à un million d'euros sur trois ans, VDH opte pour un monocoque de 25 mètres en aluminium. Il part de Brest le 9 octobre 2001. Une centaine de milles après avoir doublé le cap Horn pour la sixième fois, avec quatre jours d'avance sur le temps du record, le skipper d'*Adrien* constate une voie d'eau par le puits de quille. Il parvient à regagner Les Sables-d'Olonne en évitant de naviguer au près (contre les vents). *« Cette tentative m'a permis de mieux connaître le bateau et d'améliorer beaucoup de choses,* affirme-t-il. *Après 16 000 milles en solitaire avec lui, je repars totalement rassuré. Après deux contretemps, la troisième fois sera la bonne. »*

Gérard Albouy

> « J'aime me sentir en confiance dans mon bateau. Je veux mettre toutes les chances de mon côté »
>
> **JEAN-LUC VAN DEN HEEDE**

Le bateau en chiffres

- **Longueur :** 25,50 m.
- **Largeur :** 5,40 m.
- **Tirant d'eau :** 4,60 m.
- **Déplacement :** 30 tonnes.
- **Quille et lest :** 13,3 tonnes.
- **Hauteur du mât :** 28,60 m.
- **Grand-voile :** 165 m².
- **Génois :** 170 m².
- **Solent :** 85 m².
- **Trinquette :** 30 m².
- **Spi lourd :** 310 m².
- **Spi léger :** 420 m².

« Deux fois la route, trois fois le temps, quatre fois la grogne »

Lorsqu'ils devaient naviguer au près (contre le vent), les pêcheurs d'autrefois avaient un dicton : *« Deux fois la route, trois fois le temps, quatre fois la grogne. »* Il pourrait s'appliquer au Global Challenge, qui impose une progression contre les dépressions qui tournent d'ouest en est dans le Grand Sud. Compte tenu de leur dérive et des bords à tirer, les bateaux parcourent près du double de la distance réelle. La vitesse du bateau au près est réduite de près de 50 % et le temps encore augmenté par la plus grande longueur de la route. Enfin, si le bateau *« grogne »* en affrontant les vagues venant en sens inverse, les nerfs du skipper sont aussi mis à rude épreuve par le vent apparent, composé du vent réel augmenté par celui de la vitesse du bateau. Ces conditions expliquent la différence de plus de 58 jours entre le record de Michel Desjoyeaux dans le Vendée Globe (93 j 3 h et 57 min) et celui de Philippe Monnet (151 j 19 h et 54 min).

ROUTES DE MIKE GOLDING (1993) ET DE PHILIPPE MONNET (2000)

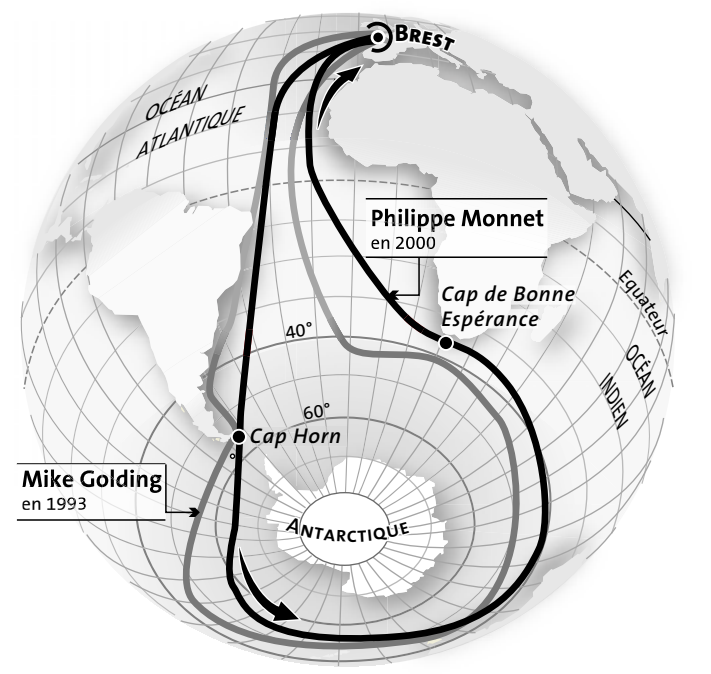

« Adrien », cousin rustique des Class America

Confort et solidité sont les atouts de ce voilier en aluminium

SI L'ON SE RÉFÈRE à sa taille (25,50 m) et à son poids (26 tonnes dont 13 de lest), *Adrien*, le monocoque de Jean-Luc Van den Heede, est beaucoup plus proche des Class America (25 m et 18 à 20 tonnes) que des voiliers du Vendée Globe (18,28 m et 9 à 11 tonnes). *« L'avantage du Global Challenge par rapport au Vendée Globe, c'est qu'il n'y a pas de jauge ou de taille imposée,* explique le skipper. *J'ai pu bâtir un projet adapté à cette navigation particulière. La jauge de l'America favorise des bateaux très étroits et très lestés pour bien remonter au près. Gilles Vaton, l'architecte, s'en est inspiré puisque c'est l'allure que je rencontrerai le plus souvent dans le Grand Sud. »*

Si la Coupe de l'America privilégie la performance, VDH préfère miser sur la solidité avec une coque en aluminium. Pour augmenter la raideur et mieux tenir le cap, *Adrien* est doté de deux ballasts latéraux de 2,5 tonnes. Il diffère aussi de ses cousins de l'America, menés par seize équipiers, par l'accastillage et l'aménagement du plan de pont, avec 7 winches regroupés autour de la barre.

TIRER LES LEÇONS DU PASSÉ

« C'est un bateau vraiment physique, difficile à mener par un homme seul, estime le skipper. *Il y a, par exemple, sept tonnes de tension sur l'écoute de génois. C'est deux fois plus que sur un 60 pieds du Vendée Globe. Les manœuvres prennent deux ou trois fois plus de temps. Il faut les faire au bon moment, en adoptant le bon rythme. L'expérience et la volonté sont primordiales. »*

Jean-Luc Van den Heede a tiré les leçons de sa précédente tentative pour apporter des améliorations. Le fond du voilier a été épaissi et le puits de quille est désormais d'une seule pièce, en sealium, un nouvel alliage proposé par Pechiney, le partenaire fournisseur de l'aluminium de la coque. Plus de 60 kg ont été gagnés dans les voiles grâce à une grand-voile et un génois en cuben fiber et à un solent en Kevlar. *Adrien* a aussi été doté de deux dérives, angulées à 6 degrés par rapport à l'axe du bateau pour l'aider à abattre (s'écarter du lit du vent) et soulager le travail des pilotes.

Pas question cette fois de barrer autant que dans le premier Vendée Globe ! *« Dans le Grand Sud, il n'est même pas envisageable de barrer quelques heures avec le vent dans le nez,* dit-il. *Je ne barrerai qu'aux allures portantes avec beaucoup de vent lorsqu'on peut augmenter sensiblement la vitesse. »* Afin d'éviter les errements des compas classiques à proximité du pôle magnétique et faciliter la précision du travail des pilotes, VDH va innover en compétition avec un compas satellitaire fonctionnant avec deux antennes GPS espacées de 80 cm : *« Il permet de fixer et de tenir un cap au 1/10 de degré ! »*

Appelé à passer beaucoup plus de temps à l'intérieur du cockpit, le skipper a aussi songé à son confort. Comme Michel Desjoyeaux dans le Vendée Globe, il dispose d'une cellule de vie (table à carte, couchette et cuisine) basculante pour demeurer à l'horizontale malgré la gîte. Pour son *« évasion »*, il emporte une vingtaine de livres, mais pas celui de Philippe Monnet sur le record du Global Challenge (*J'ai entraperçu les moustaches du diable*, Fayard). *« Je n'ai pas voulu le lire,* jure-t-il. *Il paraît que c'est horrible... »*

G. A.

Thomas Castaignède revient « sur la pointe des pieds »

Rugby • Deux ans après la rupture de son tendon d'Achille, l'arrière de l'équipe anglaise des Saracens retrouve le XV de France samedi, face à l'Afrique du Sud. Un retour précipité par les forfaits et à un poste inhabituel pour lui

IL NE PORTE PLUS le cheveu peroxydé, son sourire en coin mi-narquois mi-charmeur semble moins bien dessiné que par le passé, mais il est là, au cœur de toutes les attentions, dans le complexe flambant neuf de Linas-Marcoussis (Essonne). A 27 ans, Thomas Castaignède s'apprête à honorer, samedi 9 novembre, sa trente-sixième sélection, au centre de l'attaque du XV de France, poste qu'il n'a plus occupé depuis 1999. Bernard Laporte, l'entraîneur des Bleus, pressé par les forfaits consécutifs de Clément Poitrenaud, blessé aux côtes, et de Tony Marsh, victime d'une pubalgie qui devrait l'écarter des terrains pour six à huit semaines, l'y a titularisé pour affronter les Springboks, au Stade-Vélodrome de Marseille

Il se dit surpris par le professionnalisme et la qualité du système de jeu mis en place par l'encadrement de l'équipe de France

L'arrière de l'équipe anglaise des Saracens avoue revenir *« sur la pointe des pieds »*, avec dans la voix un soupçon de trac. Comme s'il n'osait croire vraiment à ce clin d'œil du destin qui lui permet, presque deux ans exactement après sa rupture du tendon d'Achille, lors de l'échauffement de France-Australie, le 4 novembre 2000, de réintégrer l'équipe de France. Il y a deux semaines encore, à la veille d'une visite-éclair en Angleterre de Bernard Laporte, il s'interrogeait : *« Franchement, vous croyez qu'ils pensent à Christian* [Califano] *et à moi pour la tournée ? Parce que d'ici, on est un peu décalés, on ne sait pas ce qui se trame. »* Après avoir assisté à la rencontre Saracens-Leicester, dimanche 27 octobre, le sélectionneur était rentré en France avec l'assurance d'avoir retrouvé un brillant arrière, mais pas forcément un trois-quarts centre.

« Pour l'instant, j'essaie de me concentrer, de bien jouer avec mon club. C'est le seul moyen de pouvoir postuler à quoi que ce soit en équipe de France », confiait alors Thomas Castaignède. Il assumait pleinement sa décision de demeurer pour quatre années encore outre-Manche. *« En aucun cas mon retour en France n'aurait été motivé par la perspective de la Coupe du monde. Je ne suis pas du genre à rentrer pour que l'on me voie. Si je suis bon ici, pourquoi ne serai-je pas sélectionné parmi les meilleurs Français ? Dans le foot, ça ne marche pas si mal »*, commentait-il, lui qui est le voisin des footballeurs Patrick Vieira, Robert Pirès ou Thierry Henry, installés comme lui dans le quartier résidentiel d'Hamstead, dans le nord de Londres.

Mais alors qu'il n'osait prétendre à une place de remplaçant, le voilà titulaire par forfaits, presque par défaut. *« Une fois qu'on y est, on ne pense plus à tout ça. Je ne souhaite qu'une seule chose : prouver que je suis capable d'intégrer un collectif qui s'est montré performant. Et puis, il faudrait être irréaliste pour ne regarder que devant soi. Il y a encore plus de concurrents derrière : c'est de là que vient le danger »*, affirme-t-il.

PATRICK HERTZOG/AFP

Thomas Castaignède va de découverte en découverte : après avoir retrouvé le XV de France dans les murs du nouveau centre technique national de Linas-Marcoussis, il va fouler pour la première fois samedi la pelouse du Stade-Vélodrome de Marseille et y affronter les Springboks à l'occasion du premier test-match de la saison.

A Linas-Marcoussis, dans le nouveau centre technique national du rugby, Thomas Castaignède partage sa chambre avec Vincent Clerc, ailier toulousain de 21 ans et révélation de ce début de saison. Samedi soir, ils découvriront ensemble la pelouse du Stade-Vélodrome de Marseille. *« Je n'en connais que les tribunes : j'y ai assisté aux victoires contre les All blacks, en 2000, et face aux Australiens, l'an passé. C'était véritablement magique »*, dit-il, sans laisser apparaître de regrets. Il se souvient pourtant de cette époque, des regards de compassion quand il prenait l'avion pour rentrer en Angleterre. *« J'avais presque honte de m'être blessé, je lisais la fin de ma carrière dans les yeux des passagers. Et je me disais que je ne pouvais pas mourir sportivement comme un chien. »*

L'ancien enfant de chœur du Boucau (Pyrénées-Atlantiques) évoque alors le *« petit miracle »* réalisé par le professeur Gérard Saillant, l'homme qui a également remis Ronaldo sur pied. Ces quatre opérations nécessaires à la reconfiguration de son tendon et les dix-huit mois de convalescence qui suivirent... *« Alors que je me croyais handicapé à vie, que je doutais de pouvoir remarcher à nouveau normalement, je ne ressens plus la moindre douleur, je n'y pense même plus »*, constate-t-il. Il estime même posséder aujourd'hui un niveau physique supérieur à celui qui était le sien lors de la saison 2000, grâce notamment au travail de préparation effectué sous la direction de l'entraîneur des Saracens, Whayne Shelford, l'ancien capitaine des All Blacks. *« Ces séances sont sans pitié. Quand tu te retrouves dans l'obligation d'arrêter Craig Quinnell* [le deuxième ligne gallois des Saracens] *lancé comme un obus dans le couloir des cinq mètres, tu comprends ta douleur »*, s'amuse-t-il, lui, l'héritier du beau jeu des frères Boniface.

Trouve-t-il le rugby français changé depuis son départ de l'Hexagone ? Celui des clubs souffre toujours, selon lui, d'une certaine mansuétude arbitrale. Il se dit surpris en revanche par le professionnalisme et la qualité du système de jeu mis en place par l'encadrement de l'équipe de France. *« Grâce au logiciel qui est installé sur nos ordinateurs portables, la place de chacun est définie avec précision. Si cette configuration est respectée, seule une erreur individuelle peut permettre à l'adversaire de nous franchir »*, affirme-t-il.

Reste à savoir si une semaine de travail, même intensif, lui suffira pour trouver ses repères. *« En Angleterre, tous les lundis et mardis, les internationaux sont en stage. Ils travaillent leurs automatismes. En France, ça n'a pas changé : les joueurs arrivent cassés par le boulot avec leur club, et c'est parfois dur, pour le premier rendez-vous, de ne pas tâtonner. Surtout que l'indulgence n'existe pas. »* Même pour un joueur qui revient de si loin.

François Aubel

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : Pau-Orthez s'est imposé sur le terrain de l'AEK Athènes (83-71)**, mercredi 6 novembre, lors de la 5e journée de la première phase de l'Euroligue masculine, se replaçant ainsi dans le haut du tableau du groupe A. Dans l'Euroligue féminine, Valenciennes a également remporté une victoire à l'extérieur, sur le parquet des Italiennes de Côme (78-56), ce qui lui permet d'occuper la première place de sa poule.

■ **FOOTBALL : l'AS Nancy-Lorraine s'est qualifiée pour les seizièmes de finale de la Coupe de la Ligue** en battant Châteauroux (2-1), mercredi 6 novembre, en match décalé du tour préliminaire. Les seizièmes de finale auront lieu samedi 7 et dimanche 8 décembre.

■ **L'arbitre équatorien Byron Moreno, qui avait été l'objet d'une vive polémique lors de la dernière Coupe du monde,** a essuyé un cinglant échec sur le plan politique puisqu'il n'est arrivé qu'en 21e position dans la course à la mairie de Quito. Candidat de l'ultraconservateur parti des réformes institutionnelles, Byron Moreno, n'a pas été élu au conseil municipal. Ses décisions lors du huitième de finale du Mondial, qui avait vu la Corée du Sud éliminer l'Italie, avaient été très critiquées.

■ **LOTO : résultats des tirages nº 89** effectués mercredi 6 novembre. **Premier tirage** : 10, 28, 29, 30, 31, 47 ; complémentaire le 38. Pas de gagnants pour six numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 262 070,60 € ; 5 numéros : 1 353,60 € ; 4 numéros et le complémentaire : 54,40 € ; 4 numéros : 27,20 € ; 3 numéros et le complémentaire : 5,20 € ; 3 numéros : 2,60 €. **Second tirage :** 3, 10, 32, 44, 45, 46 ; complémentaire le 41. Pas de gagnant pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 55 004,10 € ; 5 numéros : 1 655,90 € ; 4 numéros et le complémentaire : 61,20 € ; 4 numéros : 30,60 € ; 3 numéros et le complémentaire : 5,20 € ; 3 numéros : 2,60 €.

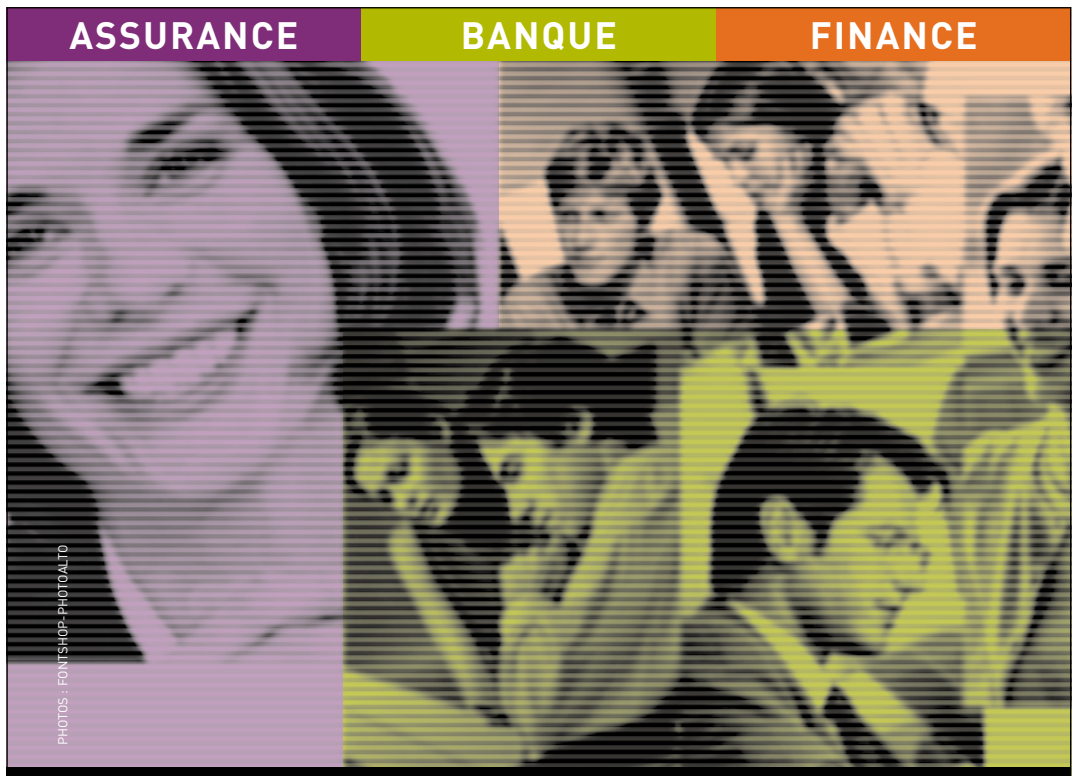

PHOTOS : FONTSHOP-PHOTOALTO

Venez rencontrer votre futur employeur

Jeunes diplômés ou expérimentés Bac+2 à Bac+5 dans les secteurs de l'Assurance, de la Banque et de la Finance, venez rencontrer les entreprises qui recrutent sur TopFi. Multipliez les échanges en participant aux conférences. Ne manquez pas ce rendez-vous pour faire valoir vos talents et votre expérience.

Invitation et détails sur www.topfi.com

TopFi ASSURANCE BANQUE FINANCE

LE SALON DE RECRUTEMENT

LE NOUVEL ÉVÉNEMENT CRÉÉ PAR

L'ARGUS DE L'ASSURANCE · Le Monde · La Tribune

LES 27 ET 28 NOVEMBRE 2002
PALAIS BRONGNIART-BOURSE DE PARIS
(LE 27 DE 12 H À 22 H - LE 28 DE 10 H À 20 H)

En Italie, Giovanni Trapattoni est un sélectionneur national en sursis

Football • Son avenir dépend des prochains résultats de la Squadra

ROME
correspondance

Giovanni Trapattoni a sauvé, au moins momentanément, sa place. Faute de mieux, la Fédération italienne de football a décidé, lundi 4 novembre, de renouveler sa confiance – une confiance *« totale »* – au sélectionneur national, fragilisé par les dernières prestations de la Squadra azzurra. Mais, en Italie, personne n'est dupe : si la sélection nationale perd le match amical du 20 novembre contre la Turquie, à Pescara, Giovanni Trapattoni sera remercié. Même en cas de victoire ou de match nul, il faudra voir comment le résultat aura été obtenu, persiflent les détracteurs du « Trap ».

Malgré les débuts catastrophiques de son équipe dans les éliminatoires de l'Euro 2004, celui-ci n'a pas voulu démissionner. Son limogeage, envisagé par la fédération italienne après la défaite du 16 octobre contre le Pays de Galles (1-2), n'a pu être concrétisé, faute de solution de rechange rassemblant les suffrages. Des joueurs aux dirigeants des grands clubs en passant par les médecins de l'équipe nationale, toutes les composantes de la famille ont été appelées à donner leur avis. Mais les noms évoqués ont été écartés les uns après les autres.

Notamment celui de Gianluca Vialli, libre après son expérience anglaise à Chelsea et à Watford, qui aurait permis de tourner radicalement la page. Mais l'ancien attaquant international était soutenu par la Juventus Turin, ce qui a provoqué le veto des autres grands clubs de la péninsule. L'évocation du nom de Luiz Felipe Scolari, le sélectionneur des champions du monde brésiliens, a soulevé l'opposition des entraîneurs italiens, tout comme l'hypothèse de l'arrivée du sélectionneur suédois de l'équipe d'Angleterre, Sven Goran Eriksson.

Le retour de Dino Zoff, prédécesseur de Giovanni Trapattoni à la tête de la Squadra, a été un moment envisagé, sans suite. Claudio Gentile et Marco Tardelli, deux autres anciens champions du monde, n'ont pas encore l'expérience requise pour le poste. Quant au dernier cité, Luigi Del Neri, l'entraîneur du Chievo Vérone, révélation du dernier championnat d'Italie, il a fait savoir qu'il préférait rester dans son club.

La position de Giovanni Trapattoni était devenue délicate dès la fin de la Coupe du monde. Trop d'erreurs de coaching, notamment au niveau des remplacements lors des matches délicats, trop de flou dans la tactique, ont estimé les experts, pour qui le « Trap » n'est plus lui-même. Son obstination à recourir à l'eau bénite avait fait sourire dans un premier temps, tout comme son habituelle nervosité sur le bord de la pelouse. Mais cette fébrilité a fini par apparaître comme un signe de faiblesse.

Les polémiques sur l'arbitrage et les buts refusés à l'Italie pendant le Mondial asiatique lui ont fourni provisoirement un alibi. Mais les débuts de l'Italie dans les qualifications pour le championnat d'Europe 2004 ont démontré que les arbitres n'étaient pas la cause de tout : le jeu de la Squadra est toujours aussi indigent. Depuis le match nul (1-1) contre la Yougoslavie, à Naples en septembre, et la défaite contre le Pays de Galles, Giovanni Trapattoni concentre toutes les critiques.

DES CAPITAUX À PROTÉGER

Pourtant, le sélectionneur n'est pas seul en cause. Les matches de l'équipe nationale ne semblent plus stimuler les joueurs comme par le passé. La longue liste des footballeurs blessés à la veille des derniers matches internationaux de l'Italie et parfaitement en forme le dimanche suivant, quand il s'agit de revêtir le maillot de leur club, en est l'expression. Sans compter que, pour leurs employeurs, les joueurs sont désormais davantage des capitaux à protéger que des porte-drapeaux que l'on apprécie de voir appelés en équipe nationale. C'est dans ces conditions que le sélectionneur national va jouer ses dernières cartes. Contre la Turquie, troisième de la Coupe du monde, les clubs seront très attentifs à l'utilisation qu'il fera de leurs joueurs.

Giovanni Trapattoni devra manœuvrer pour tenter de conserver quelques appuis. A la sortie de la réunion de la fédération italienne qui l'a confirmé à son poste, lundi, le sélectionneur est apparu à la fois humble et réaliste. Il s'est dit persuadé de pouvoir compter sur le soutien de l'opinion publique. Il a raconté aussi avoir passé une partie de ses dernières nuits à suivre les évolutions de *Luna-Rossa*, le bateau du défi italien Prada Challenge pour la Coupe de l'America. Sans doute espère-t-il que, pour lui aussi, le vent finira par tourner.

Salvatore Aloïse

Milan et Milan en tête du championnat

La première journée du championnat d'Italie de football s'est déroulée mercredi 6 novembre... près de deux mois après le début du calcio. Cette journée, initialement prévue le 1er septembre, avait été reportée en raison du conflit qui opposait à l'époque huit « petits » clubs à deux chaînes de télévision à péage, Stream et Telepiu, au sujet des droits de retransmission de leurs matches.

Mercredi, toutes les équipes de tête du championnat l'ont emporté, laissant le classement inchangé. L'Inter Milan s'est imposé à Empoli (4-3) et conserve ses trois points d'avance sur le Milan AC, qui a dû attendre la 90e minute pour prendre l'avantage sur Udinese (1-0), grâce à un coup franc de son champion du monde brésilien Rivaldo. La Juventus Turin, qui est allée gagner sur le terrain de Piacenza (1-0), reste à la troisième place, devant la Lazio Rome, victorieuse (3-0) à la Reggina.

La « mission Marmara » tente de cerner la menace sismique à Istanbul

Les dix millions d'habitants de l'ancienne Constantinople vivent dans la crainte d'un tremblement de terre majeur. Une équipe de spécialistes franco-turcs explore la faille nord-anatolienne pour mieux comprendre le mouvement des plaques dans cette région à très hauts risques

« ON DOIT S'ATTENDRE *à un ou plusieurs gros séismes en mer de Marmara, face à Istanbul, sur la partie sous-marine de la faille nord-anatolienne, car les contraintes tectoniques y sont très fortes. Les recherches que nous menons avec des scientifiques turcs dans la région montrent qu'il y a à cet endroit une lacune sismique, géographique et temporelle où doit se produire inévitablement un séisme important* », explique Rolando Armijo, physicien spécialiste de tectonique à l'Institut de physique du globe de Paris (IPGP), et responsable scientifique du programme de coopération franco-turc sur le risque sismique dans la région d'Istanbul et de la mer de Marmara.

Cette coopération a été mise en place en novembre 1999 à la suite des deux séismes meurtriers d'août et novembre 1999, afin d'évaluer plus précisément les risques encourus par la population stambouliote, forte de quelque dix millions d'habitants. Piloté par l'Institut national des sciences de l'univers du CNRS, ce programme rassemble les compétences de chercheurs de plusieurs laboratoires et centres scientifiques français et turcs.

Après avoir étudié la faille nord-anatolienne (FNA) dans sa partie terrestre, et notamment la portion concernée par les séismes de 1999, les scientifiques ont entamé en 2000 l'étude des failles sous-marines de la mer de Marmara. Une exploration d'autant plus urgente que les ruptures de la FNA en 1999 se sont produites à l'entrée de cette mer, à l'endroit où la géométrie de la faille devient plus complexe.

Trois campagnes d'exploration ont été menées en 2000 et 2001. La quatrième, « Marmarascarps », a eu lieu du 17 septembre au 14 octobre 2002 en utilisant le navire océanographique *Atalante* et le submersible automatique *Victor-6000* de l'Ifremer. Elle a permis de compléter les données recueillies les années précédentes et d'apporter un lot d'informations considérable sur les segments sous-marins de la FNA et leur histoire.

RECHERCHES DIFFICILES

Sur terre, les deux séismes meurtriers de 1999 à Izmit (17 août, magnitude 7,4, 30 000 morts) et à Düzce (12 novembre, magnitude 7,2, 350 morts et 2 500 blessés) avaient été préalablement analysés par l'équipe franco-turque, et aussi par des spécialistes américains : la FNA offre en effet des similitudes avec la faille de San Andreas en Californie. Les recherches ont été difficiles, car elles ont été menées « *dans des régions très peuplées et frappées de plein fouet par les deux séismes* ». « *Nous étions obligés de faire nos études en plein milieu du malheur, en expliquant aux victimes que c'était nécessaire. C'est pour moi,* se souvient Rolando Armijo, *l'expérience la plus dure que j'aie jamais connue* ».

Outre les données recueillies sur terre, les scientifiques ont également obtenu des informations sur les mouvements sismiques par interférométrie radar – avec notamment les satellites européens ERS-1 et ERS-2 –, mais aussi par GPS. Tout cela a permis d'établir que les deux séismes de 1999 avaient rompu une faille presque verticale sur une longueur totale d'environ 180 km et sur une profondeur de 15 km.

Par ailleurs, l'interférogramme radar effectué sur la région où se trouve l'épicentre du séisme d'Izmit a montré que la rupture s'était prolongée sous la mer, d'une cinquantaine de kilomètres à l'ouest de la ville de Gölçük, vers Istanbul. Le séisme de Düzce, en novembre, a ensuite prolongé cette rupture de 35 km. Désormais, le prochain segment qui devrait en toute logique rompre comme un bouton de chemise se trouve dans la mer de Marmara, surveillée et explorée pendant trois ans.

La première campagne maritime « Marmara », réalisée en 2000 sur le *Suroît* (Ifremer), a en effet permis aux scientifiques de cartographier précisément l'« expression superficielle » du système de failles sous-marines, long de 160 km, large d'une vingtaine et jalonné par trois fossés d'une profondeur de 1 200 mètres. Les deux autres campagnes, menées en 2001, « Seismarmara » et « Marmaracore » ont précisé la structure profonde de cet ensemble de failles jusqu'à 10 km de profondeur dans le sous-sol, et ont donné lieu au carottage des fonds sur une profondeur maximale de 60 mètres autour des grandes failles. On sait donc maintenant qu'il y a énormément de sédiments au fond de la mer de Marmara. Leur épaisseur varie entre 2 et 7 km. Les scientifiques ont aussi déposé des sismographes sous-marins pour capter la sismicité ambiante.

Enfin, « Marmarascarps », en septembre et octobre, a caractérisé très finement (à 1 mètre près) la morphologie et la géologie des escarpements sismiques sous-marins, en utilisant le sondeur multifaisceaux du sous-marin autonome *Victor-6000,* afin de reconnaître les ruptures historiques, de les dater, et d'engager une reconstitution paléosismologique des différents segments de la faille. « *Il est important en effet de pouvoir déterminer si la célèbre séquence des grands tremblements de terre du XVIIIe siècle (1719, 1754, mai et août 1766) s'est produite par un enchaînement de ruptures sur la branche nord de la FNA traversant entièrement la mer de Marmara* », s'interroge Rolando Armijo. Car la séquence des séismes du XXe siècle sur cette faille offre une grande similitude avec celle du XVIIIe siècle

TROIS ÉLÉMENTS

Lors de « Marmarascarps », l'équipe franco-turque a identifié trois éléments importants. Elle a découvert « *à l'ouest de la mer de Marmara, près du détroit des Dardanelles, une rupture de 60 km de long, qui pourrait être le prolongement du séisme de Ganos en 1912* », explique encore Rolando Armijo. *Puis, une seconde, plus petite, de 20 km de long, proche d'Istanbul, qui pourrait correspondre au séisme de 1963. Et, enfin, nous avons observé les traces de la rupture de 1999. Tous éléments qui nous permettent de combler la lacune géographique et sismique.* »

Les scientifiques de l'équipe pensent que le séisme de 1912 a dû être très important et qu'il s'est déployé sur une portion de la faille nord-anatolienne aussi longue qu'à Izmit. L'énergie accumulée sur cette partie de la faille aurait donc diminué. Mais il demeure la partie proche d'Istanbul, où les segments qui restent peuvent provoquer des séismes. Au vu de ces résultats, Rolando Armijo penche pour une rupture partielle et certainement violente du système, mais écarte « *l'hypothèse d'une rupture unique de l'ensemble provoquée par un séisme exceptionnel de magnitude voisine de 8* ». Un scénario, que Xavier Le Pichon, professeur au Collège de France et responsable scientifique de la mission « Marmara », envisage pourtant. Toutefois, s'il est toujours difficiele de prévoir avec précision la magnitude du tremblement de terre à venir, chacun reste persuadé qu'il sera très important et probablement meurtrier.

Christiane Galus

L'AFFRONTEMENT DE DEUX PLAQUES TECTONIQUES

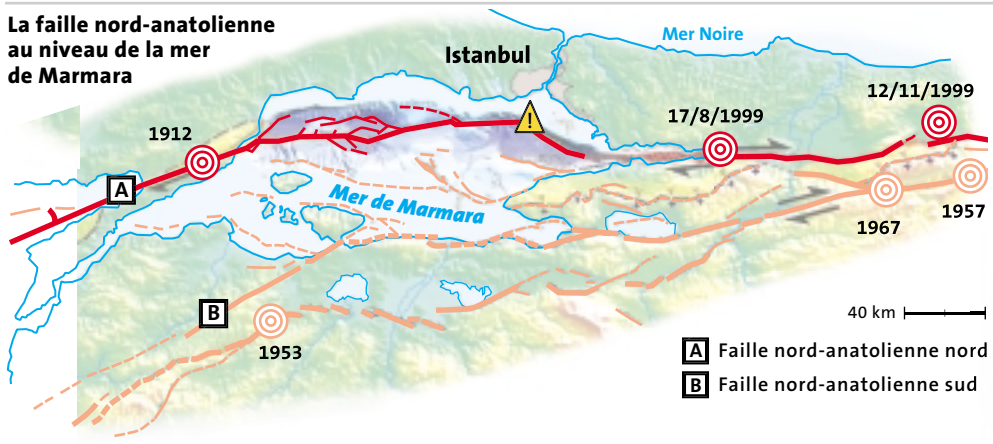

La faille nord-anatolienne (FNA) correspond au glissement de deux blocs continentaux se traduisant par l'expulsion de l'Anatolie vers le sud-ouest. Le premier bloc, la plaque arabique, progresse vers le nord; le second, la plaque eurasiatique, reste stable.

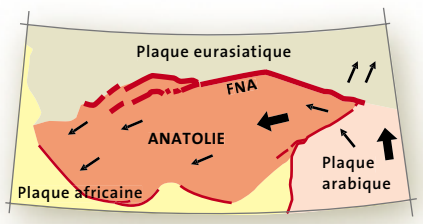

La faille nord-anatolienne traverse la Turquie d'est en ouest sur plus de 1 000 km . Elle résulte de l'affrontement de deux plaques tectoniques : la plaque arabique et la plaque eurasiatique, et comporte une branche nord (**A**) et une sud (**B**). La branche **A** est particulièrement étudiée, car elle a provoqué les deux gros séismes de 1999, et elle traverse la mer de Marmara, qui comporte trois bassins profonds de 1 200 mètres. Les spécialistes pensent que le prochain séisme important se produira en mer de Marmara, au large d'Istanbul (⚠).

Sources : CNRS, INSU, IPGP

Les séismes du XXe siècle

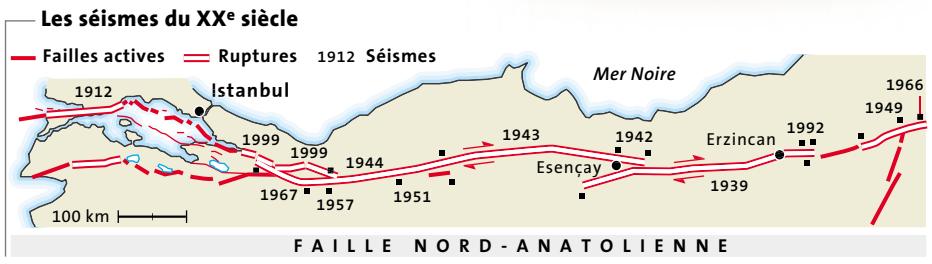

Une ville peu préparée au risque

***« La probabilité d'une secousse sismique d'intensité 7 ou plus sur l'échelle de Richter est de 60 % dans les trois décennies à venir »*, a récemment affirmé Naci Görur, sismologue et directeur du centre de recherche Marmara. « *Mais Istanbul n'est pas prête. Jusqu'à 60 % des bâtiments de la ville ne résisteront pas au fort séisme attendu.* » Depuis les deux secousses meurtrières d'Izmit et de Düzce, en 1999, tout ce qui touche à la coordination des secours et à la gestion des dégâts a été globalement mis en place par les autorités locales. Mais « *nous attendons des mesures de renforcement des bâtiments d'Istanbul, des informations sur les zones les plus exposées, et que soit envisagée l'évacuation des endroits non sûrs* ». Mais ces précautions sont rarissimes, car politiquement délicates et financièrement coûteuses.**

Tokyo, San Francisco et les autres

Istanbul n'est pas la seule grande ville à être menacée par un fort séisme. Partout où il y a des failles, les contraintes s'accumulent en surface tandis qu'en profondeur les mouvements se font en douceur. Arrive un moment où, en surface, la faille rattrape brutalement son retard et provoque une secousse plus ou moins violente. Certaines régions particulièrement sensibles sont l'objet de surveillances renforcées. C'est le cas de Tokyo et du système de failles de Nankai à l'origine d'importants séismes. C'est aussi celui des villes de San Francisco et de Los Angeles, qui vivent dans l'attente d'un « Big One ». La première parce qu'elle voisine la célèbre et meurtrière faille de San Andreas et la seconde parce qu'elle est menacée par un système de failles annexes. Mais ces zones à risques, plus médiatisées parce que liées à de grandes métropoles occidentales, ne doivent pas faire oublier que partout où il y a faille il y a risque, et que des villes comme Alger ou Izmir sont, comme Kobe – dont le système de failles, peu étudié, a donné lieu récemment à un tremblement de terre meurtrier –, sous la menace de fortes secousses.

Enquête publique à Marcoule

L'USINE Melox de Marcoule (Gard) fait actuellement l'objet d'une enquête publique, lancée en octobre, par les ministères de l'environnement et de l'industrie. L'enquête concerne l'extension des capacités de l'unité de fabrication du combustible nucléaire Mox, mélange d'oxydes d'uranium et de plutonium. La Cogema, qui exploite le site, souhaite faire passer la production annuelle de 100 à 145 tonnes, afin d'y rapatrier l'activité de son usine de Cadarache (Bouches-du-Rhône), qui n'est plus conforme aux normes antisismiques. La fermeture de l'usine de Cadarache avait été réclamée dès 1995 par l'Autorité de sûreté nucléaire, « gendarme du nucléaire », jusqu'ici sans succès, la Cogema mettant en balance la fermeture de Cadarache et l'extension de l'usine Melox.

Au sein des gouvernements successifs, l'opposition entre les ministères de l'industrie et de l'environnement a contribué à bloquer durablement le dossier, au bénéfice de la Cogema. La fermeture de Cadarache, repoussée d'année en année, pourrait intervenir courant 2003 et coïncider avec l'arrêté d'extension de Melox, indiquait-on, mardi 5 novembre, au ministère de l'environnement. Les associations anti-nucléaires, qui réclament la fermeture immédiate de l'usine de Cadarache, estiment injustifiée l'extension de Melox, qui ne sert, à leurs yeux, qu'à prolonger la filière moribonde du plutonium, retraité par Cogema dans son usine de la Hague (Manche).

Une des zones les plus instables du monde

Une faille coulissante qui se termine dans le golfe de Corinthe

LA FAILLE nord-anatolienne (FNA) traverse la Turquie sur plus de mille kilomètres. « *C'est l'un des décrochements les plus sismiques du monde, comparable à la célèbre faille de San Andreas, en Californie* », explique Rolando Armijo, physicien au laboratoire tectonique et mécanique de la lithosphère à l'IPGP. « *C'est une faille coulissante et décrochante, donc horizontale, qui se termine dans le golfe de Corinthe après avoir traversé le nord de la mer Egée.* »

Ce décrochement tectonique, qui a commencé à se former il y a environ quinze millions d'années, résulte de l'affrontement de deux plaques continentales, la plaque arabique et la plaque eurasiatique, qui convergent aujourd'hui sur le bord est de la Méditerranée. Le bloc anatolien de l'Eurasie est pris en étau entre ces deux blocs et se déplace le long de la faille à la vitesse de 23 mm/an, selon un processus d'extrusion similaire à celui du plateau tibétain.

Sur la moitié de son parcours, la FNA suit un tracé simple avec un coulissement. Sur l'autre, située vers l'ouest, elle se diversifie au niveau de la mer de Marmara en formant un double coude. C'est cette action qui entraîne un étirement de la croûte terrestre très important et provoque un effondrement très rapide selon un processus que l'on retrouve dans les autres bassins en extension (fossé rhénan, rift africain).

Il y a cinq millions d'années, ce fossé nouvellement créé a été peu à peu envahi par la mer. Mais le mouvement d'étirement se poursuit encore aujourd'hui. Du fait du jeu de segments de failles secondaires, il a produit les trois bassins actuels de la mer de Marmara, profonds de 1 200 mètres. Pour toutes ces raisons, « *cette zone est effroyablement sismique, et la partie la plus active est située dans cette mer à environ 25 km au sud d'Istanbul* », rappelle Rolando Armijo.

Les séismes historiques qui ont frappé la Turquie, en particulier la « séquence sismique » des XVIIe et XVIIIe siècles, éclairent le présent. Cette séquence a démarré en 1668 par un très grand tremblement de terre. Comme au XXe siècle, cette première rupture a lieu à des centaines de kilomètres à l'est d'Istanbul, sur la partie la plus linéaire de la FNA.

« CONTRAINTES DE COULOMB »

Puis, en 1719, a eu lieu de nouveau un grand séisme, dont l'aire de destruction est superposable à celle des deux grands tremblements de terre de 1999. Plus tard s'est produit un autre séisme, en 1754, fortement ressenti à Istanbul, qui semble prolonger la rupture sous la partie orientale de la mer de Marmara. Deux grands séismes s'enchaînent le 22 mai et le 5 août 1766. Le premier sous la partie occidentale de la mer de Marmara, le second, qui ferme la série, vers les Dardanelles.

« *Il semble donc que, lorsque tout le système de failles est proche de la rupture, on arrive à un stade critique caractérisé par une susceptibilité extrême aux petites perturbations et à une forte corrélation entre parties distantes du système*, explique Rolando Armijo. *Or force est de constater qu'une telle cascade d'événements a bel et bien commencé depuis le début du XXe siècle.* »

Le séisme de Ganos (1912), près du détroit des Dardanelles, a précédé, entre 1939 et 1944, une série de grands séismes, provoquant une rupture de la faille sur 700 km. Celui d'Erzincan (1939, magnitude 7,8, 40 000 morts) a provoqué une cassure de 350 km de long. Ensuite, les séismes se sont succédé jusqu'en 1967. Puis la Turquie a été épargnée pendant trente ans, jusqu'en 1999. Actuellement, entre Ganos (1912) et Izmit et Düzce (1999), il y a un « trou », une lacune sismique située en mer de Marmara. « *Et nous savons qu'actuellement le système est chargé* », s'inquiète Rolando Armijo.

Les scientifiques connaissent aujourd'hui le fonctionnement des failles et savent mesurer leurs contraintes physiques. En profondeur, une faille glisse comme si elle était plastique. En revanche, les 15 km supérieurs de la croûte terrestre restent bloqués et deviennent donc « sismogéniques ». Ces dernières années, le Français Geoffrey King et l'Américain Ross Stein ont mis au point une méthode dite des « contraintes de Coulomb » qui permet de calculer les variations de contrainte associées aux séismes qui se produisent dans cette partie supérieure de la croûte. Une méthode que les chercheurs de l'IPGP et de l'Observatoire des sciences de la Terre à Strasbourg ont appliquée aux événements de 1999 en collaboration avec leurs collègues turcs.

C. Ga.

Des images en trois dimensions au service des médecins

L'Ircad et France Télécom ont conçu un système de télémédecine et de représentation virtuelle des organes permettant à plusieurs spécialistes de se concerter sur le traitement d'un patient. Le logiciel pourrait être opérationnel en 2004

SUR L'ÉCRAN se détache, en gros plan, un viscère rouge sang. Un foie humain ou, plutôt, son image virtuelle. D'un clic de souris, l'organe est rendu transparent. Apparaissent alors, en bleu, la veine porte, qui l'irrigue, et en vert, quatre taches de différentes grosseurs. Des tumeurs. De part et d'autre de l'écran, se découpent des silhouettes en blouse blanche, clones animés de praticiens présents, en réalité, sur plusieurs sites et installés chacun devant son ordinateur portable : dans son cabinet de Lannion, un médecin généraliste ; au CHU de Brest, un chirurgien ; à Strasbourg, un expert en imagerie médicale et un radiologue. Connecté lui aussi à cette équipe, depuis Issy-les-Moulineaux, Jacques Marescaux, chef du service de chirurgie digestive et endocrinienne des hôpitaux universitaires de Strasbourg et fondateur de l'Institut de recherche contre les cancers de l'appareil digestif (Ircad), distribue la parole.

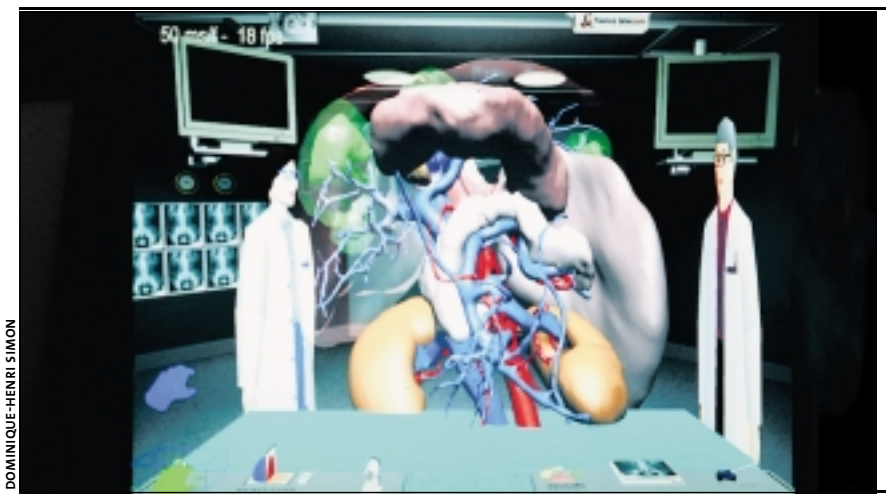

DOMINIQUE-HENRI SIMON

Connectés par liaison Internet à haut débit, un radiologue, un chirurgien, un généraliste... peuvent se concerter, à distance et en temps réel, pour analyser une image virtuelle tridimensionnelle d'une partie du corps d'un patient, afin d'améliorer le diagnostic et la stratégie opératoire.

LE DOUTE EST LEVÉ

Le dossier médical qui réunit tous ces spécialistes est celui d'un patient qui, à la suite d'un cancer colorectal, présente des métastases hépatiques. A partir des images en deux dimensions de son foie obtenues par scanner, sur lesquelles les tumeurs apparaissaient sous forme de taches gris clair mal définies, un logiciel développé par l'Ircad a reconstruit une image couleur en trois dimensions, où les zones cancéreuses sont parfaitement repérées. Deux d'entre elles sont localisées dans le lobe hépatique droit, une troisième dans le lobe gauche, la quatrième étant située en position médiane.

C'est cette dernière tumeur qui pose problème aux médecins. S'il se révèle qu'elle est positionnée, comme les deux premières, dans le lobe droit, le chirurgien préconisera l'ablation pure et simple de celui-ci. Sinon, une autre intervention sera préférée. Pour en avoir le cœur net, le radiologue demande à l'expert en imagerie de présenter le foie virtuel sous un autre angle. Le doute est levé : la quatrième tache verte se trouve bien dans la partie droite du foie et la lobectomie apparaît à tous comme la meilleure solution. L'opération est aussitôt simulée, pour déterminer le meilleur plan de découpe. Reste la zone cancéreuse du lobe gauche. L'accord se fait sur sa destruction par radiofréquence, à l'aide d'une aiguille chauffée par des courants électriques. Encore faut-il choisir la voie de pénétration de l'aiguille.

Après quelques tâtonnements sur le foie virtuel, un passage intercostal est trouvé, sans risque de perforation du poumon. Il ne restera plus qu'à reproduire ces gestes dans quelques jours, mais cette fois sur le patient réel. *« Il faudra trois ou quatre heures d'opération. Le pronostic est favorable »*, déclare le chirurgien. Dans son cabinet de Lannion, le médecin traitant se félicite d'avoir obtenu les avis croisés de spécialistes. *« Mon patient et son entourage,* dit-t-il, *vont pouvoir mieux comprendre l'acte chirurgical proposé. »*

Présentée mardi 5 novembre, cette expérience de télémédecine n'est qu'une simulation. Mais elle préfigure peut-être la réalité de demain. L'Ircad et France Telecom, les deux concepteurs du système, espèrent le voir entrer en service en 2004. Ces deux partenaires avaient déjà réalisé, voilà un an, une première : une opération chirurgicale transatlantique, via un robot télécommandé et une liaison sécurisée à très haut débit (*Le Monde* du 20 septembre 2001). Cette fois, le réseau utilisé est tout simplement Internet, avec une connexion à haut débit ADSL classique. Et l'objectif n'est plus d'opérer à distance, mais de permettre à plusieurs spécialistes du corps médical de coopérer à distance et en temps réel.

Au cœur de ce système, baptisé « Argonaute 3D » en référence aux héros de la mythologie grecque unis pour la conquête de la Toison d'or, un logiciel de réalité virtuelle développé par l'Ircad. *« A partir de scanners ou d'IRM (image par résonance magnétique), ce logiciel reconstruit en cinq minutes, de façon entièrement automatique, un organe tridimensionnel avec son environnement »*, indique l'un de ses concepteurs, le professeur Luc Soler. L'Ircad a concentré ses efforts sur le foie, particulièrement complexe à modéliser, mais des programmes voisins sont conduits par l'Institut de recherche en informatique et en automatique (Inria), pour le cœur et le cerveau. Le principe pourrait ainsi être appliqué à toutes les parties du corps humain. Il reste toutefois à valider le modèle numérique de l'Ircad, c'est-à-dire à vérifier, lors d'interventions chirurgicales réelles sur des patients, que la reconstitution de l'organe est conforme à l'original. Cette validation clinique est en cours dans des hôpitaux français (Brest, Mulhouse et Strasbourg), suisses (Genève et Zurich) et américain (Pittsburgh).

« Désormais, il sera possible de travailler de façon coopérative sur le cas clinique d'un patient. Il s'agit d'une nouvelle étape dans la prise en charge thérapeutique du malade et dans la façon de travailler des équipes médicales », commente Jacques Marescaux. Les avantages attendus, développe-t-il, sont multiples, pour les patients comme pour les praticiens : un diagnostic plus sûr parce que concerté entre plusieurs experts complémentaires ; une prise en charge thérapeutique plus rapide, le dossier étant traité en direct au lieu de transiter d'un service à l'autre, et cela même si le malade habite dans une région isolée ; enfin, une stratégie opératoire mieux préparée, grâce à la visualisation des pathologies et des actes chirurgicaux.

Toutes les questions ne sont cependant pas réglées. A commencer par le coût de ce système. L'Ircad, qui a investi plus de 1 million d'euros dans sa conception, et France Télécom, qui travaille sur ce projet depuis plusieurs années, n'envisagent pas de le vendre aux hôpitaux ou aux cliniques. Ils projettent de créer un laboratoire fournissant en ligne, aux radiologues, chirurgiens et médecins, les images tridimensionnelles de leur patient, moyennant un coût de 50 à 100 euros par « consultation »...

Pierre Le Hir

Un puits de sel du néolithique dans les Alpes-de-Haute-Provence

UNE SOURCE D'EAU SALÉE exploitée au néolithique ancien a été retrouvée dans la commune de Moriez (Alpes-de-Haute-Provence) par l'équipe d'archéologues dirigée par Denis Morin, de l'Unité toulousaine d'archéologie et d'histoire (UTAH - CNRS/Université de Toulouse le Mirail). Cette exploitation de sel, datée entre 5 500 et 5 800 ans avant notre ère, constitue le plus ancien témoignage connu de l'usage de cette denrée en Europe. La découverte a eu lieu dans un puits profond de neuf mètres, datant du XVIIe siècle, dont la trace avait été conservée dans des archives exploitées par les chercheurs. Ceux-ci ont trouvé au fond du puits une série de baguettes en bois associées à une structure circulaire destinée à protéger la source salée. Ces baguettes ont permis d'effectuer la datation. De futurs carottages des sédiments et l'analyse des pollens permettront, espèrent les chercheurs, de connaître mieux les conditions climatiques dans lesquelles ont évolué les premiers sauniers européens.

Premier lecteur de DVD compatible avec le format DivX

LA SOCIÉTÉ SCANDINAVE KISS Technology a annoncé le 4 novembre le lancement en France du premier lecteur de DVD compatible avec le format de compression DivX développé par l'entreprise DivX Networks. Cette technique permet de réduire considérablement la taille numérique d'un film enregistré au format MPEG2 sur un DVD. Elle s'est développée grâce à Internet pour le transfert de vidéos mais également pour le piratage des DVD. Le contenu de ces derniers, traités en DivX, peut être enregistré sur les 650 à 700 mégaoctets des CD-R.

Le nouveau lecteur KISS DP-450 (400 euros) est capable de visionner sur un téléviseur les fichiers au format DivX enregistrés sur CD ou sur DVD. Une petite révolution comparable à celle du MP3 dans la musique. De nombreux lecteurs de salon de DVD sont déjà capables de reproduire le son compressé MP3 en affichant sur l'écran de télévision la liste des titres. Désormais, la vidéo téléchargée sur Internet pourra se passer d'un ordinateur.

Un rapport parlementaire analyse les risques du téléphone mobile pour la santé

Le document fait le bilan des données connues et prône la mise en oeuvre d'une veille scientifique

NON à l'application aveugle et systématique du principe de précaution ; oui à la mise en œuvre d'une politique fondée sur la quête et l'observation scientifiques, la vigilance et la sagesse ! Telle est la position des auteurs d'un rapport intitulé « Téléphonie mobile et santé » rendu public jeudi 7 novembre par l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques.

Rédigé par les sénateurs Jean-Louis Lorrain (UC, Haut-Rhin) et Daniel Raoul (Soc, Maine-et-Loire), ce document constitue une synthèse actualisée, claire et accessible, de l'ensemble des données scientifiques et réglementaires sur un thème d'actualité trop souvent abordé de manière confuse et qui, de ce fait, alimente depuis des années passions et controverses. Ce document clarifie le débat, tant dans l'opinion que dans les milieux scientifiques et médicaux. Retenues par les pouvoirs publics, les propositions que formulent les auteurs permettraient de concilier nouvelle technologie de communication et santé publique.

Les recherches sur les effets des champs électromagnétiques radiofréquences sur les systèmes biologiques datent de plus d'un demi-siècle. *« Elles ont été réactivées lorsque, en 1992, un citoyen américain a engagé une procédure judiciaire et accusé les radiofréquences d'être à l'origine d'un cancer du cerveau dont sa femme était décédée »*, rappellent les auteurs. Depuis, de très nombreux travaux ont été conduits pour tenter de situer les phénomènes physiques et biologiques, normaux ou pathologiques, induits par l'exposition des êtres humains et des animaux à de tels champs. La téléphonie mobile est loin d'être la seule technologie concernée, des ondes similaires étant produites par des appareils électroménagers, les téléviseurs, les réseaux informatiques, les appareils de chauffage industriels, les émetteurs de télévision, les systèmes antivol ou de télécommandes...

Au terme d'une longue recherche, MM. Lorrain et Raoul concluent sans ambiguïté : *« Les études scientifiques montrent clairement que, s'il existe un risque sanitaire lié à la téléphonie mobile, celui-ci est faible et a trait aux téléphones mobiles, et non aux antennes relais. » « Aucune étude scientifique n'a en effet pu mettre en évidence des effets biologiques qui impliqueraient un risque sanitaire pour les populations vivant à proximité des stations de base de téléphonie mobile, compte tenu de leur faible niveau d'émission d'ondes électromagnétiques,* ajoutent-ils. *Il convient de rappeler que la tour Eiffel, avec ses émetteurs de télévision, représente une puissance analogue à celle de toutes les stations de base française réunies. »*

ÉTUDES EN COURS

Pour lever pleinement les doutes sur l'innocuité de l'usage de ces téléphones, de nombreuses études de grande ampleur sont en cours – notamment celle conduite sous l'égide du Centre international de recherches sur la cancer, basé à Lyon – qui fourniront leurs premiers résultats en 2003 ou 2004. Dans l'attente, les rapporteurs observent que l'une des principales sources de confusion réside dans l'amalgame entre les effets biologiques – bien réels – de l'exposition de structures vivantes aux champs électromagnétiques et leurs hypothétiques conséquences pathologiques. Les études épidémiologiques concernant les affections cancéreuses, nerveuses, cardio-vasculaires, immunitaires ou endocriniennes n'ont dans leur ensemble pas, jusqu'à présent, établi de liens de causalité. Seuls quelques travaux notent l'existence d'effets – non pathologiques – sur quelques fonctions cognitives (accélération des opérations mentales) qui pourraient être dus au faible échauffement localisé de certains territoires cérébraux.

D'autres recherches sont en cours pour évaluer l'impact de l'exposition aux champs électromagnétiques sur des modifications de la perméabilité de la barrière hémato-encéphalique (filtre physique entre la circulation sanguine et le tissu cérébral) ainsi que sur la manière dont les cellules réagissent au stress créé par les radiofréquences et ses conséquences sur la synthèse de protéines dites « de choc thermique » (*Le Monde* du 18 mai 2000). Il reste enfin à élucider la physiopathologie de certains troubles dits « subjectifs » (maux de tête, fatigue, crises de migraine, vertige, sensation de chaleur, irritabilité) dont se plaignent les utilisateurs ou les personnes vivant à proximité des stations relais. En l'état actuel des connaissances, selon MM. Lorrain et Raoul, rien de permet de conclure à l'existence d'un « syndrome des micro-ondes ».

Les rapporteurs se sont aussi intéressés aux évolutions prévisibles de la technologie et du marché de la téléphonie mobile. L'adjonction, à la transmission de la voix, d'images et de services interactifs fondés sur la communication (actualités, loisirs, propositions commerciales) et l'accroissement des vitesses de transmission auront immanquablement des répercussions sur l'environnement électromagnétique global. D'où l'importance d'envisager l'ensemble du risque électromagnétique auquel seront exposées les populations à court et moyen terme. *« C'est pourquoi une veille scientifique sur les conséquences de cette exposition globale doit être établie »*, estiment les rapporteurs, qui préconisent notamment à cette fin la création d'une Fondation « téléphonie mobile et santé », placée sous l'égide de l'Institut de France, totalement indépendante des opérateurs de téléphonie mobile.

Jean-Yves Nau

Dosimètres et code de la route

Les auteurs du rapport « Téléphonie mobile et santé » estiment qu'il est *« impératif de donner à chaque usager de téléphone portable le moyen de connaître et, s'il le souhaite, de réduire son niveau d'exposition personnel aux champs électromagnétiques liés à son téléphone »*. Pour cela, ils demandent que soit développée la fabrication de dosimètres – individuels et familiaux – permettant à chacun de mieux connaître son environnement.

Concernant le principal risque sanitaire connu des téléphones portables, la multiplication par quatre du risque d'accidents de la circulation liés à son usage, les rapporteurs demandent l'inclusion dans le code de la route d'une disposition permettant de réprimer l'usage du téléphone lors de la conduite, quel que soit le mode d'utilisation, puisqu'il est établi que l'utilisation des kits « mains libres » ne réduit en rien le risque de collision.

AUJOURD'HUI

Pluie et fraîcheur

VENDREDI 8 NOVEMBRE
Lever du soleil à Paris : 7 h 50
Coucher du soleil à Paris : 17 h 19

Une onde pluvieuse venant de l'ouest va envahir les trois quarts nord du pays, l'anticyclone centré sur la péninsule ibérique ne protégera que les régions méditerranéennes, les dernières averses sévissant en Corse le matin. Sur ces régions, le vent deviendra moins tempétueux.

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie. Ciel gris et pluvieux toute la journée. Le vent de sud-ouest se renforce pour atteindre localement 90 km/h sur les côtes, 70 dans les terres. Il fait de 13 à 15 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Le ciel se couvre partout et les premières pluies arrivent en matinée en Haute-Normandie et Touraine. Elles se généralisent l'après-midi et persistent jusqu'en soirée. Vent de sud-ouest atteignant 80 km/h sur les côtes, 60 dans les terres. Températures de 9 à 11 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Les nuages s'épaississent en cours de matinée. La pluie arrive l'après-midi, d'abord en Champagne et Bourgogne ouest, ensuite en Lorraine et val de Saône. L'Alsace et le Jura seront touchés plus tardivement. Il fait de 7 à 10 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Temps gris dès le matin. Quelques pluies faibles se produisent déjà. Elles se renforcent l'après-midi en Poitou-Charentes. Sur les Pyrénées, la limite pluie/neige passe de 1 200 à 1 800 mètres. Il fait de 13 à 15 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Beaucoup de nuages. Le temps tourne à la pluie l'après-midi sur le Limousin et l'ouest de l'Auvergne, en soirée sur le nord des Alpes (neige au-dessus de 1 200 mètres). Il fait de 8 à 11 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le soleil brille sur le continent où le vent devient moins violent, les rafales se limitant à 100 km/h le matin, 80 l'après-midi.
En Corse, des averses se produisent encore en matinée. Il fait de 13 à 16 degrés.

08 NOV. 2002 PRÉVISIONS

*Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.*

FRANCE MÉTROPOLE	
Ajaccio	4/14 S
Biarritz	12/15 P
Bordeaux	8/14 P
Bourges	4/12 P
Brest	9/14 P
Caen	9/15 P
Cherbourg	8/14 P
Clermont-F.	4/12 P
Dijon	2/11 P
Grenoble	4/9 C
Lille	5/14 P
Limoges	4/12 P
Lyon	4/10 C
Marseille	6/14 S
Nancy	3/11 P
Nantes	7/14 P
Nice	4/14 S
Paris	5/13 P
Pau	4/13 P
Perpignan	9/14 N
Rennes	8/14 P
St-Etienne	4/11 P
Strasbourg	3/11 P
Toulouse	6/13 P
Tours	6/13 P
FRANCE OUTRE-MER	
Cayenne	22/31 P
Fort-de-Fr.	25/31 S
Noumêa	21/27 S
Papeete	24/30 P
Pointe-à-P.	24/31 P
St Denis Rêu.	22/27 S
EUROPE	
Amsterdam	7/10 P
Ath8nes	15/21 S
Barcelone	11/19 S
Belfast	7/9 P
Belgrade	-4/6 C
Berlin	-3/6 P
Berne	1/4 P
Bruxelles	6/11 P
Bucarest	0/8 P
Budapest	-2/4 C
Copenhague	2/6 P
Dublin	7/11 P
Francfort	5/7 P
Gen8ve	3/5 P
Helsinki	-3/1 *
Istanbul	14/21 P
Kiev	-2/6 C
Lisbonne	8/17 S
Liverpool	9/14 P
Londres	6/14 P
Luxembourg	4/7 P
Madrid	4/14 S
Milan	2/13 S
Moscou	-6/2 P
Munich	2/5 P
Naples	8/12 P
Oslo	-4/2 P
Palma de M.	11/19 S
Prague	-3/5 S
Rome	9/12 P
Séville	9/21 S
Sofia	2/5 P
St-Pêtersb.	-4/0 *
Stockholm	0/4 S
Tênêrife	19/26 S
Varsovie	-5/2 S
Venise	5/13 S
Vienne	-3/6 C
AMÉRIQUES	
Brasilia	14/23 P
Buenos Aires	19/24 P
Caracas	25/32 S
Chicago	8/15 C
Lima	18/22 S
Los Angeles	14/17 P
Mexico	10/21 P
Montrêal	-5/9 S
New York	2/13 S
San Francisco	14/16 P
Santiago Ch.	8/18 S
Toronto	4/13 S
Washingt. DC	3/14 S
AFRIQUE	
Alger	11/19 P
Dakar	26/30 S
Kinshasa	23/28 P
Le Caire	18/28 S
Nairobi	16/23 P
Pretoria	12/27 S
Rabat	10/21 S
Tunis	12/16 P
ASIE-OCÉANIE	
Bangkok	26/32 S
Beyrouth	21/26 S
Bombay	24/34 S
Djakarta	25/34 P
Dubaï	21/29 P
Hanoï	17/28 S
Hongkong	20/25 S
Jêrusalem	14/24 S
New Delhi	17/28 S
Pêkin	0/7 S
Sêoul	1/7 S
Singapour	26/32 P
Sydney	15/30 S
Tokyo	11/19 S

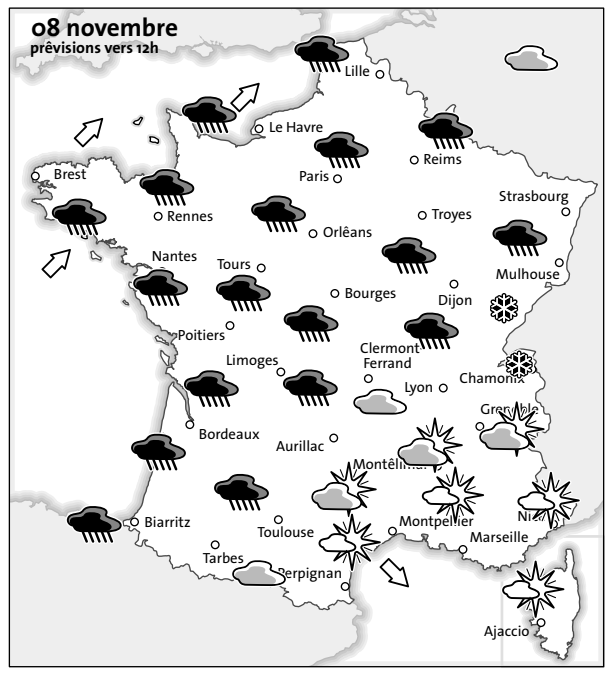

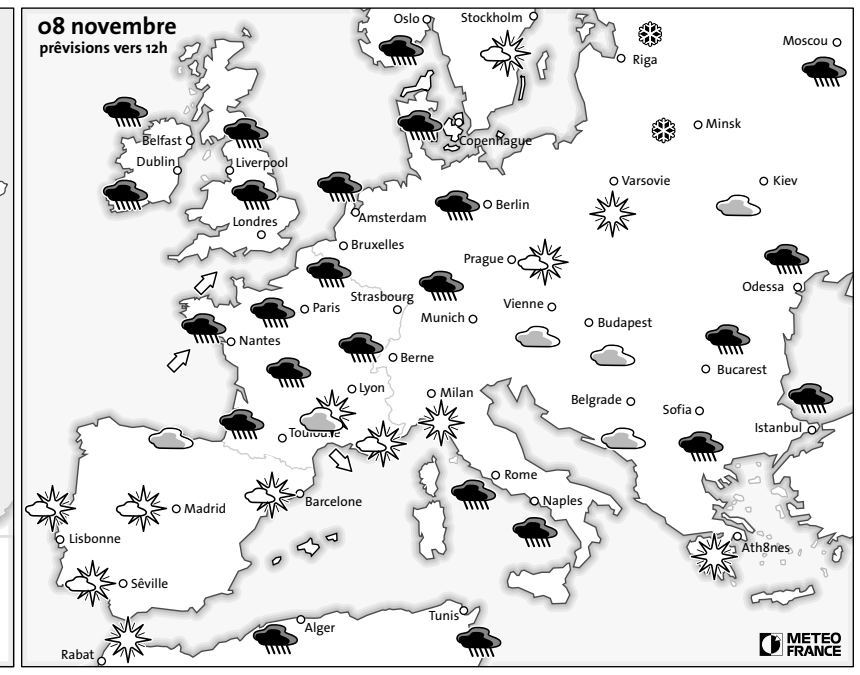

Soleil · Peu nuageux · Couvert · Brèves éclaircies · Averses · Pluie · Orage · Neige · Brouillard · Vent fort

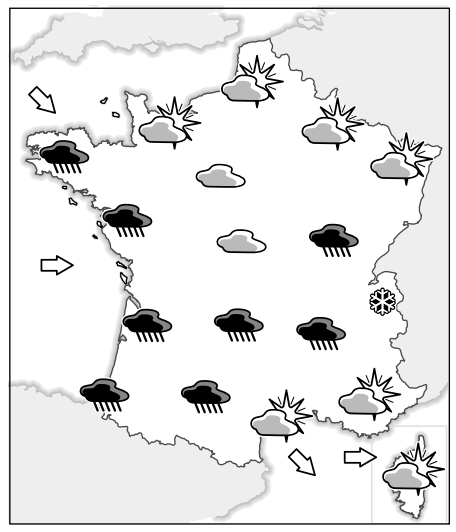

PRÉVISIONS POUR LE 9 NOVEMBRE

Tarif Evasion 30
Vous n'étiez pas habitués à de si petits prix.
Paris/Marseille à 38 € ttc aller simple
AIR FRANCE
Tarif soumis à conditions, disponible uniquement en aller-retour.

Le 9 novembre
Les pluies vont persister sur une bonne partie du pays. Elles épargneront les régions au nord de la Seine et les régions méditerranéennes. Les températures remonteront et atteindront localement 20 degrés près de la Méditerranée.

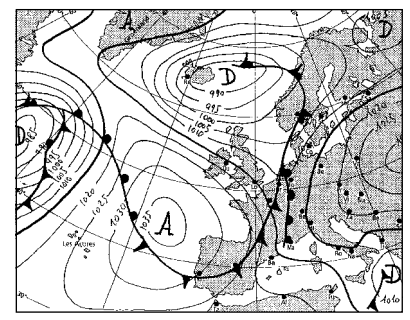

SITUATION LE 7 NOVEMBRE À 0 HEURE TU

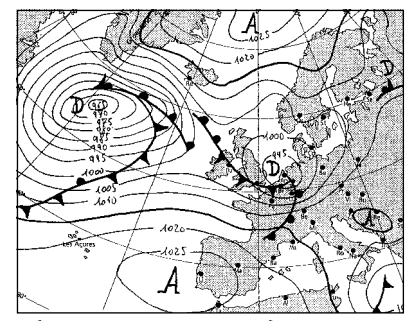

PRÉVISIONS POUR LE 9 NOVEMBRE À 0 HEURE TU

Des photographies du XIXe siècle proposées à Paris

VENTES
Tous les jeudis datés vendredi, l'agenda du chineur

SI LES TABLEAUX captivent l'imagination parce qu'ils transposent la réalité, les photographies anciennes fascinent pour la raison inverse : le fait qu'elles reflètent un instant réel fait rêver.

Inventé vers 1840, cet art a suscité immédiatement la passion de ses contemporains. Sur tous les continents, des photographes amateurs et professionnels ont arpenté villes et pays, et leur travail englobe tous les aspects de la vie, de l'anecdote à l'histoire : portraits, paysages, architecture, ethnographie, reportages...

La diversité de ces thèmes se retrouve dans les catalogues des ventes spécialisées, qui rassemblent des œuvres issues de ce siècle et demi de création. Leur valeur dépend du nom de l'artiste, de l'intérêt de la composition, de l'état de conservation et de la qualité du tirage (certains sont nettement moins bons, ce qui explique leurs variations de prix).

Le tirage doit dater de la même époque que la prise de vue pour être une pièce de collection : les éditions actuelles d'images connues, comme les réimpressions d'estampes ou les bronzes retirés, n'ont pratiquement pas de valeur de revente.

Parmi les sujets abordés par les photographies anciennes, les paysages, et plus encore les paysages urbains, intéressent particulièrement le public. Deux ventes qui auront lieu à Paris les 14 et 16 novembre en proposent une large sélection.

La première, qui se tient à Drouot, présente entre autres une vue du quartier Saint-Jean à Vienne, réalisée par Baldus vers 1860, alors qu'il consacre un reportage aux chemins de fer du sud du pays (2 000 à 2 500 €). Edouard Baldus (1813-1890) compte parmi les premiers professionnels reconnus de la photographie.

Le port de Toulon vers 1852 (6 000 à 8 000 €) est dû à Charles Nègre (1820-1880), également un pionnier qui répond à des commandes officielles de Napoléon III.

Emile Zola se passionne aussi pour la photographie à partir des années 1890, et exécute de nombreux portraits de ses proches, et des vues du village de Médan où il réside : un panorama de la campagne environnante, qui mesure 10 × 33 cm, date sans doute de 1900 (1 200 à1 500 €). Plus récente, une rue du vieux Marseille de 1935 est l'œuvre de Germaine Krull (1897-1985), une photographe allemande venue se fixer à Paris dans les années 1920 (800 à 1 000 €).

La vente du 16 novembre est la première vacation de photographies de Christie's à Paris, et a lieu dans ses locaux de l'avenue Matignon. Une abondante documentation sur la capitale montre des images du même Baldus : l'hôtel des Invalides vers 1850 (3 000 à 5 000 €), l'Ecole militaire en 1856 (1 000 à 1 500 €), le Panthéon en 1855 (1 000 à 1 200 €).

Lors des remaniements du baron Haussmann, Charles Marville (1813-1878) photographie pendant plus de dix ans rues et immeubles : en 1853, le rond-point des Champs-Elysées est orné d'une statue équestre de Napoléon Ier (1 500 à 2 000 €), le nouveau théâtre du Vaudeville vient d'être construit boulevard des Capucines (1 000 à1 500 €).

Catherine Bedel

★ Drouot Richelieu, 14 novembre, exposition à l'Espace Tajan les 7, 8, 12 et 13 novembre, le 14 de 11 à 12 heures. Etude Tajan 37, rue des Mathurins, 75008 Paris ; tél. : 01-53-30-30-30. Experts : Paul Bennaroche et Serge Kakou. Christie's, 16 novembre, exposition les 13, 14 et 15 novembre, 9, avenue Matignon, 75008 Paris ; tél. : 01-40-76-85-85.

Calendrier

ANTIQUITÉS-BROCANTES

● **Paris, place de la Bastille,** du 7 au 17 novembre ; tél. : 01-56-53-93-93.
● **La Rochelle (Charente-Maritime),** du 8 au 11 novembre ; tél. : 05-46-30-08-50.
● **Besançon (Doubs),** du 8 au 11 novembre ; tél. : 03-81-41-08-09.
● **Nancy (Meurthe-et-Moselle),** du 8 au 11 novembre ; tél. : 03-83-23-23-36.
● **Valenciennes (Nord),** du 8 au 11 novembre ; tél. : 03-27-59-87-50.
● **Lisieux (Calvados),** du 9 au 11 novembre ; tél. : 02-31-86-43-38.
● **Le Luc-en-Provence (Var),** du 8 au 12 novembre ; tél. : 04-93-84-89-64.
● **Toulouse (Haute-Garonne),** du 9 au 17 novembre ; tél. : 05-61-21-93-25.
● **Paris, hippodrome d'Auteuil,** du 8 au 18 novembre ; tél. : 01-44-88-52-60.

COLLECTIONS

● **Argenton-sur-Creuse (Indre),** cartes postales ; du 9 au 10 novembre ; tél. : 02-54-24-00-92.
● **Nancy (Meurthe-et-Moselle),** modèles réduits, jouets anciens, du 9 au 10 novembre ; tél. : 06-08-09-68-09.
● **Villeneuve-d'Ascq (Nord),** minéraux et fossiles, du 9 au 11 novembre ; tél. : 03-28-80-54-29.
● **Illzach (Haut-Rhin),** bandes dessinées, du 9 au 11 novembre ; tél. : 03-89-52-18-81.
● **Givors (Rhône),** vieux papiers, du 9 au 10 novembre ; tél. : 04-78-73-09-02.
● **Clermont (Oise),** jouets anciens, du 9 au 10 novembre ; tél. : 03-44-73-60-83.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 266

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

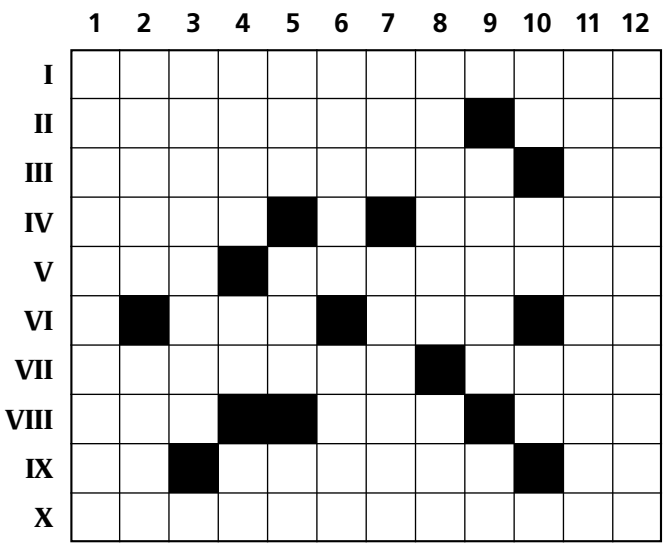

HORIZONTALEMENT

I. Evite les dégâts en façade, mais pas les coups. - II. A déjà dit ce qu'il avait à dire. Voit ses membres se déchirer. - III. Fait penser. Pour les amis. - IV. Droit de vote. Toujours pointu, parfois marteau. - V. Chez George W. Bonne disposition. - VI. Signal sonore. Roi de Juda. Fin de verbe. - VII. Porteurs d'étoile chez George W. Dangereuse dans le milieu et dans les fonds. - VIII. Vient d'avoir. Ouverture nippone. Pour un ami de Guy. - IX. Le premier. Souvent dans l'ombre. Sur une plaque batave. - X. Fait plaisir à voir.

VERTICALEMENT

1. En pole position. - 2. Parties en campagne. Plate-forme du bâtiment. - 3. Chasseurs aux gros yeux. - 4. Entraînent sur les tours. Conjonction. Deux points. - 5. Grecque. Gonflé en pleine mer. Sans effets. - 6. Homme de l'art dans un monde de brut. Révolu. - 7. Attrapée dans chaque sens. Travailles au corps. - 8. Cerises et abricots. Coule en Allemagne. - 9. Familier de la Botte. Voyelles. - 10. Refus à la City, spectacle ailleurs. En crise. Vaut juste la moyenne. - 11. Facilite les échanges. - 12. Jaune ou verte, elle est prête à bondir.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 265

Horizontalement

I. Récupérateur. - II. Evasive. Apre. - III. MAM. Liaisons. - IV. Olé olé. Os. Et. - V. Nul. Erodés. - VI. Taon. Réseau. - VII. Attaquée. Mur. - VIII. Ni. Buta. Gale. - IX. Topai. Doline. - X. Snob. Beautés.

Verticalement

1. Remontants. - 2. Evaluation. - 3. Camelot. Pô. - 4. Us. Nabab. - 5. Pille. Qui. - 6. Evier. Ut. - 7. Réa. Oréade. - 8. Iodée. Oa. - 9. Tasses. Glu. - 10. EPO. Semait. - 11. Urne. Aulne. - 12. Restaurées.

L'ART EN QUESTION

N° 299 EN COLLABORATION AVEC LA Réunion des Musées Nationaux

Pôle Nord, Pôle Sud

DUEL DE GÉANTS par tableaux interposés, combat à coup de pinceaux et de crayons, match nul sur les bronzes : jamais Matisse et Picasso n'auraient imaginé une telle confrontation. Ces deux inventeurs de l'art moderne, le fauve et le cubiste, le peintre du *Bonheur de vivre* et celui des *Demoiselles d'Avignon,* le magicien de la couleur et le pourfendeur des formes, se retrouvent pour quelques mois sur les cimaises du Grand Palais.

Leur dialogue a duré de 1906, année de leur rencontre, à 1954, date de la mort de Matisse. Tout en se tenant à distance, les deux artistes n'ont jamais cessé de porter l'un sur l'autre un regard interrogateur, critique, souvent admiratif, s'enrichissant toujours de leurs correspondances et de leurs divergences, s'inspirant de leurs avances et de leurs audaces mutuelles.

Où a eu lieu la première exposition « Matisse-Picasso » :
● A l'Armory Show de New York ?
● A la galerie Paul Guillaume de Paris ?
● A la galerie Vollard de Paris ?

Réponse dans *Le Monde* du 15 novembre.

SUCCESSION HENRI MATISSE

SUCCESSION PICASSO 2002

Henri Matisse (1869-1954), « Grand nu couché (Nu rose) », 1935. Huile sur toile, 66 × 92,7 cm. The Baltimore Museum of Art. Pablo Picasso (1881-1973), « Figures au bord de la mer », 1931. Huile sur toile, 130 × 196 cm. Paris, Musée Picasso. Actuellement aux Galeries nationales du Grand Palais, à Paris, pour l'exposition « Matisse-Picasso », jusqu'au 6 janvier 2003.

Réponse du jeu n° 298 paru dans *Le Monde* du 1er novembre.
Les salles du Musée de la publicité, rue de Rivoli, ont été conçues par l'architecte Jean Nouvel.

Chaque vendredi avec
Le Monde
DATÉ SAMEDI
retrouvez
LE MONDE TELEVISION

Claveciniste, organiste et chef d'orchestre d'anthologie, le Néerlandais publie deux CD après des années d'absence discographique. Deux chefs-d'œuvre puisés au cœur du Parnasse personnel du musicien, chez les deux Couperin ou Frescobaldi, dans cet univers baroque « d'une richesse inépuisable »

Gustav Leonhardt parachève sa légende

AMSTERDAM
de notre envoyé spécial

Cela faisait de longs mois, des années en fait, que Gustav Leonhardt, le grand claveciniste, organiste et chef d'orchestre hollandais, né en 1928, n'avait pas enregistré de disque. On savait le goût de la discrétion de cette sorte de clergyman austère, *« noir, riche et fin »,* comme disait de Maurice Ravel Jules Renard dans son *Journal,* et tel que le montrent, incarnant Bach lui-même, Jean-Marie Straub et Danièle Huillet dans leur *Chronique d'Anna Magdalena Bach* (1967). On savait sa propension à pratiquer l'art de l'effacement et de l'absence, mais cette disparition-là commençait à peser, à se faire sentir après une carrière discographique soutenue et ponctuée par des rééditions anthologiques.

Et voici que, coup sur coup, en quelques mois, paraissent, soigneusement édités par Jean-Paul Combet pour l'excellent petit label Alpha, deux disques, l'un à l'orgue Dom Bedos de Bordeaux, récemment reconstitué, l'autre au clavecin. Deux récitals convoquant divers compositeurs au cœur même du Parnasse personnel de Leonhardt (dont les deux Couperin, François et Louis, et Girolamo Frescobaldi). Deux disques essentiels parce qu'inventés sur le vif du sujet, captés en dehors des nécessités du commerce, des plans médias et autres inventions des « marketteurs » de disques, dont Leonhardt se souciait comme d'une guigne avant que ces derniers ne lui retournent la politesse.

Philips, chez qui il enregistrait les cantates profanes de Jean Sébastien Bach (après avoir gravé pour Teldec l'intégrale, avec Nikolaus Harnoncourt, des cantates sacrées du Cantor de Leipzig – une référence), l'a laissé tomber, comme la firme avait quelques années plus tôt laissé choir un de ses artistes les plus marquants, le chef d'orchestre Bernard Haitink. Avant cela, Gustav Leonhardt, qui est au clavecin ce que Sviatoslav Richter était au piano, avait gravé des dizaines de disques, pour différents labels mais essentiellement pour Teldec (alors Telefunken), Seon (la collection légendaire de musique ancienne de Wolf Erichson pour Philips), Harmonia Mundi Allemagne puis Virgin Classics, Sony et, enfin, après un hiatus de réflexion, Alpha.

UN PÈRE DES « BAROQUEUX »

Au clavecin, à l'orgue, à la direction d'orchestre ou comme pédagogue (au Conservatoire Sweelinck d'Amsterdam), Gustav Leonhardt a représenté pour des générations de « baroqueux » l'un des pères et des repères contemporains de la musique ancienne, l'un de ceux à avoir guidé les premiers pas des frères Kuijken, de René Jacobs, Philippe Herreweghe, Ton Koopman, Pierre Hantaï, entre autres nombreux musiciens.

On rencontre Gustav Leonhardt à Amsterdam, chez lui, dans une courbe du canal Herengracht, dans une superbe demeure abritée par une façade brique et crème XVIIe, au bout d'un long corridor rococo. Le vaste salon XVIIIe donnant sur un jardin à la française, pris sous les feuilles mortes en ce mois d'octobre finissant, abrite un clavecin, un clavicorde. A peine éclairé, il rayonne d'une atmosphère singulièrement bergmanienne. L'homme parle français, bien entendu, l'anglais encore mieux. Les phrases sont en général précises, courtes, sans graisse, sans ornement. Parfois, Leonhardt s'échauffe un peu lorsqu'il veut défendre une idée, voire glisse quelque trait d'humour, teinté d'une légère ironie, jamais blessante, jamais cynique.

Que signifient pour lui ces deux nouveaux disques ? *« A la fois beaucoup et peu. Je continue de trouver paradoxale la situation consistant à enregistrer de la musique dans une église froide, sans public, face à un microphone... Mais, ceci dit, je suis très heureux de travailler avec Jean-Paul Combet, un homme fin, cultivé, et que ces disques se soient faits dans d'excellentes conditions. En général, j'écoute mes disques une fois et puis c'est terminé, oublié. »* Ses enregistrements, qui depuis quarante ans se comptent pourtant par dizaines, ne seraient donc que commerce obligé ? *« Commerce, oui, mais avec des amateurs de musique qui sont éloignés des centres musicaux. Une manière de dialoguer avec eux. Ce que j'aime, lors des concerts, c'est dialoguer, même si c'est avec un seul auditeur. Un sourire que j'aperçois peut suffire à mon bonheur. Mais, enfin, je suppose que les disques sont aussi quelque chose que j'aime faire malgré moi. S'ils sont beaux, ce n'est pas à moi de le dire. »*

ROBIN DAVIES

Gustav Leonhardt : « Je trouve paradoxal d'enregistrer dans une église froide, sans public, face à un microphone... »

Un sourire, une connivence peut donc le toucher. On le croyait revenu de tout, lassé, distant, aristocrate presque retiré du monde et de ses vulgarités... *« Au contraire, j'adore les concerts. Figurez-vous que j'en ai donné cinquante l'été dernier. Et je ne fais jamais le même programme deux fois de suite. Je déteste cela. Je dis toujours à mes élèves qu'il ne faut pas apprendre en répétant, en se répétant. »*

Pour Alpha, Leonhardt a pourtant remis sur le métier Louis Couperin et Frescobaldi, qu'il a si souvent enregistrés déjà. *« C'est un monde d'une richesse inépuisable. Revenir vers leur musique n'est jamais se répéter. »*

RAMEAU ? « DU VIDE »

Et cet univers baroque semble lui suffire. *« Après 1800, c'est autre chose, le monde de l'individualisme. Les génies que sont Bach, Louis Couperin, Frescobaldi, Byrd, Sweelinck, Scarlatti me suffisent. »* Il admire Rameau, mais cela ne va guère plus loin : *« Sa musique est superbe dans sa forme et son apparence. Mais lorsqu'on gratte, il y a du vide derrière. Je dois vous avouer, sans vouloir faire injure à la France, que je pense la même chose de Voltaire. En revanche, derrière la langue, la pensée de Pascal, il y a de l'or, comme derrière la surface de la musique de Louis Couperin. Ah ! la force de son harmonie, l'extraordinaire mobilité de ses modulations... »* Aime-t-il les inventeurs ? *« Pas forcément. Bach n'a rien inventé. Il a beaucoup pris autour de lui dans son époque. Mais c'est un génie. Mozart n'a rien inventé non plus, mais c'est un génie. Mais, contrairement à Bach, j'admire Mozart sans qu'il me touche pour autant. »*

Le monde de Leonhardt est celui d'un protestant, ce qu'il revendique hautement, celui d'un homme qui, bien qu'adorant le vin et les automobiles, se tient en des contrées morales qu'on croyait perdues. Le claveciniste vient de refuser de diriger la *Passion selon saint Matthieu,* de Bach, en mai prochain au Festival de Leipzig. *« En mai ? ai-je demandé aux organisateurs. Après Pâques ? Vous n'y pensez pas ! Bach était profondément croyant, croyait au sens et à la symbolique de la religion. Une Passion après la résurrection du Christ, dans l'église de Bach, cela m'est impossible... »*

Renaud Machart

Apothéose de l'interprétation à l'orgue et au clavecin

LES CLAVECINISTES n'ont pas attendu le XXe siècle pour revisiter le répertoire du clavecin sur instruments anciens ; on connaît, au XIXe siècle, des interprètes, pianistes ou organistes, à s'être penchés sur l'instrument à cordes pincées, dont le fameux pianiste virtuose Louis Diémer qui possédait un clavecin ancien. Mais Gustav Leonhardt est, dans l'histoire de l'interprétation moderne, le premier à avoir retrouvé une manière de jouer conforme à la nature originale de l'instrument. Il ne se contente pas de transposer la virtuosité pianistique au clavecin, technique véhiculée et enseignée par des interprètes comme Wanda Landowska puis Rosalyn Tureck, ou, en France, par Robert Veyron-Lacroix, qui fut longtemps le titulaire de la classe de clavecin du Conservatoire de Paris. Ce parti pris foncièrement imperméable aux recherches du mouvement musicologique a désespéré de nombreux jeunes musiciens français, partis travailler à l'étranger, notamment auprès de... Gustav Leonhardt, dans sa classe légendaire du conservatoire Sweelinck d'Amsterdam.

Leonhardt, après avoir vite renoncé aux instruments de facture moderne (sa première gravure des *Variations Goldberg* fut jouée sur un vilain clavecin Neupert) trouva à travers son travail sur les instruments historiques le fondement d'une manière qui allait vite imposer un son infiniment plus souple, un toucher plus subtil. Le jeu de Leonhardt, parfois un rien en retrait, comme en noir et blanc, est le plus souvent sublime de noblesse, accompagné d'un « tombé », comme on le dirait d'un tissu, à l'élégance lasse et un rien hautaine, qualité indéfinissable que recherchaient tant de musiciens au tournant du XVIIe siècle.

LA SUSPENSION DU TEMPS

Leonhardt a, en sus, cette autre qualité qui caractérise les seuls très grands, un rapport quasi magique au silence, à la suspension du temps, en d'autres termes une manière d'articuler le son dans l'espace et le temps. Cette dimension est particulièrement audible dans deux des pièces de Frescobaldi, *Toccata terza* (1627) et *Toccata ottava* (1615), où l'« absence », le détachement du claveciniste rejoignent ce point limite, presque zen, où la musique semble s'articuler comme idéalement, immobile et pourtant mouvante, sans intervention. Apothéose de l'« interprétation » que ce témoignage discographique qui paraît quelque cinquante ans après les débuts de Leonhardt.

A l'orgue, le jeu du musicien hollandais révèle un relatif décalage stylistique avec celui de ses jeunes collègues. Beaucoup parmi la nouvelle génération ont trouvé une manière plus vocale, plus souple, d'incarner les récits de la *Messe propre pour les couvents,* de François Couperin, beaucoup ne jouent pas avec ce type de phrasé sur-articulé qui caractérise les organistes-claveciniste et qui confère parfois au jeu de Leonhardt une certaine raideur. Mais les pièces de Kerckhoven, Fischer, Muffat et Blow bénéficient d'une lecture d'une grande beauté où les qualités de l'immense claveciniste profitent davantage à la musique jouée.

R. Ma.

Œuvres de Frescobaldi, Louis et François Couperin, Georg Muffat, John Blow, Louis Marchand, Abraham van den Kerckhoven, par Gustav Leonhardt (clavecin et orgue Dom Bedos de Sainte-Croix de Bordeaux). 2 CD Alpha, distribués par Abeille Musique.

Roger Planchon a quitté le Théâtre national populaire de Villeurbanne pour créer dans la même ville le Studio 24, à la fois plateau de tournage et salle de spectacle, où il met en scène une pièce d'Ingmar Bergman. Il s'en explique au « Monde »

« Il faut des lieux de création qui mêlent théâtre et cinéma »

VILLEURBANNE
de notre envoyée spéciale

Cette fois, c'est fini : Roger Planchon a quitté le Théâtre national populaire (TNP) de Villeurbanne, qu'il dirigeait depuis 1972, et qui est désormais pris en charge par le metteur en scène Christian Schiaretti. Il s'est installé quelques rues plus loin, dans un quartier ouvrier et populaire de Villeurbanne, où il a fait aménager dans des hangars le Studio 24, un lieu de création unique en son genre : ses 900 mètres carrés de plateau et son équipement lui permettent d'être à la fois un studio de cinéma et une salle de spectacle. C'est là qu'il crée, à partir du 7 novembre, *S'agite et se pavane,* une pièce d'Ingmar Bergman, jouée par douze comédiens dont Jackie Berroyer, Bulle Ogier et Judith Henry, et présentée dans le cadre du 30e Festival de l'Union des théâtres de l'Europe, organisé par le TNP. Roger Planchon n'est pas homme du passé. Il n'a gardé aucune photo, aucune affiche, aucune trace des quelque cinquante spectacles qu'il a mis en scène au TNP. A l'heure où il s'en va, il n'entend pas tirer de bilan. Ce qui l'intéresse, c'est la nouvelle page de son histoire, qu'il ouvre avec le Studio 24.

Quelles raisons vous ont poussé à créer le Studio 24 ?

Je ne peux pas parler du Studio 24 sans parler de Rhône-Alpes production. Cette société de production, que nous avons créée en 1991, est la seule véritable qui existe aujourd'hui en province. C'est une petite structure, de quatre à cinq personnes, mais elle coproduit en moyenne dix films par an, en investissant environ 300 000 euros dans le cinéma français. Depuis sa création, j'ai toujours dit qu'il fallait, à côté, se doter de la possibilité de faire des mini-tournages dans la région. C'est pour cela que nous avons ouvert le Studio 24, qui est la seule construction d'un studio de cinéma en province depuis la Victorine, à Nice, il y a quatre-vingt-trois ans. C'est une chose modeste, mais elle permet de développer le cinéma en province. Par ailleurs, le Studio 24 sert d'ancrage à la compagnie que j'ai créée après mon départ du TNP.

BRIGITTE ENGUERAND / ENGUERAND

Roger Planchon : « Je pense que la bataille pour la création, dans la décentralisation, n'est pas gagnée. »

Quelle ambition avez-vous pour cette compagnie ?

Cela fait des années que je propose une chose fondamentale. Je pense que la France devrait – c'est un peu emphatique de parler comme cela, mais allons-y joyeusement ! –, que la France, donc, devrait créer des institutions innovantes, à la frontière du théâtre et du cinéma. C'est-à-dire des institutions, je pèse mes mots, dirigées par des auteurs, qui fassent aussi bien de la création de spectacles vivants que de la création d'images télévisuelles ou cinématographiques. J'affirme que c'est possible, parce que, modestement dans mon coin, je le fais. Et je sais qu'il y a des jeunes qui souhaitent le faire. Pourquoi ne tente-t-on pas l'expérience ? J'aurai sans doute un destin comme celui de Dullin, qui prêchait la création de centres de création théâtraux en province, il appelait cela *« des Comédie-Française en province »*, et il a crevé avant que ça existe. Je crèverai très probablement avant que ces nouvelles structures existent. Mais je pense qu'elles ne sont pas utopiques. Le Studio 24 est là pour le prouver. C'est son ambition.

Est-ce à dire qu'il faut revoir la décentralisation telle qu'on la connaît, et à laquelle vous avez consacré votre vie ?

Je pense que la bataille pour la création, dans la décentralisation, n'est pas gagnée. Je ne veux pas tirer un bilan de ce que j'ai fait, je veux simplement dire une chose simple. Quand j'ai commencé à faire du théâtre, les centres dramatiques étaient fondés sur un système itinérant. Jean Dasté jouait un jour à Lyon, un jour à Valence, un jour à Saint-Etienne. J'ai été le premier à défendre l'idée qu'il fallait s'implanter dans les grandes villes pour y faire de la création, ce qui n'excluait pas les tournées. Si on ne joue pas une pièce au moins trente fois à Lyon, l'enjeu de la décentralisation est nul. C'est ce que nous avons fait à Villeurbanne. Et ce modèle a été beaucoup copié. Il faut mettre en place de nouveaux modèles, parce que les gens suivent ce qui est innovant, pas ce qui est en train de péricliter. Si nous faisons en France des centres de théâtre et cinéma, la décentralisation changera de couleur.

Pour lancer le Studio 24, vous avez choisi une pièce de Bergman, *S'agite et se pavane,* qui se joue précisément à la lisière du théâtre et du cinéma.

Au printemps, j'ai envoyé une belle lettre à monsieur Bergman, comme une bouteille à la mer. Je savais qu'il avait refusé les droits de sa pièce à tous les théâtres d'Europe qui les lui avaient demandés. Je lui ai écrit qu'aucune pièce ne pouvait être plus belle pour ouvrir le Studio 24. Deux jours plus tard, j'avais l'autorisation. *S'agite et se pavane*, c'est tout l'univers de Bergman : les femmes, le cinéma, la mort. Mais c'est aussi une fable sur le théâtre, que je trouve très exemplaire. Il n'existe bizarrement pas tellement de fables sur le théâtre : *L'Illusion comique*, de Corneille, quelques pièces de Pirandello, *Marat-Sade*, de Peter Weiss. Et puis *S'agite et se pavane*, qui parle de l'invention du cinéma parlant, une invention qui s'écroule. Et qu'est-ce qui se passe quand le cinéma ne marche plus ? Il faut réinventer le théâtre.

Propos recueillis par Brigitte Salino

S'agite et se pavane, d'Ingmar Bergman. Mise en scène : Roger Planchon. Studio 24, 24, rue Emile-Decorps, Villeurbanne. Tél. : 04-78-03-30-00. Mardi, vendredi et samedi, à 20 h 30 ; mercredi et jeudi, à 19 h 30 ; dimanche, à 16 heures. De 7,50 € à 27 €. Jusqu'au 8 décembre.

Le théâtre d'une Europe d'excellence

L'UNION des théâtres de l'Europe a été fondée par Giorgio Strehler, qui n'avait pas besoin de se dire européen convaincu : il était naturellement européen, de naissance et de culture, et il n'a cessé de parcourir le continent avec ses spectacles. L'UTE, qui repose sur la cooptation, regroupe dix-neuf institutions : l'Odéon, à Paris, le Piccolo Teatro, à Milan, le Teatre Lliure, à Barcelone, le Kungliga Dramatiska, à Stockholm, le Katona, à Budapest, le Schauspielhaus, à Düsseldorf, la Royal Shakespeare Company, à Londres, le Bulandra, à Bucarest, le Maly, à Saint-Petersbourg, le Stary, à Cracovie, le TNS, à Strasbourg, le Suomen Kansallisteatteri, à Helsinki, le Teatro di Roma, à Rome, le Théâtre national de la Grèce du Nord, à Thessalonique, le Teatro de la Abadia, à Madrid, le TNP, à Villeurbanne, le Teatro Garibaldi, à Palerme, le Meno Fortas, à Vilnius, et le Théâtre de Moscou.

Les directeurs se rencontrent régulièrement, et tous les ans l'un des théâtres organise un festival. La 11e édition a été confiée au Théâtre national populaire, qui fête en 2002 les trente ans du transfert du sigle TNP de Chaillot à Villeurbanne, et ouvre une nouvelle page de son histoire avec l'arrivée de Christian Schiaretti, qui succède à Roger Planchon.

Le Festival a ouvert le 5 octobre avec une lecture des *Carnets du sous-sol* de Dostoïevski par Patrice Chéreau, qui fut durant dix ans codirecteur avec Roger Planchon. Il se poursuit jusqu'à fin décembre, avec une programmation de haut niveau. Outre *S'agite et se pavane*, mis en scène par Roger Planchon, il y a six spectacles, dont des reprises époustouflantes – *Médée-Matériau* joué par Valérie Dréville, et *Mnemonic* du Britannique Simon McBurney – et des spectacles jamais présentés en France, *Les Bacchantes*, mis en scène par Sandor Zsoter, *La Fuite, 8 songes,* d'après Boulgakov, mis en scène par Nikita Milivojevic, *Saint Georges et le Dragon*, mis en scène par Gabor Zsambéki, et une mise en scène exceptionnelle de Christoph Marthaler, *Die Spezialisten.* Ainsi se dessine une Europe d'excellence, à Villeurbanne.

B. Sa.

Théâtre national populaire de Villeurbanne, 8, place Lazare-Goujon, Villeurbanne. Tél. : 04-78-03-30-00.

2003 sera l'Année de l'Algérie en France

***« CE N'EST PAS** une conférence de presse, c'est une fête »*, murmurait un journaliste algérien qui piétinait à l'entrée du Centre des conférences internationales de l'avenue Kléber assiégée par une foule énorme. Le 6 novembre, quatre ministres, deux algériens et deux français, étaient en effet venus présenter Djazaïr, une Année de l'Algérie en France.

Le ministre des affaires étrangères français, Dominique de Villepin, a ouvert le bal : *« La France et l'Algérie ont besoin de se retrouver,* a-t-il déclaré. *Elles ont besoin de pouvoir mettre des mots, des gestes, des images, des musiques, sur ce qui pendant trop longtemps n'a pas été exprimé. »* Son homologue algérien, Abdelaziz Belkadem, a lui aussi parlé de retrouvailles et de refondation des relations entre les deux Etats. Khalida Toumi, ministre algérienne de la culture et de la communication, a évoqué le *« formidable pont humain »* qui unit les deux pays. Auparavant, Jean-Jacques Aillagon, son collègue français, avait cité saint Augustin, l'évêque d'Hippone (aujourd'hui Annaba), né à Thagaste (Souk-Ahras).

Ces émouvantes déclarations d'amour et de foi suffiront-elles à assurer le succès de l'opération ? L'attente, du côté algérien, semble considérable. Et Hervé Bourges, qui préside le comité mixte de Djazaïr, a présenté les grandes lignes d'un programme très copieux : 625 événements sont programmés à ce jour et 200 projets sont encore en cours d'examen. Au total, ils seront à l'origine de près de 1 800 manifestations dans une centaine de villes françaises. A commencer par un symbole fort : l'entrée de Kateb Yacine au répertoire de la Comédie-Française.

DES BUDGETS PAS ENCORE BOUCLÉS

Le coup d'envoi sera donné, le 31 décembre, par un concert à Bercy, où se produiront notamment Khaled, Cheb Mami, Cheb Bilal et Houria Aïchi. Une manière d'ouvrir la porte aux musiques algériennes que l'on retrouvera tout au long de l'année, au printemps de Bourges, à l'Opéra de Bordeaux, aux Fiestas du Sud à Marseille... Si le Louvre accueille les dessins du Musée des beaux-arts d'Alger, de Delacroix à Matisse, les expositions photographiques mettront en avant le travail des photographes algériens contemporains.

L'Algérie antique et ses mosaïques seront présentées au Musée archéologique d'Arles tandis que l'Institut du monde arabe organise une rétrospective : « Algérie, art et histoire ». Retour à notre époque avec les créations chorégraphiques contemporaines de Mourad Merzouki, Kader Attou, Nacera Belaza ou Kader Belarbi. Les écrivains algériens feront l'objet de plusieurs colloques. Enfin, à côté des festivals où seront projetés les éléments essentiels du cinéma algérien, onze longs métrages seront partiellement financés dans le cadre de cette année algérienne, dont sept sont en cours de réalisation. *« Personne ne sera exclu de ce grand feu d'artifice culturel »*, a promis Hervé Bourges. Encore faut-il que le financement de ces manifestations soit assuré. En ce premier jour du ramadan, les budgets n'étaient pas tous bouclés.

Emmanuel de Roux

CHANSON • Vincent Delerm en concert à Paris, à La Cigale

Faux romantique et vrai amoureux

VINCENT DELERM est anti-raffarinien : la culture dont il parle dans ses chansons n'est pas celle de la France d'en bas, c'est celle des jeunes gens et jeunes filles qui vont voir des pièces polonaises et des dialogues skakespeariens au Festival d'Avignon, fréquentent le cinéma d'art et d'essai de la rue Champollion, visitent des expositions et des galeries en s'ennuyant sur les bords. Vincent Delerm vit un carnet de notes à la main, tant ses textes regorgent de noms propres (Fanny Ardant, évidemment), de références, de titres, de marques – pas Nike mais Deutsche Grammophon, *Télérama*...

Les parents des jeunes en question, que la violence ou les fins de mois raides ne traversent pas, sont d'ailleurs assez souvent de frais retraités qui ne détestent pas écouter *La Traviata* et regarder « Thalassa ». Philippe Delerm, le papa, écrivain (*La Première Gorgée de bière)* s'est attaché à la description minutieuse et drôle des petits plaisirs quotidiens. Vincent Delerm, le fils, tient les minutes de l'ennui quotidien. Il est l'anti-José Bové, l'anti-Manu Chao, capable de cerner ses horizons au Drakar (un bar) de Gournay-en-Bray, ou écrire des digressions du genre : *« Il y a des pauvres en Inde, des tortures au Mexique, et en région parisienne les barres asymétriques »*, souvenir des cours de gym, ou de danse, mais Vincent Delerm est aussi l'anti-Star Academy, et à ce titre, honorable, n'a pas inscrit la gymnastique au programme de sa formation de chanteur.

Vincent Delerm est l'anti-Johnny Hallyday : il ne pousse pas sa voix, ne fait pas de rock n'roll, fuit la démesure pour s'exposer en scène seul avec un piano. L'entreprise est fragile, elle fonctionne ainsi, qu'on lui ajoute une contrebasse et l'édifice croulerait, tuant ce que le chanteur réussit à merveille : transposer le cabaret, son ambiance bon enfant, ses applaudissements complices, ses séquences de textes parlés et de piano boogie, à des salles formatées pour plus grand, plus fort.

Vincent Delerm est le plus « Amélie Poulain » de la nouvelle génération française – à cette exception près : en lieu et place des gentils miracles engendrés par Amélie, Vincent a du vague à l'âme, affiche un intimisme ennuyé. Mais souvent, il tombe juste, là, sur nos petits travers, mécanismes ordinaires (jouer au Tac O Tac, aller dîner chez des copains, piquer l'agenda Nafnaf où sa voisine a écrit des poèmes d'amour à l'encre turquoise), dont il se moque avec une légèreté bien troussée. Il a, à ce niveau, un pendant québécois, Linda Lemay, également saluée pour son humour au quotidien.

Que manque-t-il à Vincent Delerm ? De l'émotion, prisonnière des effets de mots. Un appétit franc à se risquer hors des sentiers balisés du flirt et de la ritournelle. L'homme en est capable, car il est tout et son contraire, star et antistar, faux romantique et vrai amoureux, chanteur approximatif et magnifique interprète. En clôture d'une heure trois quarts de concert, Vincent Delerm rend hommage à un aîné qui lui a ouvert les portes de l'industrie du spectacle, Thomas Fersen, dont il chante *Dans les transports* avec un talent sûr et un sens aigu de la place de la chanson dans la vie des gens.

Véronique Mortaigne

★ Vincent Delerm à La Cigale, les 6 et 7 novembre. Complet. Album chez Tôt ou Tard/WEA.

INSTANTANÉ **COLDPLAY DÉCEVANT AUX INROCKS**

Fausse ouverture, mercredi 6 novembre à Paris, du festival Les Inrocks-Orange. Prévu de longue date après un Olympia complet au début de l'été, le concert au Zénith du groupe britannique Coldplay a été en effet simplement « labellisé » par la manifestation créée par le magazine culturel et soutenue par l'opérateur téléphonique. Pour retrouver l'esprit de découverte des Inrocks, il faudra se rendre dans de plus petites salles, Le Divan du monde ou La Cigale.

Sensation actuelle et principale force de vente d'une mouvance en déshérence, la britpop (pop britannique), Coldplay est pourtant la tête d'affiche de cette 15e édition. Pour les bookmakers, la formation fragile (menaces de scission) animée par le chanteur et guitariste Chris Martin devait être celle d'un seul disque, *Parachutes,* paru en 2000. Mauvais pronostic, son successeur, *A Rush of Blood to the Head,* en a sublimé tous les points forts – aisance mélodique, joliesse atmosphérique, lyrisme – en se dotant d'une puissance et d'une noirceur inédites.

Martin et ses trois compères avaient déjà joué en 2000 au festival des Inrocks. Sans laisser de souvenir impérissable. Après avoir bénéficié des efforts promotionnels de leur maison de disques (Capitol), Coldplay aspire aujourd'hui à devenir un groupe de stade. Les jeunes loups (leur moyenne d'âge ne dépasse pas 25 ans) allaient-ils se transformer en bêtes de scène ?

U2 n'a pas pour l'instant de souci à se faire. Rien n'a fondamentalement changé chez Coldplay. Chris Martin peut se lever de son piano pour sauter comme un cabri et virevolter autour de sa guitare, offrir plus tard des karaokés au public, ces gesticulations n'en font toujours pas un leader charismatique. Ses collègues récitent leurs gammes avec un sérieux et un immobilisme désespérants, dignes du Pink Floyd de la grande époque. On guette le moment où le bassiste Guy Berriman s'extraira de son mètre carré de lumière – en pure perte. Huit écrans vidéo finissent par s'illuminer pour représenter les musiciens en plans serrés.

Reste la musique, belle, fiévreuse, grâce à la complicité entre Martin, dont les aigus peuvent évoquer Jeff Buckley, et le guitariste Jonny Buckland, au jeu tout en sinuosité et éclats cristallins. Grâce surtout à des chansons (*Politik*, un des rares titres intelligents sur le 11 septembre 2001, *The Scientist*, *Don't Panic*, *Spies*) qui révèlent un indéniable talent d'écriture et une sensibilité romantique évitant le piège de la candeur. Au prix d'une place de concert, on peut donc se contenter d'acquérir les disques de Coldplay.

Bruno Lesprit

CONCERTS
Centre Culturel Calouste Gulbenkian
51, avenue d'Iéna - 75116 Paris
Jeudi 14 novembre 20h00 précises
Nami Ejiri (piano)
Prix Fondation Calouste Gulbenkian au concours Vianna da Motta 2001
Brahms, Chopin, Moussorgski-Khudolei, Liszt
Entrée libre dans la limite des places disponibles.
PIANO**** 01.44.17.93.25
Daniel BARENBOÏM
Mercredi 27 novembre - 20h00
Mozart - Beethoven - Liszt
CHATELET 01.40.28.28.40

Théâtre de la Ville PARIS
DIRECTION GERARD VIOLETTE
DU 12 AU 16 NOV.
Gilles Jobin
Under construction
création pour 7 danseurs
2 PLACE DU CHÂTELET PARIS 4
01 42 74 22 77
www.theatredelaville-paris.com

CHAI-LLOT
THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT
01 53 65 30 00
www.theatre-chaillot.fr
MISE EN SCÈNE NATHALIE RICHARD
DE MARTIN CRIMP
LE TRAITEMENT
7 NOV AU 7 DEC 2002
AVEC · JACQUES BONNAFFÉ · ALEX DESCAS · AKONIO DOLO
VALÉRIE KÉRUZORÉ · ALINE LE BERRE · JACQUES NOLOT
STANISLAS STANIC · CHRISTINE VÉZINET

Théâtre Le duo familial de Richard Maxwell

PARIS *« M'man ! »* Un robuste gaillard en blouson noir et bottes de motard (Pete Simpson) hurle comme nourrisson en manque de biberon à l'adresse d'un bout de femme proprette (Ellen LeCompte) en pantalon et mocassins, cheveux bien tirés derrière les oreilles. Mère (56 ans dans le texte) et fils, Frankie (37 ans), n'ont que l'âge d'être jeune ou de l'avoir été. Maman est une mère éternelle, à parité avec son fils. A peine entré en scène, le garçon est fauché sur sa moto. Personne n'a vu l'accident venir, sauf maman bien sûr, qui attendait, sagement assise dans un coin, des attelles en main. Braillement effroyable : *« M'man ! j'ai mal ! »* Petits coups de bec : *« Prends de l'aspirine ! »*

A chacun selon son instrument. Frankie est batteur de son état. En congé de caisses pour cause de plâtre. D'où le titre : *Drummer Wanted* (« Recherche batteur »). Maman fait ses gammes. Le piano est droit, comme tout ce que touche maman. A eux deux, ils auraient pu constituer un orchestre, s'ils n'étaient incapables de jouer ensemble. D'ailleurs la décence l'interdit. Que diraient les voisins ? Lorsqu'il en a assez de se vautrer à terre, le garnement jette sa colère sur ses cymbales. Les yeux déjà secs, il est passé à sa police d'assurance : *« M'man, combien je vais toucher pour l'accident ? »*

Maman a recette à tout. Maman pense « positif » après avoir lu le manuel adéquat. Elle est restée un peu sévère. Elle a dû serrer les dents pour élever son petit. Elle en garde un sourire crispé et un rire dont ne filtre que le son « a », par saccades. Un grand fils peut apporter de grandes joies. La décence de la mise et la retenue des situations n'empêchent pas les doubles sens. Il y a des ritournelles pour cela. Ce que les parents ne peuvent s'avouer passe par la chanson. Ils empoignent le micro à tour de rôle, dans un karaoké de guitares larmoyantes, un sirop épais de *« Je t'aime moi non plus »*.

Comme dans toute blague œdipienne, il y a un absent de marque, dont le nom tombe quand tout est joué. Mais il n'est pas interdit de voir une autre trace de *« P'pa »*, dans une sombre histoire sous-marine. Frankie est aussi plongeur. Une discipline. Il aime les grands fonds. L'an dernier, au Festival d'automne, un jeune Argentin, Federico Leon, envoyait, dans des conditions tout aussi scabreuses, une mère et son fils patauger dans une baignoire. La disparition des pères et l'aspiration des fils par les gouffres seraient-elles un thème transaméricain ?

Showy Lady Slipper ; *House* ; *Caveman* : depuis trois ans, chaque saison nous apporte un écho du grand rire intérieur du jeune auteur-metteur en scène-compositeur américain Richard Maxwell. De loin, ses pièces pourraient évoquer les premiers films de Hal Hartley, ou les premiers romans de Jean-Philippe Toussaint. Sans commodités d'un « je », ni autres consolations en vue. La mise en scène, taillée net, couperait court à ces tentations. Les personnages maxwelliens ont renoncé aux épanchements voluptueux, à l'expression des sentiments. Ils ont fini de jouer. Ils sont à bout. L'émotion est dans les mots, pas autour. Les corps résistent à leur contagion et font sentir leur résistance. Les phrases sont servies sèches, sans appel. Souvent répétées à l'identique. Avec de simples variations d'intensité. Mais rien n'atteint le fortissimo de *« M'man ! »*

Jean-Louis Perrier

Festival d'Automne : *Drummer Wanted*, de Richard Maxwell (en anglais surtitré). Mise en scène : Richard Maxwell. Avec Ellen LeCompte et Pete Simpson. Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris-14e. Tél. : 01-43-13-50-50. De 9,50 € à 18 €. Durée : 1 heure. Jeudi, vendredi, samedi à 20 h 30 ; dimanche à 17 h 30. Jusqu'au 10 novembre.

Photo © Ramon Serrera / Agence Bernand.

Electro

PARIS

Suicide

Disciple des Stooges et du Velvet Underground et pionnier de la génération électronique, le duo new-yorkais de Martin Rev et Alan Vega vient de publier *American Supreme*. Sur scène, les incantations urbaines de Vega collées aux pulsations minimalistes des machines de son complice peuvent virer à la débâcle punk comme se transcender en happening de légende.

Centre Georges-Pompidou, place Georges-Pompidou, Paris-4e. M° Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. Le 8, à 20 h 30. 6 € et 10 €.

Danse

PARIS

Carlotta Sagna

Sagna : famille de comédiens et de danseurs, originaire de Venise, dont on connaît Catarina pour ses chorégraphies profondes et fantasques à la fois. Carlotta, interprète fétiche de Jan Lauwers, a elle aussi décidé de s'essayer à la chorégraphie : pour signifier qu'elle débute, elle a intitulé sa pièce *A*. A comme amour, cet amour insatiable que quêtent ceux qui montent sur scène. Avec Lisa Gunstone et Antoine Effroy.

Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris-11e. M° Bastille. Tél. : 01-43-57-42-14. 19 h 30, les 7 et 8 ; 17 heures, 19 h 30, le 9. De 12,50 € à 19 €.

Salon

PARIS

Patrimoine et industrie

Pendant quatre jours, 250 exposants sont attendus : institutions, entreprises artisanales dans tous les domaines, régions et collectivités locales, associations, organismes professionnels, écoles et formations aux métiers d'art. Cette année, le thème choisi est la sauvegarde, la mise en valeur et la réhabilitation du patrimoine industriel. La Communauté urbaine du Creusot-Montceau-les-Mines, la ville de Nice, la région wallonne de Belgique, la région Basse-Normandie et la région Toscane présenteront leurs interventions *in situ*. Rencontres et tables rondes sont organisées sur des thèmes divers. La Fondation maison des sciences de l'homme présentera une série de Mémoires industrielles : Berliet, Renault ou le carreau Wendel à Petite-Rosselle.

Carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli, Paris-1er. M° Louvre. Tél. : 01-49-53-27-00. Jusqu'au 10. De 10 heures à 21 h 30. (Le 10, de 10 heures à 18 h 30). 10 €.

Deux concerts de jazz saluent la mémoire du contrebassiste, mort le 21 septembre à New York

Veillées d'hommage à Peter Kowald, agitateur de la scène free

LA NUIT du 21 septembre, au retour d'une performance à Brooklyn en compagnie de William Parker (contrebassiste africain-américain, agitateur et compositeur), Peter Kowald (même carte de visite, origine allemande) ressent un malaise qu'il croit assez passager pour ne pas se faire hospitaliser. Il meurt dans l'appartement de William Parker. L'émotion que cette nouvelle suscite est à la mesure du personnage (*Le Monde* du 24 septembre). Deux manifestations, au festival Jazz d'or à Strasbourg et aux Instants chavirés de Montreuil, évoquent son rôle et sa stature.

Peter Kowald habitait la plupart du temps à Wuppertal, charmante bourgade de la Ruhr riche en pollutions industrielles. C'est la ville dans laquelle le Tanztheater de Pina Bausch a élu domicile depuis trente ans. Le monde entier y a défilé pour Pina Bausch, pour Peter Kowald ou pour les deux. Comme dit l'un de leurs fidèles les plus attentifs, Jean-Michel Laterrade, *« il donnait, lui, autre chose que de la musique et elle, autre chose que de la danse »*.

Pina Bausch a monté deux festivals avec Peter Kowald. Laboratoire de la joie. Beñat Achiary, la bande de Cecil Taylor, toutes sortes d'artistes en marge se croisent là. Les festivals de Pina Bausch et de son voisin ont lieu en petit comité dans une des deux salles du café turc Ada – ce qui est assez sportif en Allemagne. Tel vendredi soir, Peter Kowald y joue avec un chanteur sioux, *« un son inconnu qui monte, sortant d'on ne sait où, mais certainement pas du ventre ni de la gorge, plutôt du sol, sous les pieds du chanteur, dans un silence de tombe »* (Laterrade, toujours).

Né à Masserberg le 21 avril 1944, Peter Kowald a tenu un rôle tranchant sur la scène free, à laquelle sa tribu (Mani Neumeier, Sven Ake Johansson, Han Bennink, Peter Brötzmann) a politiquement et poétiquement contribué. Histoire de communauté, de drôleries, d'invention du monde. Suivent le Globe Unity Orchestra, Han Bennink, Derek Bailey, Fred Van Hove, Evan Parker, Irene Schweizer et Pierre Favre, Manfred Schoof, Marion Brown ou Keith Tippett et Barry Guy, Barre Phillips ou Joëlle Léandre ; Rashied Ali, Jimmy Lyons, Charles Gayle, Marilyn Crispell, Robin Kenyatta, Julius Hemphill. Tous bousculeurs de génie, dont pas un seul n'a été invité dans les supposés « grands festivals » de jazz. Pour Kowald, c'est un poil trop tard.

Francis Marmande

Journées franco-allemandes du festival Jazz d'or, au Pôle sud, 1, rue de Bourgogne, Strasbourg (67). Tél. : 03-88-37-17-79. Les 8 et 9 novembre, à 20 h 30, avec Doppelmoppel, Carlo Bechegas, Joachim Kühn, Marc Ducret, Günter Sommer, Fred Van Hove..., projection d'*Off the Road*, de Laurence Petit-Jouvet.

Concert aux Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, Montreuil (93). Tél. : 01-42-87-25-91. Le 8 novembre, à 20 h 30, avec Ute Völker, Gunda Gottschalk, Joe McPhee, Daunik Lazro, Lê Quan Ninh... Photographies de Gérard Rouy et projection d'*Off the Road*. Entrée libre.

Le Monde vous invite...

... au Théâtre du Rond-Point

pour le nouveau spectacle de Fellag

LE SYNDROME DE LA PAGE 12

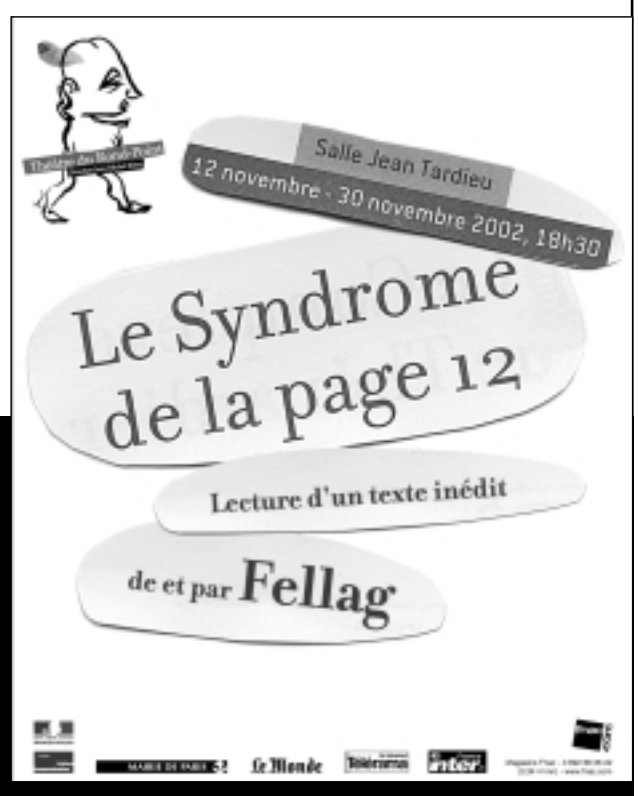

Pour recevoir votre invitation valable pour une personne (30 places au total)

Théâtre du Rond-Point, 2 *bis*, avenue Franklin-D.-Roosvelt, 75008 Paris
01-44-95-98-21/10 - www.theatre-du-rond-point.fr

téléphonez au 01-42-17-38-95
ce jeudi 7 novembre de 15 heures à 16 heures
(15 places pour la représentation du jeudi 14 novembre)
et vendredi 8 novembre de 15 heures à 16 heures
(15 places pour la représentation du vendredi 15 novembre)

Les informations recueillies à cette occasion sont exclusivement destinées au Monde *et à ses partenaires.*
Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant (art. 27 de la loi "Informatique et libertés").

Sélection disques rock

AKHENATON

Black Album

Alors qu'IAM s'est remis au travail pour un quatrième album depuis longtemps attendu, Akhenaton étoffe sa discographie solo moins d'un an après son précédent opus, *Sol Invictus*. Constitué pour l'essentiel de titres qui n'avaient pas trouvé leur place dans ce dernier, *Black Album* est marqué comme lui par le pessimisme et l'amertume, par les frustrations d'une star du rap français nostalgique de l'innocence originelle, par sa fierté aussi de Franco-Italien converti à l'islam. L'humour qui aérait son premier album, *Métèque et mat*, a disparu, mais quand le rappeur marseillais retrouve ses facultés descriptives, il a peu de rivaux dans le hip-hop comme dans la chanson. Aux côtés de morceaux plus anecdotiques, certains titres se révèlent parmi les meilleurs qu'il ait jamais écrits, à l'instar de *Nid de guêpes*, scénario glacial du trajet d'une prostituée roumaine, ou d'*Ecœuré*, pamphlet à l'acide sur l'exploitation télévisuelle de l'insécurité. – S. D.

1 CD Hostile/Virgin.

SINEAD O'CONNOR

Sean-Nos Nua

Le titre signifie « le vieux chant nouveau » et résume la démarche d'une rockeuse irlandaise revenue aux chansons traditionnelles entendues chez papa ou à l'école, à Dublin. Depuis son succès planétaire grâce à *Nothing Compares 2U* de Prince interprétée en 1990, Sinead O'Connor a nourri les gazettes de ses frasques, de ses provocations, jusqu'à la conversion à une Eglise catholique dissidente. Mais elle n'a jamais perdu la voix ni la foi dans les vertus thérapeutiques du chant. Cet album est exemplaire à deux titres : d'une part, il affirme la pérennité de chansons aux mélodies brillantes et aux thèmes très souvent politiques ; d'autre part, il remet une interprète d'exception à sa juste place. A cela, il faut ajouter le choix effectué par l'artiste de se passer des majors du disque pour confier la destinée de *Sean-Nos Nua* à Hummingbird, le label de Donal Lunny, au Royaume-Uni, et aux Bretons de Keltia pour la France. Produits par Donal Lunny (L'Héritage des Celtes) et Adrian Sherwood (Primal Scream, Massive Attack), les treize titres habillés d'une voix limpide, heureuse, *« nous enseignent,* dit Sinead O'Connor, *que la douleur peut être transcendée quand elle est chantée »*. Il est beaucoup question ici d'amour éternel et inconditionnel : homosexuel, dans *Peggy Gordon*, qui ouvre l'album, divin dans *Singing Bird*, pour la liberté et l'Irlande dans le classique *Paddy's Lament*, des chansons que Sinead O'Connor n'entend pas abandonner aux tradheads, les puristes du traditionnel, et qu'elle parvient à habiller de neuf sans les dénaturer d'aucune manière. – V. Mo.

1 CD Keltia Musique.

François BéRANGER
nouvel album
profiter du temps
sortie le 5 novembre

« BÉRANGER c'est forcément déranger. »
Télérama

« Le dernier réprésentant d'une chanson française dans la droite lignée des BRASSENS, FERRÉ et autres Félix LECLERC. »
Libération

MES distribution
futur acoustic production

Ibolya Virag, la Hongrie en toutes lettres

L'éditrice originaire de Budapest a joué un rôle pionnier dans la diffusion de la littérature d'Europe centrale en France

STEFANO BIANCHI

DANS le milieu littéraire, Ibolya Virag, c'est un peu « Madame Hongrie » à Paris. On comprend que l'attribution du Nobel de littérature 2002 à Imre Kertesz l'ait réjouie : elle avait été la première à tenter, chez Albin Michel, de le faire traduire en français. En vain. *« C'est un formidable coup de projecteur sur la scène hongroise : il était temps ! »,* commente pourtant sans amertume, entre deux Craven et avec un charmant roulement des « r », cette éditrice qui, depuis plus de vingt ans, déploie des efforts acharnés pour faire connaître en France la littérature d'Europe centrale, les contemporains comme les classiques du XXe siècle. Dotée d'une force de caractère peu commune, Ibolya Virag est en somme une institution à elle toute seule. Mais justement : ni projet patriotique ni initiative gouvernementale, son œuvre de « passeuse » échappe aux défauts habituels de ce genre d'entreprise.

Dans les années 1980, le centre de documentation le plus fiable de tout Paris quand il fallait défendre tel intellectuel dissident, c'était elle. Les premières grandes traductions d'auteurs désormais à la mode, comme le romancier Lajos Grendel, bien avant que l'Europe centrale ne quitte les brumes du bloc de l'Est, c'était encore elle. Une tâche pas toujours récompensée à sa juste valeur. Car si la littérature hongroise est aujourd'hui l'objet des attentions médiatiques, Ibolya Virag vient, elle, d'emménager dans un studio de 20 mètres carrés : la petite maison d'édition qui porte son nom, créée en 1996 avec l'aide de trois amis, lui permet tout juste de vivre. Elle le prend avec philosophie : *« La reconnaissance vient rarement à ceux qui sentent le vent avant les autres... »*, lâche-t-elle en cherchant le plat le moins cher sur la carte de son restaurant préféré, Le Pravda, un russe branché à la déco très constructiviste.

Pour cette diplômée en lettres françaises et allemandes du collège Eötvös, l'équivalent budapestois de l'Ecole normale supérieure, issue d'une « famille blessée » – des Hongrois de Slovaquie expulsés après 1945 –, l'aventure commence dans les années 1970. Elle sert alors d'interprète à Kolinda, un groupe de wold music avant la lettre, remarquée par une maison de disques française. Une équipée qui se termine par un mariage avec le compositeur. Le jeune couple, proche des milieux de l'opposition, n'hésite pas à quitter *« le baraquement le plus joyeux du camp »*, comme on surnommait la Hongrie à l'époque, pour s'installer à Paris en 1980. Les débuts sont rudes : contacts avec des revues, notes de lecture. Premier succès : *Le Monde* publie dans son supplément du dimanche une nouvelle d'Istvan Orkeny, traduite par ses soins. Et premiers encouragements : deux grands Hongrois de la capitale, François Fejtö et Gabriel Farkas, journaliste à *France-Soir*, la prennent sous leur aile. Nous sommes à l'aube des années 1980, avant la grande époque Kundera. *« Comment éveiller l'intérêt pour l'Est ? La France vibrait à la mode Vienne fin de siècle, mais les auteurs hongrois ou tchèques restaient très mal connus. Quant à moi, j'étais téméraire et naïve. »* Elle lance donc son projet : apporter une vision nouvelle de cette communauté de culture et de destin qui confère à la littérature d'Europe centrale sa tonalité si particulière, ce mélange spécifique d'humour, de moralisme et de burlesque mélancolique, là où l'anecdote rejoint toujours la grande Histoire.

Son histoire à elle se confond dès lors avec celle de ses collections éditoriales, ou plutôt de sa collection, qu'elle transporte d'une maison à l'autre. « Domaine danubien » est d'abord logé chez L'Harmattan. Là, deux coups de maître : *La Misère des petits Etats d'Europe de l'Est*, du sociologue Istvan Bibo, et *Les Trois Europes*, de l'historien Jenö Szücs, ouvrages devenus depuis des références. Pour le second, Ibolya va voir, au culot, Fernand Braudel, et entend encore son *« Que voulez-vous mon enfant ? ». « Une petite préface, s'il vous plaît... »* Ce sera la dernière écrite par l'académicien. Autre publication remarquée : *N. N.*, de Gyula Krudy (1878-1933), un des mythes de la littérature hongroise dont Imre Kertesz a déclaré qu'il aurait mérité le Nobel avant lui. La critique accroche, le compare à l'écrivain autrichien Joseph Roth. *« Belle revanche,* poursuit sa traductrice, *car il m'avait été refusé partout comme un auteur régionaliste ! »*

UN RÔLE CARREFOUR

Mais à l'époque, son rôle de carrefour des littératures centre-européennes à Paris va bien au-delà. La romancière Maria Maïlat, alors débarquée de Transylvanie, évoque les soirées qu'Ibolya Virag organisait dans son appartement, *« un havre de chaleur et de réconfort pour nous autres, écrivains de l'Est naufragés : on s'y retrouvait tous, et toutes les langues s'y mêlaient. Y venaient aussi des romanciers yougoslaves, comme Danilo Kis. Ibolya Virag nous a aidés à prendre confiance en nous ».* Puis avec sa collection, rebaptisée « Europe centrale », elle passe chez l'éditeur Souffles. Elle y publie le premier récit de Peter Esterhazy, entretemps happé par un grand éditeur (Gallimard), comme beaucoup de talents qu'elle aura lancés. Le sort retient rarement les découvreurs : ainsi le romancier Sandor Maraï (1900-1989), qu'elle publie chez Albin Michel, où elle entre en 1989. La maison acquiert les droits étrangers. En Italie, en Allemagne, l'auteur des *Confessions d'un bourgeois* devient un best-seller – *« une de mes plus belles réussites »* –, un projet de film par Milos Forman est même à l'étude. Mais, là encore, les bénéfices de ce succès lui échappent.

Ibolya Virag est pourtant parvenue à fidéliser un public. Aussi de nombreux libraires la soutiennent quand elle monte sa maison en 1996. *« Cela reste très difficile de convaincre les grands distributeurs »*, explique-t-elle avec une pointe de découragement dans son petit bureau. Elle n'en déborde pas moins de projets : *« Un énorme travail reste à faire, dans le domaine du livre mais aussi dans la peinture, la danse, le théâtre, la musique. »* Un de ses rêves : créer une librairie hongroise et d'Europe centrale à Paris, ce pour quoi elle ne désespère pas d'être soutenue par Budapest.

Ultime ironie de cette rentrée : dans *Hongroise*, le dernier roman d'Eric Holder – qui a en partie découvert les écrivains de l'Est grâce à Ibolya Virag –, un des personnages féminins se nomme... Ibolya. Ce qui le séduit dans cette littérature de l'Est ? C'est surtout, dit-il, qu'elle est habitée par une *« richesse intérieure »* et une *« honnêteté »* qui élèvent l'âme.

Alexandra Laignel-Lavastine

Editions Ibolya Virag, 21 *bis*, rue du Grand-Prieuré, Paris-11e. Tél. : 01-43-38-56-05. Dernier titre paru : *Septembre 1972*, d'Imre Oravecz (traduit par Marc Martin), 147 p., 15,24 €.

BIOGRAPHIE

▶ **1980**
S'exile en France.

▶ **1983**
Crée sa collection « Europe centrale ».

▶ **1989**
Entre chez Albin Michel.

▶ **1996**
Fonde les éditions Ibolya Virag.

▶ **2001**
Coordonne la Saison hongroise à Paris (Magyart).

LES GENS DU MONDE

■ *Vietnam, Larry Burrows,* publié chez Flammarion (*Le Monde* du 29 octobre), a obtenu, le 4 novembre, le prix Nadar du meilleur livre de photographie 2002. Ce livre, avec un texte de **Davis Halberstam,** consacre un des plus grands photographes de guerre de l'histoire, le Britannique **Larry Burrows** (1926-1971). La monographie consacrée à l'Italien **Mario Giacomelli** (éd. Phaidon) a obtenu une mention. Le jury a enfin attribué *« une mention toute spéciale »* aux éditions Filigranes *« pour l'ensemble et l'originalité de leur production ».*

■ **Moritz de Hadeln**, 62 ans, dirigera la prochaine édition de la Mostra, du 27 août au 6 septembre 2003. Directeur pendant plus de vingt ans du Festival du film de Berlin, il avait été nommé en mars, à titre transitoire, au poste de directeur du festival de cinéma de Venise. Le président de la Biennale, **Franco Barnabé**, vient de le confirmer à ce poste.

■ Le ministre de l'intérieur, **Nicolas Sarkozy**, **Johnny Hallyday** et **Sylvie Vartan** ont assisté, mardi 5 novembre, à l'avant-première mondiale de *La Planète au trésor*, film des studios Disney programmé au Grand Rex trois semaines avant la sortie aux Etats-Unis et sur les autres écrans français. **David Douillet**, **Emmanuelle Devos**, **Philippe Candeloro** figuraient aussi parmi les invités venus en famille. **David Hallyday** a interprété sur scène la chanson du dessin animé réalisé par Ron Clements et John Musker (*Le Monde* du 6 novembre).

■ L'auteur des aventures de Harry Potter, **J. K. Rowling**, menace de poursuivre un éditeur russe, Eksmo, pour plagiat, à la suite de la publication d'un livre intitulé *Tania Grotter et sa contrebasse magique*, paru en août et déjà vendu à 100 000 exemplaires. Un deuxième volume vient de paraître et deux autres sont annoncés... *« Il n'y a rien d'original dans les romans de Rowling, les mêmes éléments ont été utilisés dans* Peter Pan *et d'autres livres pour enfants »,* a déclaré à l'AFP Alexeï, l'éditeur accusé par la romancière britannique et ses avocats.

■ Un tableau de la série des *Nymphéas,* de Claude Monet, a été vendu 18,7 millions de dollars, lors d'une vente organisée à New York par Sotheby's. Il était estimé entre 16 et 20 millions de dollars. Sur les 66 œuvres proposées, 45 ont trouvé preneur, pour un montant total de 81,4 millions de dollars. Tandis qu'un tableau de Cézanne, *Femme nue debout,* estimé au-dessus de 10 millions de dollars, et qui n'avait pas dépassé 9 millions, a été retiré de la vente, c'est une œuvre de Modigliani, *Giovanotto dai Capelli Rossi,* qui a établi un record pour un portrait masculin de ce peintre, en trouvant preneur à 8,4 millions de dollars.

DOMINIQUE DHOMBRES

L'aveu de Revel

FRANÇOISE CHANDERNAGOR est parvenue à surprendre et à émouvoir avec l'histoire d'un enfant mort sous la Terreur. On pouvait écouter cette dame talentueuse mercredi soir, en fin d'émission, chez Franz-Olivier Giesbert, sur France 3. Le problème, avec « Culture et dépendances », c'est toujours l'heure tardive. L'ennui, en ce qui concerne la Révolution, c'est que nous sommes collectivement victimes d'une étrange injonction : il faudrait prendre la Révolution en bloc, depuis les Etats généraux jusqu'à la Terreur, si nous voulons être de bons républicains. Et tout accepter. Y compris Robespierre ? *« C'était un dangereux parano »*, dit avec raison Mme Chandernagor. La Révolution a aussi sur la conscience la façon dont elle a traité ceux qu'elle considérait comme ses ennemis, femmes et enfants inclus. Le fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette a été gardé comme un dangereux animal. Il est mort dans une chambre humide, au milieu de ses excréments. Evidemment, la légende révolutionnaire en prend un coup. Mme Chandernagor, dont le lointain ancêtre est un esclave affranchi, ne considère pas la Révolution en bloc, y apprécie l'idéal de 1789 et fait revivre une époque terrible, à travers le sort exemplaire du petit captif du Temple.

Le hasard des programmations de nuit de France 3 faisait que Jean-François Revel apparaissait ensuite, dans « Ombre et lumière ». L'écrivain philosophe, toujours dans la presse, était interrogé par le maître des lieux, Philippe Labro. Et la surprise, comme pour Mme Chandernagor, était au rendez-vous.

Certes, intellectuellement, Revel continue de penser qu'il a presque toujours eu raison. Il était marxiste, sans être au parti, lorsqu'il était rue d'Ulm. Il est devenu libéral, en économie et en politique, tout en estimant rester fidèle à ses convictions d'homme de gauche. Il faudrait que quelqu'un ose annoncer à Revel qu'il est de droite. Mais là n'est pas l'essentiel. On sait qu'il a un fils bouddhiste avec lequel il a écrit un remarquable livre d'entretiens. La surprise est à venir. Revel ne succombe pas à un quelconque retour du religieux, même pas à une entrée dans cette sagesse vide qu'est l'illumination bouddhiste. Il se contente de regretter d'avoir, ici et là, fait de la peine à certains. C'était admirable d'entendre cet homme extraordinaire se livrer soudain, dans la nuit, à cet humble aveu.

TÉLÉVISION

Aventuriers en déroute

Ils étaient quatre aventuriers – un « homme d'affaires », deux anciens légionnaires et un mercenaire – engagés pour fomenter un coup d'Etat quelque part en Amérique latine. Mais le putsch échoue, l'aéroport est bouclé par l'armée, et le commanditaire – un magnat du pétrole – refuse de payer. La riposte est immédiate : on embarque sa collection de tableaux ! N'empêche, ce qui devait être une affaire en or tourne à la débâcle. Pour échapper à ses poursuivants et rejoindre l'Atlantique, le petit groupe doit affronter désert, jungle, fleuve et marais... *Les Oreilles sur le dos* est le récit de cette folle cavale, servi par des interprètes impeccables. Xavier Durringer a gardé l'atmosphère et les personnages du roman publié par Georges Arnaud en 1953, trois ans après *Le Salaire de la peur*. Il en tire un *« huis clos à ciel ouvert »* qui renvoie à son premier téléfilm, *Les Vilains* (qu'on pourra revoir sur Arte le 13 décembre). Mais, en filigrane, ces archétypes du film d'aventures des années 1950 racontent une histoire singulièrement actuelle, celle du rapport de l'Occident avec les pays du pétrole...

***Les Oreilles sur le dos* est le premier film de la collection « Aux quatre coins du monde ». Quatre vendredis de suite, sur Arte, des fictions qui sortent résolument des sentiers battus. – Th.-M. D.**

« Les Oreilles sur le dos », Arte, vendredi 8 novembre, 20 h 45.

RADIO

VENDREDI 8 NOVEMBRE

▶ **Le monde change**
12 h 40, RFI
Quelle place et quelle visibilité pour les Noirs dans la société française d'aujourd'hui ? Sont-ils représentés dans la vie politique ? Delphine Perez interroge l'association Africagora.

▶ **Valery Gergiev**
20 h 40, Radio Classique
Moussorgski, Prokofiev, Chostakovitch, Beethoven et Schubert au programme de ce « Rendez-vous du soir » avec le directeur artistique et chef d'orchestre principal du Théâtre Kirov de Moscou, actuellement en résidence au Théâtre du Châtelet, à Paris. Cet hiver, Valery Gergiev et sa troupe présenteront plusieurs nouvelles productions dans le cadre de la Saison russe marquant le tricentenaire de Saint-Pétersbourg.

VENDREDI 8 NOVEMBRE

▶ **Au loin s'en vont les nuages**
12 h 50, CineCinema Premier
Une femme, maître d'hôtel dans un restaurant d'Helsinki, est licenciée. Son mari, conducteur de tramway, perd son travail. Pour le couple, la vie devient instable, périlleuse. Plans fixes, décors naturels qui ressemblent à des décors de studio, naïveté, entraide. D'une réalité banale, Aki Kaurismäki tire une critique sociale acerbe et un univers très original, sans jamais céder à la noirceur. Un film de 1995, à voir ou à revoir au moment où sort le nouveau Kaurismäki, *L'Homme sans passé.*

▶ **Les trésors de Saint-Malo**
20 h 55, France 3
Pour « Thalassa », Bernard Dussol, Loïc Etévenard, Georges Pinol et René Heuzey ont suivi la petite équipe scientifique du département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (Drassm). Ces modernes chasseurs d'épaves fouillent le littoral sous-marin à la recherche de navires naufragés et de leur cargaison. Des épaves trouvées sur le site de La Natière, près des remparts de Saint-Malo, ils ont remonté des centaines de pièces, qu'ils identifient avec l'aide d'archéologues, d'historiens et autres spécialistes.

prométhée enchaîné
eschyle / stéphane braunschweig

la génisse et le pythagoricien
d'après *les métamorphoses* d'ovide
jean-françois peyret / alain prochiantz

deux spectacles créés avec la troupe du théâtre national de strasbourg

théâtre de gennevilliers centre dramatique national
8 novembre - 7 décembre / location 01 41 32 26 26

CARNET

DISPARITION

Jules Evenou

Compagnon de la Libération

L'AMIRAL Jules Evenou, compagnon de la Libération et ancien inspecteur général de la marine entre 1967-1969, est mort samedi 2 novembre, à Asnières-sur-Seine (Hauts-de-Seine), à l'âge de 94 ans.

Né le 12 juillet 1908 à Pléguien (Côtes-du-Nord), Jules Evenou, fils d'un administrateur des affaires maritimes, entre à l'école navale en octobre 1927. Il sert sur divers bâtiments de surface et sous-marins avant d'être à bord du contre-torpilleur *Tigre*, puis du sous-marin *Surcouf*, quand la seconde guerre mondiale éclate. En juin 1940, il est chargé, en rade de Cherbourg, d'équiper de pièces de défense anti-aérienne le cuirassé *Courbet*. Devant l'avance allemande, il quitte la France le 17 juin 1940 pour rallier la Grande-Bretagne, à bord de ce bateau qui servira un temps de navire-école aux marins. Dès août, il rejoint les Forces navales françaises libres (FNFL) sous le nom d'emprunt de Jacques Richard.

RALLIEMENT DE LA RÉUNION

Jules Evenou commande alors le contre-torpilleur *Léopard*, qui escorte de nombreux convois en Atlantique nord, participe au sauvetage des rescapés d'un navire britannique torpillé et qui se verra attribuer la destruction probable d'un sous-marin allemand en février 1941. En juillet, il devient sous-chef d'état-major des FNFL. Le capitaine de corvette Evenou reprend la mer en juillet 1942, à bord du *Léopard*. On lui doit, avec une quarantaine de fusiliers marins, le ralliement de l'île de la Réunion à la France combattante : en novembre, il installe, à Saint-Pierre de la Réunion, le gouverneur Jean Capagory, malgré l'opposition des Anglais. Pour ce débarquement réussi, il est fait compagnon de la Libération le 31 décembre 1942.

Promu capitaine de frégate, Jules Evenou est nommé, en juillet 1943, sous-chef d'état-major de la marine à Alger et, six mois plus tard, commandant de la marine à Madagascar. Il reste à ce poste jusqu'en 1946. A partir de 1947, Jules Evenou va occuper une série de fonctions (commandant le port de Bizerte, en Tunisie ; la base stratégique de Diégo-Suarez, à Madagascar ; le croiseur *Georges-Leygues* ; les forces maritimes du Pacifique ; la région maritime de Cherbourg) avant de devenir chef du cabinet militaire du premier ministre Michel Debré, en 1961, puis commandant en chef en océan Indien, et préfet maritime de Toulon et commandant l'escadre de la Méditerranée, avec le rang de vice-amiral d'escadre. En 1967, l'amiral Evenou devient inspecteur général de la marine dépendant directement du ministre des armées Pierre Messmer, poste qu'il quitte avec le départ du général de Gaulle du pouvoir.

Titulaire de la croix de guerre 1939-1945, de la médaille de la Résistance, de la croix du combattant volontaire de la Résistance et de nombreuses décorations étrangères, il était grand croix de l'ordre national du Mérite et grand officier de la Légion d'honneur.

Jacques Isnard

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde *(www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au* Journal officiel, *ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.*

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 6 novembre sont publiés :

● **Famille :** un décret relatif à l'application du congé de paternité aux demandeurs d'emploi et aux stagiaires de la formation professionnelle et modifiant le code du travail et le code de la sécurité sociale.

● **Alimentation :** un décret relatif aux conditions de production et au rendement des vignobles produisant des vins à appellation d'origine contrôlée.

● **Contentieux électoral :** six décisions du Conseil constitutionnel relatives aux élections législatives des 9 et 16 juin 2002.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Coralie et **Bernard VOLKER,**
Eglantine, Frédéric, Eugénie,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Edouard,

le 3 novembre 2002.

Anniversaires de naissance

Delphine,

pour la première fois et pour tes trente ans, petit

Hippolyte

se joint à nous pour te souhaiter un joyeux anniversaire, te faire plein de bisous et de câlins.

Papa, maman, Amélie et **Rodolphe.**

Emilie,

à vingt ans, le Monde est à toi.

Bon anniversaire,

Christian, Aurore, Julien, Laure,
Sarah, Nico, Alex, Sophie
et **tous les autres...**

Décès

– Nathalie et Hervé Daubas,
La famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Suzanne DESCHAMPS,

survenu le 27 octobre 2002, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

– Jeanne Devoisin-Lagarde,
son épouse,
Ses enfants et ses petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques DEVOISIN-LAGARDE,

survenu à Nice, le 3 novembre 2002.

– Françoise et Etienne Dumas,
ses enfants,
Catherine et Marc Dommergues,
Pierre et Christine Dumas,
Alain et Anne-Caroline Dumas,
Jean-Philippe et Nathalie Dumas,
ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Mme et M. Edmond Jeannot,
Mlle Madeleine Vignes,
ses sœurs et beau-frère,
Ses neveux et nièces,
ont la tristesse de faire part du décès, à Paris, de

Mme Jean DUBOURG,
née **Anne VIGNES,**

le jour de la Toussaint.

Ils rappellent le souvenir de

Jean DUBOURG,

son mari, décédé à Paris, le 18 février 1969, et de son fils,

Frère
Dominique DUBOURG o.p.,

décédé pendant la semaine de Pâques 2001, à Taroudant (Maroc).

Qu'ils reposent en paix !

137, boulevard Saint-Michel,
75005 Paris.

– Albert et Marie-Françoise Hambÿe,
Bernadette et Guy (†) Lucas de Pesloüan,
Patrick Hambÿe (†),
François et Colette Hambÿe,
Thérèse et Donald Kenyon AS,
Damien Hambÿe,
Pascal Hambÿe,
Marie Hambÿe,
Leurs enfants et petits-enfants,
ses enfants, beaux-enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Etienne Videcoq,
ses enfants, beaux-enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
sa belle-sœur,
ses neveux et nièces, ses petits-neveux et petites-nièces,
ses arrière-petits-neveux et nièces,
Les familles Hambÿe, Videcoq et Lemaire,
dans la peine et l'espérance, font part du décès de

Mme Jacques HAMBŸE,
née **Geneviève LEMAIRE,**

à Louvain, le 7 novembre 1911,

et endormie dans la paix du Seigneur, à Braine-l'Alleud, le 4 novembre 2002.

Le service religieux suivi de l'inhumation dans le caveau de famille sera célébré en la collégiale Sainte-Waudru, à Mons (Belgique), le vendredi 8 novembre, à 11 heures.

Réunion à l'église.

Ni fleurs ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

1, rue Franklin,
92600 Asnières-sur-Seine.
Le Coin de la Croix-Blanche - Collonge,
71390 Saint-Vallerin.
15, rue Camille-Saint-Saëns,
92400 Courbevoie.

– Sylvie, Jean-Marc, Wilfried,
Michelangello, Jérôme Fédida,
ses enfants,
Miléna, Pablo, Sarah et Noa Fédida,
ses petits-enfants,
Mareike Wolf-Fédida,
font part du décès de

Pierre FÉDIDA,

survenu le 1er novembre 2002.

Une cérémonie aura lieu lors de son inhumation le 8 novembre, à 14 h 30, au cimetière du Montparnasse.

– Les membres du Séminaire interuniversitaire européen de recherche en psychopathologie et psychanalyse
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Pierre FÉDIDA,
son fondateur et président,
professeur de psychopathologie
à l'université Paris-VII - Denis-Diderot,

survenu le vendredi 1er novembre 2002, à Paris.

– L'UFR sciences humaines cliniques
Et l'école doctorale « recherches en psychanalyse » de l'université Paris-VII - Denis-Diderot
ont la grande tristesse d'annoncer la mort du

professeur Pierre FÉDIDA,

à Paris, le 1er novembre 2002.

Les enseignants-chercheurs,
Ses collègues et amis,
Ses étudiants
Et les membres du personnel administratif de l'UFR
s'associent pour rendre hommage à celui qui a compté parmi les fondateurs de l'UFR et qui a su, depuis plus de trente ans, leur faire partager son dynamisme, l'originalité et la richesse de sa pensée scientifique.

Ils adressent à ses enfants, à sa famille et à leur collègue, le professeur Mareike Wolf-Fédida, leurs sincères condoléances.

La disparition du professeur Pierre Fédida constitue une perte considérable pour la communauté universitaire et pour la psychanalyse.

– L'Association psychanalytique de France, dont il fut président,
subit la douleur de la disparition de

Pierre FÉDIDA,

survenue le 1er novembre 2002.

Il a tracé une empreinte impérissable sur l'identité même de notre institution. La générosité, le sens de l'amitié, l'humour, la bonté réelle se confondaient chez lui avec une présence clinique exceptionnellement inventive. Pierre Fédida était un théoricien de renommée internationale. Homme intérieur et à la fois engagé, il marquait ceux qui l'approchaient de l'originalité et de l'intensité de sa pensée. Il laisse sur la part secrète du vivant une œuvre novatrice qui déborde la recherche psychanalytique.

Le conseil, les membres et les analystes en formation de l'Association psychanalytique de France sont dans une peine très profonde et assurent de leur proximité affectueuse la famille de Pierre Fédida.

– Le président de l'université Paris-VII - Denis-Diderot,
Le directeur de l'UFR sciences humaines cliniques,
L'école doctorale « recherches en psychanalyse »,
Le Centre d'études du vivant de l'Institut de la pensée contemporaine,
Ses collègues et amis,
Ses étudiants,
ont la douleur de faire part de la disparition soudaine de

Pierre FÉDIDA,
grande figure de la psychanalyse,

professeur des universités,
ancien vice-président
de l'université Paris-VII,
ancien directeur du laboratoire
de psychopathologie fondamentale
et psychanalyse,
fondateur et directeur
du Centre d'études du vivant,

survenue le 1er novembre 2002.

Ils partagent la peine de ses proches.

– Le directeur
Et le conseil d'administration de l'Institut de la pensée contemporaine (université Paris-VII - Denis-Diderot)
ont la douleur de faire part de la soudaine disparition de

Pierre FÉDIDA,
philosophe,
psychanalyste,
professeur de psychopathologie,
fondateur et directeur
du Centre d'études du vivant,
cofondateur de l'Institut
de la pensée contemporaine,

survenue le 1er novembre 2002.

*(*Le Monde *du 7 novembre.)*

– Mme Louisette Palevody,
sa mère,
M. René Palevody,
son frère,
Jean-Luc, Yves, Joëlle, Lise-Marie, François et Jean-Michel,
ses six enfants,
Leurs conjoints,
Ses petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Claude PALEVODY,

survenu le 5 novembre 2002, à l'âge de soixante-huit ans.

L'incinération aura lieu le vendredi 8 novembre, à 10 h 30, au crématorium de Cornebarrieu (Haute-Garonne), où l'on se réunira.

Pas de couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– L'unité Inserm 479, affiliée CNRS,
Et la faculté X.-Bichat - université Paris-VII
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Catherine PASQUIER,
docteur ès sciences,
chercheur CNRS,
présidente de la Société européenne
de recherche sur les radicaux libres.

Tous ses collègues et amis s'associent à la douleur de sa famille.

Anniversaires de décès

– Il y a cinq ans,

le 8 novembre 1997, disparaissait

Georges MAMY.

Souvenez-vous de lui.

Lucie L'Heureux,
sa compagne.

– Il y a trente ans, le 7 novembre 1972,

Georges MUTTIN

nous quittait.

Sa bonté, sa générosité n'ont pas cessé de nous manquer.

« La bonté d'un seul homme
est plus puissante
que la méchanceté de mille ;
le mal meurt en même temps
que celui qui l'a exercé ;
le bien continue à rayonner
après la disparition du juste. »
Panaït Istrati.

Projections-débats

L'Espace Rachi
présente **une avant-première - débat**

UN MONDE PRESQUE PAISIBLE
Festival de Venise 2002,
en compétition,
réalisé par Michel Deville
d'après le livre de Robert Bober
Quoi de neuf sur la guerre ?

Mardi 12 novembre 2002, à 20 h 30,
au cinéma Majestic-Passy,
18-20, rue de Passy, Paris-16e.

Film suivi d'un débat avec
Michel Deville, réalisateur,
Robert Bober, écrivain,
et **Zabou Breitman,** comédienne.
Réservations : **01-42-17-10-36/38.** PAF.

Conférences

Vendredi 8 novembre, de 20 h 15 à 21 h 30,
« Karma et la libération
des renaissances ».
Loge unie des théosophes,
11 *bis*, rue Kepler, Paris-16e.
Entrée libre et gratuite.
Tél. : 01-47-20-42-87.
www.theosophie.asso.fr

– Sous les auspices du Consistoire de Paris, **Maurice-Ruben Hayoun** traitera de **« L'homme dans le judaïsme. La loi, le libre arbitre et la responsabilité : les discours philosophique et mystique »,**
le jeudi 14 novembre 2002, à 20 h 15, mairie du 16e arrondissement, 71, avenue Henri-Martin, Paris-16e.
Renseignements et inscriptions :
Tél. : 01-40-82-26-02.
E-mail : mrh@consistoire.org

Colloques

Colloque ouvert de la
SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE
DE PARIS.
Dialogues entre la Société
psychanalytique de Paris
et ses interlocuteurs.
Samedi 23 novembre
et dimanche 24 novembre 2002.
Maison de l'Unesco,
125, avenue de Suffren, Paris-7e.

LE TRAVAIL PSYCHANALYTIQUE.

– Le travail psychanalytique et la question de la recherche.
– Le travail de la séance.
– L'ancien et le nouveau (dans les rapports de l'enfance avec l'âge adulte) au cours du travail psychanalytique.
– L'écart entre théorie et pratique dans le travail psychanalytique.
– Le corps érogène et le somatique : les limites du travail psychanalytique.
– Quelles ouvertures au travail psychanalytique permettent les catégories du réel, de l'imaginaire et du symbolique ?
– Le travail autour de l'objet perdu.
– Travail de la culture, travail de la cure.

Intervenants : M. Aisenstein, J.-L. Baldacci, T. Bokanowski, C. Botella, S. Botella, C. Chabert, D. Clerc, J. Cournut, M. David-Ménard, P. Denis, G. Diatkine, J.-L. Donnet, S. Dreyfus, A. Fine, A. Green, P. Guyomard, C. Janin, P. Miller, M. de M'Uzan, M. Neyraut, M. Ody, J.-C. Rolland, R. Roussillon, D. Widlöcher, N. Zaltzman.

Participation : 120 €.
Formation permanente : 180 €.
Elèves des instituts de psychanalyse
de la SPP, APF, 4e Groupe, SPF : 80 €.
Etudiants : 80 €.
Chèque à libeller à l'ordre de la SPP.
Inscriptions et règlements à adresser à :
MAILEX
53, avenue Secrétan, Paris-19e.
Tél.-Fax : 01-42-02-37-70.
E-mail : infos@mailexfrance.com

Communications diverses

Jeune femme écrivain
cherche à distraire par quelques heures de lecture (littérature de tout genre) personnes âgées, malades, handicapées, libre tous les jours, week-end compris.
Contact : 01-40-18-30-81.

Psychologue conseil.
Difficultés personnelles,
professionnelles et scolaires.
Développement de la personnalité.
Tél. : 01-40-95-78-15

– **Centre communautaire de Paris** : cycle annuel : **L'alliance de la parole : la philosophie juive du langage** avec le professeur Benjamin Gross, professeur à l'université de Bar-Ilan. Mardi 12 novembre, à 20 h 30 : **Verbe divin et parole humaine dans l'univers biblique.** Mercredi 13 novembre, à 20 h 30 : **La philosophie du langage dans la littérature talmudique et la philosophie juive du Moyen Age.** Mardi 21 janvier : **Lashon haqodesh : langue sainte ou langue de sainteté ? Rôle des saintes écritures dans le judaïsme et le christianisme.** Mercredi 22 janvier : **La cabbale : doctrine mystique du langage, le secret des lettres.**
119, rue La Fayette, Paris-10e.
Tél. : 01-53-20-52-52. (PAF.)

Le CLEAES (Collectif lycéens étudiants pour une alternative économique et sociale) et le Mouvement artistique OSAIS communiquent :
Johannesburg et après ?
La planète est en danger :
gouffre entre pays riches et pays pauvres, surpopulation, pollution, pénurie d'eau potable, déforestation, OGM, clonage, atteintes aux droits des peuples humains et animaux, etc.
Il est temps de réagir,
que les citoyens manifestent
main dans la main, dans la rue !
Réunion pour tous :
jeudi 14 novembre 2002,
de 18 heures à 20 heures,
café L'Ecritoire, place de la Sorbonne,
Voltuan (alias J.-B. Reddé),
Grace Doho, Elsa Bonnefoi.
Tél. : 06-83-74-09-47.

Séminaires

Institut de la pensée contemporaine,
université Paris-VII - Denis-Diderot,
2, place Jussieu, Paris-5e.

Séminaire de François Jullien,
Tao, la **« voie »,**
tour 34, couloir 34-44,
1er étage, salle 107,
le jeudi de 18 heures à 19 h 30,
début des cours le 14 novembre 2002.

Séminaire de Pascal Nouvel,
« Soigner les passions »,
amphithéâtre Yves-Stourdzé,
25, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, Paris-5e.
Les vendredis 6 et 20 décembre,
de 18 h 30 à 20 h 30.

Cours méthodique et populaire
de philosophie en collaboration
avec la Mairie de Paris.
Mercredi 13 novembre,
« Peut-on douter de tout ?»,
François Jullien, Patrick Hochart.
Mercredi 20 novembre,
« Les philosophies
se contredisent-elles ? »,
Bernard Sichère.
Mercredi 27 novembre,
« Sens, raison, expérience »,
François Jullien.
Mercredi 4 décembre,
« Du réel en images »,
Cynthia Fleury.
Mercredi 11 décembre,
« La technique détruit-elle
la nature ? »,
Cynthia Fleury.
Mercredi 18 décembre,
« Faut-il tenir à la vérité ? »
Robert Maggiori.

Les séances auront lieu
durant le 1er trimestre à l'auditorium
de la bibliothèque Buffon,
15 *bis*, rue Buffon, Paris-5e.
Entrée libre.

Soutenances de thèse

– **Janick Maisonhaute** soutiendra sa thèse en ethnologie intitulée **« Jouer avec le paradoxe, l'exemple des Pokot du Kenya »,** le vendredi 15 novembre 2002, à 14 h 30, à l'université Nanterre - Paris-X, en B 015, salle René-Raymond, devant le jury composé de Mme le directeur de recherche Colette Le Cour Grandmaison, directeur de thèse, M. le professeur Michel Cartry, président, M. le professeur Serge Tornay, rapporteur, M. le professeur Michaël Bollig, rapporteur.

CARNET DU MONDE
Fax : **01-42-17-21-36**
Téléphone :
01-42-17-39-80
01-42-17-38-42
01-42-17-29-96
e-mail:carnet@mondepub.fr

Abonnez-vous au Monde pour 27,70 € (181,70 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **27,70 €** (181,70 F) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQPAN

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

Organisme créancier : ***Société Editrice du Monde***
21 *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT
DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01-44-97-54-54 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)
"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21 *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 19 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 7 NOVEMBRE

TF1

14.45 Mensonges Téléfilm. Pauline Chan. Avec Mimi Rogers (Etats-Unis, 1996, ♦) ○ **16.25** Providence La nuit porte conseil **17.15** Dawson Série (S1) **18.10** Star Academy En direct **18.55** Le Bigdil Jeu **19.55** Météo, Journal, Météo.

20.55 Malone MACADAM SAUVAGE Série. Franck Apprederis. Avec Bernard Verley, Vanessa Demouy, Christophe Hemon, Niels Dubost (Fr., 2002, ♦) ○. 9165858
Le capitaine André Malone travaille sur deux affaires délicates : le meurtre de deux policiers et la mort d'une femme de quarante ans qui avait autrefois abandonné son bébé.

22.40 Dossier dangereux Téléfilm. Eliot Christopher. Avec Catherine Oxenberg, Casper Van Dien (EU, 2002, ♦) ○. 2591910
Une petite fille imprime par erreur un fichier confidentiel très convoité.

0.25 Les Coulisses de l'économie 5628175 **1.10** Star Academy **1.50** Météo **1.55** Très chasse Brocard en battue et à l'arc. 7383595 **2.55** Reportages ♦ 6464886 **3.20** Mode in France Printemps-été 2003 (60 min).

FRANCE 2

16.55 Un livre *Charles Trenet*, de R. Cannavo **17.00** Des chiffres et des lettres **17.30** Le Prince de Bel-Air **18.00** Parents à tout prix **18.25** Sabrina **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille **20.00** Journal, Météo.

21.00 Envoyé spécial Magazine présenté par Françoise Joly ♦. Au sommaire : Des lycéens au pas : les cadets de Chicago. Documentaire. Eric Delagneau et Sébastien Vibert ; Carnets de Somalie. Documentaire. Dominique Mollard. 3758397

23.10 Campus LA CULTURE DES JEUNES, LE RÔLE DE LA LECTURE AUJOURD'HUI Invités : Luc Ferry, Cynthia Fleury, Frédéric Schiftfer, Patrick Poivre d'Arvor, Doc Gynéco, Jean-Claude Milner, Romain Goupil. 2902465.

0.45 Journal, Météo **1.04** CD'aujourd'hui Tom Jones **1.05** Les Soprano Série (S2). Au plaisir ○ 3873427 **2.00** Le Rêve brisé Documentaire ♦ 1287408 - 1123514 **4.30** 24 heures d'info **4.50** Le Mékong (40 min) ○ 4476392.

FRANCE 3

16.30 TO3 **17.30** Mon kanar **17.45** C'est pas sorcier Les ferries ♦ **18.15** Un livre, un jour *En chute libre,* de Léon Rooke **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'info, Météo **20.25** Le Fabuleux Destin de...

20.55 Les Dossiers de France 3 : Les instits ÇA COMMENCE AUJOURD'HUI ■ Film. Bertrand Tavernier. Avec Philippe Torreton, Maria Pitarresi, Nadia Kaci, Françoise Bette, Christine Citti. *Comédie* (France, 1998, ♦) ○. 677200
Un instituteur lutte avec ses moyens contre l'exclusion.

22.55 Les Dossiers de France 3 DÉBATS EN RÉGION L'école peut-elle (doit-elle) soigner les maux de la société ? ; L'école enseigne, mais doit-elle également éduquer... ; Où sont les frontières de l'école ?

23.55 Météo, Soir 3 **0.25** Ombre et lumière Invité : Jean Yanne. 63359 **0.55** Mike Hammer Série. Rumeur publique. 5830205 **1.40** Espace francophone **2.05** Le Fabuleux Destin de... 9719953 **2.30** Soir 3 5117682.

CANAL+

16.25 Presque célèbre Film. Camerow Crowe ○ ► *En clair jusqu'à 21.00* **18.30** Hyper Show Invités : P. Santoro, P. Poivre d'Arvor, The Libertins **19.30** Journal des bonnes nouvelles **19.55** Guignols **20.05** H ○ **20.45** Journal du cinéma.

21.00 Betty Fisher et autres histoires Film. Claude Miller. Avec Sandrine Kiberlain, Nicole Garcia, Mathilde Seigner, Luck Mervil, Edouard Baer, Stéphane Freiss. *Drame* (Fr. - Can., 2001, ♦) ○. 7181858
Une femme écrivain qui a perdu son fils s'attache à un autre enfant que sa mère a volé.

22.40 Va savoir ■ ■ Film. J. Rivette. Avec Jeanne Balibar, Sergio Castellitto, Marianne Basler, Hélène de Fougerolles, Jacques Bonnaffé. *Comédie dramatique* (Fr. - It. - All., 2000, ♦) ○. 4709194

1.10 Imago (Jours de folie) ■ ■ Film. Marie Vermillard (Fr., 2001, ♦) ○ 9264392. **2.50** Hockey NHL Dallas Stars - Vancouver Canucks. 9121601 **4.50** Tout près des étoiles ■ ■ Film. Nils Tavernier (95 min, ♦).

FRANCE 5 / ARTE

16.35 Au-delà d'Angkor Documentaire **17.30** 100 % Question **18.05** C dans l'air Magazine **19.00** Flash info **19.01** Voyages, voyages Bombay **19.45** Arte info, Météo **20.15** 360°, le reportage géo Les Pilleurs d'abalones.

20.45 Première séance - Drôle de Félix ■ ■ Film. Olivier Ducastel et Jacques Martineau. Avec Sami Bouajila, Patachou, Ariane Ascaride, Pierre-Loup Rajot. *Comédie dramatique* (Fr., 1999, ♦) ○. 755552
Un jeune chômeur séropositif décide de traverser la France pour voir son père.

22.15 Thema - Les jeux télé, des millions à la clef SI J'AVAIS UN MILLION Les dessous d'un jeu au succès planétaire. **23.25** Thema - Est-ce votre dernier mot ? petite histoire des jeux télévisés.

0.05 Thema - Champion d'un jour Des gagnants et des perdants. 7527717 **0.40** Thema - Juste prix *Court métrage.* Daphna Levin. 5547934 **1.00** A la verticale de l'été Film. Tran Anh Hung (2000, 105 min, v.o.) ○.

M6

16.15 Tubissimo **17.05** 80 à l'heure **17.55** Stargate SG-1 Série (S3). Simulation **18.55** Charmed Série. Mariés à tout prix ○ **19.45** ET 20.40 Caméra café **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Une nounou d'enfer Série (S2).

20.50 Popstars EPISODE N° 11. Feuilleton-Documentaire (2002). 910228
Après un séjour à New York, Monia, Erika, Nicolas et Cyril se rendent dans les studios ICP de Bruxelles où ils vont travailler l'enregistrement de leur futur album.

22.05 Ally McBeal Larry à tout prix ○ 3581736. Tel père, tel fils ○ 8771571. Série (saison 5). Kenny Ortega ; Billy Dickson. Avec Calista Flockhart, Dame Edna Everage, Jon Bon Jovi, Vanessa Williams (EU, 2002).

23.50 Sexualité : si on en parlait Tout savoir pour bien faire l'amour. Magazine. 6138939 **1.49** Météo **1.50** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (310 min) 89506999.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

14.35 Hypnose ■ ■ David Koepp (Etats-Unis, 1999, v.o., 95 min) ♻ **Cinéstar 2**
15.45 La Vallée ■ ■ Barbet Schroeder. Avec Bulle Ogier, Jean-Pierre Kalfon, Valérie Lagrange, Jérôme Beauvarlet (France, 1972, 105 min) ♻ **CC Classic**
16.05 Prête à tout ■ ■ Gus Van Sant (GB - EU, 1995, v.m., 105 min) ○ **CC Premier**
17.15 Conte d'automne ■ ■ Eric Rohmer (France, 1998, 110 min) ○ **Cinéfaz**
18.40 Bonnie and Clyde ■ ■ Arthur Penn (Etats-Unis, 1967, v.m., 125 min). **TCM**
19.00 Les Années sandwiches ■ ■ Pierre Boutron (France, 1988, 105 min) ○ **CC Succès**
20.45 Colorado ■ ■ Sergio Sollima (Italie - Espagne, 1966, v.m., 90 min) ○ **CC Succès**
21.40 Le Pont du Nord ■ ■ Jacques Rivette (France, 1982, 125 min) ○ **CC Classic**
22.50 Les Grandes Espérances ■ ■ David Lean (Grande-Bretagne, 1946, N., v.o., 115 min) ○ **Cinétoile**
23.00 A la campagne ■ ■ Manuel Poirier (France, 1995, 110 min) ○ **Cinéstar 2**
0.40 Mourir à trente ans ■ ■ Romain Goupil (Fr., 1982, N., 95 min) ○ **CC Auteur**
0.50 Die Drei von der Tankstelle ■ ■ Wilhelm Thiele (Allemagne, 1930, N., v.o., 90 min) ○. **CC Classic**

DÉBATS

16.10 Le Débat. Les six mois du gouvernement Raffarin. Invités : Ségolène Royal ; Dominique Bussereau. **LCI**
22.30 Forum Public. Les transports dans les villes : pour ou contre le tramway ? **Public Sénat**

MAGAZINES

17.00 Explorer. Trésor volé. Trésors volés du Cambodge. Pilleurs de sites. **National Geographic**
17.20 Les Lumières du music-hall. Ma biche. Carlos. **Paris Première**
18.50 ET 0.10 J'y étais. Invités : Stève Ravussin ; Paco Rabanne. **Match TV**
19.10 L'Invité de PLS. Bernard Kouchner. **LCI**
20.05 Spécial procès Papon [4/12]. **Histoire**
22.25 Recto Verso. Invité : Christian Clavier. **Paris Première**
22.40 Trois filles au soleil. L'univers méditerranéen de Pablo Picasso. Invité : Olivier Picasso. **Monte-Carlo TMC**
0.25 L'Echo des coulisses. De Zebda à Voulzy. Zebda. Laurent Voulzy. **Paris Première**

DOCUMENTAIRES

18.10 Un siècle d'écrivains. Jean Cocteau. **Festival**
18.35 Evasion. Morzine : la vallée de la Manche. **Odyssée**
19.00 Jamu. [1/2]. Le léopard orphelin. **National Geographic**
19.00 Maria Callas, histoire d'une vie. **La Chaîne Histoire**
19.30 Genèse de l'Europe, la Renaissance. [1/6]. **Histoire**
19.30 L'Histoire de l'archéologie. L'avenir du passé. **Odyssée**
19.50 Biographie. Monsieur Hergé. **La Chaîne Histoire**
20.00 Cinq mariages et quelques enterrements. Mariage à Johannesburg. **National Geographic**
20.45 Cheb Mami, le môme. **Planète**
21.40 Mémoires du raï. **Planète**
22.00 Les Jardins italiens. Cetinale. **National Geographic**
22.00 Le Monde en guerre. [4/5]. Seule. **Histoire**
22.10 Le roi Hussein de Jordanie. **Chaîne Histoire**
22.35 Un siècle d'écrivains : Jack Kerouac. **Canal Jimmy**
23.35 Ingrid Bergman. **Monte-Carlo TMC**
0.05 Femmes de l'ombre. **La Chaîne Histoire**

SPORTS EN DIRECT

20.30 Basket-ball. Euroligue masculine (5e journée, Groupe C) : Olympiakos - Asvel. **Sport+**
21.30 ET 23.15 Tennis. Masters féminin (8es de finale) : Anastasia Myskina - Jelena Dokic ; Manuela Maleeva - Daniela Hantuchova. **Eurosport**

DANSE

0.30 Roméo et Juliette. Chorégraphie de Kenneth MacMillan. Musique de Prokofiev. Par le Corps de ballet du théâtre de la Scala. Avec Alessandra Ferri (Juliette), Angel Corella (Roméo), etc. **Mezzo**

MUSIQUE

20.45 Schubert. *La Belle Meunière.* Avec D. Fischer-Dieskau (baryton), Christoph Eschenbach (piano). **Mezzo**
21.50 Classic Archive. Avec D. Fischer-Dieskau (baryton), G. Moore (piano), Christa Ludwig (mezzo-soprano). **Mezzo**
22.40 Tchaïkovski. *Concerto pour piano* n° 1. Avec Martha Argerich (piano). **Mezzo**
23.15 Nice Jazz Festival 1999 (programme 3). Avec Dianne Reeves, Dee Dee Bridgewater, James Taylor, Cesaria Evora. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

19.00 Le Prétendant. Jeff Bleckner [3/3]. **Festival**
20.40 Les Ritals. Marcel Bluwal [1/2]. **Festival**
20.55 La Mort en vente libre. J. David Coles. **TMC**
22.25 Les Ritals. Marcel Bluwal [2/2]. **Festival**
22.50 Une rencontre 1943. Alfredo Giannetti. **Histoire**
22.55 Bébé express. François Dupont-Midy ○ **Téva**

SÉRIES

20.50 Washington Police. Un hiver russe. La Justice des hommes (saison 2) **Série Club**
21.00 Le Club des Cinq. Le Trésor de l'île [1 et 2/2.] Le Club des Cinq et les gitans (saison 1) **Disney Channel**
23.30 New York Police Blues. Belle dame et vilains. Disparitions (saison 8, v.o.) ○. **Canal Jimmy**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Quadrille.
21.00 Le Gai Savoir.
22.00 Journal, Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.00 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Par l'Orchestre national de France : Œuvres de Beethoven.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz poursuite. Le jazz After Hours.
0.00 Le Cabinet de curiosités.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. *Concerto Ballata pour violoncelle et orchestre* op. 108, de Glazounov, dir. Evgueni Svetlanov ; Œuvres de Khatchaturian, Kabalevski. 20.40 Jean-Paul Sartre et la musique (n°1). Œuvres de Bach, Beethoven, Chopin, R. Schumann, Mendelssohn, Wagner.
22.45 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Bruch ; *Sextuor à cordes* n°2 op. 36, de Brahms, Isaac Stern et Cho-Liang Lin, violons.

VENDREDI 8 NOVEMBRE

TF1

13.00 Journal, Météo **13.55** Les Feux de l'amour Feuilleton ♦ **14.45** Perry Mason. Série. Mariage compromis ♦ **16.25** Providence Série (saison 3, 10/22). Le Grand Nettoyage **17.15** Dawson Série (saison 1, 10/13). On achève bien les escargots ♦ **18.10** Star Academy En direct **18.55** Le Bigdil Jeu **19.50** Métiers de campagne Magazine ○ **19.55** Météo, Journal, Météo, Trafic infos.

20.50 La Soirée des sosies Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault, avec la participation de Sophie Coste. 98703840
Quatre catégories, quatre titres de « meilleur sosie » et pas moins de 100 candidats en compétition pour les décrocher.

23.10 Sans aucun doute Magazine présenté par Julien Courbet. Invités : Maxime, Natacha Amal. 5966798
De la kleptomanie à l'insomnie, Julien Courbert tente de lever le voile sur des sujets de société. Me Didier Bergès, qui se consacre aux erreurs à éviter, présente ses recommandations pratiques.
1.30 Les Coups d'humour Magazine. Invités : les Chevaliers du fiel. 8023002.

2.05 Star Academy **2.50** Reportages Les innocents du couloir de la mort. 6638996 ♦ **3.20** Mode in France Prêt-à-porter printemps-été 2003 **4.20** Musique 9152002 **4.50** Aimer vivre en France Le terroir (1/2, 60 min) 2651151.

FRANCE 2

12.20 Pyramide **12.55** Météo, Journal, Météo **13.55** Inspecteur Derrick **15.00** Le Renard **16.00** Rex Série ○ **16.50** Un livre, un jour *Péchés innombrables*, de Richard Ford **17.00** Des chiffres et des lettres **17.30** Le Prince de Bel-Air Série ♦ **18.00** Parents à tout prix Série ♦ **18.25** Sabrina, l'apprentie sorcière Série **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille Best of ♦ **20.00** Journal, Météo ♦.

21.00 Une soirée de polars - P.J. SENSATIONS FORTES Série. Gérard Vergez. Avec Didier Raymond ♦ ○. 89953
21.55 Avocats et associés La Grande Muette. Série. Christian Bonnet. Avec Victor Garrivier, François-Eric Gendron ♦. 1771446
22.50 Les Enquêtes d'Eloïse Rome Mort à répétition. Série (S1, 4/6). D. Granier-Deferre. Avec Christine Citti ♦ ○. 4513446

23.50 Contre-courant VOYAGE DANS L'HUMOUR JUIF : PARIS - VARSOVIE Documentaire. Alex Szalat (Fr., 2002). Magazine présenté par Stéphane Paoli ♦. 5582427

0.50 Journal de la nuit, Météo **1.08** CD'aujourd'hui Bruno Pelletier. 329776335 **1.10** Contre-courant Voyage dans l'humour juif : Paris - New York - Tel Aviv. Documentaire. Alex Szalat (France, 2002) 7372489.

2.10 Envoyé spécial Magazine. Des lycéens au pas : les cadets de Chicago ; Carnets de Somalie ♦ 7760083 **4.05** 24 heures d'info, Météo **4.25** Des mots de minuit Magazine (85 min) 49167286.

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix **15.00** Elle a dit non Téléfilm. J.-D. Patterson (EU, 1990, ♦) ○ **16.35** TO3 **17.30** Mon Kanar **17.45** C'est pas sorcier **18.15** Un livre, un jour *Cette grenade dans la main du jeune nègre est-elle une arme ou un fruit ?*, de Dany Lafferrière **18.20** Questions pour un champion Jeu **18.50** 19-20 de l'info, Météo **20.10** Tout le sport **20.25** Le Fabuleux Destin de... Avec Marlène Jobert, Pierre Perret.

20.55 Thalassa LES TRÉSORS DE SAINT-MALO Magazine présenté par Georges Pernoud. Chasseurs d'épaves ; Balade à Saint-Malo ; La route du Rhum. 9043682
La ville de Saint-Malo, sur laquelle flotte encore l'ombre de Surcouf, le célèbre détrousseur des mers, mérite largement son surnom de Cité corsaire.
22.30 Météo, Soir 3 1551021.

22.55 On ne peut pas plaire à tout le monde Magazine présenté par Marc-Olivier Fogiel, avec la participation de Stéphane Blakowski, Ariane Massenet, Alexis Trégarotet et Doc Gynéco. 7334779

1.10 Ombre et lumière Invité : Elie Semoun 1590538 **1.40** Toute la musique qu'ils aiment Invité : Olivier Rolin, pour *Le Tigre en papier.* Œuvres de Brahms, Mozart. 8374644.

2.35 Le Fabuleux Destin de... Invités : Marlène Jobert, Pierre Perret **3.00** Soir 3 **3.25** Culture et dépendances L'écologie est-elle une imposture ? 7036170 **4.55** Côté maison Magazine (60 min) 8946052.

CANAL+

14.00 The Tailor of Panama ■ Film. John Boorman (EU - Irl., 2001) ○ **15.50** « Décalage horaire », le making of **16.10** Le Journal du cinéma **16.20** Mon copain Mac, héros des étoiles Film. Sean McNamara (EU, 2001) **18.05** 7 jours au Groland ○ ► *En clair jusqu'à 21.00* **18.30** Hyper Show Invités : Elie Semoun, Me Jacques Vergès, Pit Barcadi **19.30** Journal des bonnes nouvelles, Guignols **20.05** H Série.

20.35 Football CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 Nice - Monaco. Match décalé de la quatorzième journée du championnat de Ligue 1. 20.45 Coup d'envoi en direct. 703866

23.00 24 heures chrono 14 h 00 - 15 h 00 ○ 97021. 15 h 0 - 16 h 00 ○ 6254822. Série (saison 1). Jon Cassar. Avec Kiefer Sutherland, Vicellous Reon Shannon.
Dans 14 h 00 - 15 h 00, *Alexis recueille les très intéressantes confidences d'Elizabeth, l'assistante de Palmer.*
0.25 La Répétition ■ Film. Catherine Corsini. Avec Emmanuelle Béart (Fr. - Can., 2000, ♦). 7634070 **2.00** Le Journal du hard ○ 6516996.

2.15 Tessie Film. Giancarlo Bini (Fr. - It., 2001, ♦) ○ 5766557 **4.00** Le Souffle ■ ■ Film. Damien Odoul. Avec Pierre-Louis Bonnetblanc, Dominique Chevallier. *Drame* (France, 2001, 75 min, ♦) ○ 8944286.

FRANCE 5 / ARTE

14.10 Les Refrains de la mémoire [9/20]. Mon amant de Saint-Jean, 1942 **14.40** Sciences et coïncidences [3/6]. Des armes contre le cancer ♦ **15.35** Marins en périls ♦ **16.35** Le Monde des glaces [1/3]. La vie sauvage des pôles **17.30** 100 % Question **18.05** C dans l'air Magazine **19.00** Flash info **19.01** Tracks Magazine **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Sincèrement musulman. Documentaire.

20.45 Les Oreilles sur le dos Téléfilm. Xavier Durringer. Avec Béatrice Dalle, Gérald Laroche, Eric Savin, Belkis Alvillares, Jean-Pierre Léonardini (Fr., 2002, ♦). 855224
Après une tentative de coup d'Etat en Amérique latine, une bande de mercenaires dirigée par un Français tente de s'enfuir par tous les moyens.

22.15 La Vie en face - Sebnitz, une histoire allemande Documentaire. Johann Feindt et Max Thomas (France - Allemagne, 2002). 5486717
Comment, fin 2000, un tabloïd allemand a transformé un malheureux accident en crime raciste et jeté les pires soupçons sur Sebnitz, paisible ville de Saxe.
23.10 Profils Henning Mankell. 9165040.

0.10 La Mouche noire ■ ■ Film. K. Neumann (Etats-Unis, 1958). 4392422 **1.40** Superfly La génétique prend la mouche. 7092129 **2.40** Bzz Court métrage **2.50** Why Are You Creative ? Daniel Barenboïm (5 min).

M6

13.35 Madame Hollywood Téléfilm. Michael Switzer (EU, 1996, ♦) ○ **15.20** Les Anges du bonheur Série. Le Pacte ○ **16.15** Tubissimo **17.05** 80 à l'heure **17.55** Stargate SG-1 Série (saison 3). Un étrange compagnon ○ **18.55** Charmed Série (S3). L'Ange de la mort ○ **19.45** ET 20.40 Caméra café Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Une nounou d'enfer Série (saison 2) ○ **20.40** Décrochages info.

20.50 Absolument 80 Présenté par Benjamin Castaldi. Invités : Pierre Palmade, Sophie Favier, Marc Toesca, Denise Fabre et ses jumelles, Zazie, Rose Laurens, Jeanne Mas, Veronica Antico, Bernard Minet, Romain, Hervé Christiani, Cookie Dingler, Bonnie Tyler. 60351798

23.35 Fréquenstar L'HISTOIRE EXTRAORDINAIRE DES STARS DE LA CHANSON FRANÇAISE Magazine présenté par Laurent Boyer. 4759069
Pour les dix ans de « Fréquenstar », un documentaire sur les grands artistes de la variété française avec Lara Fabian, Jean-Jacques Goldman, Pascal Obispo, Francis Cabrel, Johnny Hallyday, Alain Souchon, Patrick Bruel, etc.

1.19 Météo **1.40** M6 Music/Les Nuits de M6 Emission musicale (305 min) 11095460.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.05 Une semaine de vacances ■ ■ Bertrand Tavernier (France, 1980, 105 min) ○ **CC Emotion**
14.10 Conte d'hiver ■ ■ Eric Rohmer (France, 1991, 115 min) ○ **Cinéfaz**
15.00 La Séparation ■ ■ Christian Vincent (France, 1994, 85 min) ○ **Cinéstar 2**
16.05 La Menace ■ ■ Alain Corneau (France, 1977, 115 min) ○ **Cinéfaz**
17.45 Ce n'est pas un péché ■ Leo McCarey (EU, 1934, N., v.o., 70 min) ○ **CC Classic**
19.00 Les Aventures de Robin des Bois ■ ■ Michael Curtiz et William Keighley (EU, 1938, 105 min) ○ **TCM**
21.00 La Reine Christine ■ ■ Rouben Mamoulian (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 100 min) ○ **Cinétoile**
22.15 Gertrud ■ ■ ■ Carl Theodor Dreyer (Danemark, 1964, N., v.o., 120 min) ○ **CC Classic**
22.35 La Lettre du Kremlin ■ ■ John Huston (Etats-Unis, 1970, v.m., 120 min) ○ **CC Frisson**
22.55 Belle époque ■ ■ Fernando Trueba (France - Espagne, 1992, 105 min) ○ **TPS Star**
23.10 Le Canardeur ■ ■ Michael Cimino (Etats-Unis, 1974, v.m., 140 min) ○ **TCM**
23.15 Jamais plus jamais ■ ■ Irvin Kershner (EU - GB, 1983, v.o., 135 min) ○ **Cinéfaz**
0.20 Barracuda ■ Philippe Haïm (France, 1997, 90 min) ♻. **Cinéstar 2**
1.15 Hypnose ■ David Koepp (Etats-Unis, 1999, 100 min) ♻ **Cinéstar 1**

DÉBATS

18.30 Bibliothèque Médicis. Les enfants : anges ou démons ? Invités : Luc Ferry ; Serge Tisseron ; Liliane Turçat ; Judith Lazar ; Jean-Claude Carle. **Public Sénat**
0.35 Le Rêve brisé. Invités : Meïr Rosen ; Leïla Shahid ; Rana Bamya ; Ilan Greilsammer ; Robert Malley ; Charles Enderlin. **TV 5**

MAGAZINES

15.50 Comme à la télé. Invités : Isabelle Giordano ; Marc-Olivier Fogiel ; Tina Kieffer. **Match TV**
16.15 Recto Verso. Invité : Christian Clavier. **Paris Première**
17.00 Explorer. Bombardiers du feu. La fièvre des stock-cars. Chameaux au galop. **National Geographic**
17.20 Les Lumières du music-hall. Scoubidou. Gérard Lenorman. **Paris Première**
20.45 Plaisir de France. Jean-Paul Guerlain. **Match TV**
23.00 Explorer. Nos voisins les bêtes. Singes intrépides. Pour quelques glands de plus. Les chevaux hors-la-loi de Dublin. **National Geographic**

DOCUMENTAIRES

17.30 La Magie du technicolor. **Odyssée**
18.00 ET 0.10 La Dernière Campagne de Robert Kennedy. **La Chaîne Histoire**
18.30 Living Stones. Petra et les secrets de la cité de roc. **Voyage**
18.30 Hollywood Stories. Antonio Banderas. **Paris Première**
20.00 L'Argentine, le tango des gauchos. **Voyage**
20.25 Evasion. Morzine : la vallée de la Manche. **Odyssée**
20.35 Femmes de l'ombre. **La Chaîne Histoire**
20.55 La mafia à la Havane. **Odyssée**
21.00 La Science du sport. L'athlétisme. **Nat. Geographic**
21.05 Iran, le foot et les affaires. **Histoire**
21.05 Arlette et Alain. **La Chaîne Histoire**
22.00 Treks du monde. Le Grand Nord canadien. **Voyage**
22.00 Le Monde en guerre. Opération Barbarossa. **Histoire**
22.00 Les Requins et les Hommes. **National Geographic**
22.05 Fidel Castro, l'espérance trahie. **Odyssée**
22.30 Biographie. Monsieur Hergé. **La Chaîne Histoire**
22.45 Cubanismo. [1/6]. Benny Moré. **Mezzo**
23.10 Les Boxeuses. **Planète**
0.00 Indonésie. Voyages sur des volcans en éruption. **Voyage**
0.30 La Justice des cadis à Mayotte. **Odyssée**
0.30 Insectia. Gare aux papillons. **National Geographic**
1.00 Les Derniers Juifs de Kaboul. **La Chaîne Histoire**
1.00 La Route des vins. La Géorgie. **Voyage**

SPORTS EN DIRECT

19.30 Gymnastique rythmique. Championnats d'Europe. A Grenade (Espagne). **Eurosport**
21.30 ET 4.00 Tennis. Masters féminin. Quarts de finale. A Los Angeles (Californie). **Eurosport**

MUSIQUE

17.30 Joute des bardes d'Asie centrale. Concert enregistré en 1998. **Mezzo**
20.45 Tchaïkovski Festival Concert. Concert enregistré en 1991. Avec Mikhaïl Pletnev (piano). Par l'Orchestre de la Radio de Moscou, dir. Vladimir Fedosseiev. **Mezzo**
1.00 Herbie Hancock, Carter et Cobham. En 1983. **Mezzo**

THÉÂTRE

22.15 Je l'aimais trop. Pièce de Jean Guitton. **Festival**

TÉLÉFILMS

17.50 L'Affaire Seznec. Yves Boisset. [2/2]. **Histoire**
18.10 Histoire d'ombres. Denys Granier-Deferre. **Festival**
18.20 La Traversée du phare. Thierry Redler ○ **TPS Star**
19.00 Le garçon qui venait de la mer. Duwayne Dunham. **Disney Channel**
20.45 Face au silence. Donald Wrye ○ **Canal Jimmy**
20.45 La Dernière Nuit. Martin Davidson ○ **RTL 9**
20.45 Entre terre et mer. Hervé Baslé [5/6]. **TV Breizh**
20.50 Les Nouveaux Robinson. Troy Miller. **TF 6**
20.55 Thérèse et Léon. Claude Goretta. **Monte-Carlo TMC**
21.00 Savant en herbe. Rod Daniel ○ **Disney Channel**
22.35 Choc en plein ciel. Mike Robe. **TF 6**
22.55 Rome libérée 1870. Alfredo Giannetti. **Histoire**

SÉRIES

18.25 Guillaume Tell. Le Contact **TV Breizh**
20.50 Farscape. De l'autre côté du miroir. Virus. **Série Club**
20.50 Dark Angel. Instinct maternel. Havre de paix **Téva**
22.45 Sex and the City. Les Boules ! (S4, v.o.) ○ **Téva**
23.20 Les Chroniques de San Francisco. [4/16] (v.o.) ○. **Téva**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Black and Blue. J.-L. Chautemps.
21.30 Cultures d'islam.
22.00 Journal, Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.00 Du jour au lendemain. B. Beugnot.

FRANCE-MUSIQUES

20.05 Concert franco-allemand. Par Der Rundfunkchor de Berlin et Das Rundfunk Sinfonie Orchester Berlin, dir. Marek Janowski : Œuvres de R. Schumann.
22.30 Alla breve. *Les Murs de Jean,* de Antignani, par l'Ensemble Alternance.
22.45 Jazz-club. Au Sunside, à Paris. Jacky Terrasson, piano, Sean Smith, contrebasse, Eric Harland, batterie.
1.00 Programme Hector.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Chopin, Rossini, Liszt. 20.40 Le Chef d'orchestre Valery Gergiev. Œuvres de Moussorgski, Tchaïkovski, Prokofiev, Chostakovitvh.
22.48 Les Rendez-Vous du soir (suite). *Bagatelles* op. 119, de Beethoven ; Œuvres de Mendelssohn, Schubert.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

Les codes du CSA ○ Tous publics ○ Accord parental souhaitable ♻ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans ○ Public adulte. Interdit aux moins de 16 ans ○ Interdit aux moins de 18 ans.
Les cotes des films ■ On peut voir ■ ■ A ne pas manquer ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique. **Les symboles spéciaux de Canal +** DD Dernière diffusion ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants.

Le Monde

LA BALADE DE L'AUTOMNE

Ille-et-Vilaine, le paysage retrouvé

La campagne de Mellé, près de Fougères, dans le département d'Ille-et-Vilaine, partout accidentée, bosselée d'affleurements granitiques, s'étend en de vastes prairies humides et verdoyantes qui annoncent déjà la Normandie. Mellé revient de loin : à la fin des années 1960, le remembrement y a été particulièrement sévère, comblant les chemins creux où se cachèrent jadis les chouans, arasant les haies vives et des siècles de savoir paysan. Il n'a pas fallu dix ans pour que l'on prenne conscience des erreurs de tant d'excès et du péril que courait le patrimoine, tant paysager que bâti.

Puis, en l'espace de vingt ans, chacun s'est mobilisé, replantant 40 000 arbres, réhabilitant le hameau de la Hérissais, élevant des haies « brise-vent », ménageant des zones anti-érosion en bord de ruisseau.

Et parce que ce patrimoine appartient à tout le monde, une promenade balisée, ponctuée de panneaux explicatifs très pédagogiques, fait le tour de la commune, des lieux où se lit encore son histoire, les carrières de granit aujourd'hui laissées à l'abandon, les orgueilleux manoirs des puissants de jadis, les dégâts d'hier et les réalisations d'aujourd'hui. On y apprend à regarder et à comprendre ce qui, au cours des siècles, est de la main de l'homme et de celle de la nature. Le départ se fait place de l'Eglise, tout près de la mairie, où le plan de la balade est visible sur un dépliant. Descendre alors la route vers Louvigné-du-Désert. Au lotissement Beau Séjour, tourner à gauche. Il ne reste plus qu'à se laisser guider par le fléchage.

On découvre successivement le hameau du Teilleul et sa ferme en appareillage soigné, l'ancienne carrière de granit de la Beurrière, toute fleurie d'ajoncs et le miroir d'eau de son étang abandonné, le hameau de La Hérissais et sa métairie noble restaurée, la silhouette tordue des chênes têtards qui marquaient les chemins et fournissaient le bois des fagots, les nouvelles haies replantées le long de la rivière, le beau manoir de la Haute Vairie, avec sa tour polygonale, l'ancien moulin, la belle bâtisse des Bas Domaines...

Puis retour au bourg, où toutes les maisons, anciennes ou modernes, présentant un intérêt architectural sont pourvues de panneaux explicatifs. (Au total, 11 kilomètres.)

Anne Cauquetoux
(Bretagne Magazine)

PRATIQUE

● **Accès**
Au nord de Rennes, rejoindre Fougères, puis Louvigné-du-Désert par la départementale 177 en direction de Saint-Hilaire, et enfin Mellé pour cette promenade de 11 kilomètres à la limite de la Normandie et de la Bretagne.
● **Se renseigner**
Pays d'accueil touristique de Fougères, tél. : 02-99-94-60-30. Office de tourisme de Fougères, 02-99-94-12-20. Mairie de Mellé, tél. : 02-99-98-03-20.
● **Adresses**
Le petit village du Châteliler accueille le Parc floral de Haute-Bretagne, 20 hectares de fleurs au pied d'arbres séculaires. Tél. : 02-99-95-48-32.

CARNET DE ROUTE

Chaque dimanche dans Stockholm, la chasse aux appartements...

STOCKHOLM
de notre correspondant

Une bonne douzaine de paires de chaussures et de bottes encombrent le palier. La porte de l'appartement est grande ouverte. A l'intérieur, une foule de personnes en chaussettes (pour ne pas salir les sols), emmitouflées dans des vêtements d'hiver, circulent de pièce en pièce et se bousculent dans les couloirs, indifférentes les unes aux autres.

L'objectif est de se faire une première idée rapide de l'appartement. Il n'y a pas de temps à perdre : aujourd'hui, c'est dimanche, le seul jour où l'on peut visiter des logements à vendre à Stockholm. *« Ce jour-là, les gens ne travaillent pas, c'est pratique,* explique un agent immobilier, Mishel O'Manor. *En plus, on peut voir les appartements à la lumière du jour, même durant les longs mois d'hiver, ce qui n'est pas possible en cas de visite la semaine après le travail... »*

« AFTONBLADET »/ANGELI

Avec un peu d'entraînement, on peut visiter deux logements en 60 minutes.

Cette quête du dimanche entraîne les acquéreurs potentiels dans une course de longue haleine, jusqu'au jour où ils trouveront leur bonheur, fruit d'un compromis entre le souhaitable et le possible. Certes, l'offre est considérable. Les journaux du dimanche publient d'épais suppléments consacrés aux petites annonces. Mais la demande, bien qu'elle ait légèrement faibli depuis quelques mois, reste, elle aussi, fort soutenue et contribue à maintenir les prix à un haut niveau. Le système en vigueur, qui permet aux agences immobilières de faire monter les enchères entre personnes intéressées, n'arrange rien à l'affaire. Aussi faut-il s'armer de patience.

Un détour, le dimanche matin, sur les sites Internet spécialisés permet de faire un premier tri. Trop petit, trop sombre, trop éloigné de l'école des enfants... Ou tout simplement inabordable. Vers 11 heures, il est temps de se mettre en chasse. Un parcours bien conçu à l'avance permet de visiter, en moyenne, un appartement par demi-heure. Les plus prévoyants gagnent du temps en enfilant, sur le palier, des petits sachets en plastique bleu couvrant les semelles de leurs chaussures, ce qui leur évite d'avoir à les enlever... Au fil des visites, voire des week-ends, il arrive de croiser les mêmes personnes. On échange alors un sourire, voire un commentaire sur le mode : *« L'autre appartement était quand même mieux entretenu. »*

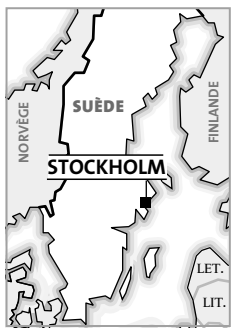

De retour dans la rue, les chercheurs du dimanche déambulent, le nez dans les plans distribués par les agents immobiliers et les comptes annuels de la copropriété, pour en évaluer la solvabilité. Si l'offre paraît vraiment intéressante, il est possible de revisiter les lieux le lundi ou le mardi soir, avant de faire une offre. L'affaire est généralement vite bouclée. Acheter un appartement dans cette ville n'est *« pas plus cher que dans les grandes capitales européennes, contrairement à ce que croient beaucoup de gens ici »*, note Stellan Lundström, professeur en économie immobilière à l'université de Stockholm. Cette impression vient, selon lui, du fait que le pouvoir d'achat moyen des Suédois a baissé depuis les années 1970. Le mètre carré dans le centre-ville se négocie aujourd'hui à environ 30 000 couronnes, soit 3 333 euros. Il n'empêche que les prix ont considérablement augmenté à la fin des années 1990, jusqu'à plus de 50 %. Un phénomène dû à l'irruption sur le marché des jeunes millionnaires du secteur des nouvelles technologies et d'Internet, et à la bonne santé de la Bourse.

« J'ai vu des enchères atteindre des niveaux extraordinaires », sourit Magnus Larsson, un agent immobilier de 25 ans, qui ne cache pas avoir bien profité de cette période *« fiévreuse »*. Une époque révolue. Les prix des logements sont toutefois restés élevés, pour cause de pénurie d'appartements. *« On investit moins dans la construction qu'ailleurs en Europe »*, constate M. Lundström.

Pour pallier ce manque, ne serait-ce que partiellement, la nouvelle majorité municipale, dirigée par les sociaux-démocrates, a promis de faire construire 20 000 logements d'ici à 2006, dont la moitié seront à louer. Dans le même temps, elle a décidé de mettre un terme à la privatisation progressive des logements gérés par trois sociétés communales. La proportion des appartements à louer à Stockholm est passée de 60 % du parc immobilier résidentiel à 50 % en dix ans. Il faut patienter plus de quinze ans pour avoir une chance de se voir proposer un logement géré par ces sociétés communales ! Leurs heureux bénéficiaires paient des loyers relativement modestes. Cette situation de pénurie favorise les combines et le développement d'un marché parallèle, phénomène sur lequel les autorités ferment plus ou moins les yeux. Un contrat de location peut « s'acheter » au noir pour une somme équivalente à 25 % de la valeur marchande du logement !

Antoine Jacob

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Tito, un Bonaparte marxiste

LES CONGRÈS communistes ne sont pas seulement des conciles souverains en matière de doctrine et de discipline : ils servent aussi à entretenir le culte des héros éponymes du parti. Le sixième congrès du Parti communiste yougoslave est ainsi une longue ovation à Tito, parvenu à l'apogée de sa fortune politique. Il a réussi à obtenir le soutien de l'Occident sans lui donner des gages positifs. C'est l'homme qui a tenu tête à Staline et dont l'exemple entretient chez les dirigeants des républiques populaires une obsession qui tourne au cauchemar. Jamais hérésiarque n'a jeté autant de trouble dans l'Eglise avec laquelle il a rompu. Russe à Moscou, il est devenu serbe à Belgrade. La complexité du problème yougoslave, c'est ce lien entre l'équilibre national et la sécurité extérieure de l'Etat. Il est résolu présentement par la présence au pouvoir d'une personnalité absorbante, exerçant une sorte de consulat à vie. Mais l'inconnue successorale, qui semble ne porter à Moscou que sur le choix des hommes, met en jeu à Belgrade non seulement le régime mais la structure du pays. Staline appartient à un système planétaire qui a déjà ses lois. Tito est un météore.

Albert Mousset
(8 novembre 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr

■ **Musexpo.** « Visages afghans », une visite guidée et commentée par Pierre Centlivres, auteur de l'ouvrage *Portraits d'Afghanistan.* Portfolio sonore.
■ **L'actualité par SMS.** Envoyez par SMS le mot « ACTU » au 61761 et recevez sur votre téléphone mobile les deux titres à la une du Monde.fr (0,35 €/envoi hors coût d'un SMS).
■ **« Aides et services »**. Problème d'orthographe ? Interrogez par courriel nos correcteurs, la réponse dans les 24 heures.

CONTACTS
▶ **RÉDACTION**
21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F
▶ **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : http://abo.lemonde.fr
Par courrier : bulletin p. 34
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)
▶ **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : http://finances.lemonde.fr
Site nouvelles technologies : http ://interactif.lemonde.fr
Guide culturel : http://aden.lemonde.fr
Marché de l'emploi : http://emploi.lemonde.fr
Site éducation : http://educ.lemonde.fr
Marché de l'immobilier : http://immo.lemonde.fr
▶ **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde
▶ **DOCUMENTATION**
Sur Internet : http://archives.lemonde.fr
▶ **COLLECTION**
***Le Monde* sur CD-ROM :** 01-44-09-43-21
***Le Monde* sur microfilms :** 03-88-71-42-30
▶ **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-44-97-54-54
En vente : « Télé-réalité : les nouveaux maîtres de l'écran ».

■ Tirage du *Monde* daté jeudi 7 novembre 2002 : 511 666 exemplaires.

Le Monde
DES LIVRES
VENDREDI 8 NOVEMBRE 2002

LITTÉRATURES
Histoires de deuils, François Cérésa, Richard Morgiève, Claire Fourier
page II

IVAN KLIMA
page IV

HISTOIRE
Bruits et silences des combattants de la Grande Guerre
page V

LIVRES DE POCHE
Le Tasse, Fernão Mendes Pinto, l'histoire de l'esclavage...
pages VI et VII

ESSAIS
La tolérance hier et demain pages VIII et IX

Las Casas, notre contemporain

C'est un événement : on vient de publier la première traduction française d'un des ouvrages les plus marquants de toute l'histoire occidentale, *L'Histoire des Indes* de Bartolomé de Las Casas (1484-1566). Rappelons qu'il s'agit là de l'œuvre maîtresse d'un auteur prolixe qui est en même temps le premier militant d'une grande cause : témoin de la conquête de l'Amérique par les Espagnols, il choisit résolument le camp des victimes et devient l'infatigable « *défenseur des Indiens* ». La découverte de sa vocation est, il est vrai, progressive. Adolescent, il voit Colomb débarquer d'un de ses voyages transatlantiques, et rêve de partir lui-même. En Amérique depuis 1502, il pense dans un premier temps s'y installer pour gagner fortune. Mais, ému par les injustices qu'il observe autour de lui, il renonce en 1515 aux Indiens qu'il « *possède* » ; en 1523, il entre dans l'ordre dominicain. Tout au long de sa vie alterneront les périodes où il cherche à agir sur place, pour améliorer les conditions de vie des Indiens (ses tentatives échouent) et les années qu'il passe en Espagne où il intervient, avec plus de succès, auprès du roi comme des autorités ecclésiastiques, tout en produisant livre sur livre, tous consacrés à la dénonciation des conquistadores et à la défense des Indiens.

L'Histoire des Indes, plus de 2 000 pages imprimées réparties en trois volumes, est un ouvrage extraordinaire. Ecrit entre 1527 et 1561, il couvre les années 1492 à 1520, un volume par décennie. C'est tout d'abord un document historique peu commun : Las Casas a accumulé son information pendant des années. A l'intérieur de son livre, il cite intégralement des pièces de valeur inestimable dont on ne possède aucune autre trace (tel le journal de bord de Colomb au cours de son premier voyage). Il rassemble les documents mais il sait les critiquer aussi : les témoignages des uns et des autres sont intéressés. Lui-même s'est trouvé impliqué dans de nombreux épisodes de cette histoire et il apporte des informations de première main. Las Casas a de plus le don du narrateur, il raconte souvent de petites scènes bien plus révélatrices des mentalités de l'époque que ne le seraient les seules généralisations. Deux personnages occupent plus de place que les autres : Christophe Colomb, aux tomes I et II, et Las Casas lui-même, le tome III de l'histoire prenant petit à petit les allures d'un récit autobiographique. Il est aussi un redoutable polémiste, qui sait accumuler des arguments tirés des autorités religieuses ou des philosophes de l'Antiquité. Le débat d'idées qu'il inaugure, sur les relations entre peuples de culture et de puissance différentes, garde toute son actualité jusqu'à nos jours.

G. DAGLI ORTI

Le frère Bartolomé de Las Casas par Félix Pärra en 1875, Musée national d'Art de Mexico

Le récit du génocide des Indiens lors de la conquête de l'Amérique, écrit entre 1527 et 1561, par le dominicain Bartolomé de Las Casas, est traduit pour la première fois en français. Cet ouvrage, l'un des plus marquants de l'histoire occidentale, est d'une brûlante actualité

Ce à quoi assiste Las Casas en ces premières années de la conquête est un déchaînement de bruit et de fureur. Les Espagnols, mieux armés et plus habiles que les Indiens, découvrent la possibilité de s'enrichir rapidement : en se procurant de l'or, de l'argent et des perles, ou, à défaut, en s'emparant des Indiens pour les réduire en esclavage. La cupidité n'explique pas tout, du reste. Ne rencontrant pas de véritable résistance, les conquistadores s'enivrent de leur propre puissance, jouissent d'avoir sur les autres le droit de vie et de mort. Lisons cet épisode se déroulant dans la bourgade de Caonao, en 1512, dont Las Casas est témoin oculaire, en qualité d'aumônier d'une petite troupe. Il nous rapporte d'abord ce détail dont on ne comprendra l'importance que plus tard : le matin, les Espagnols s'arrêtent pour déjeuner auprès d'un ruisseau ; les soldats en profitent pour aiguiser leurs épées. Ils arrivent ensuite au village où ces hommes barbus et plus encore leurs chevaux suscitent une vive curiosité et provoquent un attroupement. C'est alors qu'un soldat tire son épée et commence à tailler dans le vif. Les autres suivent l'exemple et coupent en morceaux les Indiens qui les contemplaient émerveillés. A la fin, « *il sortait de là un ruisseau de sang tel qu'on eût dit qu'on venait de tuer un troupeau de vaches* ». Pourquoi cette tuerie ? Elle n'enrichit personne. Serait-elle arrivée si le matin les soldats n'avaient pas déjeuné à côté du ruisseau, s'ils n'avaient pas aiguisé leurs épées au point que celles-ci coupent aisément un homme en deux ?

Que peut faire l'aumônier Las Casas, scandalisé par cette boucherie ? Certainement pas l'arrêter. A défaut des corps, il s'efforce de sauver les âmes. Un Espagnol, pour s'amuser, ouvre le ventre d'un Indien ; celui-ci, tenant ses entrailles dans ses mains, tombe devant Las Casas. « *Le clerc lui parla aussitôt de la foi, en lui montrant que, s'il voulait être baptisé, il irait vivre au ciel avec Dieu.* » L'Indien, hurlant de douleur, « *accepta, le clerc le baptisa, et il tomba aussitôt mort.* » Peut-on vraiment s'en réjouir ? Mais en consignant cette histoire, des décennies plus tard, Las Casas engage un combat qui se poursuit jusqu'à aujourd'hui.

Pourtant il ne regrette pas la découverte de l'Amérique ni l'expansion de la religion chrétienne. La raison en est que, pour lui, si une chose arrive, c'est qu'elle a été voulue par Dieu. C'est Dieu qui a permis aux caravelles de Colomb de traverser l'Atlantique, donc cette traversée est bonne. Colomb a réduit les Indiens en esclavage ? Dieu le punira, par la main des rois d'Espagne, qui le priveront de ses honneurs et de ses richesses. Même s'ils nous restent impénétrables, les desseins divins décident de tout. Las Casas ne défend pas les droits de l'homme, comme on pourrait l'imaginer, il n'est pas un humaniste ; il se contente de prendre la religion chrétienne au sérieux : tous les peuples sont égaux devant Dieu, et notre devoir est d'aider les faibles et les souffrants ; les arguties justifiant les conquêtes et les violences sont balayées d'un revers de la main. Il ne reste pas moins que la religion chrétienne est la meilleure de toutes, que les rois d'Espagne sont « *les princes souverains et universels* » qui ont le droit de promouvoir le christianisme partout : Las Casas pense l'universalité en termes d'unité.

■ Tzvetan Todorov

Mais en bon chrétien, il exige aussi la séparation du temporel et du spirituel. Sa leçon est ici d'une actualité brûlante. Certaines religions, certains ordres politiques sont meilleurs que d'autres. Mais cela n'autorise nullement leurs représentants de les imposer par la force aux peuples lointains. La supériorité du christianisme est en ce qu'il déclare tous les hommes égaux et qu'il met l'amour au sommet des vertus. Si les chrétiens décident à la place des autres de ce qui leur convient, il les traite en êtres inférieurs ; s'ils imposent ce « bon choix » par la force, ils font l'éloge du glaive, non de l'amour. Le moyen tue la fin – car en réalité la fin a déjà été soumise au moyen : l'expansion du christianisme (aujourd'hui, de la démocratie ou des droits de l'homme) n'est plus qu'un prétexte pour l'extension du pouvoir politique et économique.

En terminant son histoire en 1561, Las Casas ajoute une note que très peu d'auteurs contemporains pourraient imaginer : il demande que son livre, qu'il ne veut publier de son vivant, ne voie pas le jour avant quarante ans. Faut-il être sûr de la pérennité de ce qu'on produit pour négliger à ce point ses contemporains et s'adresser aux siècles à venir ! En réalité, le livre attendra plus de trois cents ans avant d'être publié en Espagne (en 1875-1876) ; et donc encore plus d'un siècle avant de voir le jour en français. Mais Las Casas avait raison de rester serein : *L'Histoire des Indes* a fini par trouver ses lecteurs qui y découvrent un homme brûlé par la passion pour la justice.

★ Lire également le dossier Tolérance hier et demain pages VIII et IX.

HISTOIRE DES INDES (Historia de las Indas)
de Bartolomé de Las Casas.
Traduit de l'espagnol par Jean-Pierre Clément et Jean-Marie Saint-Lu,
Seuil, vol. 1 : 1 088 p., 35 €,
vol. 2 : 368 p., 25 €,
vol. 3 : 896 p., 35 €.

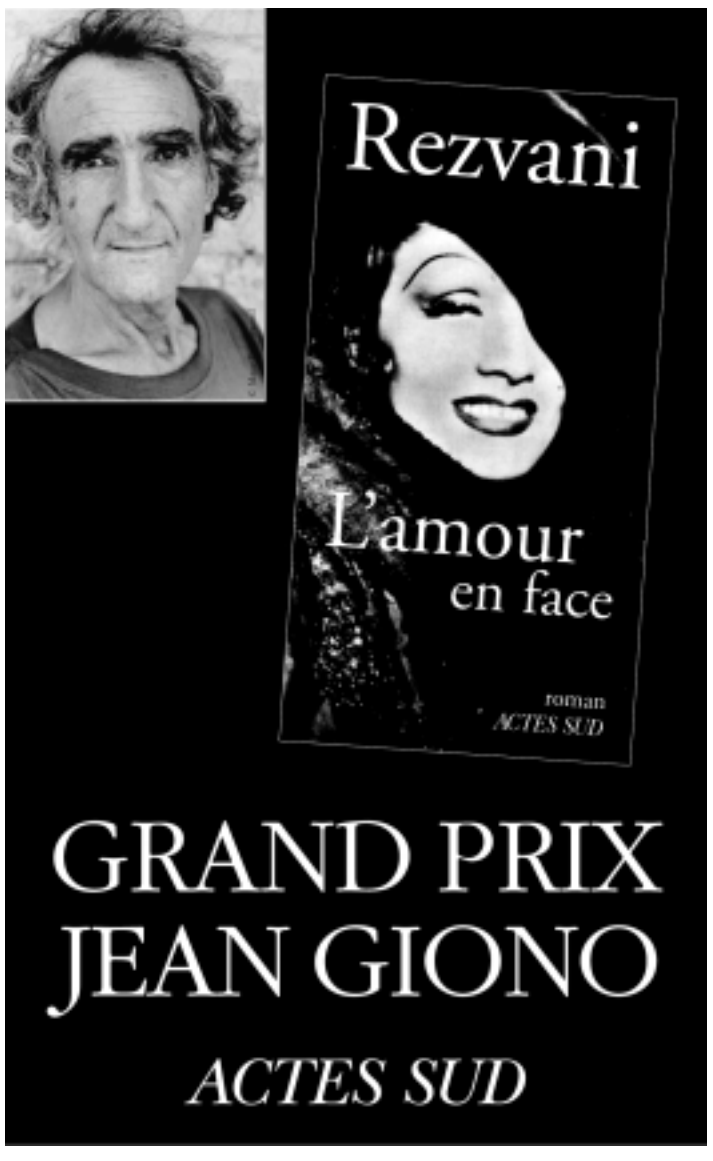

Paysages de la mère morte

Trois auteurs inconsolables de la disparition de leur mère. François Cérésa rend hommage à la sienne avec pudeur. Richard Morgiève écrit un blues violent et douloureux. Claire Fourier raconte une « cérémonie des adieux » tendre et mélancolique

MOUME
de François Cérésa.
Ed. du Rocher, 206 p., 15 €.

CE QUE DIEU ET LES ANGES
de Richard Morgiève.
Pauvert, 98 p., 10 €.

C'EST DE FATIGUE QUE SE FERMENT LES YEUX DES FEMMES
de Claire Fourier.
Bartillat, 150 p., 18 €.

Il ne se passe rien et quand il se passe quelque chose, c'est la mort », disait Georges Perros. Les êtres aimés, singulièrement les mères, on les côtoie trop souvent en propriétaire négligent. A peine remarque-t-on l'usure, la fatigue, le souffle qui s'éloigne. Aussi, lorsque la Camarde laisse un avis de passage, l'hébétude le dispute alors au chagrin. Nombre d'écrivains ont déjà mêlé leurs larmes à l'encre pour exprimer leur incapacité à dire au revoir à celle qui leur a fait le cadeau empoisonné de la vie. Ce que l'on appelle *« le travail du deuil »* est une escroquerie, une obscénité aux yeux de ces inconsolables.

François Cérésa n'est guère à son aise dans une époque dont il n'apprécie ni les convenances ni la vulgarité. Ce pudique aura attendu sept ans pour oser évoquer la disparition de sa mère qu'il avait surnommée Moume. Les souvenirs d'enfance ont parfois la beauté des photos jaunies. Ce que l'on ne distingue plus vraiment, on l'imagine. C'est la chance des mauvais souvenirs. Il n'en est rien avec Cérésa qui n'est pas un adepte de la nostalgie de quatre sous. *« L'enfance*, note-t-il, *est une valse triste au pas solitaire. On en ignore la juste mesure. »* En un mot, *« c'est le squelette de l'avenir »*. La perte des dents de lait en préfigure tant d'autres, *« comme si pour faire une vie, il fallait des morts »*.

A l'école du pessimisme actif, François Cérésa a eu pour maître Louis Nucéra, son *« père littéraire »*. Les lignes qu'il lui consacre sont parmi les plus ardentes de son roman. Elles font écho et complètent le magnifique *Louis Nucéra, achevé d'imprimer* de Bernard Morlino (1). Décidément, Louis savait choisir ses fils. Outre ce *« seigneur de l'amitié »*, on retrouve, au fil des pages, Alphonse Boudard, José Giovanni et Jean Daniel dont l'auteur dresse un étonnant portrait. Cérésa excelle d'ailleurs dans l'art de transformer le lecteur en intime de ceux qu'il aime. Moume est, bien sûr, la figure emblématique de son théâtre d'ombres. La main et le regard qui consolaient de tout et de tous.

Elle seule avait compris que son cancre de fils, *« Ravachol du cahier de textes »*, rêvait d'autres horizons. Elle lui distillait des leçons à sa manière : *« Si tu veux, ne travaille pas, mais lis. La lecture est le remède contre les chagrins de la vie. »* Il a si bien suivi son conseil qu'il est devenu un conteur qui choisit en gourmet ses mots mais sait aussi mordre quand il le faut. Elle lui disait aussi que *« la vie est un film »*. Elle avait simplement oublié de lui préciser que, parfois, des personnages s'absentent de l'écran. Ils ne disparaissent pas. Ils vont en villégiature dans les mémoires. François Cérésa sait désormais que les mères font des arrangements avec la réalité. La lecture ne guérit pas de tous les chagrins. L'écriture, non plus. Son roman en est la preuve.

XAVIER ZIMBARDO/WWW.XAVIERZIMBARDO.COM

Extrait du livre « Les Belles disparues » de Xavier Zimbardo, photographies de défuntes dans les cimetières (éd. Natives, 1996)

Richard Morgiève est un orphelin en colère. Enfant, il a assisté à l'agonie de sa mère dans un wagon du Paris-Nice abandonné sur un terrain vague. Plus qu'un roman, *Ce que Dieu et les anges* est un blues violent et douloureux à la fois. La beauté, ici, emprunte toutes les variétés du noir. Chaque phrase se veut une griffure. Un constat impitoyable. Une sommation à comparaître devant le tribunal intime de l'auteur. Morgiève n'a rien oublié de sa solitude et des humiliations. Il n'écrit pas pour pardonner ou pour tirer un trait sur une enfance qui se consuma dans une espèce de terrain vague affectif. Du père, nous ne saurons presque rien. Sa mère ne l'évoquait qu'à l'imparfait. Il est parti, l'enfant n'avait que vingt-deux mois. Des photos témoignent de son passage. Il n'aura été en définitive qu'un figurant qui s'est abandonné entre les cuisses de la mère. Pour le meilleur ou le pire. Autrement dit, l'enfant.

Elle, c'est différent. *« Pas grande, blanche, ses cheveux longs et sa taille tel un goulot vers l'ivresse. »* L'enfant l'aime, mais il l'observe avec un regard de censeur. De flic, presque. Il la surveille, l'épie en greffier de ses défaillances. Est-ce pour cela qu'elle se dissimule derrière la fumée de ses cigarettes ? Elle se maquille de volutes. Tous deux forment un curieux couple. Elle n'a rien à lui transmettre, sinon l'urgence de vivre dans le désordre des sens. *« Amoureux d'elle comme aucun homme ne le serait jamais »*, il se bat avec sauvagerie lorsqu'elle est la victime d'une tentative de viol. Sa mère ne lui en sait même pas gré. Cela fait trop longtemps qu'elle a été dépossédée de son corps.

L'enfant assiste à la valse des amants d'un jour. La mécanique des sexes le renvoie un peu plus à sa solitude. *« Qu'est-ce que ça fait d'être jeune dans une glace qui est vieille ? »* A la mort de sa mère, l'enfant découvre l'immensité sans frontières du malheur. En reviendra-t-il jamais ?

C'est de fatigue que se ferment les yeux des femmes. Ce titre presque trop beau abrite un récit tendre, sensuel et mélancolique. *« La cérémonie des adieux »* de l'auteur avec sa mère. Quatre jours pour un ultime monologue avec un visage tant aimé qui, désormais, n'exprime plus que de l'indifférence. Face à l'inadmissible de cette disparition, Claire Fourier retrouve ses réflexes de petite fille. Elle discute chaque expression, réfute par exemple la lenteur que suppose le verbe s'éteindre. *« L'impatience était la maladie de ma mère. »* Comment, dès lors, demande l'auteur, a-t-elle pu succomber à un infarctus cérébral ? Claire Fourier mène l'enquête afin de reconstituer les derniers instants et retrouver la trace du souffle. La marée des souvenirs brouille les pistes. Parfois, il lui semble que la morte est déjà une autre, une étrangère dont elle recherche les traits dans son miroir. L'image que lui renvoie celui-ci est déjà brouillée. Le temps a commencé son travail de rongeur. *« Les rides annoncent la mort. Elles sont la mort en train. »* Pour Claire Fourier, nous devrions ressentir chaque disparition comme un avant-goût de la nôtre. Une répétition avant que le rideau ne tombe lors de la dernière représentation de la pièce de théâtre où nous jouons avec plus ou moins de talent les utilités.

Pierre Drachline

(1) Ed. Le Castor astral, 2001.

Maurice Nadeau, le patron

Ses textes critiques les plus importants et un petit livre d'entretiens retraçant sa carrière

SERVITEUR !
Un itinéraire critique à travers livres et auteurs depuis 1945
de Maurice Nadeau.
Albin Michel, 423 p., 22,90 €.

UNE VIE EN LITTÉRATURE
Conversations avec Jacques Sojcher
Ed. Complexe, 175 p., 13,90 €.

Un critique littéraire, s'il écrit dans les journaux, les revues ou publie des préfaces en émettant opinions et jugements, c'est quelqu'un qu'on voudrait asseoir en face de soi pour discuter des livres. Maurice Nadeau, critique et éditeur, se présente en serviteur de la littérature avec une si constante modestie qu'elle finit par devenir suspecte. Son philosophe favori, Nietzsche, ne disait-il pas : *« Méfiez-vous des modestes, ils ont des raisons de l'être »* ? Depuis longtemps, on a envie, et encore plus cette année, où il atteint ses 91 ans, de l'appeler le patron, non pour discuter son autorité, mais ses jugements. Ce que font sans doute ses collaborateurs à *La Quinzaine littéraire*, qu'il a fondée en 1966 et continue de diriger, en tentant d'égaler, avec les petits moyens français, la *New York Review of Books* et le *Times Literary Supplement*. Des publications qui ne se bornent pas à rendre compte d'un ouvrage ou à tracer le portrait d'un écrivain comme le font de plus en plus les journaux – ce que Nadeau, évidemment, déplore –, mais esquissent une analyse esthétique et intellectuelle, et offrent des opinions argumentées.

Il a commencé sa carrière de critique à *Combat*, en 1945, le *Combat* de Pascal Pia et d'Albert Camus. La portion était relativement congrue, mais il y jouissait de la totale liberté du feuilletonniste. Plus tard, dans les années 1960 et 1970, les années théoriciennes, une image convenue de Maurice Nadeau voulait que ce fils de prolétaires fût plus ou moins autodidacte. En réalité, il avait fait l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud, et c'est par choix politique qu'il préféra enseigner comme instituteur plutôt que comme professeur. Militant trotskiste, il voulait se tenir à proximité de l'action. Toute sa vie, il a gardé son admiration pour Trotski, dont un portrait intellectuel et politique fouillé ouvre le volume *Serviteur !* – recueil soigneusement composé de ses meilleurs articles littéraires –, et à Pierre Naville, le penseur et le militant à qui il dit devoir l'essentiel de sa formation intellectuelle et morale. Mais, dès 1945, il envoie promener l'enseignement ; il en gardera cependant toujours l'idée que le critique a quelque chose à faire comprendre, et il tirera de cette idée la conviction, elle vraiment modeste, que *« c'est l'objet qui compte, non celui qui le montre »*.

UN LECTEUR CRITIQUE

La littérature déjà l'occupait depuis les années 1930, il collectionnait les tracts, les publications surréalistes, et il pourra ainsi, en 1945, publier une *Histoire du surréalisme* qu'il se refusera toujours à retoucher et mettre à jour, ne se considérant pas comme un historien de la littérature, mais comme un lecteur critique. Céline a été pour cet humaniste d'extrême gauche le déclencheur de sa pensée critique : comment continuer à placer au plus haut *Voyage au bout de la nuit* quand on a pris connaissance du répugnant antisémitisme de Céline ? Sartre avait choisi de les distinguer. Nadeau, marqué par Sartre, mais trouvant ses réponses trop simples aux questions soulevées dans *Qu'est-ce que la littérature ?*, s'est employé à les dialectiser. Non sur le cas de Céline, mais à partir de cette conviction d'André Breton : *« La littérature doit mener quelque part. »*

La méthode de Nadeau relève d'une éthique de la critique : adhérer du plus près possible au projet de l'écrivain ou de l'ouvrage particulier qu'il veut faire connaître et comprendre, puis prendre du recul et juger d'abord de la réussite du projet avoué, ensuite de l'effet sur le lecteur. Et la force de Nadeau consiste à se faire confiance comme lecteur. Cela peut devenir aussi sa faiblesse.

On voit les deux à l'œuvre dans la préface que Gaston Gallimard lui a demandée, cinq ans après la mort de l'auteur majeur de la NRF, au volume des *Romans* de Gide dans la Pléiade (ce que Nadeau continue de penser un peu comme son prix Nobel à lui). Il n'aime guère Gide, il le respecte, le tient pour un handicapé en matière d'intelligence des rapports humains, déclare *Les Faux-Monnayeurs* un roman raté selon ses critères à lui, Nadeau, du roman, mais réussit quand même à s'intéresser et à nous intéresser à l'entreprise gidienne, sans en apprécier l'extrême nouveauté. Et il juge aujourd'hui inutile d'y retourner voir, puisque les gens ne s'y intéressent plus. De la même façon, il déclare ratée la trilogie de Sartre *Les Chemins de la liberté*, et son jugement a fortement contribué à établir cet échec en stéréotype de la critique, au point de le faire adopter par Sartre lui-même, alors que ce grand roman passionne encore les lecteurs justement par son inachèvement, mais Nadeau a pour principe de ne jamais revenir sur une lecture. La sienne était biaisée par la politique. Deux exemples seulement de cette discussion qu'on voudrait poursuivre avec lui, et que tout son livre, captivant, suscite.

Découvreur de Beckett (premier article, admirable), de Michaux, de Reverzy, de Leiris, de Barthes, de Perec, pour ne citer que ceux-là, éditeur de Henry Miller, Malcolm Lowry, Lawrence Durrell, Witold Gombrowicz, Bruno Schulz... Serviteur ? Bien. Mais chapeau, Nadeau !

Michel Contat

★ **Paraissent aussi, de Maurice Nadeau, aux éditions Maurice Nadeau : *Michel Leiris et la quadrature du cercle* (réédition d'un essai de 1963), 127 p., 13 €, et *Sade, l'insurrection permanente* (1947), suivi de *Français, encore un effort si vous voulez être républicains*, par D.A.F. de Sade (avec chronologie biographique de Sade), 150 p., 15 €.**

A l'Est, juif et bourgeois

L'universitaire André Lorant, de passage à Budapest, est confronté brutalement à son passé. Une autobiographie passionnante

LE PERROQUET DE BUDAPEST
d'André Lorant.
Ed. Viviane Hamy,
282 p., 19,50 €.

C'est un passant pris au piège. Une vie construite autour d'un trou, une mémoire que l'on évite et qui vous rattrape jusqu'à l'écœurement. André Lorant avait pourtant tout fait pour ne plus y penser, et le tour semblait joué : brillant universitaire, spécialiste de Balzac, professeur de littérature comparée, il était devenu, somme toute, un Français parfait. Il aura suffi d'un petit séjour à Budapest pour venir tout chambouler : à près de 70 ans, renvoyé à son passé, il se lance dans l'écriture. La collision donne cette autobiographie débutante, celle d'une jeunesse abîmée par l'Histoire, avec ses accents de première fois et la maladresse attachante d'un lettré appliqué.

André Lorant avait deux défauts de naissance : il était à la fois juif et bourgeois. Dans une région du monde qui allait passer successivement sous les bulldozers fascistes puis communistes, c'était on ne peut plus mal parti. La suite, quoique échappant au pire, est dans l'ordre des choses : l'étoile jaune, le renvoi de l'université en 1956, l'exil comme seul horizon possible. A 26 ans, il passe la frontière en clandestin, et rejoint la France.

Un désir enfoui l'amène en 1997 à l'aéroport de Budapest. Il va et vient dans les rues de son enfance comme dans les chapitres de son récit, se promène et écrit en vrac, par bouffées d'air, allers-retours, oublis et souvenirs revenus au fil de l'esprit d'escalier, sur les lieux anciens qui se superposent aux nouveaux. *« Tout dire »* pour se comprendre en continuité, tel est, dit-il, son projet. L'ennui, c'est qu'en effet il dit tout, sans tri, et on n'en demandait pas tant. Mais cet entêtement fastidieux et l'écriture trop polie laissent intact le charme d'un passant de l'Histoire, bizarrement étranger à lui-même.

Cela commence par l'illusion de son intégration dans la société hongroise. Cette famille de commerçants juifs, convertis au catholicisme pour avoir la paix, sera toujours renvoyée à ses origines. La loi interdit aux juifs d'employer du personnel de maison, on fait mine de ne pas comprendre : *« Nous imposer cela à nous, qui sommes chrétiens depuis trois générations ! »* Au lycée, le jeune narrateur est surnommé Chamberlain, parce qu'un juif ne saurait être qu'anglophile. Et Chamberlain traverse son enfance entouré des stukas miniatures qu'affichent les Pères piaristes pour célébrer les victoires nazies, est exclu de la confrérie des scouts et se trouve interdit de chorale à cause de sa prononciation des « r » trahissant des racines douteuses. D'ailleurs, à se sentir si mal en hongrois, le jeune narrateur bégaie, la parole enfoncée *« jusqu'au fond des poumons »*. Quand sa famille finit par vivre cloîtrée dans la maison arborant l'étoile jaune, sous la menace permanente des Croix fléchées (nazis hongrois), c'en est fini des vagues illusions d'être hongrois.

DANS LE COURANT MORBIDE

De l'étoile jaune à l'étoile rouge, le *« petit-juif-de-Budapest-qui-vit-encore »* ne sera pas plus intégré par la suite. Le peu qu'avait pu conserver sa famille est confisqué par les *« libérateurs »* soviétiques et le jeune homme cultivé subit avec résignation l'interdiction de la psychanalyse, suppôt de l'individu et du capitalisme, la dénonciation de Baudelaire, les cours où l'on vous explique que l'apparition du monstre marin dans *Phèdre* est là pour dire la faillite de la Compagnie française des Indes. Il subit aussi le spectacle de sa mère inconsolable, traumatisée par son séjour dans un camp de travail pour femmes juives, perdue dans le monde de l'après-guerre et qui a pris pour tic de se pincer le nez, dans l'effort de bazarder la marque de ses origines.

André Lorant semble à côté. Comme si, jusqu'à la décision violente de quitter son pays, il n'avait fait que contempler, effaré, le courant morbide qui les emportait. Revenu en touriste à Budapest, une même indifférence le gagne. Son voyage est un fiasco, il ne ressent rien que la nausée devant un nouveau monde qui lui échappe : les *« mendiants répugnants »*, la zone piétonnière envahie par le faux luxe, les McDonald's, les filles à vendre, *« le grand échiquier de la vulgarité »*. Comme Zweig, André Lorant a la nostalgie du *« monde d'hier »*. Mais au lieu d'analyser une humanité en bascule, il y met un dédain vaguement ronchon.

Reste l'histoire passionnante de son destin : celui d'un étranger de race, puis de classe, un émigré de retour au pays se retrouvant étranger à lui-même.

Marion van Renterghem

La librairie
LES CAHIERS DE COLETTE
23-25, rue Rambuteau, Paris 4ème - Tél. 01 42 72 95 06
recevra
MONIQUE NEMER
le vendredi 8 novembre à partir de 18 h.
pour son ouvrage
Raymond Radiguet
(Ed. Fayard)
GENEVIEVE BRISSAC
le samedi 9 novembre à partir de 17h.
pour son ouvrage
La Marche du Cavalier
(Ed. de l'Olivier)

Rosa Montero, l'écriture nécessaire

« Le Territoire des barbares » est le premier roman de l'écrivain journaliste espagnole à succès qui est traduit en français. Un roman très dur et très optimiste à la fois, qui se veut une célébration de la faculté de survie des êtres humains

LE TERRITOIRE DES BARBARES (El corazón del Tartáro) de Rosa Montero. Traduit de l'espagnol par André Gabastou, éd. Métailié, 226 p., 18,50 €.

Elle arrive en coup de vent, un peu en retard, vive, fine, menue, intense, et sans attendre de questions, passant tout de suite au tutoiement, à l'espagnole, elle dit *« tu sais, mon père était torero »*. Elle en rit, immédiatement, *« je ne sais pas pourquoi je te dis ça. Mais c'est très rare. Sur quarante millions d'habitants, il n'y en a que dix mille sans doute que cela intéresse, les taureaux. Ça a marqué toute ma petite enfance. C'est un monde fascinant. Entrait dans la salle de bains un père normal, et en sortait un dieu vivant ! Dans la maison, toutes les femmes, ma grand-mère, ma mère, les tantes, priaient et égrenaient des rosaires. Plus tard, on mettait la radio et si tout s'était bien passé, on pouvait recommencer à prier et à dire des actions de grâces. Il rentrait à la maison dans une voiture énorme, je le guettais et il en descendait, le costume couvert de sang. »* Elle déteste ça pourtant, la violence, la violence faite à l'animal, la violence faite aux hommes. Elle adore les animaux. Elle tient ça de son père.

Rosa Montero est une des romancières les plus connues en Espagne, une des journalistes et éditorialistes aussi. *Le Territoire des barbares* est son huitième roman – mais elle est aussi auteur de nouvelles, de livres pour enfants, de recueils d'entretiens ou de reportages, et d'essais.

Les lecteurs français vont donc la découvrir à travers ce livre *« de la maturité »*, son meilleur a dit la critique. Un roman très dur et très optimiste à la fois, qui se veut une célébration de la faculté de survie des êtres humains. Le personnage principal, Zarza, a réussi à se faire une petite vie tranquille, travaillant dans une petite maison d'éditions qui publie des textes médiévaux. Elle a mis derrière elle son passé, son enfance, la mort de sa mère peut-être assassinée, l'attitude trouble de son père, son petit frère autiste, ses rapports avec son frère jumeau, son adolescence sous l'emprise de la drogue jusqu'au matin où elle est réveillée par un coup de téléphone et une voix qui lui dit *« je t'ai retrouvée »*. Commencent alors vingt-quatre heures de fuite, de suspense, de révélations, de coups de théâtre.

Presque trop. Avec des pauses, le chaos et l'ordre symbolisés par un Rubix-Cube, une version du *Chevalier à la Rose* qui oppose un certain Le Goff (sans prénom) à un historien anglais, une nouvelle de Borges, tout un jeu d'équivoques, de menteries, d'inventions pour faire sentir qu'on ne peut pas se fier à la réalité, parce qu'un roman est un rêve éveillé et qu'il ne se contrôle pas plus qu'un songe.

Elle a commencé à écrire très jeune parce qu'atteinte de tuberculose de 5 à 9 ans, elle ne pouvait pas aller à l'école, et ne faisait que lire et écrire : *« Je suis un écrivain organique, pour moi, écrire est lié à la vie. »* Elle a commencé à travailler comme journaliste à 19 ans, pour gagner sa vie, toujours dans la presse écrite, *« parce que le journalisme est ce qu'il y avait de plus proche de la littérature »*, tout en continuant à faire de la fiction, pour elle-même.

« EL PAIS »

Le journal auquel elle collabore presque depuis sa fondation, *El País*, a été fondé en 1976, peu après la mort du général Franco, et a connu un succès immédiat. *« Ce journal représentait la nouvelle Espagne et nous qui y travaillions avons bénéficié de la même image. On est tous devenus célèbres, le journal et sa rédaction ! »* Quand une petite maison d'édition lui demande un livre d'entretiens avec des femmes connues, elle dépense l'avance (pas bien grosse) sans avoir écrit une ligne et, prise de cours, propose un roman à la place. L'éditeur décide d'en publier immédiatement 5 000 exemplaires. Un peu affolée, elle trouve que 3 000 suffiraient, mais l'histoire donne raison à l'éditeur : *Cronica del desamor* en est à sa trentième édition...

« ÉCRIVAIN ARCHITECTONIQUE »

Depuis, elle publie un livre tous les quatre ans, tous des succès, en particulier *La Fille du cannibale*, qui lui a valu le prix Primavera et lui a permis de doubler le nombre de ses traductions. Mais elle ne lâche pas son travail de journaliste, fait un peu de tout, obtient là aussi de nombreux prix (dont le prestigieux Premio Nacional de periodismo, le Prix national de journalisme, en 1980), écrit des chroniques, des reportages, même si aujourd'hui elle peut se permettre de refuser d'assister à un congrès trop ennuyeux. Elle ne veut pas vivre de la littérature, considérant que les nécessités économiques ne doivent pas être supportées par le roman : *« J'ai été bloquée après mon troisième roman, "la Seca", j'étais sèche, j'avais le cerveau paralysé, c'était horrible. J'étais en train d'écrire un roman, si j'avais dû en vivre, je l'aurais publié. »*

On la dit féministe mais elle refuse d'être une romancière féministe, parce qu'elle déteste que le roman soit utilitaire : *« Si on connaît d'avance toutes les réponses, à quoi bon ? Tolstoï était machiste, il a écrit* Anna Karénine *pour lutter contre le progrès, l'adultère, la vie moderne ; ce qui l'a sauvé, c'est son talent... »* En tant que personne, bien sûr, elle est féministe, même si elle préférerait qu'on dise antisexiste, car le mot féministe a l'air d'être le pendant du machisme, *« mais c'est un mot historique »*. Elle n'apprécie pas non plus l'étiquette de *« roman de journaliste »*, encore un préjugé idiot. *« Balzac, Dostoïevski, Oscar Wilde, Kipling, Graham Greene, Carmen Martin Gaite ont été journalistes. Et Truman Capote ! »*

Elle part toujours d'une idée, d'une image, d'une phrase, et prend des notes pendant plus de deux ans, écrivant à la main des chapitres entiers. *« Quand j'ai tout : les personnages, le titre, les trente-deux chapitres, je commence à écrire. Cela me prend un an et demi, et alors tout change, parce que le roman est vivant. »* Elle attache beaucoup d'importance à la construction, à la structure – *« Je suis un écrivain architectonique »* –, parce qu'elle se dit chaotique et que cela lui permet de mettre de l'ordre, une fois qu'elle a l'idée, qu'elle a trouvé la forme narrative, et qu'elle connaît la fin. Elle travaille à un essai sur la littérature, la narration, l'écriture – *« Tous les écrivains qui ne meurent pas jeunes finissent par là »* – qui est en train de devenir un livre sur l'imagination et sur la folie : *« Un écrivain est un fou qui n'est pas à l'asile. »*

Elle porte un tatouage sur l'avant-bras, un lézard, la réplique à l'identique, elle vient de s'en rendre compte sur la couverture de son livre, de celui qui figure sur le logo de son éditeur, Anne-Marie Métailié.

Martine Silber

Comment devient-on un héros ?

Miguel Delibes fut le premier en Espagne à rompre le pacte amnésique sur la guerre civile. Des blessures qui traversent son œuvre

L'ÉTOFFE D'UN HÉROS (Madera de héroe) de Miguel Delibes. Traduit de l'espagnol par Dominique Blanc, éd. Verdier, 416 p., 18 €.

L'éditeur a tort de nous présenter ce livre comme n'étant pas un roman sur la guerre civile espagnole, alors que c'est un de ses grands mérites, autant pour sa nécessité sociopolitique que pour la qualité de l'écriture de Delibes, qui n'est plus à démontrer. Il s'agit bel et bien d'un récit sur le conflit qui déchira l'Espagne il y a plus d'un demi-siècle et dont le pays souffre encore des conséquences. La preuve, ce silence qui s'établit dans la péninsule – innocent, sûrement pas – entre vainqueurs et vaincus sur un épisode si effroyable, afin d'assurer une transition démocratique mais en lui sacrifiant la réflexion sur la mémoire.

Les Espagnols avides de connaître leur passé devaient lire Bernanos, Malraux, Hemingway, etc. Il a fallu que leurs écrivains passent outre à ce pacte amnésique pour entreprendre enfin cette récupération de l'histoire récente. Delibes fut précisément l'un des premiers à rompre le silence avec *Cinq heures avec Mario* (1987). Au cours d'un long monologue intérieur, pendant la veillée mortuaire de son mari, Carmen revit leurs années de vie conjugale. La femme reproche à son époux son incapacité à s'adapter au régime franquiste dans les domaines religieux, économique, sexuel et littéraire. On déduit que le défunt, professeur d'université, n'utilisait pas le piston pour réussir, préférait la justice sociale à la charité et roulait en vélo. Deux conceptions du monde qui s'étaient affrontées avec les armes n'avaient pas fini de se réconcilier. La guerre continuait.

Delibes est né en 1920 à Valladolid, descendant de Français – son grand-père, venu en Espagne œuvrer à la construction d'une ligne de chemin de fer, était le cousin du compositeur de *Giselle*, il grandit entre cet aïeul libéral et un autre, traditionaliste. Un père progressiste et une mère catholique ne firent qu'accentuer cette dichotomie, courante au sein de la classe moyenne espagnole. Son enfance apparaît en filigrane dans *L'Etoffe d'un héros*, ainsi que, d'une façon beaucoup plus nette dans *Le Chemin*, *Les Rats* et *Sisi, mon fils adoré*.

L'Etoffe d'un héros, le neuvième de ses livres traduits en français, raconte l'histoire d'un enfant issu de la petite bourgeoisie traditionaliste. Son père, un médecin naturaliste et libertaire, essaye de l'éduquer selon ses principes et contre l'avis de son frère, vétéran des guerres carlistes, qui rêve pour son neveu d'un destin guerrier. D'autant plus qu'il a observé chez l'enfant une disposition prémonitoire : son corps frissonne au son de la musique militaire et surtout ses cheveux se dressent en entendant l'hymne des traditionalistes bérets rouges. Il n'en faudra pas plus pour qu'une partie de sa famille lui prédise un destin héroïque. Gervasio grandit donc entre les deux Espagne.

A l'occasion du soulèvement franquiste, il entend des récits sur des catholiques crucifiés par les rouges, et sur des rouges martyrisés par les soldats de la *« croisade »*. Il voit deux membres de sa famille empalés par les rebelles, les bien-pensants, et son père emprisonné dans les arènes dès les premiers moments de la rébellion militaire. Lui-même s'engage dans la marine nationaliste, où il découvre le doute.

Commet devient-on un héros ? Le même sujet vient d'être traité dans l'excellent *Soldats de Salamine* par Javier Cercas, né, lui, bien après le conflit fratricide, au moment du pacte politique de l'oubli. Le patriarche Delibes parle d'expérience et le fait avec la sincérité, la noblesse et la qualité littéraire qu'on lui reconnaît.

Ramón Chao

Exercices de mémoire

LE THÉÂTRE DE LA MÉMOIRE (El teatro de la memoria) de Pablo de Santis. Traduit de l'espagnol (Argentine) par René Solis, éd. Métailié, 154 p., 15 €

Après un cercle de traducteurs – *La Traduction* (1) –, c'est maintenant un groupe de neurologues contemporains que Pablo de Santis, né à Buenos Aires en 1963, explore, avec la même acuité. Les doctes Fabrizio, le maître, Lisi, Mosca et Lex, ses disciples, ont exclusivement consacré leurs travaux à la simulation de souvenirs, sans peur des compromissions, politiques ou morales. Fabrizio, décédé au moment où commence le roman, a même été jusqu'à créer un théâtre de la mémoire, en collaboration avec un architecte concepteur de villes, Anibal Diago. Roman, fils de ce dernier, architecte lui aussi, est devenu amnésique en tentant d'élucider la mort de son père. En charge de la santé de ce dernier, le docteur Nigro, par ailleurs narrateur, mène l'enquête avec la collaboration de Luciana, sa maîtresse, également épouse du patient.

Le lecteur aura tout intérêt à saisir au bon moment les différentes clés données par l'auteur au cours de son récit, éventuellement à en chercher d'autres dans les meilleures encyclopédies, car toute erreur pourrait être fatale à sa santé mentale. Et à méditer, avant d'entamer la lecture, la phrase suivante : *« Le puzzle n'est jamais complet, sauf s'il manque une pièce. »* On ne se plonge pas sans risques dans un tel enchevêtrement de mémoires, un tel dédale de souvenirs premiers, secondaires ou fantômes. D'ailleurs, interrogé sur les motivations profondes qui l'ont poussé à choisir un thème si périlleux, l'auteur assurait ne pas se souvenir avoir écrit ce livre.

Jean-Louis Aragon

(1) Traduit de l'espagnol (Argentine) par René Solis, éd. Métailié, 2000.

MARIO SOARES
rencontre
à la librairie
Compagnie
le mercredi 13 novembre
à 18 heures
à l'occasion
de la sortie de son livre
Entretien
(Col. "Mémoire vivante" / Ed. Flammarion)
58, rue des Écoles, Paris 5e
tél. 01 43 26 45 36

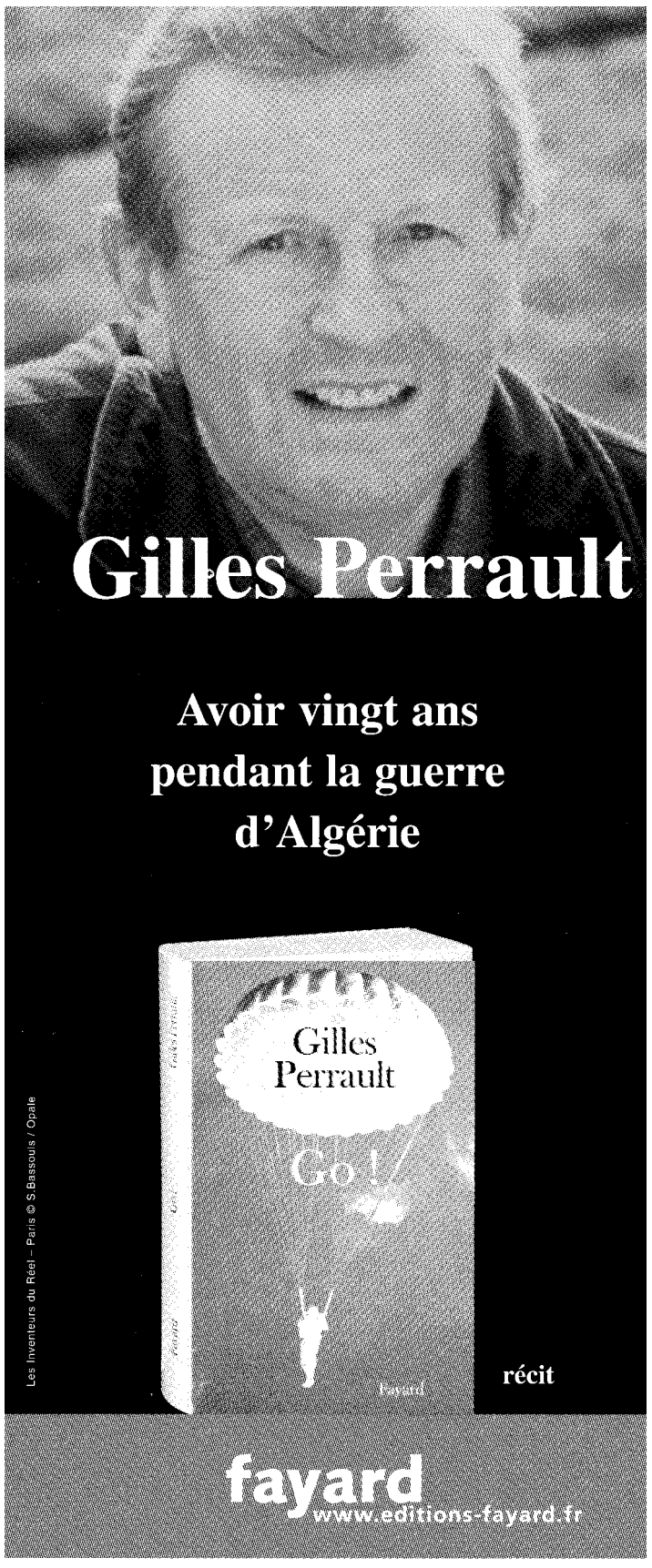

Les aventures du brave maître K.

Avec l'écrivain tchèque Ivan Klima, la lucidité, l'humour et la patience viennent à bout des passions dévastatrices et des méfaits de l'idéologie

ESPRIT DE PRAGUE
(The Spirit of Prague)
d'Ivan Klima.
Traduit depuis la version anglaise par Béatrice Dunner, éditions du Rocher/Anatolia, 240 p., 20 €.

AMANTS D'UN JOUR, AMANTS D'UNE NUIT
(Lovers for a Day)
d'Ivan Klima.
Traduit depuis la version anglaise par Béatrice Dunner, éditions du Rocher/Anatolia, 255 p., 20 €.

De Jaroslav Hasek (1883-1923), auteur du *Brave soldat Chveik* et créateur d'un parti fantôme au nom cocasse, Parti du Progrès modéré dans les limites de la Loi, Ivan Klima a hérité le sens de l'humour et de la mise en dérision, ainsi que cette patience qui se dresse contre les ravages des idéologies et des passions mortifères. Il en a également hérité le regard implacable et le style simple, direct, du journaliste confronté au chaos de l'Europe du Centre, essentielle et profonde. Kafka lui a légué la conscience de l'absurde qui régit notre temps. Les personnages de l'auteur du *Procès* et de *La Colonie pénitentiaire*, longuement analysés par Klima, ne sont-ils pas ceux d'un siècle où le pouvoir absolu plonge ses racines dans les discours creux des utopies de tous bords ?

Ivan Klima, 72 ans, né à Prague au sein d'une famille d'intellectuels juifs agnostiques, a subi en France, le même sort que ces nombreux écrivains arrivés du côté sombre de l'Europe : à moins d'avoir opéré une douloureuse reconversion linguistique ou de voir leur œuvre couronnée par les académiciens suédois, à moins de bénéficier du prestige de la Pléiade sinon de quelques parrainages illustres, ils doivent se contenter d'un paternalisme condescendant et puis de l'oubli. C'est ainsi qu'est aujourd'hui introuvable le splendide roman de Klima, *Amour et ordure* (1) où le personnage principal, double de l'auteur devenu éboueur après l'assassinat du Printemps de Prague, fait découvrir les parcours énigmatiques de sa ville, ainsi que ses grandes amours depuis longtemps défuntes. En 1990, une petite maison d'édition, Usher, publiait la transcription française, intitulée *Conversation à Prague*, d'un dialogue entre Philip Roth et l'écrivain tchèque. La brochure est épuisée. Heureusement, l'entretien de Klima avec Roth est repris dans ce recueil d'articles, conférences et essais du prosateur tchèque écrits depuis le début des années 1980.

Les pages biographiques restituent son enfermement, en 1940, au camp de Terezin, alors qu'il était âgé de seulement 10 ans. Ce camp de transit était destiné à tromper les inspecteurs de la Croix-Rouge suisse sur les véritables intentions des tueurs, car c'est de là que partaient les convois vers les lieux de la solution finale (2). Ces souvenirs se croisent et se superposent avec les réflexions de l'auteur sur les régimes totalitaires, sur les rapports entre mémoires et littérature, entre littérature et pouvoir, aussi sur la brève histoire de son pays démembré. Il évoque aussi l'appauvrissement du langage bien au-delà de ce jargon concentrationnaire porteur d'euphémismes, litotes et habiles travestissements observés par

STEFAN NILSSON

Victor Klemperer dans son célèbre ouvrage *Lingua Tertii Imperri* (3). En effet, dans tous les pays, ces formules toutes faites, comme, en France, « mérite le détour », « silence radio », et autres « messages forts » à l'intention des hommes politiques afin qu'ils « révisent leur copie », torturent les langues et assassinent leur beauté.

Ivan Klima sort de Terezin en 1945, libéré par l'Armée rouge après avoir survécu en lisant Dickens, Homère et Jules Verne dont il avait caché les livres. Plus tard, il entreprend des études littéraires, devient journaliste et commence à écrire malgré la présence inquisitoriale des gardiens du dogme réaliste socialiste. Klima, écrivain engagé ? *« En effet,* nous dit cet éternel adolescent qui refuse de vieillir, secouant les mèches grises qui tombent sur son front, *la littérature doit refuser d'être instrumentalisée. Il est néanmoins des cas limites, lorsque son pays se trouve envahi par des armées étrangères et qu'il souffre sous le talon des dictatures de toutes sortes, dans l'indifférence lointaine des démocraties. Alors, un auteur doit s'impliquer, certes pas dans sa création littéraire, mais publiquement par des conférences, des pamphlets, des articles illégaux, des samizdats. »*

Certes, les lecteurs chercheraient en vain la moindre incidence politique dans le recueil de beaux récits de Klima publiés aujourd'hui pour la première fois en France, tous consacrés à la montée et à la déliquescence du sentiment amoureux. Ils baignent dans une sorte d'aura faite de magie et de dérision, de tristesse et de fatalité. Ici, l'adultère (« Lune de miel » et « Appel de l'étranger ») ; là, l'amour fou qui ne conduit à rien (« Lingula ») ; plus loin, le désastre de ceux qui n'ont plus rien à se dire (« Qu'est-ce qu'il pleut ») ou bien l'impasse où aboutit un choix trop hâtif (« Ciel, enfer, paradis »), enfin la tendresse amoureuse entre une jeune violoniste aveugle et un étudiant fortuné et mondain (« La maison blanche »). Le constat est pessimiste : *« Souvent c'est seulement la solitude qui pousse les gens vers l'amour, et d'ailleurs ils hésitent toujours entre liberté et solitude, mais, dans la plupart des cas, ils perdent leur liberté sans échapper pour autant à la solitude. »*

Tour à tour rescapé d'un camp nazi, homme de presse, victime de la dictature stalinienne, enseignant aux Etats-Unis, éboueur à Prague comme la plupart des intellectuels après l'occupation de la Tchécoslovaquie, le brave maître K, à force de patience et de mise en dérision de la suite des tragédies que lui imposait l'histoire, est aujourd'hui un homme libre, à l'image de son pays bien parti sur la voie de l'intégration en Europe. L'écrivain, invité en octobre par la direction du Musée d'art et d'histoire du judaïsme, afin de rencontrer son public, déclarait : *« Ce que nous avons vécu en tant qu'individus et en tant que groupes* (...) *est hors du commun et peut nous égarer gravement. Incités à tirer des conclusions de notre amère expérience, nous risquons de commettre des erreurs fatales qui, au lieu de nous rapprocher de l'état de justice et de liberté que nous appelons de nos vœux, nous entraînent à l'opposé. En elle-même, l'expérience extrême que nous avons vécue n'ouvre pas la voie de la sagesse. Nous n'y parviendrons qu'en prenant du recul pour juger ce que nous avons vécu. »*

Edgar Reichmann

(1) Editions du Seuil (« Le Monde des livres » du 8 janvier 1993).
(2) De cet épisode de la Shoah, Claude Lanzmann a tiré le film intitulé *Un vivant qui passe* (1997).
(3) *La Langue du IIIe Reich*, Albin-Michel, 1996, repris en Pocket « Agora ».

A la recherche du « sentiment de l'éternité »

W.G. Sebald s'est fait connaître en quelques livres talentueux – « Vertiges », « Les Emigrants ». Son ultime roman, « Austerlitz », témoigne de son approche originale du récit, un mystérieux bric-à-brac d'une étrange profondeur

AUSTERLITZ
de W.G. Sebald.
Traduit de l'allemand par Patrick Charbonneau, Actes Sud, 350 p., 21,90 €.

Un vendredi de décembre 2001, la littérature a perdu l'une de ses voix les plus saisissantes, sur une route du sud-est de l'Angleterre. En mourant des suites d'un accident de voiture, à l'âge de 57 ans, Winfried Georg Sebald, citoyen allemand vivant en Grande-Bretagne depuis plus de trente ans, a laissé derrière lui le vide insondable des promesses évanouies. Quels ouvrages supplémentaires n'aurait-il pas donné, cet auteur singulier dont la carrière littéraire avait commencé sur le tard, à 40 ans largement passés ? Passant de l'essai littéraire à la littérature proprement dite, il s'était fait connaître grâce à sa fameuse trilogie comprenant *Vertiges* (1), *Les Emigrants* et *Les Anneaux de Saturne* (2). En moins de livres que n'en comptent les doigts d'une seule main, Sebald a réussi à s'imposer comme l'un des grands talents de son époque, récompensé par plusieurs prix de renom. Et comme, surtout, l'un des auteurs qui auront profondément contribué à faire sortir la fiction des limites conventionnelles du roman.

Telle est l'une des caractéristiques de *Austerlitz*, son dernier livre et l'un des plus remarquables, tout empreint d'une étrange profondeur où jouent à l'infini les mystérieuses dimensions de la mémoire. Emboîtant les voix de ses différents narrateurs, qui finissent quelquefois par se mélanger, Sebald combine des approches variées du récit. La part de la biographie, toujours présente chez lui, se marie à celle de l'Histoire, non moins chérie, au fantastique, aux sciences (naturelles ou astrophysiques), à l'imaginaire pur et même à certaines fantaisies graphiques ou à la photographie (en noir et blanc), qui vient ponctuer le propos de manière plus ou moins énigmatique. Tout ce gracieux bric-à-brac illustrant, à sa façon, les mille replis secrets de l'esprit humain et de sa faculté à se souvenir, son aspect composite et remarquablement ordonné à la fois. L'auteur s'approche de ce mystère par la diversité du texte, en faisant comme s'il tirait d'un grand sac une multitude d'objets disparates, dont la diversité finirait par produire une cohérence supérieure.

La présence du sac est d'ailleurs une sorte d'obsession chez Sebald, qui l'évoque dès *Vertiges*, le premier de ses textes littéraires. Il s'agit alors d'*« un vieux sac en plastique rapporté d'Angleterre »* où le narrateur-voyageur *« fourre toutes sortes de choses inutiles »*. Dans ce dernier livre, le sac est celui que trimballe Jacques Austerlitz à travers ses promenades solitaires en Europe, une vieillerie, *« qu'il avait acheté pour dix shillings (...) et dont il affirmait qu'il avait été la seule chose sur laquelle il avait jamais pu compter dans sa vie »*. Il est aussi le *« petit sac à dos avec quelques viatiques »* dont sa mère munit Jacques Austerlitz, alors à peine âgé de 5 ans, au moment de le faire fuir de Prague envahi par les nazis. Recueilli par un couple de presbytériens du Pays de Galles, l'enfant tire un trait sur ce passé, *« comme si*, explique l'adulte qu'il est devenu par la suite, *une instance située en avant ou au-dessus de ma pensée et œuvrant sans doute quelque part dans mon cerveau avec la plus grande circonspection m'avait toujours préservé de mon propre secret »*.

Un secret dont le récit va remonter le fil, par l'intermédiaire d'un narrateur qui recueille les souvenirs de Jacques Austerlitz. Qui est-il, ce pèlerin acharné à saisir la forme du monde, ce marcheur inlassable (autre thème cher à Sebald), cet observateur partagé entre l'obligation de se souvenir et le désir fou de se laisser *« absorber sans laisser de trace »* ? A la manière de Jacques Austerlitz, passionné de photo qui trouve *« inconvenant de braquer le viseur de [son] appareil sur une personne »*, l'auteur part du non-humain pour tenter de cerner l'humain : l'intense observation des bâtiments publics, des colonies d'insectes, des plantes ou des étoiles lui sert de point d'appui pour étudier, non seulement l'homme, mais sa place dans l'univers. Sans obscurité, mais sans concessions à la facilité non plus.

FIXER LES TRAJECTOIRES

Cette exploration multidimensionnelle (à l'horizontale, quand il s'agit d'aligner des noms de papillons sur un mode taxinomique, à la verticale ou en profondeur, dans l'analyse des ouvrages *« d'architecture de l'ère capitaliste »*), émaillée d'anecdotes et de renvois à l'Histoire, cherche à dégager les souvenirs de Jacques Austerlitz de l'épaisse couche d'oubli sous laquelle ils ont été enfouis. L'idée de dissimulation par des matériaux divers (la neige sur le Pays de Galles, le talc dans la chambre d'une mourante, l'eau recouvrant un village) cohabite avec la nécessité de révéler, comme en matière photographique. Pour lutter contre l'oubli, parce qu'il est voisin de la mort, elle-même proche de *« l'évanescence [des] contours »*, seule capable de provoquer *« le sentiment de l'éternité »*. Là où disparaît la forme, semble dire Sebald, la vie se meurt elle aussi. D'où l'urgence de fixer jusqu'à l'impalpable, les *« trajectoires »* d'une mite autour d'une lampe ou celles d'une vie d'homme dans les remous de l'histoire. Sans illusions pourtant : comme dans les bâtiments décrits par Sebald, il reste toujours des pièces murées, aveugles, jamais visitées dans la conscience humaine.

Raphaëlle Rérolle

(1) Actes Sud, 2001.
(2) Actes Sud, 1999.

Comment naît une histoire d'amour...
par
Jean-Claude KAUFMANN
auteur de
« PREMIER MATIN »
(éd. Armand Colin)
Mercredi 13 novembre
à 18h
LA LIBRAIRIE DES puf
49,Bld St Michel
75005 PARIS
tel 01 44 41 81 20

Vous recherchez un livre épuisé ?
Librairie Le Tour du Monde
29, rue de Condé 75006 Paris
Ordinateurs en accès direct !
15 millions de livres
internet : www.chapitre.com
téléphone : 0892 35 01 00
minitel : 3615 chapitre
chapitre.com
LIBRAIRE SUR INTERNET

YVAN POMMAUX
rencontre
à la librairie
Compagnie
le samedi 9 novembre
à 16 h.30
à l'occasion
de la sortie de son album
Avant la télé
(L'Ecole des Loisirs)
58, rue des Écoles, Paris 5e
tél. 01 43 26 45 36

ECRIVAINS
les Editions Bénévent
publient
de nouveaux auteurs
Pour vos envois de manuscrits:
9 rue Boyer - B.P. 4049
06301 Nice Cedex 4
Tél: 04 93 26 30 12

magazine littéraire
N° 414 - novembre 2002
PHILOSOPHIE ET ART
Que reste-t-il de l'esthétique ?
de Kant à Deleuze
ENTRETIEN : William Boyd
Chez votre marchand de journaux : 5,35 €
Le Magazine littéraire sur Internet : www.magazine-litteraire.com
OFFRE SPÉCIALE
6 numéros : 22,87 €
Cochez sur la liste ci-après les numéros que vous choisissez
☐ Italo Calvino ☐ Jean Starobinski ☐ Sade ☐ Witold Gombrowicz ☐ George Sand ☐ Joseph Conrad ☐ Rainer Maria Rilke ☐ Guy de Maupassant ☐ Lévi-Strauss ☐ Jean Genet ☐ Roland Barthes ☐ Georges Perec ☐ Céline, le Voyage ☐ Hermann Hesse
☐ Rabelais ☐ Paul Verlaine ☐ Aragon ☐ Michel Foucault ☐ Cioran ☐ Schopenhauer ☐ Vladimir Jankélévitch ☐ F. Scott Fitzgerald ☐ Oscar Wilde ☐ Thomas Mann ☐ André Malraux ☐ Apollinaire ☐ Les vies de Proust ☐ Stefan Zweig
☐ Ludwig Wittgenstein ☐ Les écrivains cinéastes ☐ Cervantès ☐ J.M.G. Le Clézio ☐ Michaux ☐ Chateaubriand ☐ Mallarmé ☐ Pierre Bourdieu ☐ Spinoza ☐ Les libertins ☐ Beckett ☐ Balzac ☐ Darwin ☐ Goethe
Nom : .....
Adresse : .....
Règlement joint par chèque bancaire ou postal
magazine littéraire
40, rue des Saints-Pères, 75007 Paris – Tél. : 01.45.44.14.51 – Fax : 01.45.48.86.36
www.magazine-litteraire.com
MON

Bruits et silences des soldats de la Grande Guerre

Le flot des publications de témoignages de poilus n'a jamais tari. En marge de ces paroles exhumées, qui croisent le regard du paysan du prêtre ou de l'ethnologue, Jean-Yves Le Naour aborde la question plus secrète des mœurs durant le conflit

MISÈRES ET TOURMENTS DE LA CHAIR DURANT LA GRANDE GUERRE
Les mœurs sexuelles des Français, 1914-1918
de Jean-Yves Le Naour.
Aubier, « collection historique », 412 p., 21,5 €.

ENNEMIS FRATERNELS 1914-1915
Carnets de guerre et de captivité
de Hans Rodewald, Antoine Bieisse, Fernand Tailhades, édités par Eckart Birnstiel et Rémy Cazals,
Presses universitaires du Mirail, 192 p., 16,8 €.

UN ETHNOLOGUE DANS LES TRANCHÉES
août 1914-avril 1915.
Lettres de Robert Hertz présentées par Alexander Riley et Philippe Besnard,
éd. CNRS, 266 p., 29 €.

Dès le début de la première guerre mondiale, la presse commence à publier des témoignages de combattants. Depuis, le flot ne se tarit pas et, régulièrement, l'édition met à la portée du public des écrits de poilus. On aurait pu croire qu'après tant d'œuvres déjà disponibles et quelques succès considérables, du *Feu* d'Henri Barbusse (1916) aux récentes *Paroles de poilus*, l'utilité marginale de nouvelles publications finirait par décroître. Il n'en est rien et l'on doit saluer les efforts de l'édition universitaire mais aussi de petites maisons à travers la France qui proposent ces traversées de multiples expériences de guerre.

Parmi les témoignages récemment parus, tous n'ont pas le même statut. Certains sont des correspondances adressées aux familles, d'autres se composent de carnets tenus au jour le jour, comme ceux du médecin auxiliaire, Robert de Vernejoul, futur président de l'ordre national des médecins (1), ou de cahiers rédigés à partir de notes prises sur le vif par le prêtre officier de réserve et futur évêque de Strasbourg, Jean Julien Weber (2). Parfois, les soldats reconstituent leurs souvenirs en captivité, juste après les événements, tel l'Allemand Hans Rodewald, pris par l'ennemi dès septembre 1914 et qui se lance dans la rédaction en décembre. Les éditeurs, et c'est heureux, ne négligent pas la réédition de témoignages qui ont emprunté la forme romanesque. Agone, à Marseille, republie ainsi *La Percée, roman d'un fantassin, 1914-1915*, de Jean Bernier (2000, 1re éd. 1920) et *Les Hommes en guerre* de l'Austro-Hongrois Andreas Latzko (1999, 1re éd. allemande 1917) ; les éditions Louis Pariente (Paris) reprennent, de leur côté, les talentueux *Mémoires d'un rat* de Pierre Chaine (2000, 1re éd. 1917). D'autres encore rassemblent des carnets et correspondances de poilus originaires d'une même région, tel ce beau volume pour la Drôme, *Du patriote enthousiaste au poilu résigné* (3).

Quel qu'en soit le statut, ces textes sont d'une très grande richesse. Ils éclairent évidemment l'état d'esprit des combattants, du plaisir de tuer à la critique de la guerre. Ils témoignent encore des conditions de vie dans les tranchées, de la tension du combat ou de la discipline aux armées. Les trois carnets édités par Eckart Birnstiel et Rémy Cazals rapportent, de plus, les dures conditions du captif, qui se prolongent, pour Hans Rodewald, jusqu'en février 1920 !

Mais ces textes ne disent pas tout. Ils sont souvent bien discrets sur la sexualité. Le soldat Tanty regrettera, plus tard, cette absence de témoignage sur la *« sexualité dans les gourbis »*. Pourtant le rapport au sexe des soldats du front, *« le rut des héros de Verdun »* (René Naegelen), est une question centrale. C'est un des thèmes du riche ouvrage de Jean-Yves Le Naour qui

COLLECTION LAURENT FELSER

Dans les tranchées, les poilus photographiés par le soldat Marcel Felser

situe le problème dans une perspective élargie. Le chercheur entend en effet comprendre ce que la guerre change dans la perception du sexe et des rapports de sexe.

Dans les écrits de l'époque, le déclenchement du conflit apparaît souvent – au moins dans un premier temps – comme une *« épreuve régénératrice »* qui passe par le contrôle des mœurs. Les lettres de guerre du sociologue Robert Hertz apportent de l'eau au moulin de l'historien, saluant dans l'affrontement *« un sacrement qui régénère »*. Hertz trouve même dans la condition de soldat et la *« vie sexuelle* (...) *abolie »* en toute légèreté, un excellent modèle pour l'éducation future. On est en novembre 1914... Mais les discours eschatologiques se doublent d'*« angoisses fondamentales »* devant les *« périls intérieurs »* : la syphilis et la prostitution au premier chef, qui font l'objet d'un grand nombre de mesures et de règlements. Le Naour fait bien le point sur le sexe vénal à destination des soldats. La guerre est source de contacts nouveaux et les attirances coupables menacent aussi les femmes françaises. Outre l'infidélité, les relations avec les soldats américains, et plus encore avec les troupes coloniales, suscitent craintes et réprobations. Les *« femmes à Boches »*, celles qui, dans les territoires occupés, ont entretenu une relation amoureuse avec des Allemands, ont commis, pour leurs contemporains, une *« transgression insoutenable du sentiment national »*. Mais les belles exhortations des débuts de la guerre résistent mal au développement du conflit.

Pour les historiens, attentifs à ces évolutions, l'édition des textes de combattants est souvent l'occasion de favoriser ou de confirmer des analyses plus générales. Rémy Cazals entend ainsi, dans sa préface à *Ennemis fraternels*, relativiser l'idée couramment admise que la Grande Guerre a produit une *« culture de guerre »* faite de *« violence et de haine »* : *« Nos trois héros ont rencontré des brutes ; ils ont eu à subir de mauvais traitements. Eux-mêmes ont combattu, ont tiré comme des fous quand leur vie était en jeu. Mais, à la moindre accalmie, ils ont su plaindre l'ennemi, et, tombés en son pouvoir, ils ont été finalement soignés et guéris. »* La question du rapport à l'ennemi est centrale dans les discussions. Les combattants avaient-ils de la haine pour ceux d'en face ? Quels étaient les ressorts de leur participation au combat ? Et comment leurs témoignages peuvent-ils répondre à ces questions ?

Le risque évident est d'y trouver, comme on l'a depuis longtemps remarqué, tout et son contraire, ou, dit autrement, des discours complexes, quelquefois confus, ou bien différents d'un moment à l'autre. Si *« consentement »* et même exaltation mystique sont saillants chez l'intellectuel juif et socialiste Hertz, comme le note Christophe Prochasson dans sa préface, bien vite des nuances apparaissent. En dialoguant, par lettre, avec sa femme Alice en décembre 1914, il affirme son acceptation de la guerre et trouve des vertus au conflit ; pour ajouter : *« Mais... mais... mais... après cela, il y aurait encore beaucoup, beaucoup de choses à dire »*, pointant un *« certain sentiment »* chez les gouvernants, que la guerre *« est un crime contre l'humanité, et qui fait que chacun en rejette la responsabilité sur son voisin »*.

Les spécificités sociales des combattants, des intellectuels notamment, restent toujours des éléments cruciaux pour lire leur discours, comme en témoigne le même sous-officier Robert Hertz, parlant de ses hommes : *« Ils me savent fortuné et expliquent par là mon acceptation de la guerre. »* A quoi pourrait répondre en écho, cette remarque d'un poilu drômois, Louis Chirossel, en 1915 : *« Les riches devraient bien y venir un peu ici, ils seraient moins patriotes. »* Les soldats eux-mêmes ont beaucoup discuté de la valeur de leurs témoignages. En 1968, Etienne Tanty avouera ne plus supporter *« que la lecture d'écrivains d'avant 14 et de bouquins de guerre »* de 1914-1918 (4), preuve encore de la force considérable de ces textes, même pour ceux qui en sont les héros.

Nicolas Offenstadt

(1) *Des tranchées aux pavés. Carnets de route de Robert de Vernejoul (1914-1918)* édités par Pierre de Vernejoul, (éd. Atlantica, 256 p., 21 €).
(2) *Sur les pentes du Golgotha. Un prêtre dans les tranchées*, texte établi par Jean-Noël Grandhomme (éd. La Nuée bleue, 320 p., 20,58 €).
(3) Ed. Peuple libre et Notre temps (2, rue Emile-Augier 26000 Valence), 504 p., 35 €.
(4) *Les Violettes des tranchées. Lettres d'un poilu qui n'aimait pas la guerre*, éd. Italiques, 606 p., 26 €.

Le Poilu sans nom

Sur la piste d'un survivant amnésique, Jean-Yves Le Naour peint le drame de vies suspendues

LE SOLDAT INCONNU VIVANT
de Jean-Yves Le Naour.
Hachette-Littératures, « La vie quotidienne », 224 p., 18 €.

Lorsque Victor Brille est tué sur le front en décembre 1915, ses parents refusent d'accepter l'évidence. Après-guerre, ils apprennent l'existence d'un soldat non amnésique, interné ; ils lui rendent visite et se persuadent que ce ne peut être que Victor. L'apparence physique ne correspond pas ? Les Brille y décèlent une manipulation du médecin, qui aurait gommé les signes de reconnaissance... Cette détresse des parents Brille illustre à l'extrême celle de tant d'autres. Elle montre aussi toute la souffrance qu'a pu cristalliser le personnage du « soldat inconnu vivant », « revendiqué » par une vingtaine de familles de la France entière et même de l'étranger. Qui est donc ce poilu dénommé, selon sa fausse déclaration, Anthelme Mangin ?

Sans doute ramené en 1918 par un convoi de rapatriés d'Allemagne et retrouvé amnésique à Lyon, « Anthelme Mangin » – gardons-lui ce nom administratif quelques lignes encore – est interné à l'asile psychiatrique de Bron, transféré à Clermont-Ferrand, puis à Rodez, en fonction d'hypothétiques données sur son identité. Impossible, pourtant, de retrouver la vraie : le soldat, atteint de démence précoce, ne se laisse pas reconnaître. En 1920, *Le Petit Parisien* publie la photo de soldats vivants non identifiés. Sans succès pour le cas Mangin qui prend de l'ampleur : en 1922, tous les grands journaux font paraître son portrait. La quête dramatique de familles qui croient retrouver le cher disparu est lancée. Certaines se renseignent simplement ; d'autres, à l'instar des Brille, des années durant, essaient de transformer leur croyance en reconnaissance d'identité. Expertises et contre-expertises se multiplient jusqu'aux procès qui opposent plusieurs familles. Au final, tout semble indiquer, selon l'historien Jean-Yves Le Naour qui a repris le dossier, que « Mangin » serait Octave Monjoin, blessé en 1914, puis fait prisonnier. Le tribunal de Rodez en décide ainsi (1937), suivi par la cour d'appel de Montpellier (1939). Paradoxe de l'affaire, la « véritable » famille apparaît bien peu « militante ». En effet, c'est par hasard, lors d'une demande de pension, que les Monjoin ont appris que le fils disparu serait interné à Rodez. Mais d'une cour à l'autre, la décision ultime traîne et le père Monjoin n'obtient pas sa pension avant son décès. Quant à « Anthelme Mangin », il meurt en 1942 sans avoir jamais pu redevenir « Octave Monjoin ».

Si l'affaire a autant passionné, c'est parce que près de 250 000 soldats français n'ont pu être retrouvés et identifiés, et ce sont eux qu'honore, pour une part, le soldat inhumé sous l'Arc de triomphe. Certaines familles ainsi *« privées de deuil »* ont usé de tous les recours, du Vatican à des intermédiaires peu scrupuleux, pour obtenir des informations sur le disparu, qu'on veut croire prisonnier.

La littérature s'est emparée de la figure du soldat amnésique *(voir le* Siegfried *de Giraudoux)* comme elle a exploité le thème du retour du disparu – c'est « Anthelme Mangin » qui inspire à Anouilh son *Voyageur sans bagage*. Gaston refuse ce qu'il découvre : une « famille laide » et un autre lui-même d'avant-guerre peu reluisant. Il nie son identité et se construit une nouvelle vie... bien loin du destin de l'ensemble des disparus de la Grande Guerre.

N. O.

Images du désastre

Scrutant les blessures de la nature et des lieux, les photographies du 2e classe Felser disent en creux celles des hommes. Une vision singulière qui rompt avec les conventions de l'imagerie patriotique

UN REGARD SUR LA GRANDE GUERRE
Photographies inédites du soldat Marcel Felser préfacées et commentées par Stéphane Audouin-Rouzeau.
Larousse, 192 p., 32 €.

On se souvient que récemment Actes Sud avait proposé les *Photographies et dessins de guerre* de Jean Cocteau (2000). Sans doute la notoriété du témoin justifiait-elle cette exceptionnelle publication d'un ensemble de clichés pris par un seul et même combattant. Le regard de Marcel Felser aurait pu passer inaperçu. 2e classe versé au 1er régiment du génie à l'automne 1915, ce jeune ingénieur électricien de 21 ans ne connut que la guerre de position, en charge de l'électrification des défenses françaises et du repérage des dispositions ennemies sur le front des Vosges. S'il n'a laissé aucun carnet, ni aucune lettre, il a réalisé en amateur quelque 400 clichés qui n'en firent pas un témoin, le poilu se gardant d'en divulguer la teneur, soucieux d'oublier l'horreur qu'il côtoya et dont il ne livra qu'une vision allégorique, évacuant les corps souffrants et les cadavres pour ne lire que dans la torture des arbres et la ruine des sites bombardés une violence que le soldat patriote refuse de dénoncer plus crûment.

Oublié, ce passionnant corpus de plaques de verre et de négatifs conservé dans des boîtes en fer n'a été exhumé qu'au hasard d'un déménagement plus de soixante-dix ans après la fin de la Grande Guerre, alors que le photographe, engagé à 47 ans dans la Résistance près d'Auxerre, avait disparu en décembre 1944, mort d'épuisement après un an d'internement à Buchenwald. Aujourd'hui la parution de la large anthologie (près du tiers des photographies réalisées au front) que commente Stéphane Audouin-Rouzeau, infatigable pédagogue de l'événement – on lui doit notamment une épatante présentation de *La Grande Guerre* dans la prometteuse collection de CD « De vive voix » (15 €, distr. Les Belles Lettres) –, permet de partager le sentiment oppressant de celui qui ne voit les boyaux et les tranchées que vides, voies ouvertes qui mènent inéluctablement au feu, réservant le martyre douloureux à une nature qui cicatrisera mal, pudeur du déplacement qui fait la singularité d'un héros qui ne cherche jamais à apparaître autrement qu'en vigie scrupuleuse.

Un événement donc, qu'on complétera avec la plus prévisible – mais édifiante – présentation des *Images de poilus* par François Pairault (Tallandier, 144 p., 25 €) qui interroge la carte postale, vecteur capital d'un discours d'union sacrée, véritable panégyrique républicain. Poncifs et lieux communs qui contribuèrent largement au bourrage de crâne, tardivement dénoncé, ne masquent pas les souffrances et les angoisses, les espérances aussi, d'une population traumatisée par un tragique suprême.

L'image encore, largement sollicitée dans la réédition du travail de Jacqueline Laisné sur les caporaux de Souain, *Fusillés pour l'exemple* (éd. Alan Sutton, 128 p., 19 €), mais aussi dans le bel album écrit par Dorothée Piatek et superbement illustré par Yann Hamonic, *L'Horizon bleu* (éd. Petit à petit, 112 p., 19 €, dès 10 ans). La correspondance d'un jeune instituteur mobilisé, Pierre, à sa jeune épouse Elisabeth, permet aux jeunes lecteurs de comprendre le désarroi né de la faillite d'un univers face à la folie de la guerre. Parce qu'il n'y a pas d'âge pour inculquer la nécessité de la dignité humaine.

Ph.-J. C.

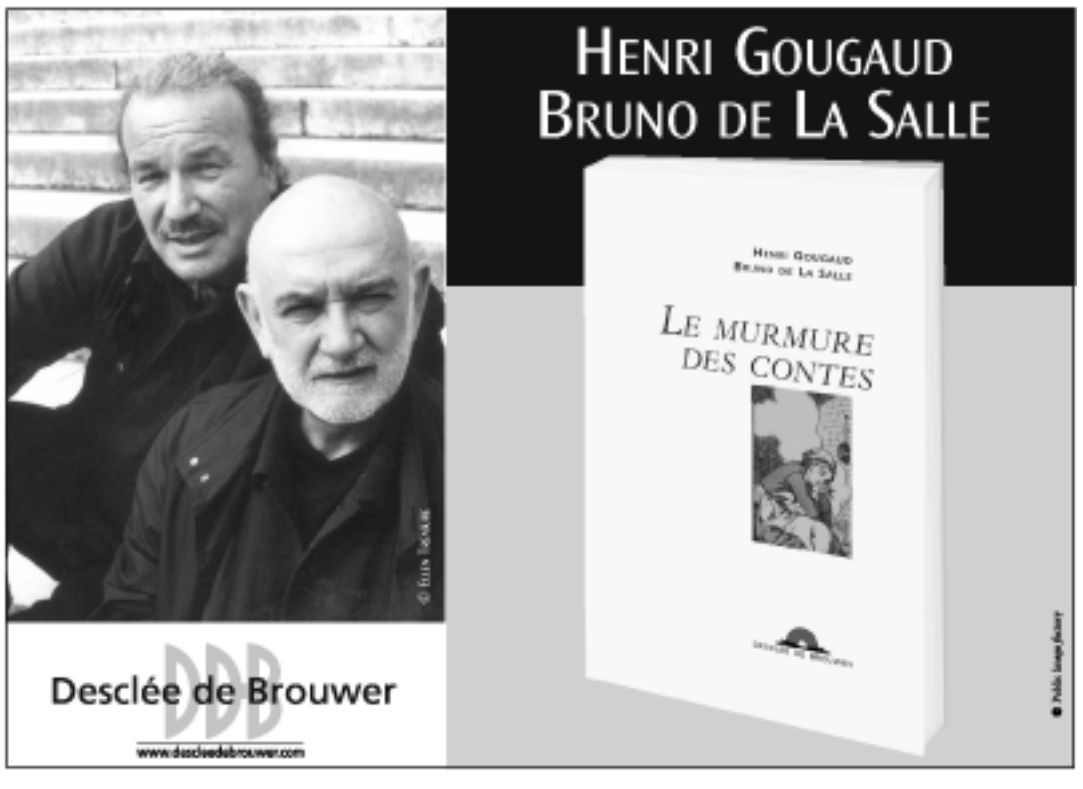

La mélancolie du fou : le poème du Tasse

Michel Orcel, traducteur érudit et réfléchi de l'Arioste, de Leopardi, de Michel-Ange, donne une nouvelle version de la « Jérusalem » (1581) qui, sous sa plume, de « délivrée » devient « libérée »

JÉRUSALEM LIBÉRÉE (Gerusalemme liberata) du Tasse. Traduit de l'italien, présenté et annoté par Michel Orcel, Folio classique, 680 p., 9,50 €. (Traduction inédite)

Troisième grand poème narratif de la littérature italienne, l'œuvre du Tasse a toujours souffert de la comparaison avec le *Roland furieux*, mais aussi avec ses modèles antiques, d'Homère ou de Virgile. La folie de son auteur, ses incarcérations, ses hésitations sur la forme définitive à donner à son livre, les polémiques qui entourèrent sa publication, le caractère idéologiquement fanatique de son contenu (antiturc, antimusulman) ont souvent éclipsé la force visionnaire de ce récit d'une croisade mythique – la première, sous la conduite de Godefroi de Bouillon, *« le Prince/qui libéra de Christ le saint sépulcre »*, au XIe siècle.

Clorinde, la chevalière sarrasine et travestie, n'a pas, malgré le bouleversant *Combattimento* de Monteverdi, résisté à la comparaison avec la spectaculaire Angélique de l'Arioste. Herminie, Sophronie ont pâli, en dépit de quelques cantates profanes, de quelques oratorios ou opéras oubliés. Succédant à Circé envoûtant Ulysse, Armide et ses enchantements ont ému : on l'a également assimilée à la Didon de Virgile. Nouvel Enée, le captif Renaud a inspiré musiciens, peintres et poètes (jusqu'à Cocteau), mais n'a jamais appartenu à ce fonds universel des fantasmes artistiques.

C'est toujours avec une certaine condescendance que l'on en vient au Tasse, en déplorant la surcharge métaphorique, le vague ennui du récit, l'excessive structuration de l'ensemble qui ne permet pas (à part, précisément, le combat de Tancrède et de Clorinde et les fameux chants XIV à XVI, consacrés au jardin d'Armide) à l'imagination créatrice de se perdre et de s'enflammer. La langue du Tasse n'a ni le génie fondateur de celle de Dante ni la légèreté délurée de celle de l'Arioste. On est dans la pesanteur baroque. Comme le dit son traducteur, Michel Orcel, qui a également traduit le *Roland furieux* il y a deux ans (1) : *« La* Jérusalem, *construite en une savante logique, ordonnée vers une fin totalisante, c'est la forme exacerbée, à travers laquelle se manifeste la terreur baroque du vide. Le sage Arioste se livre à la folie de l'œuvre. Le Tasse conjure désespérément dans l'œuvre la folie du réel. »* On aimerait conseiller aux lecteurs de cette nouvelle traduction le journal (2) que Michel Orcel tint au Maroc en s'attelant à la tâche. Ils mesureront alors l'engagement personnel de cet écrivain, raffiné et érudit, pour un travail qui est manifestement pour lui beaucoup plus qu'un devoir académique. *« J'entreprends, moi, cette œuvre embarrassante et paradoxale : traduire, en terre d'islam,* La Jérusalem délivrée. »

Ses choix linguistiques et poétiques, notamment la décision de recourir à des tournures syntaxiques désuètes et à des archaïsmes, à des italianismes délibérés, peuvent assurément être contestés, mais ils relèvent d'une véritable esthétique qu'il sait argumenter. Il écrivait, après avoir achevé le premier chant : *« Tenir la mesure entre le français* naturel *et la violence du traduire. Sans vergogne, je restitue de vieux mots ("copains") ou décalque parfois l'italien ("semblance", "infide"). Qu'est-ce qui explique que "fabriquer" devienne ainsi plus précieux que "bâtir" ? La verdeur de la langue. Et que je préfère "emprise" à "entreprise" ? La vitesse de l'original. »*

G. DAGLI ORTI

Cette fresque de Giambattista Tiepolo (1696-1770), Villa Valmarana près de Vicenza (Italie), représente l'histoire de la « Jérusalem délivrée » du Tasse, lorsque Renaud abandonne Armide

Son prédécesseur, Jean-Michel Gardair (3) – qu'il ignore superbement dans sa bibliographie… –, avait une tout autre optique, excluant les choix mêmes d'Orcel et visant à une aisance de lecture courante, élégante et cadencée, mais sans se soucier de carcans formels, de rimes ou de rythme. Bien entendu, on est constamment tenté de comparer les résultats. Faut-il chercher la fluidité moderne (comme l'a fait Jacqueline Risset pour Dante) ou être attentif aux préciosités décalées de la langue originale, et au pas un peu rigide, à la fois martial et syncopé, du décasyllabe ? Il est certain que dans les deux cas, la puissance visionnaire tient bon, cette puissance même que Victor Hugo, sans nommer le Tasse, évoquait dans la *Légende des siècles* : *« Ils marchent effarés, ces grands visionnaires./ Ils ne savent plus rien, tant ils vont devant eux… »*

On s'est souvent interrogé, Leopardi plus que tout autre, sur le mode particulier de la narration du Tasse, faite de vastes plages contemplatives et sublimes et de fureur meurtrière, de descriptions enchanteresses et de vifs dialogues un peu brutaux et crus, politiques, théologiques ou sentimentaux, contrastant soudain avec des tirades admirables qui lui ont valu sa durable gloire. Leopardi portait sur la *Jérusalem* des jugements nuancés, mais somme toute sévères. Estimé par lui inférieur à Pétrarque, Dante et l'Arioste, le Tasse pâtissait, à ses yeux, d'un manque de vitalité et d'un excès de *« mélancolie »* qui le conduisit aux franges de la folie : *« Quoique celui qui n'a pas traversé le malheur ne sache rien, il est certain que l'imagination, et même la sensibilité mélancolique, n'ont pas de force sans un souffle de prospérité et sans une vigueur d'âme qui ne peut tenir sans un crépuscule, un rayon, une lueur de gaieté. »* Leopardi critiquait surtout le manque de dynamique psychologique chez ses héros (les deux protagonistes, Godefroi et Renaud) différents, sans être tout à fait contraires, ce qui, selon lui, créait chez le lecteur un *« intérêt stationnaire »*.

Mais si l'on examine dans le détail les étranges suspens du temps, on est stupéfait devant l'inventivité de certains changements de rythme ou de perspective, devant l'audace de certaines formulations, jusque dans les métaphores qui furent tant décriées par ses détracteurs : *« Tel un bon musicien, avant qu'à pleine/Et claire voix il ne dénoue son chant,/ Prépare à l'harmonie les autres âmes/ Modulant à voix basse doucement,/ Armide ainsi, qui, dans le deuil amer,/ N'oublie ses artifices et ses fraudes,/ Laisse échapper, brefs accords, des soupirs/Pour disposer le cœur qu'elle veut fléchir. »* Suit une supplique déchirante, haineuse, passionnée, digne – presque digne – de Racine, qui viendrait un siècle plus tard.

René de Ceccatty

(1) Seuil, deux volumes, 2000.
(2) *Les Larmes du traducteur*, Grasset, 2001.
(3) Classiques Garnier-Bordas, 1990.

Mendes Pinto dans le vaste monde

Récit emblématique des découvertes portugaises, « Pérégrination » est un livre truculent avec un anti-héros comme narrateur

PÉRÉGRINATION (Peregrinação) de Fernão Mendes Pinto. Traduit du portugais et présenté par Robert Viale, éd. La Différence, « Minos », 988 p., 20 €. (1ère édition : 1991)

Chaque nation a ses livres fondateurs. On y reconnaît toujours les traits caractéristiques du pays où ils ont été conçus, lorsque celui-ci existe encore, qu'il n'a pas perdu ou bradé son âme au cours des siècles. Ainsi du Portugal et de *Peregrinação* écrit dans le XVIe siècle finissant mais publié pour la première fois en 1614, trente et un ans après la mort de l'auteur, Fernão Mendes Pinto. Le livre, qui fut traduit en plusieurs langues européennes au long du XVIIe siècle (en France, en 1628, par Bernard Figuier), relate les 21 années (1537-1558) d'aventures de Mendes Pinto.

Ici, la réalité se confond avec le merveilleux. C'est un monde nouveau, pas même encore imaginé, qui s'ouvre devant le lecteur de l'époque. De l'Inde au Japon en passant par la Chine, le Siam, la Birmanie et Java, ce monde est à portée de voile et de désir. C'est le temps des grands navigateurs. Fernão Mendes Pinto n'est pas l'un de ces illustres capitaines portugais, mais un aventurier de modeste extraction qui connaît des fortunes diverses. Et pas mal d'infortunes. Tantôt naufragé, esclave ou prisonnier, mercenaire ou compagnon de François Xavier (le premier grand saint missionnaire de l'ordre de saint Ignace), pieux et pécheur, il voyage, observe, note, rapporte.

Car il n'a pas tout vu. Souvent, son récit, qu'il rédige dans les dernières années de sa vie à Almada en face de Lisbonne, est de seconde main. Peut-être même n'a-t-il jamais été en Tartarie comme il le prétend. Cependant, ainsi que le note Robert Viale – dont il faut saluer ici le remarquable travail de présentation et de restitution en français d'un texte difficile – la volonté pédagogique et de mise en perspective des informations fait tout le prix historique de l'ouvrage : *Peregrinação* constitue bien une véritable encyclopédie du Nouveau Monde qui est alors en train de naître.

Mais Fernão Mendes Pinto est là lui aussi, ce « pauvre de moi » qui ne se présente jamais dans la posture du héros, qui est même exagérément modeste, discret, toujours prompt à avouer ses fautes – cela peut, selon l'humeur ou l'opinion, séduire ou fortement agacer… Il ne se décrit ni au physique ni au moral, sans doute, souligne encore le préfacier, afin d'apparaître mieux comme *« un représentant des Portugais de son temps »*. Cette présence qui voudrait ne jamais s'imposer donne au livre une bonne part de sa saveur, et ce goût moderne qui nous fait l'apprécier sans difficulté. Il y a ainsi, derrière les aventures à la fois dramatiques et picaresques de Mendes Pinto, une ironie légère, un humour sans agressivité, et même une critique discrète du comportement des administrateurs portugais des Indes. Avec lui, l'esprit des découvertes est aussi celui d'une aventure humaine raconté ici par un homme comme les autres, une sorte de premier venu en somme.

Patrick Kéchichian

Un jazz libérateur

Jacques Lederer aborde l'histoire de la Shoah au travers du regard de deux petits garçons. Un récit dense au rythme entêtant

SIGRAND ET SIP'TIT de Jacques Lederer. Ed. Joëlle Losfeld, « Arcanes », 120 p., 7,50 €.

Sip'tit a grandi, et plus de vingt ans ont passé depuis cette nuit où lui fut révélée, dans un sanatorium, une musique *« que l'urgence de la proclamation qu'elle contenait, le manifeste dont elle était le chant héroïque n'avait d'égal que son énergie interne »*. Vingt ans et des poussières de notes abandonnées à la mémoire mais pas l'oubli. Sur un vieil enregistrement de jazz, l'initiateur de cette révélation semble lui faire signe, par-delà le temps. L'espace d'un solo de piano, de quelques mesures pleines et denses comme ce court roman que Jacques Lederer avait publié initialement dans un recueil de nouvelles, *Mordre le couteau* (1).

« Deux… Cinq… Un… » Le tempo est donné dès les premières lignes, ondoyantes entre l'humour et l'émotion, la douleur et la rage contenue. Dès la première partie aussi où sur la partition des souvenirs va s'ordonner le singulier « calvaire » de Jacquot, un petit garçon de 7 ans d'origine hongroise, porteur d'une étoile jaune. Car pour Sip'tit (ainsi surnommé depuis qu'on lui a accolé comme « camarade » de classe Sigrand, la terreur de l'école), le danger vient moins des Allemands que de ce garçon brutal et violent qui l'a pris sous son aile sardonique et semble avoir percé son lourd secret. Une matinée humiliante à la piscine confirmera très vite les soupçons et la menace. Dès lors, le Sip'tit circoncis devient le jouet de la cruauté et de la perversité d'un garçon aussi doué pour monter des coups tordus que pour dispenser des « leçons » singulières d'histoire.

Jusqu'au moment où celle qui se joue sous leurs yeux va les rattraper. Avertis d'une arrestation imminente, Sip'tit et sa mère sont obligés de fuir Paris avant de se séparer. Quelques semaines plus tard dans une gare, Sip'tit voit passer devant lui, encadré par des gendarmes un groupe d'enfants *« tous avec l'étoile »*. Parmi eux, il distingue une silhouette familière. Celle de Sigrand arborant un *« sourire fou »*. Les jeux sont bel et bien finis.

« Deux… cinq… un… », deuxième mouvement. Après la peur, la clandestinité et les privations vient le temps des réparations et des apprentissages pour Sip'tit. Envoyé dans un sanatorium de l'Adour, surnommé le « Petit Bergohf », l'adolescent poitrinaire fait ses classes de pédantisme auprès d'un cénacle de Castorps en herbe qui, entre deux bouffées de cigarette et trois quintes de toux, rejouent, *La Montagne magique*. Jusqu'au jour où débarque, précédé d'une mesure d'exemption, un certain Jim Dollinger, rescapé des camps de concentration et pianiste de jazz. Alors, le temps d'une nuit initiatique et bouleversante entre le musicien au sourire énigmatique et Sip'tit (l'un des plus beaux passages du récit), le temps aussi d'une journée, Dollinger fera entendre lors d'un prêche ce que tous veulent oublier ou préfèrent cacher : la honte et l'horreur. Et qu'un air de jazz, vingt ans plus tard, portera jusqu'à nous.

Christine Rousseau

(1) Flammarion 1994.

■ LE RHINOCÉROS QUI CITAIT NIETZSCHE de Peter S. Beagle.

Plus encore que les textes des deux recueils de Peter S. Beagle publiés en 2000, chez Denoël (*Le Magicien de Karakosk*, *La Dernière chanson de Sirit Byar*), ce volume véritablement enchanteur – il n'est pas d'autre mot pour signifier à quel point il laisse le lecteur sous le charme – démontre le formidable talent de nouvelliste de cet auteur de fantasy dont la découverte en France aura été tardive. Les six nouvelles rassemblées ici tiennent du merveilleux, même quand les thèmes traités, comme dans « Lila le loup-garou » ou « Entrez, lady Death », appartiennent au fantastique. C'est affaire de regard, d'écriture et d'atmosphère. Ici, pas d'effets terrifiants, d'effraction brutale, de chute implacable. Tout nous est conté, y compris les choses les plus incroyables tel ce rhinocéros qui se prend pour une licorne et devient le compagnon secret d'un professeur de philosophie, avec une évidence tranquille, une sorte de grâce aérienne qui exerce une séduction proprement shéhérazadienne et suspend très vite toute incrédulité. Après tout, comme l'a écrit Frédérick Tristan, *« l'évidence est l'adversaire le plus corrompu du merveilleux »*. Dans ce monde-là, il ne fait nul doute que les rhinocéros parlent, que les licornes s'évadent des tableaux ou que les chats dansent sous l'emprise de l'âme d'un défunt. Mais cette fantaisie n'est pas gratuite : elle est manière pudique et ludique de traiter de sujets graves comme l'amitié ou la mort (traduit de l'anglais [Etats-Unis] par Brigitte Mariot, Folio S-F, 264 p., 5 €).

Jacques Baudou

■ LE BAL DES INERTES (The Driftless Zone) de Rick Harsh

Bienvenue au pays des inertes, *« là où le fait de vouloir s'en aller est considéré comme un faux problème, où équilibre et vacuité ne font qu'un, où désir et anxiété ont le même poids… »* c'est-à-dire à La Crosse, petite ville du Wisconsin qui sert de cadre à la trilogie bien noire de Rick Harsh dont *Le Bal des inertes* constitue le premier volet. Le problème des petites villes c'est que la vertu, la beauté ou le talent n'y sont jamais récompensés. Si l'on possède l'une ou l'autre de ces qualités mieux vaut aller chercher fortune ailleurs. Les médiocres restent patauger dans le marigot. Le précepte est aussi valable pour le vice et le crime organisé. Voilà pour l'ambiance. Si on précise que le héros s'appelle Spleen, on a une vue d'ensemble assez fidèle. A La Crosse, l'humanité se compose en gros de trois catégories, les truands, les policiers et les chauffeurs de taxis qui permettent de tourner en rond sans jamais partir vraiment. L'appartenance simultanée à plusieurs catégories est possible, voire souhaitable. Ajoutez-y les pigeons, les éphémères qui ont la vie dure et l'on obtient une fantaisie glauque qui emprunte avec humour de nombreuses références au film noir américain. C'est avec *En chute libre* de Clyde Phillips et *Sang pour sang* de Lisa Reardon, le premier titre d'une toute nouvelle collection de poche chez Murder Inc. (traduit de l'anglais [Etats-Unis] par Joseph Antoine, première édition Murder Inc. 2001, Murder Inc. Poche, 256 p., 7,50 €).

G. M.

■ TROIS GUINÉES de Virginia Woolf

Voici l'essai le plus politique de Virginia Woolf, écrivain de la conscience individuelle en mouvement. Fruit d'une pensée lucide et sans compromis – l'ouvrage fait scandale lors de sa publication en 1938 –, *Trois guinées* prolonge la réflexion initiée dans *Une chambre à soi* (1929), dénonçant l'hégémonie masculine de l'establishment, militariste et patriarcal. En Europe, la progression fasciste atteint un point de non-retour. Virginia contemple les photographies de cadavres et de maisons en ruine de cette Espagne où vient de mourir son neveu Julian Bell. *« Comment faire, à votre avis, pour empêcher la guerre ? »* A cette question d'un correspondant au *« parcours prospère »*, l'auteur d'*Orlando* riposte en *« fille d'homme cultivé »*. Soumise à la loi masculine et entravée dans son indépendance, habitée par cette *« rumeur confuse mais tumultueuse* (…) : *Vous ne devez pas, vous ne devez pas, vous ne devez pas »*. La démonstration est édifiante, rigoureusement étayée. Les chiffres produits parlent d'eux-mêmes (aujourd'hui comme hier) : *« Disons-le carrément, comme motif d'exclusion des femmes, il y a l'argent. »* Et d'associer la lutte pour la liberté des démocraties à celle des féministes d'avant-garde : *« Elles luttaient contre la tyrannie du patriarcat, comme vous luttez contre la tyrannie fasciste. »* A méditer, pour l'éternelle actualité de cette évidence : *« L'univers de la vie privée et celui de la vie publique sont inséparablement liés.* (…) *Les tyrannies et les servilités de l'un sont aussi les tyrannies et les servilités de l'autre. »* (*Three Guineas*, traduit de l'anglais et préfacé par Viviane Forrester, Bibliothèques 10/18, 288 p., 7,30 €).

Val. C.

Combattre l'esclavage

Dans un bref essai d'une implacable rigueur, le philosophe Christian Delacampagne corrige lieux communs et poncifs sur l'histoire d'une institution inhumaine. Une leçon toujours nécessaire

UNE HISTOIRE DE L'ESCLAVAGE
De l'Antiquité à nos jours
de Christian Delacampagne.
Le Livre de poche,
« Références », 320 p., 6,95 €.

Si, pour beaucoup, la figure de l'esclave renvoie à parité à une soumission antique, que la figure de Spartacus arrache à l'anonymat, et à la lente saignée africaine, nécessaire à la colonisation du Nouveau Monde par les Européens, dont les effets terribles se font toujours sentir, le terme même « esclave » (attesté dès le XIIe siècle, concurremment au *schiavo* vénitien, au *Sklave* allemand, au *slave* anglais, au *scliavo* italien ou à l'*esclavo* espagnol) raconte un autre épisode, plus intimement lié à la construction mentale de l'homme occidental. Si le mot vient d'une forme ancienne du mot *« slave »*, confusion attestée dès le Haut Moyen Age, c'est qu'il y eut alors une longue période où les habitants des Balkans furent des proies faciles pour les Germains comme pour les Byzantins qui les réduisirent en esclavage. Un sort fréquent des vaincus qui ne dit toutefois pas à coup sûr la nature esclavagiste du système social du camp vainqueur.

Le mot *esclavage* est plus récent encore (fin du XVIe siècle) lorsque la recherche érudite emboîte le pas d'un Amyot demandant aux *Vies* de Plutarque des « leçons antiques ». Toutefois cette curiosité nouvelle pour les formes empruntées par la sujétion (le terme relaie alors le plus ancien *servitude*) ne s'accompagne pas d'une comparaison logique entre l'usage antique et la pratique nouvelle que l'expansion européenne encourage alors. Prudemment philologues et savants évitent de penser l'asservissement, se contentant de décrire, avec parfois une formidable précision, telle la somme du Padouan Lorenzo Pignoria (1613), le sort ordinaire de l'esclave chez les Anciens.

GILLES FAVIER

Monument commémoratif sur le chemin qui mène de Ouidah (Bénin) à la plage où les esclaves étaient embarqués sur les bateaux négriers

Si cette réticence à affronter la plus inhumaine des institutions – puisqu'elle dénature sans appel le statut de l'être humain – n'a pu résister à la lecture critique du XIXe siècle (déjà les économistes du siècle précédent, Hume ou Smith, s'interrogeaient sans fard sur un mode d'exploitation dont ils doutaient de la rentabilité), ce siècle qu'on a pu qualifier d'*« abolitionniste »*, moins au nom d'un constat juridique qu'en exorcisme d'un passé dont le scandale devait être étouffé, n'a bien sûr pas marqué le terme à une pratique commodément admise comme universelle. Comme si aucun temps ni lieu n'avaient pu y échapper.

A ce lieu commun, Christian Delacampagne apporte la plus claire, la plus fine, la plus imparable des réfutations. Auteur récemment d'*Une histoire du racisme* (Le Livre de poche, 2000), le philosophe reprend avec la même vertu pédagogique un dossier auquel bien peu se sont attelés.

Pour ce faire, le philosophe reprend les textes : ceux sur lesquels l'historien fonde sa lecture des civilisations, ceux, plus théoriques, dont le commentaire prétend faire le départ entre le légitime et l'inadmissible (les tablettes hourrite de Nuzi ou l'*Exode*, tout lui est matériau). Ainsi tord-il le cou à la fable d'une naissance grecque de la pratique (son berceau, même obscur, est oriental), tout en établissant que la Grèce invente bien, à la fin du VIe siècle, l'esclavagisme, reprenant la formule de Moses I. Finley, d'une *« avance, main dans la main, de la liberté et de l'esclavage »*. Un tandem *polis* démocratique-mode de production esclavagiste dont la faillite n'empêche pas à la chute de l'Empire romain la survie de l'esclavage, ce que la vulgate des médiévistes mit du temps à admettre.

Bien évidemment la deuxième partie de l'essai, centrée sur l'exploitation de l'Afrique et l'essor de la traite, jusqu'à l'abolition de l'esclavage au terme de la guerre de Sécession américaine (1863), est la plus attendue. Avec une implacable rigueur, Delacampagne traque les ombres, décape les vernis de respectabilité controuvée... Mais il ne s'en tient pas à ce terme confortable et, dans un troisième temps, prolonge sa réflexion jusqu'à l'aube du XXIe siècle. Avec toujours cet usage de la bibliographie anglo-saxonne (jusque dans les traductions dont les Français sont encore sevrés) qui fait de ce bref essai une adresse de référence.

Ce petit livre est enfin – surtout ? – précieux par le courage de sa conclusion. Face à une réalité terrifiante, que faisons-nous ? Et peut-on sans hypocrisie se contenter d'un combat qui ne soit pas « supranational », égratignant au passage les tenants des souverainetés intermédiaires. Plus encore qu'à la prise de conscience, un appel à la lutte qui est une grande leçon civique.

Philippe-Jean Catinchi

★ **Christian Delacampagne collabore au « Monde des Livres ».**

Nouveaux petits Suisses

Les éditeurs romands lancent des collections de poche pour s'implanter sur le marché français

Longtemps, L'Age d'homme a été le seul éditeur suisse francophone à proposer une édition de poche, avec la collection « Poche suisse » (7,6 €, en moyenne), dans laquelle il rééditait ses propres publications et éventuellement celles d'autres éditeurs. Il y a quelques années, les éditions Zoé ont lancé « Poche Zoé » et « Mini Zoé », suivies par la collection « L'Aire bleue » des éditions de L'Aire, puis par les éditions Empreintes, qui publient de la poésie.

L'éditeur suisse Bernard Campiche lance à son tour sa première collection de poche, joliment nommée « camPoche ». Trois titres sont publiés ce mois-ci dans ce cadre, qui sont autant de valeurs sûres. *Demi-sang suisse*, roman de Jacques-Etienne Bovard sur l'affaire dite des fiches – au début des années 1990, on découvre que de nombreuses personnalités de gauche étaient fichées –, *La Fiancée d'hiver*, très beau recueil de nouvelles d'Anne-Lise Grosbéty, et *Mortelle maladie*, récit autobiographique d'Anne Cuneo en 1969. Quatre autres titres devraient suivre en 2003. *« J'aimerais assez vite en compter une vingtaine dans mon catalogue »*, espère Bernard Campiche.

Pour l'instant, l'éditeur se concentre sur ce qu'il appelle les *« urgences »*, c'est-à-dire les ouvrages épuisés, mais pense aussi publier quelques inédits, comme des romans courts ou des recueils de nouvelles. Avec chaque texte seront proposés un dossier de presse, une biographie de l'auteur et, éventuellement, une postface. Ces livres de poche coûteront entre 6,80 € et 9,90 € selon leur nombre de pages, un prix légèrement plus élevé que celui des autres collections de poche.

Bernard Campiche estime qu'une collection de poche est un moyen utile, voire indispensable, pour s'attaquer au marché français. *« Cela permet de mettre des textes anciens en nouveauté,* fait-il remarquer. *C'est important, car sans cela les libraires les refusent. En outre, je réédite de très bons livres, qui ont déjà marché. Je prends moins de risques. »* Pour Michel Moret, directeur des éditions de L'Aire, *« le livre de poche se faufile partout, il est plus facilement commercialisable »*, mais les ventes en France de « L'Aire bleue », vendue entre 10 € et 22 €, varient énormément en fonction du nom de l'auteur : *« Lorsque je publie Yvette Z'Graggen ou Alice Rivaz, j'en vends en tout 2 000 ou 3 000 exemplaires dans l'année dont 500 à 1 000 en France. Ce n'est pas le cas pour un recueil de poésie ou un jeune auteur. »*

Vladimir Dimitrijevic, à la tête des éditions L'Age d'homme, explique : *« "Poche suisse" compte 220 titres. Disons qu'il y a dix noms plus ou moins connus qui marchent, les autres tombent du ciel et c'est difficile, il faut une promotion. Parfois, un nom inconnu est repéré par la presse, il se vend pendant un mois. »* Pour lui, les ouvrages de « L'Aire bleue » ou « camPoche » sont en fait trop luxueux pour être considérés comme des poches. *« Il s'agit plutôt de toilettage d'œuvres déjà parues »*, estime-t-il, en faisant remarquer que cette multiplication de collections de petits formats n'est pas typiquement suisse : *« Il en existe de plus en plus en France. »*

Marlyse Pietri, directrice des éditions Zoé, organise pour sa collection « Mini Zoé » (3,5 €) des opérations promotionnelles spécifiques, avec des présentoirs dans les librairies. *« C'est ainsi que ça peut marcher, car alors il y a un effet d'attraction,* juge-t-elle. *Cela dit, on n'atteint pas mieux le public français avec des poches qu'avec des nouveautés. Mais, d'une façon générale, les gens achètent moins cher, c'est une évidence en Suisse et en France. »* Si ce sont ses auteurs les plus connus, comme Nicolas Bouvier et Philippe Jaccottet, qui marchent le mieux en France, Marlyse Pietri avoue qu'il lui arrive de publier des « Mini Zoé » plus particulièrement destinés au marché français : *« C'est une possibilité pour faire connaître un auteur suisse, j'y pense souvent. »*

Bernard Campiche prévoit également d'organiser quelques opérations de promotion dans le courant de l'année. *« Il faudra affiner les relations avec les libraires, être très à l'écoute de leurs attentes,* explique-t-il. *Je me suis aperçu que c'était très important en France. Je pense aussi faire voyager mes auteurs, les amener à rencontrer les lecteurs français. »*

Sylvie Tanette

À NOS LECTEURS

La liste des parutions des livres de poche du mois de novembre est disponible tout le mois en cours sur le site Internet du journal : www.lemonde.fr

Voyages dans la « surnature »

Bertrand Hell a longuement étudié les rites de possession des Gnawas du Maroc. Il revient de façon originale sur une question classique de l'anthropologie, le chamanisme

POSSESSION ET CHAMANISME
Les maîtres du désordre,
de Bertrand Hell.
Flammarion, « Champs »,
392 p., 9 €.

Le jour va se lever et Kuat doit réintégrer le monde terrestre. » De l'Asie centrale à la Corée, en passant par le Maroc ou le Brésil, les chamans effectuent des voyages dans la « surnature », là où règnent des esprits responsables des maux et des drames individuels, toujours susceptibles de contaminer l'ordre social. Au prix de ce difficile passage hors du monde humain, de la localisation de l'esprit responsable, et de la réintégration dans l'ordre terrestre, ces *« maîtres du désordre »* effectuent les guérisons et entretiennent la vitalité des mythes de la création.

Bernard Hell, universitaire et chercheur au CNRS, invite à revenir de façon originale sur des questions classiques de l'anthropologie, celles du désordre et des pratiques de guérison, par l'étude des rites chamaniques, de leurs acteurs, de leurs mises en scène, de leurs résultats mais aussi de leurs incroyables évolutions et de leur vitalité. Partant des Gnawas du Maroc et de leur rite de possession, la lila, dont il a été durant des années un méticuleux observateur, Bertrand Hell confronte ses recherches à celles d'Anne de Sales sur les chamans népalais, de Marcel Griaule sur les Dogons, de Maurice Leenhardt sur la culture mélanésienne, pour ne citer qu'eux. Démarche d'anthropologue qui *« postule l'unité et l'identité de tous les hommes »* et propose une réflexion générale sur la nature humaine.

Ce n'est bien souvent qu'en dernier recours que malades et malheureux, déçus des traitements de la médecine occidentale, s'adressent aux chamans possédés. Mais cette intervention ne peut être considérée comme un traitement ordinaire. Sur la scène, le chaman semble devenir fou. Mais, s'il maîtrise en fait son rituel, extrêmement codifié, et recourt à des « trucs », pourquoi, alors, les Gnawas ou les chamans sibériens guérissent-ils ?

Contrairement aux thèses développées par Claude Lévi-Strauss, selon lesquelles la guérison du patient procède d'une écoute libératrice, l'ensemble du groupe social adhérant à un système cohérent et structuré de croyances énoncées par le chaman, l'efficacité n'est pas dépendante de la compréhension de la parole du mythe. Nombre de malades ne comprennent pas les paroles du chaman. Pour Bertrand Hell, grâce à l'exécution de son « numéro », le chaman est capable de transformer des paroles abstraites en une compréhension concrète, adaptée à l'infortune du patient. Et, s'il y a guérison, c'est aussi et surtout parce qu'il y a une prise en charge de sa propre douleur par le patient. En décidant de s'en remettre à ces *« maîtres du désordre »*, il devient acteur de sa propre destinée, il prend en charge son mal. Se soumettant à l'ordre du sauvage, il accepte d'être entraîné aux frontières de l'inhumanité, et *« l'expérience personnelle du malheur fournit un déclic pour porter un autre regard sur la condition humaine »*.

Donner du sens au malheur, ne pas se laisser couler. Certains choisissent la soumission à une secte ou aux anxiolytiques, d'autres choisissent la possession, quitte à s'ensauvager. La très belle conclusion de l'auteur s'achève sur les paroles d'un chaman possédé : *« La lila des Gnawas, c'est rester debout. »*

Agnès Devictor

■ **LA HONTE EST-ELLE IMMORALE ?** de Ruwen Ogien

Quand on dit à un enfant, ou même à un adulte, « tu n'as pas honte ? » c'est pour en appeler à quelque sentiment de faute et de culpabilité. L'action commise est répréhensible, il convient d'en prendre conscience. La honte semble donc bien être le plus moral des sentiments. Elle accompagne relâchements et laisser-aller, elle signale manquements et repentirs. C'est pourquoi, sur le registre collectif, on a pu imaginer de transformer la honte en arme politique.

Le petit livre de Ruwen Ogien entend montrer, de manière claire et vive, qu'il n'en va pas ainsi, et même que ces élucubrations ne reposent sur rien qui tienne. Il s'emploie d'abord à établir ce qu'est la honte, à la différencier du remords ou de la culpabilité, par exemple. Il établit surtout, de manière pour le moins surprenante, qu'elle ne saurait trouver place de manière conséquente dans aucune des théories de la philosophie morale. Pour cela, il passe en revue de manière critique les principales problématiques contemporaines. Nulle part, la honte ne trouve place ! Distincte de la reconnaissance effective des fautes, de la volonté de réparer ou de celle de réformer réellement sa conduite, la honte se révèle, au terme de cette démonstration, incertaine et inutile. Conclusion : *« Nous pouvons parfaitement nous passer de la honte, du point de vue moral tout au moins. »* Voilà un court traité, provocant et précis, qui mérite d'être lu, débattu et discuté. Sans honte, évidemment (Bayard, « Le temps d'une question », 168 p., 11 €).

R.-P. D.

■ **LA PAUVRETÉ DURABLE (inédit) suivi de LE GOUVERNEMENT DE LA PAUVRETÉ (première édition 1995),** de François de Bernard

Oui, il reste des territoires à découvrir, estime François de Bernard : ceux de la pauvreté. Notre nouvelle frontière. La faim tue de plus en plus. La disette touche aussi le logement, l'éducation, la culture, la santé. Or les institutions n'ont prétendu passer que par le filtre macro-économique pour lutter contre ce fléau. La politique de développement du tiers-monde, dont on nous rebattait les oreilles de 1960 à 1990, ayant échoué, la Banque mondiale lança l'idée de « la lutte contre la pauvreté ». On ne changea que d'étiquette et l'on parle maintenant de « développement durable ». Certes, on attache plus de prix à l'environnement, à la culture, aux singularités régionales, aux vrais besoins des populations les plus déshéritées, et on contrôle les actions menées. Mais on ne touche pas plus au sacro-saint concept des « libéralisations extensives » qu'à la défense des intérêts à court terme des pays du G8, sous le prétexte qu'il ne faut pas fâcher les bailleurs de fonds. Notre auteur ne s'y trompe pas. *« Si quelque chose apparaît* durable, *ce n'est certes pas le développement mais la pauvreté »*. Pourquoi ? On ne pense pas assez, estime-t-il, à la part énorme et croissante des capitaux d'origine criminelle changeant de mains chaque jour (estimée, sans doute prudemment, par certains experts au tiers des transactions globales). Déjà, François de Bernard, dans son *Gouvernement de la pauvreté* (1995), réédité ici, parlait de *« défection de la morale »* et du *« désastre de la politique »* en souhaitant, devant le *« chômage de la raison »*, l'organisation des régions unies de la pauvreté. Comme des caricaturistes, il est des provocateurs qui débouchent les oreilles naïves (éd. Le Félin, 206 p., 7 €).

Pierre Drouin

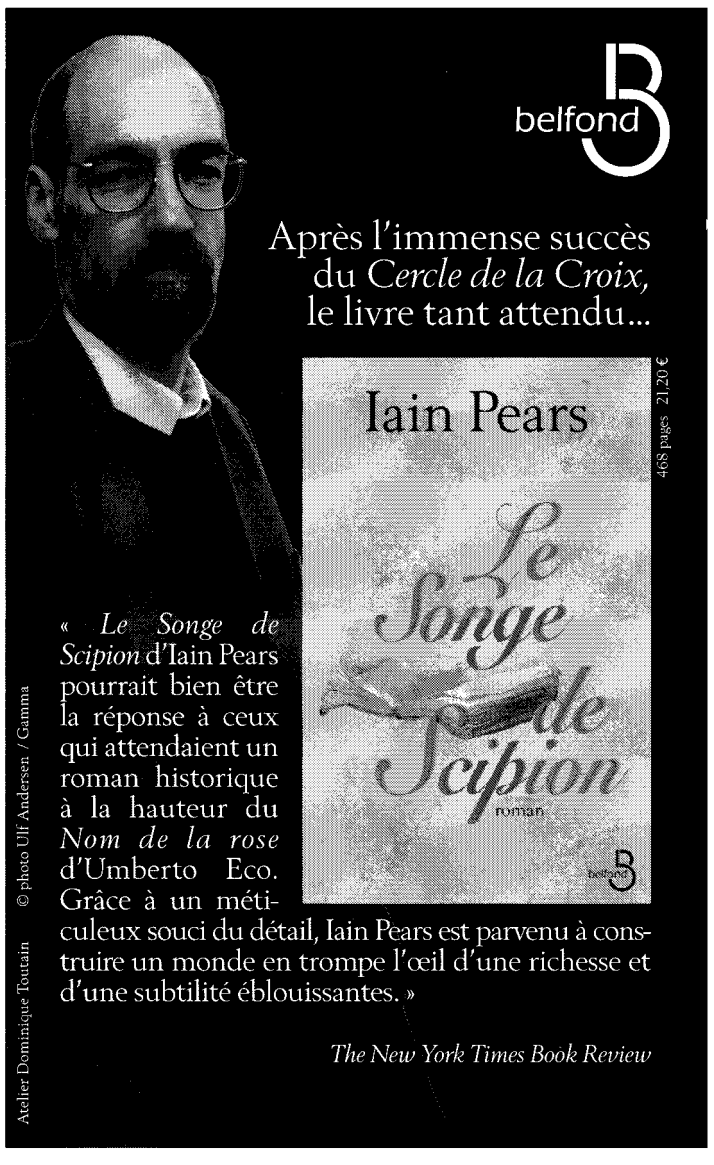

Au sein des **guerres de religion** qui ont déchiré l'Europe à la fin de la Renaissance, des réflexions **neuves** se sont élaborées. L'idée de tolérance en matière religieuse a débouché sur la **liberté de conscience**, la laïcité, la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Aujourd'hui, des **tensions** s'avivent entre les cultures. Devons-vous inventer de **nouvelles formes** de tolérance, propres à notre époque ? En puisant à quelles sources? Nous avons demandé l'avis de sept intellectuels

La longue invention de la tolérance

Pourquoi étudier les vieux débats du XVIIe siècle sur la diversité des religions ? Ils peuvent nous aider à inventer la vie commune des civilisations

LES FONDEMENTS PHILOSOPHIQUES DE LA TOLÉRANCE
Sous la direction d'Yves Charles Zarka, Franck Lessay, John Rogers.
T. I : Etudes, T. II : Textes et documents, T. III : Pierre Bayle, *Supplément du Commentaire philosophique*, introduit et annoté par Martine Pécharman
PUF, « Fondements de la politique », T. I 324 p., 27 € ; T. II 454 p., 36 € ; T. III 264 p., 25 €.

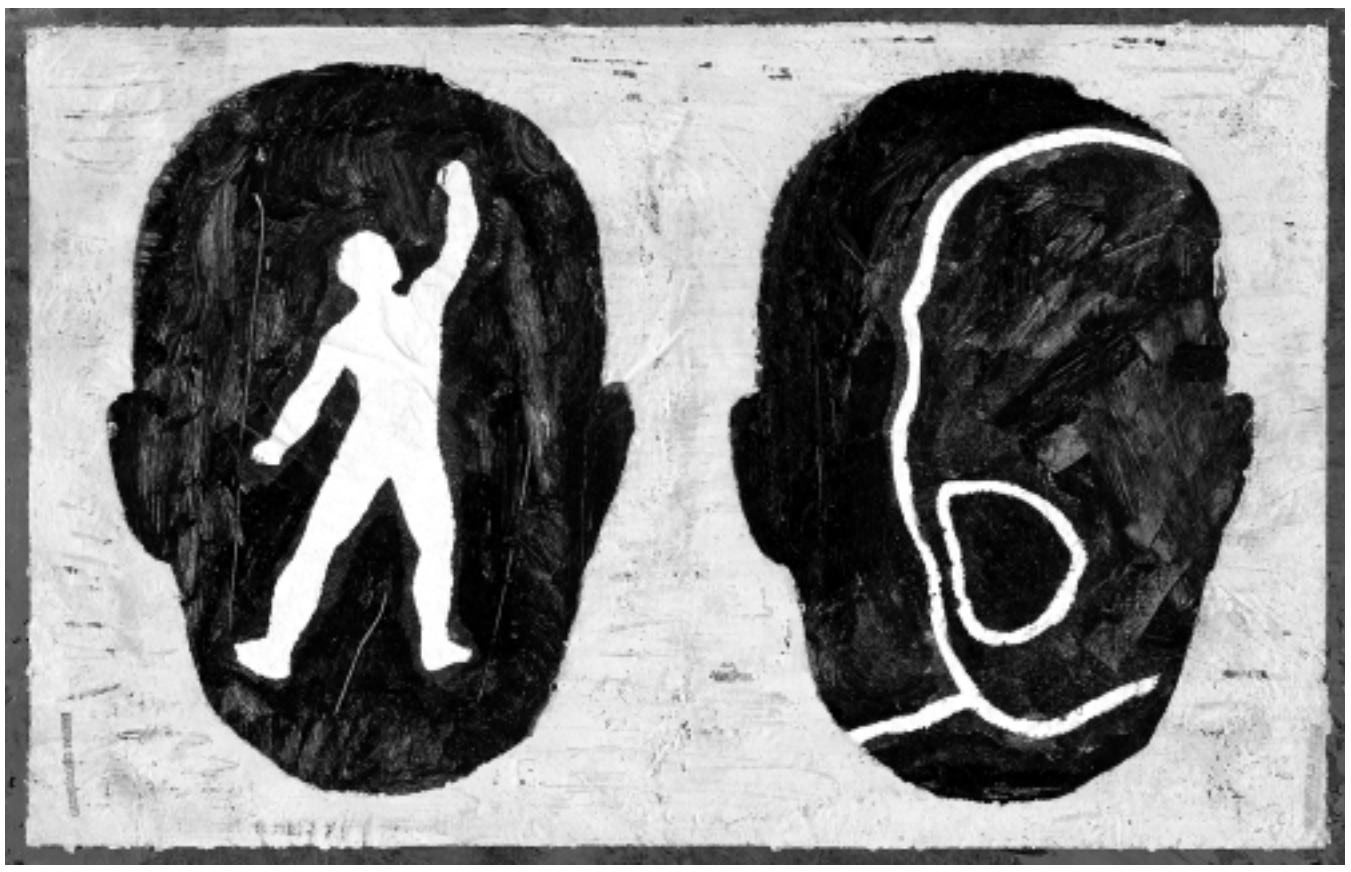

GIANPAOLO PAGNI

On pourrait avoir l'impression que c'est une notion désuète. A la lumière de l'actualité, où fanatismes et violences s'intensifient, la tolérance semble appartenir à la famille « vœux pieux et vertus surannées ». Pourtant, ses inventeurs, Européens de l'Âge classique, connurent des situations pires que les nôtres. On torturait et tuait au nom de la vraie foi, espionnant, persécutant, assassinant. La vérité religieuse et l'autorité du pouvoir allaient du même pas. Dans l'Occident des guerres de religion, au milieu des cadavres et des terreurs, une série d'idées nouvelles s'est malgré tout élaborée. De révoltes en disputes, d'impasses juridiques en lois inédites, ces idées ont progressé. Elles se sont transformées dans des contextes différents selon les contrées, singulièrement en France et en Angleterre. A la fin du XVIIe siècle, cette genèse complexe est achevée. La notion de tolérance est constituée dans ses grands traits. Voltaire va pouvoir l'illustrer, les Lumières la répandre.

Sur le processus de formation historique de cette notion, il manque encore bien des éclaircissements. Les informations demeurent disparates ou dispersées. C'est pourquoi il convient de saluer comme elle le mérite la somme en trois volumes publiée aujourd'hui sous la responsabilité conjointe de deux universitaires français, Yves Charles Zarka et Frank Lessay, et d'un Britannique, John Rogers. Le premier volume rassemble une douzaine d'études inédites de chercheurs français et britanniques, consacrées aux questions que soulevaient à l'époque la contrainte religieuse, la liberté de conscience, le rapport de l'Eglise et de l'Etat, etc. Le second volume regroupe des textes importants, les uns célébrissimes, comme la *Lettre sur la tolérance*, de John Locke, d'autres aujourd'hui obscurs et oubliés, pas moins significatifs des débats du temps. Le troisième volume contient un texte majeur de Pierre Bayle, centré sur la contradiction interne propre à l'idée de persécution religieuse. L'ensemble, sans équivalent en langue française, est remarquable autant qu'utile.

Impossible, on s'en doute, de mentionner tous les thèmes et tous les auteurs mis en lumière. Il faut s'en tenir aux grandes lignes, et à quelques exemples de détails. Au point de départ, la Réforme et ses choix : rapport direct et personnel du fidèle aux Ecritures, refus du catholicisme d'Etat, religion marquée par l'intériorité plutôt que par l'observance des formes et des rites. Toutefois, l'histoire des relations protestants-catholiques est fort différente d'un pays à un autre. En France, la majorité catholique tolérera officiellement la minorité protestante à partir de 1598 et de l'édit de Nantes. La situation se dégrade ensuite. Après des restrictions progressives des droits accordés à la religion réformée, l'absolutisme de Louis XIV conduisit, en 1685, à la révocation de l'édit de Nantes et à l'expulsion des protestants. En Angleterre, au contraire, le protestantisme domine. Mais il faut compter avec trois acteurs distincts : catholiques minoritaires, plus ou moins opprimés ou tenus en bride, protestants anglicans, organisés en une Eglise nationale et protestants « non conformistes » (baptistes, quakers et autres) refusant toute allégeance à un pouvoir ecclésiastique central. Le paysage est donc tout différent : unis pour combattre le papisme, les protestants anglais se divisent sur le degré de tolérance envers les groupes hétérodoxes.

La réflexion sur la tolérance en matière religieuse s'est confrontée, malgré la disparité des contextes, à une même interrogation sur les risques que « la diversité » peut faire courir à « l'unité ». L'unité du royaume risque d'être mise en péril par la diversité des religions. La diversité des sectes et des groupes peut faire craindre pour l'unité de l'Eglise, voire du christianisme. Ces lignes de forces massives croisent des questions dès lors cent fois reprises : existe-t-il un droit à l'erreur ? Dans quelle mesure peut-on contraindre les consciences ? La tolérance religieuse doit-elle avoir des limites, et lesquelles ? Sur ce dernier point, on s'aperçoit que les hommes du temps avaient une vue plus restrictive qu'on ne pourrait le croire. Milton, grand poète mais aussi puritain convaincu, n'hésite pas à écrire : *« après avoir montré que le papisme, étant idolâtre, ne devait être toléré ni en public ni en privé, il faut à présent réfléchir sur la façon de le supprimer et d'entraver son développement. »*

Sans doute est-ce chez Pierre Bayle, philosophe réfugié aux Pays-Bas, que l'on trouve le souci le plus vif de la réciprocité de la tolérance. Si je demande qu'on me laisse croire ce que je crois, il faut que j'accepte pour ma part de ne pas entraver la liberté de croyance des autres. L'ouvrage de ce philosophe constituant le dernier volume de cet ensemble est sur ce point particulièrement intéressant. Commentant la formule de Luc, *« Contrains-les d'entrer »* (XIV, 23), qui servait de caution, depuis Augustin, aux contraintes religieuses, Bayle parachève sa critique par un argument de poids. Il n'est pas possible, dit-il en substance, de juger légitimes les contraintes exercées au nom de la vraie foi et injustes celles œuvrant à répandre une doctrine erronée. En effet, toute erreur se croit dans le vrai. Chaque croyance se jugera donc légitimée à s'imposer par la force. On entre alors dans le règne d'une violence sans fin. Pour que des confessions multiples puissent coexister sans se déchirer, il faut que la religion soit radicalement séparée du pouvoir d'Etat, et que chaque groupe renonce à contraindre qui que ce soit.

Ainsi la longue histoire de la notion de tolérance a-t-elle finalement conduit à une redéfinition du pouvoir civil. Si nous avions des leçons à chercher dans ces disputes lointaines, ce serait pour élaborer les formes d'une nouvelle coexistence. Elle concernerait moins, aujourd'hui, les individus que les civilisations et les identités collectives. D'autre part, on ne saurait oublier que des formes de guerres religieuses reviennent. Il y a plus de trois siècles, Pierre Bayle soulignait qu'un homme persuadé *« qu'en exterminant les hérésies il avance le règne de Dieu, et qu'il gagne le plus haut degré de gloire dans le paradis* (...) *foulera aux pieds les règles de la morale* (...), *se sentira poussé par sa conscience à se servir de toutes sortes de moyens pour empêcher qu'on ne blasphème le saint nom de Dieu ».* On a cru ce type d'hommes en voie de disparition. Il s'en fabrique à présent tous les jours.

Roger-Pol Droit

« Elaborer une théorie politique de la coexistence »

Yves Charles Zarka, vous êtes philosophe, directeur de recherche au CNRS et vous enseignez à l'université de Paris-I. Qu'est-ce qui vous a poussé à vous lancer aujourd'hui dans ce vaste projet sur la tolérance ?

C'est d'abord l'incroyable violence des conflits que nous connaissons : conflits ethniques, religieux, culturels où s'affrontent des valeurs et des conceptions du monde rivales. Que l'on pense à ceux qui déchirent les Balkans ou le Proche-Orient, ou encore à ceux qui opposent groupes et communautés au sein même des Etats démocratiques, en France, en Allemagne, aux Etats-Unis ; enfin, les agressions individuelles, parfois terrifiantes de barbarie, qui remettent en cause le lien social. Le monde actuel connaît une dérive vers une radicalisation des antagonismes et de la barbarie.

Y a-t-il une issue ? Le concept de tolérance, qui avait permis de surmonter les guerres de religion européennes au XVIIe siècle, pourrait-il nous permettre de surmonter le choc des cultures, voire des civilisations ? Je réponds : oui, mais à condition qu'il soit repensé en fonction des problèmes de notre monde postmoderne marqué, entre autres, par la crise de la souveraineté, le retour du religieux et l'économie mondialisée. J'y vois la possibilité d'élaborer une théorie politique de la coexistence. La tolérance doit répondre à une question fondamentale : comment sauver l'idée d'humanité sans nier les affirmations identitaires qui la traversent et semblent parfois la pulvériser ?

La tolérance, en somme, comme condition du « vivre ensemble » ?

En fait, les deux notions sont très distinctes : la question de la tolérance se pose justement lorsque le vivre ensemble n'est pas possible. Vivre ensemble suppose un espace de vie commun dans le contexte d'une histoire acceptée, de valeurs partagées et de règles juridiques assumées. La tolérance, c'est autre chose : elle renvoie à la simple coexistence entre des individus ou des peuples qui ne peuvent ou ne veulent pas vivre ensemble. La tolérance doit empêcher ces groupes, qui ne s'aiment pas, de se livrer une lutte à mort. Elle suppose l'acceptation de l'existence de l'Autre et quelques règles minimale de réciprocité. Il ne peut y avoir tolérance si l'un des partenaires reste unilatéral et intolérant, comme dans le cas des islamistes, par exemple. En cela, on pourrait imaginer un programme universel d'éducation à la tolérance qui n'aurait rien d'utopique. Ces trois volumes, qui ont réuni sur près de quatre ans des universitaires français et anglais, sous la conduite de Franck Lessay, John Rogers et moi-même, pourraient en constituer la première étape.

Bayle, Locke... : votre ouvrage privilégie les XVIe et XVIIe siècles. Pourquoi ce parti pris ?

Nous avons voulu définir très précisément en quoi consiste le concept de tolérance. Vous citez à juste titre Pierre Bayle et John Locke : ce sont eux qui ont donné sa teneur philosophique achevée au concept, et le *Supplément du Commentaire philosophique* de Bayle, édité par Martine Pécharman (tome III), est sans doute le plus grand texte jamais écrit sur la tolérance. Plus tard, Voltaire, notamment, utilisera le concept mais sans en modifier la signification en profondeur. Au regard de la pensée des pères fondateurs, la réflexion qui s'est élaborée à l'époque moderne et contemporaine sur la tolérance apparaît finalement assez peu novatrice.

Propos recueillis par A. L.-L.

Montaigne à l'écart des barbares

Son remède contre les fanatismes ? Le souci de soi-même. Toujours actuel…

MONTAIGNE
Notre nouveau philosophe
de Joseph Macé-Scaron.
Plon, 204 p., 18 €.

On sait combien fut trouble le temps de Montaigne. Son époque s'indignait des cannibales, récemment découverts dans le Nouveau Monde, mais on s'embrochait sans vergogne entre voisins dans les douces campagnes de France. La guerre opposait parfois les membres d'une même famille. C'est ainsi qu'à la bataille de Coutras, Michel de Montaigne servait dans les troupes royales, tandis que Bertrand de Montaigne, le cadet, se battait dans les rangs huguenots. Sans doute le philosophe s'en souvenait-il en écrivant cette sentence célèbre : *« Je pense qu'il y a plus de barbarie à manger un homme vivant qu'à le manger mort, à* (...) *le faire rôtir par le menu, le faire mordre et meurtrir aux chiens et aux pourceaux comme nous l'avons non seulement lu, mais vu de fraîche mémoire, non entre ennemis anciens, mais entre voisins et concitoyens et, qui pis est, sous prétexte de piété et de religion... »*

Avons-nous tellement changé ? Les remèdes de Montaigne ne devraient-ils pas demeurer constamment en usage ? Telles sont les questions qui ont conduit Joseph Macé-Scaron à lire et relire les *Essais* à la lumière de notre actualité. Le résultat est parfois surprenant. Chemin faisant, quelques formules à l'emporte-pièce peuvent paraître discutables ou inutiles. Vouloir confronter l'esprit de Montaigne à la chute du mur de Berlin ou au monde de l'après-11 septembre réserve évidemment des moments inattendus.

Mais cette promenade passionnée, qui suit librement Montaigne depuis l'Italie jusqu'à sa librairie pour le retrouver en l'an 2002, suscite la sympathie et soutient l'intérêt. On saura grâce à l'auteur de son effort pour maintenir en vie la nonchalance, endurante et obstinée, de ce philosophe sans système. On saisit en le lisant que la tolérance chez Montaigne n'est finalement ni abstraction ni renoncement à soi. C'est au contraire à partir du souci de soi-même, joint au sens de l'humaine faiblesse et des étroites limites de nos prétendus savoirs, qu'il est permis de cesser de haïr les autres. La leçon n'est pas simplement joyeuse et modeste. Elle est actuelle, éternellement à réinventer. Dans cet équilibre instable de l'à-propos qui est pour Montaigne la clé de la sagesse.

R.-P. D.

★ A signaler : la réédition de la biographie de Montaigne par Madeleine Lazard (Fayard, 432 p., 23 €), et de l'édition des *Essais* en français moderne par Claude Pinganaud (Arléa, 808 p., 23 €).

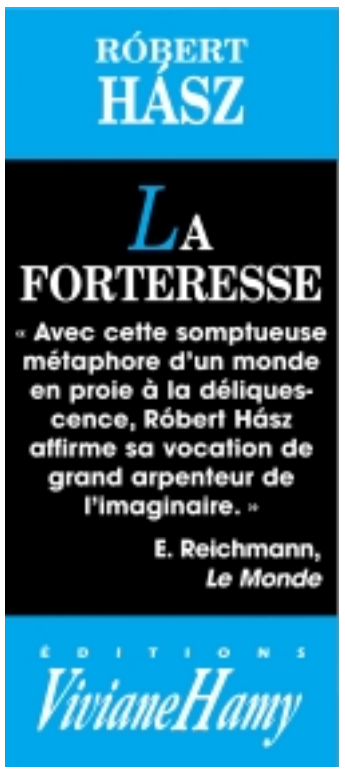

Comment coexister au XXIe siècle ?

La tolérance suffit-elle à répondre aux conflits de notre époque ? Faut-il la modifier, la remplacer ? Comment ? Réponses de Jürgen Habermas, Gilles Bernheim, Michael Walser, Michel Wieviorka, Jean Baubérot, Michael Löwy, Remo Bodei

Dès 1789, lors de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, le protestant Rabaut Saint-Etienne s'exclamait : *« Ce n'est pas la tolérance que je réclame, c'est la liberté ! »* Aujourd'hui, sous des dehors en apparence consensuels, la notion de tolérance pourrait sembler dépassée. L'exemple de l'islam en témoigne, qui ne demande plus à être toléré, mais intégré à la cité. Conviendrait-il donc de redéfinir une tolérance propre à notre époque et, si oui, comment ? Une chose frappe d'emblée dans les réponses fournies par les intellectuels dont nous avons sollicité les avis : tous mettent au centre de leur contribution la question de la place à accorder aux identités culturelles.

La notion de tolérance, née dans le contexte des guerres de religion, n'aurait-elle plus rien à nous dire ? Pas si sûr, suggère le philosophe allemand Jürgen Habermas de façon assez inattendue : elle pourrait même représenter un modèle pour penser un multiculturalisme qui ne se réduise pas à une juxtaposition de ghettos. De façon significative, une personnalité religieuse comme le grand rabbin et philosophe Gilles Bernheim, auteur d'un livre récent intitulé *Le Souci des autres* (Calmann-Lévy), pose lui aussi le problème en termes de partage d'un monde commun. *« L'histoire de ce siècle a bouleversé les histoires, malmené les mémoires et brisé les chaînes de transmission. Sur ce terrain miné, la vitesse d'évolution de la civilisation technologique, la surabondance d'"événements" imposée par le système médiatique éloignent chacun d'une prise directe sur le réel et rendent problématique la capacité des hommes à vivre leur histoire ensemble. »*

DÉFENDRE LES LIBERTÉS

Qu'en pense le philosophe Michael Walzer, un des principaux chefs de file du courant « communautarien » modéré aux Etats-Unis ? Alors que la notion de tolérance avait été forgée pour rendre possible la coexistence entre communautés religieuses, de nos jours, souligne-t-il, nous devrions partir des individus. Mais le professeur de Princeton, à qui l'on doit un important *Traité sur la tolérance* (Gallimard, 1998), ajoute aussitôt : *« Les individus ne surgissent pas de rien : ils sont nés, ils ont été éduqués et leur personnalité s'est formée à l'intérieur de communautés religieuses, ethniques ou autres, qui ne sont pas des associations volontaires au sens libéral. Or, quand différents groupes de ce type vivent dans un même Etat* (...)*, une série de questions, inévitablement, se pose : comment se partager l'espace public ? Quelles sont les pratiques communautaires susceptibles, ou non, d'être admises (circoncision, polygamie, etc.) ? Enfin, comment organiser l'éducation de telle sorte qu'elle permette de cultiver une citoyenneté commune tout en assurant la reproduction culturelle des diverses communautés ? »* Et de conclure : *« Je ne pense pas qu'il existe une seule bonne réponse à ces questions, mais plutôt différents "régimes de tolérance". Toutefois, il y a aussi de mauvais régimes. Le critère central est donc le suivant : quoi que nous fassions par ailleurs pour faire coexister harmonieusement les différents groupes, nous devons défendre la liberté individuelle et permettre aux membres de tous ces groupes de participer à la vie politique démocratique. »*

Est-ce à dire qu'il faille substituer à la tolérance une véritable « politique de la reconnaissance » susceptible d'accorder des droits culturels aux minorités ? En France, le sociologue Michel Wieviorka, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) et auteur d'un essai sur *La Différence* (Balland, 2000), récuse, dans une optique assez proche de celle de Michael Walzer, l'absurde dilemme suivant : *« Ou bien la République une et indivisible, ou bien le communautarisme, négateur de l'individu, facteur de chaos et de délitement de l'identité nationale. »* Certes, *« l'avantage de l'idée de tolérance est qu'elle permet à des minorités (un mot qui n'est guère prisé en France) de vivre leur culture »*. Mais ne devrait-on pas aller plus loin ? *« La notion de tolérance place en effet ceux qu'elles concernent en position d'infériorité, leur signifiant des limites et la menace d'interdiction qui va de pair. Or, qui fixe, et comment, ces limites, qui, selon l'expression de Tocqueville, risquent d'être soumises à l'omnipotence de la majorité ? »*

ENVISAGER LA RECONNAISSANCE

Aux yeux de Michel Wieviorka, ceux qui, dans les années 1980-1990, *« ont perverti l'idée républicaine en la durcissant étaient surtout hostiles à la perspective de prolonger par des droits culturels le mouvement qui a commencé avec les droits politiques et s'est poursuivi avec les droits sociaux »*. D'où sa proposition : *« Faire peut-être un grand pas de plus et envisager des politiques de reconnaissance. »* La position de Jean Baubérot, président de l'Ecole pratique des hautes études, n'est guère éloignée. Ce qu'il faudrait, souligne ce partisan d'une laïcité ouverte, c'est construire *« une nouvelle culture morale laïque capable d'intégrer les cultures minoritaires comme éléments d'un "patrimoine spirituel", pour reprendre la belle formule que la France a fait adopter par la Charte européenne des droits de l'homme »*.

Tolérance, donc, ou plutôt « liberté de conscience » ? se demande de son côté Michael Löwy, sociologue et directeur de recherche au CNRS. Ce grand spécialiste de Walter Benjamin, mais aussi de Marx et du « christianisme de la libération », insiste à son tour sur les limites de la notion. *« La tolérance a sans doute été un grand progrès par rapport aux guerres de religion et autres chasses aux sorcières qui ont rendu irrespirable, avec la fumée des bûchers, l'air de la civilisation occidentale*, explique-t-il. *Mais ce concept comporte, dès son origine, une grave limitation : il implique l'existence d'un pouvoir – Prince, Léviathan ou République – qui a le droit d'admettre, de supporter, de tolérer, les opinions et les croyances. Et qui s'arroge, par conséquent, le droit de définir celles qui sont "intolérables". »* Aussi lui semble-t-il préférable de raisonner, à l'instar de Pierre Bayle (1647-1706), en termes de liberté de conscience. *« Celle-ci n'est pas un privilège mais un droit, et son sujet n'est pas le Prince mais le citoyen libre. La liberté de conscience et d'expression – inséparables depuis la guerre civile anglaise – ne connaît pas de limites : on ne persécute pas les intolérants, on les empêche seulement de persécuter les autres. »* Et ce penseur engagé de conclure : *« Le respect sans restrictions de la liberté des opinions et des croyances n'est pas contradictoire avec mon droit de ne pas tolérer l'intolérable. C'est-à-dire, le droit de se révolter, de lutter contre des structures, des institutions et des pratiques qu'on juge insupportables. Je trouve par exemple intolérables les discriminations racistes, les inégalités et les injustices qui caractérisent nos sociétés capitalistes/industrielles modernes. »*

Conviendrait-il alors, comme nous y invite le philosophe italien Remo Bodei, de remplacer le concept de tolérance par celui de « respect », lequel *« implique un sentiment d'estime, de reconnaissance et de considération qui l'apparente à la justice »* ?

Alexandra Laignel-Lavastine

Habermas et le multiculturalisme

« [...] Conformément au modèle de la liberté religieuse, les droits culturels doivent être compris comme des droits subjectifs, garantissant à tous les citoyens un égal accès aux cadres culturels, aux relations interpersonnelles et aux traditions, pour autant que celles-ci sont essentielles au développement de leur identité personnelle. Les droits culturels ne signifient pas simplement "plus de différence" et plus d'autonomie. [...] Le niveau de réflexion supérieur qui est requis de la conscience religieuse dans les sociétés désormais pluralistes est à son tour un modèle pour la structure mentale nécessaire aux sociétés multiculturelles. En effet, un multiculturalisme bien compris n'est pas une voie à sens unique sur le chemin par lequel des groupes ayant chacun une identité propre cherchent à s'affirmer. La coexistence égalitaire de différentes formes de vie ne doit pas entraîner de segmentation. Elle requiert l'intégration des citoyens – et la reconnaissance de leurs appartenances culturelles – dans le cadre d'une culture politique partagée. [...] »

(Extrait d'une conférence inédite de Jürgen Habermas, « De la tolérance religieuse aux droits culturels », qu'il prononcera à la Sorbonne le 5 décembre ; à paraître dans la revue *Cités*, n° 13, janvier 2003).

■ **VOLTAIRE, UN INTELLECTUEL CONTRE LE FANATISME,** d'André Versaille

« Il faut toucher le cœur, rendre l'intolérance absurde, ridicule et horrible », s'exclamait Voltaire en 1763. C'est tout le combat mené par le vieux philosophe en faveur de l'éradication de l'obscurantisme, à une époque où la tolérance peine encore à s'installer dans les mentalités, que retrace, dans ce beau petit livre, André Versaille, directeur des éditions Complexe et auteur d'un *Dictionnaire de la pensée de Voltaire* (1994). Tout débute en mars 1762, lorsque le protestant Jean Calas, injustement accusé d'avoir assassiné son fils, est condamné au supplice de la roue. André Versaille revient sur la façon dont Voltaire en appelle alors à l'opinion, adressant plus de 500 lettres à tout ce que l'Europe compte d'esprits éclairés, dont certaines, magnifiques et un peu oubliées, sont largement citées dans ces pages. L'auteur du *Traité sur la tolérance* (1763), montre-t-il, était en train *« d'inventer le rôle de l'intellectuel contestataire qui prendra au XXe siècle l'ampleur que l'on sait »* (La Renaissance du livre, « Paroles d'Aube », 104 p., 6 €).

A. L.-L.

Vivre ensemble entre haine et pardon

Peuples et groupes se détestent avant de s'agresser. Peuvent-ils se pardonner ensuite ?

HAINE(S)
(philosophie et politique)
d'Olivier Le Cour Grandmaison.
Préface d'Etienne Balibar,
PUF, « Politique d'aujourd'hui »,
302 p., 23 €.

POLITIQUES DU PARDON
de Sandrine Lefranc.
PUF, « Fondements
de la politique », 364 p., 25 €.

Comment agir de façon à ne pas rouvrir sans cesse la boîte de Pandore où, selon les mots de Nietzsche, *« grouillent les vers de la vengeance et du ressentiment »*, parfois sous le masque de l'aspiration à la justice ? Voilà une question commune à ces deux ouvrages. Entre le legs d'un XXe siècle politiquement désastreux et les affres d'une actualité marquée par le retour des crimes de masse (Bosnie, Kosovo, Rwanda, Tchétchénie), entre les dilemmes que pose le traitement du passé au sortir de régimes autoritaires sur au moins trois continents et les phénomènes de déliaison sociale qui minent les sociétés démocratiques, rude, en effet, est la tâche dont hérite la nouvelle génération des chercheurs en science politique.

Signe de ces temps troublés : s'interroger sur la coexistence revient d'abord, pour Olivier Le Cour Grandmaison, à porter l'attention sur ce qui la ruine. Autrement dit, sur la haine et les troubles affections qu'elle engendre – la colère, le mépris, la mésestime de soi ou l'envie –, à ses yeux trop souvent marginalisés par les sciences sociales. Mais, pour comprendre en quoi ces passions haineuses peuvent en venir à trancher les liens qui permettent aux hommes de vivre ensemble, encore faut-il explorer les mécanismes concrets qui président à leur exacerbation et à leur extension au sein de la cité. Or, l'originalité de l'entreprise vient également de ce que l'auteur s'y engage avec les outils de la philosophie, même si l'on retrouve en filigrane les préoccupations qui travaillent ses quatre livres précédents : la dimension exterminatrice de la politique, la critique de la « civilisation chrétienne » et l'émancipation à l'égard des logiques de domination.

La relecture des œuvres de Spinoza ou de Robert Antelme se voit ainsi illustrée par maintes descriptions vivantes. Les unes très actuelles, comme celles consacrées à la souffrance et à la honte au travail, avant tout liées, selon lui, au credo de la performance individuelle à outrance. Sur un registre plus brutal, il montre ailleurs, à partir d'une fine analyse des terreurs révolutionnaires, à quel point, par une atroce ironie, *« les spectres du lynchage perpétré en toute bonne conscience »* rôdent bien souvent autour de cette passion a priori vertueuse qu'est l'indignation quand elle en vient à faire hurler frénétiquement « à mort ! » contre le dictateur honni ou le tortionnaire déchu. C'est en ce point précis que les analyses de Sandrine Lefranc prennent pour ainsi dire le relais.

Inversant la perspective, le problème de cette jeune universitaire consistera moins à se demander comment on plonge dans la haine qu'à élucider comment on en sort. Question brûlante, sur laquelle existe déjà une abondante littérature, à l'heure où, à l'issue d'une période de violence d'Etat, tant de sociétés se trouvent confrontées à la nécessité de se réconcilier. Sandrine Lefranc va droit au but : *« Comment mettre à l'écart, a fortiori enfermer une large part de la communauté nationale, lorsqu'il faut bien continuer à vivre ensemble ? »* Et quand l'Etat est à la fois offenseur et justicier ? Surtout, une société ainsi déchirée peut-elle renouer avec la concorde civile au moyen du *« pardon politique »* ? Démarche audacieuse, là encore, où il s'agit d'intégrer à la réflexion sur le politique l'émergence d'une notion ressortissant davantage à la morale ou à la religion. Guidée par son étude approfondie des mesures de justice récemment expérimentées en Afrique du Sud, en Argentine, en Uruguay ou au Chili, mais aussi par l'examen du cas français où, à propos de Vichy comme de l'Algérie, la question de la responsabilité de l'Etat est en jeu, Sandrine Lefranc ne juge pas, elle constate : elle enregistre qu'une rhétorique du pardon et de la réconciliation nationale s'est de fait imposée un peu partout.

Repentance, amnistie, réparations : que valent finalement ces politiques ? La conclusion est plutôt pessimiste : à défaut de poursuites pénales ou d'épurations administratives, ces justices de transition se ramèneraient bien souvent à une « in-justice ». Au sens propre : à une absence de justice. Le langage du pardon n'amènerait en fin de compte ni réconciliation véritable ni moralisation de la vie politique. La stratégie du *« gros trait tiré entre le passé et nous-mêmes »*, selon l'expression du premier ministre polonais Tadeusz Mazowiecki – on regrettera l'absence de l'Europe postcommuniste dans cette enquête –, serait donc moins heureuse qu'il y paraît : elle tendrait à immobiliser les sociétés dans une dialectique mortifère de la dénégation et du ressentiment.

A. L.-L.

★ Voir aussi : Antoine Garapon, *Des crimes qu'on ne peut ni punir ni pardonner. Pour une justice internationale* (éd. Odile Jacob, 348 p., 20 €).

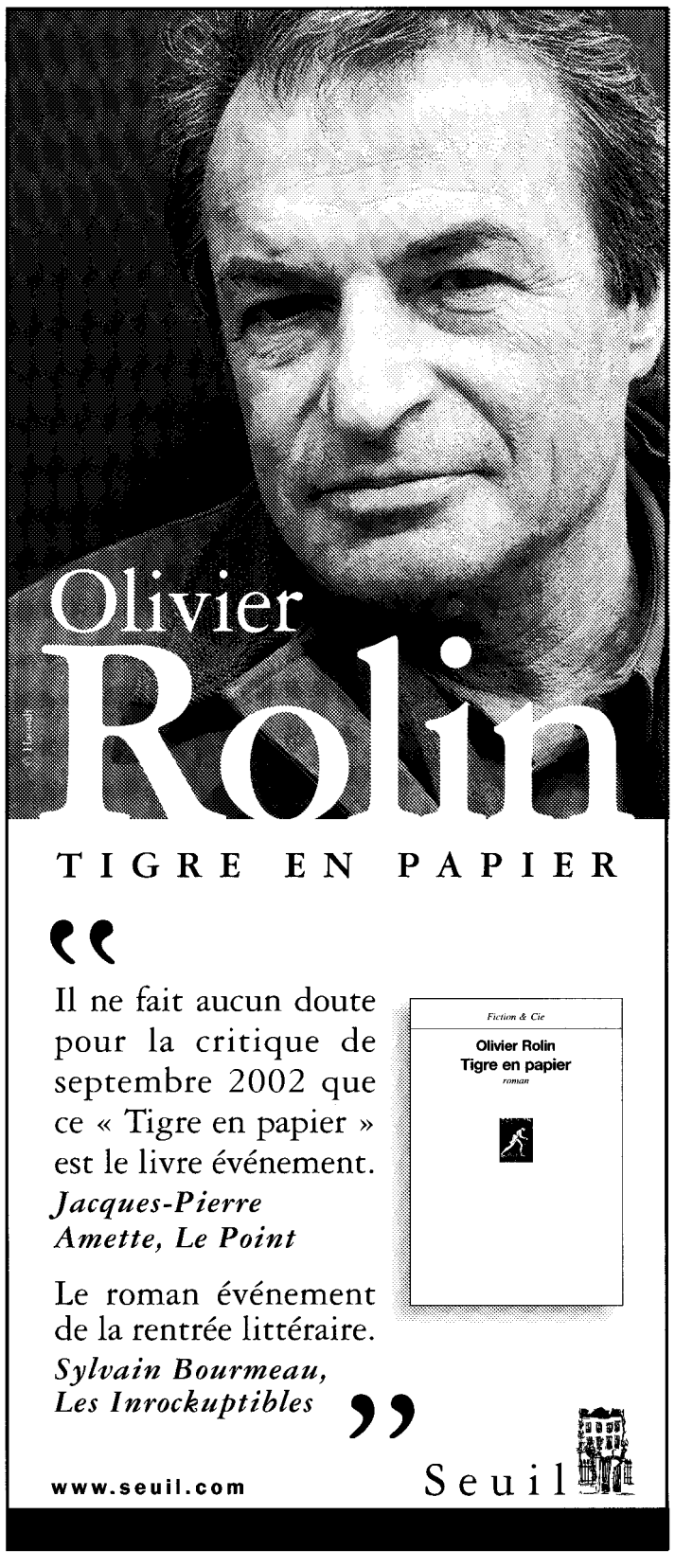

L'ÉDITION FRANÇAISE

■ **BERNARD FOULON CHEZ ALBIN MICHEL.** L'ancien PDG de Hatier, Bernard Foulon, a été nommé administrateur de Magnard, la filiale éducation d'Albin Michel. Descendant d'Alexandre Hatier, Bernard Foulon a quitté la présidence de son groupe en 2001, cinq ans après la vente de sa maison à Hachette. Francis Esménard, PDG d'Albin Michel, indique qu'il a choisi M. Foulon car il est « *un ami de toujours* ». Son fils Alexis Esménard a également été nommé administrateur de Magnard. La reprise de Vivendi Universal Publishing par Hachette aura pour conséquence la cession d'un éditeur scolaire du nouvel ensemble. Les noms de Nathan ou de Hatier sont évoqués. Albin Michel fait partie des éditeurs susceptibles de reprendre des branches qui ne pourraient rester dans le nouveau groupe pour des raisons de concurrence. Mais Jean-Manuel Bourgois, directeur général de Magnard, indique que « *la décision de faire venir Bernard Foulon pour réfléchir au développement du groupe dans le scolaire a été prise avant les problèmes de Vivendi Universal* ».

■ **15 ANS NOIR SUR BLANC.** Les éditions Noir sur Blanc célèbrent leurs quinze ans. Cette maison a été créée en Suisse par Véra et Jan Michalski, qui vient de mourir (*Le Monde* du 7 septembre). La maison veut « *établir une passerelle de culture et de sensibilité entre l'Est et l'Ouest* ». Elle publie des auteurs classiques ou contemporains et a entrepris la publication des œuvres complètes du dramaturge polonais, Slawomir Mrozek. Elle a récemment créé deux nouvelles collections : « Monde noir », lancée en 2001, qui propose des policiers littéraires, et « Evasion, Voyages, Découvertes », créée en 1999 avec des auteurs anglais, écossais, américains. En 2003, Noir sur Blanc publiera le 11e tome de Mrozek, *Journal du retour*, et des Mémoires apocryphes de Staline, par l'Américain Richard Lourie.

■ **PRIX.** Le **Prix du premier roman** a été attribué à Christophe Dufossé pour *L'Heure de la sortie* (Denoël). Le **Prix du premier roman étranger** a récompensé *Dernier refuge avant la nuit* de Gwen Edelman (Belfond). Serge Rezvani a reçu le **grand prix Jean-Giono** pour l'ensemble de son œuvre à l'occasion de la parution de *l'Amour en face* (Actes Sud). Stéphane Héaume est le lauréat du **Prix du jury Jean-Giono** pour *Le Clos Lothar* (éd. Zulma). Le **prix Sévigné**, doté de 1 500 €, a été attribué à la correspondance de Pierre Louÿs : *Mille lettres inédites à son frère Georges Louÿs* (Fayard). Le **prix franco-suisse Lettres frontière** couronne conjointement Hubert Mingarelli pour *La Beauté des loutres* (Seuil) et Noëlle Revaz pour *Rapport aux bêtes* (Gallimard) ; ce premier roman a aussi été couronné par le **prix Marguerite-Audoux**.

RECTIFICATIF

La photographie d'Eudora Welty parue dans le « Monde des Livres » daté du 25 octobre devait être créditée © Eudora Welty collection Mississippi department of archives and history, Jackson, Mississippi.

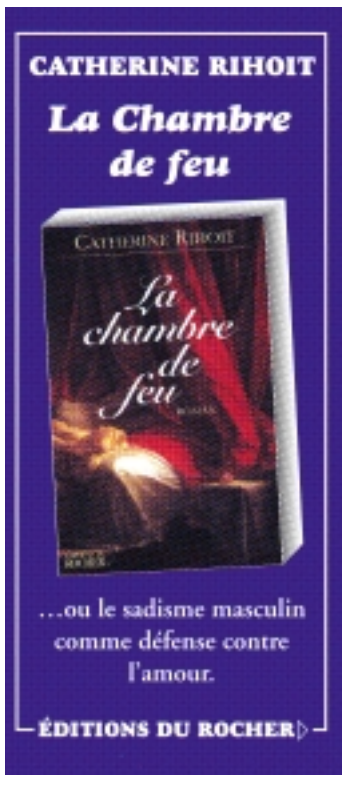

Un premier roman au paradis

Tiré à 2 millions d'exemplaires, un livre d'Alice Sebold est en tête des ventes aux Etats-Unis, où il a bénéficié d'un lancement sans précédent

Chaque année ou presque, un livre fait sensation aux Etats-Unis. En 2001, Jonathan Franzen et ses *Corrections* ont créé l'événement littéraire et médiatique. Depuis juillet, on ne parle que d'un premier roman, *The Lovely Bones* (« Les Jolis Os »), d'Alice Sebold, paru chez Little Brown, une filiale d'AOL Time Warner. Le roman est resté en haut de la liste des meilleures ventes pendant plus de quinze semaines. Plus de deux millions d'exemplaires ont été imprimés, en dix-sept réimpressions. Jonathan Franzen a salué cette « *fable fantastique, d'une grande maîtrise, pleine de charme et d'audace* ».

La première phrase du roman est déjà célèbre : « *Mon nom était Saumon, comme le poisson ; prénom Susie. J'avais 14 ans quand j'ai été assassinée le 6 décembre 1973.* » Le livre est écrit à la première personne par la jeune fille assassinée. Elle parle de son meurtrier, qui « *croyait aux choses démodées* », mais surtout de la vie sur terre après sa mort, de la douleur de ses parents, et de son séjour au paradis, qu'elle décrit comme une sorte d'école américaine.

C'est le premier roman d'un auteur inconnu de 40 ans, qui avait publié un livre autobiographique, *Lucky*, sur le traumatisme qu'elle a subi après un viol. Le livre avait été vendu à moins de 15 000 exemplaires. L'éditeur, Scribner, n'avait pas jugé nécessaire de le publier en poche. Little Brown a repris les droits poche et l'a lancé, après le succès du roman, à 300 000 exemplaires. Le sujet du roman a touché un public très large dans une Amérique marquée par les attentats du 11 septembre. « *Tout le monde a perdu quelqu'un* », constate Alice Sebold. Elle rencontre de nombreux lecteurs touchés par un deuil qui viennent la remercier pour son livre.

Si personne n'avait prévu un tel succès, le livre a fait l'objet d'un lancement sans précédent pour un premier roman. Tout a commencé il y a plus de deux ans. Comme cela se passe de plus en plus fréquemment, le livre n'était pas encore terminé. Un agent, Henry Dunow, fait circuler les cent premières pages du livre. Little Brown signe le contrat. Le livre est alors acheté par Picador au Royaume-Uni et chez Robert Laffont en France. Il a été vendu en tout dans dix-huit pays au monde.

Il faut plus d'un an à Alice Sebold pour terminer son récit. Le résultat enthousiasme les équipes de Little Brown, qui préparent minutieusement sa sortie. Le manuscrit est d'abord envoyé à tous les représentants en librairie, qui le sélectionnent, comme leur principale recommandation. Cela veut dire qu'ils accordent des remises importantes en cas de commande de plusieurs exemplaires. 3 500 mailings sont envoyés aux libraires indépendants et aux chaînes, qui se bousculent, dès avril, pour inviter l'auteur. Barnes and Noble en commande d'entrée 10 000 exemplaires, alors que Little Brown avait prévu un premier tirage de 50 000 exemplaires. Le livre crée la sensation au Salon du livre Bookexpo à New York en mai. Il est sélectionné par une émission de télévision populaire. Tout ça avant même que le livre ne sorte. Tous les journaux parlent du livre, qui est prépublié dans un magazine pour adolescents afin d'élargir le public. Little Brown poursuit son effort devant le succès du livre, réalisant même une publicité à la télévision, ce qui est rarissime pour un roman.

Le livre devrait paraître chez Nil Editions début 2004. Quand il a été acheté en 2000, chez Robert Laffont, personne n'osait imaginer qu'il pouvait s'inscrire dans la collection « Bestsellers ».

Alain Salles

Frédéric Beigbeder chez Flammarion ?

Frédéric Beigbeder est en discussion avec Flammarion pour succéder à Raphaël Sorin, au poste de directeur littéraire. La nouvelle, évoquée dans *Le Canard enchaîné*, a été reprise dans *Livres Hebdo* du 1er novembre. Tout le monde en parle, rien n'est encore signé, mais les négociations sont sérieusement engagées.

Depuis plusieurs mois, Flammarion a vu de nombreuses personnalités du monde de l'édition qui ont refusé le poste. Le groupe français a été racheté par l'éditeur italien Rizzoli en 2000. Plusieurs changements sont intervenus, marqués par les départs, pour des raisons diverses, de la directrice générale, Danièle Nees, de la directrice éditoriale de J'Ai Lu, Hélène Amalric, revenue chez Hachette, ou de celui de Raphaël Sorin, parti chez Fayard (« Le Monde des livres » du 30 août).

C'est Michel Houellebecq, le soir du procès perdu par les associations musulmanes, qui a suggéré le nom de Frédéric Beigbeder. Les contacts ont été pris avec un intérêt partagé de chaque côté. Flammarion a besoin de renouveler son image et de la rajeunir, tandis que Frédéric Beigbeder, après l'échec et le style de son émission sur Canal+, « Hypershow », veut montrer que son univers est celui de l'écrit. L'auteur de *99 Francs* a animé plusieurs revues littéraires et se sent prêt à assumer un travail d'éditeur dans une maison qui comprend beaucoup de jeunes auteurs, dans des styles différents, d'Eric Bénier-Bürckel à Florian Zeller.

Le succès de Michel Houellebecq a masqué une absence de Flammarion dans les listes de meilleures ventes. Des rumeurs récurrentes annoncent le départ de l'auteur des *Particules élémentaires*. L'arrivée de Frédéric Beigbeder, sur les conseils de ce dernier, pourrait inciter l'auteur-vedette de la maison à rester. Au passage, Flammarion, qui rêve depuis longtemps « *d'autres Houellebecq* », essaierait aussi de récupérer le prochain roman de Beigbeder, qui est publié chez Grasset.

Chacun est très tenté par l'autre, mais le contrat de mariage est difficile à rédiger, notamment pour des raisons financières. Le récent revirement autour d'Adam Biro incite à la prudence. Annoncé officiellement, le retour de l'éditeur d'art a été démenti peu après car Flammarion n'a pas voulu reprendre les éditions Adam Biro. Flammarion se refuse à tout commentaire sur Frédéric Beigbeder.

A. S.

A Aix, quatre jours avec V.S. Naipaul

Une fois de plus, à Aix, après Toni Morrison, c'est un Prix Nobel qui est l'invité des Ecritures croisées, pour l'édition 2002. Une fois de plus, après Philip Roth, c'est un écrivain réputé peu enclin aux apparitions publiques qu'Annie Terrier, animatrice des Ecritures croisées, a réussi à convaincre de venir rencontrer ses lecteurs. Sir Vidiadhar Surajprasad Naipaul, Prix Nobel de littérature 2001, est donc présent à Aix-en-Provence, du 7 au 10 novembre, pour participer à une manifestation placée, symboliquement, sous le signe d'un de ses livres, *L'Enigme de l'arrivée*.

V. S. Naipaul, et c'est heureux, demeure lui-même une énigme. Cet enfant de Trinité devenu l'un des écrivains britanniques les plus importants du XXe siècle, anobli, reste un personnage mystérieux, et aussi peu consensuel qu'il est possible, comme en a témoigné la virulence de certains articles lors de l'attribution du Nobel. Sa réputation d'intransigeance, son conservatisme politique, sa misanthropie, son aversion pour la modernité, sont quasi légendaires. « *Si vous vous amusez à lire tous les romans de l'année, vous pouvez finir aussi ignorant que vous avez commencé,* disait-il récemment au *Monde. Au bout du compte, vous ne savez rien de l'Histoire, ni du développement de la civilisation* » (« Le Monde des livres » du 20 septembre). Comprendre l'Histoire, le développement de la civilisation, tenter de déchiffrer le mystère du monde, c'est, pour Naipaul, l'œuvre de toute une vie. Une existence entièrement construite par les livres. « *Je suis la somme de mes livres* », affirmait-il dans son discours devant l'Académie Nobel. « *Tout ce que j'ai à dire de valable se trouve dans mes livres. Ou alors n'est pas encore entièrement formé. J'en suis d'ailleurs à peine conscient. Cela attend le prochain livre, et, avec un peu de chance, me viendra en écrivant – par surprise. C'est cet élément de surprise que je cherche quand j'écris, et qui me permet, entreprise toujours délicate, de juger mon travail.* »

« *Dans* Contre Sainte-Beuve, *Proust parle avec une grande pénétration de la différence entre l'écrivain et son être social* », insistait encore V. S. Naipaul dans ce discours. Et c'est probablement parce qu'il sait qu'Aix a invité l'écrivain et non son « être social » qu'il a accepté de se rendre à ces journées en son honneur.

Josyane Savigneau

★ **Les Ecritures Croisées, Cité du livre, 8-10 rue des Allumettes 13090 Aix-en-Provence. Tél. 04-42-91-98-65 et 04-42-26-16-85**

À l'étranger

■ **GRANDE-BRETAGNE : Doris Lessing et la fin des dragons de l'édition**

Doris Lessing, âgée de 83 ans, est encore en colère. Auteur de 63 livres depuis 1949, elle déplore la disparition des correcteurs à l'ancienne, surnommés les « dragons », dans les maisons d'édition. Lors de la parution de son nouveau roman, *The Sweetest Dream* (« Le Rêve le plus doux »), elle a constaté l'existence de nombreuses fautes dans son texte. Selon elle, « *les grandes firmes de l'édition réduisent leurs coûts et virent leurs brillants correcteurs* », les secrétaires d'édition les ont remplacés et les seules modifications apportées aujourd'hui aux manuscrits sont des simples suggestions sur la ponctuation et la longueur des chapitres. Ce déclin des dragons a débuté il y une vingtaine d'années, lorsque les grands groupes ont commencé à racheter les petites maisons d'édition. Dan Franklin, directeur des éditions Jonathan Cape, rappelle dans le *Times* du 28 octobre que « *tous les auteurs relisent leurs épreuves* ».

■ **ESPAGNE : Vila-Matas contre « les ennemis de la littérature »**

Le vingtième prix littéraire Herralde a été décerné à Enrique Vila-Matas pour son nouveau livre *El Mal de Montano* (« Le Mal de Montano »). Ce texte raconte l'existence d'un écrivain, obsédé par la littérature et allant jusqu'à se transformer lui-même en bibliothèque universelle. Au-delà de la féerie, la réflexion de Vila-Matas porte sur la fonction de la littérature dans le monde contemporain, il entend « *lutter contre les ennemis de la littérature* (...), *les maisons d'édition et certains écrivains* », car, selon lui « *le niveau de la littérature a fortement baissé, en comparaison de la production littéraire de la première partie du XXe siècle* ». Par ailleurs, le prix national de littérature pour la jeunesse a été attribué à Miquel Desclot pour *Mhs musica, mestre* (« Musique maestro »), un recueil de 57 poèmes (en catalan) sur les instruments de musique. C'est la première fois que le prix est attribué à de la poésie.

■ **CANADA : Rohinton Mistry et la discrimination raciale aux Etats-Unis**

Rohinton Mistry, un des principaux auteurs canadiens, a décidé d'annuler la tournée promotionnelle de son dernier roman, *Family Matters* (« Affaires de famille »), aux Etats-Unis, car il ne supporte plus les discriminations raciales dont il fait l'objet dans les aéroports. Vivant au Canada depuis l'âge de 4 ans, Mistry est né en Inde. Il n'est pas musulman, mais il est soumis aux nouvelles mesures de sécurité américaines concernant les Canadiens originaires de différents pays musulmans. Il estime que ce sont des « *humiliations insupportables* » pour lui et sa femme. Son éditeur, Random House, a indiqué aux libraires qu'« *en tant que personne de couleur il était régulièrement et brutalement retardé dans chaque aéroport* ».

AGENDA

■ **LE 9 NOVEMBRE. LACAN. A Paris**, colloque de l'Ecole lacanienne de psychanalyse pour la parution du livre *789 néologismes*, de Lacan, avec Anne F. Garréta et Jacques Roubaud (à 9 heures, ASIEM, 6, rue Albert-de-Lapparent, 75007 ; inscription sur place : 40 €, étudiants 20 €).

■ **LE 9 NOVEMBRE. SIÈCLE. A Royaumont** (95), l'IMEC et le Centre culturel international de Cerisy-la-Salle proposent une journée d'étude sur le thème « Pontigny, Royaumont, Cerisy, dans le S.I.E.C.L.E. » (à 9 h 30, Fondation Royaumont, 95270 ; rens. : 01-30-35-59-00).

■ **LE 12 NOVEMBRE. MARRANE. A Paris**, Nathan Wachtel donnera une conférence, « Résurgences marranes dans le Brésil contemporain », suivie d'un récital de Sandra Bessis (à 17 heures, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne, 75005).

■ **DU 12 AU 24 NOVEMBRE. LACARRIÈRE. A Montauban** (82), les *Lettres d'automne* rendent hommage à Jacques Lacarrière (rens. : 05-63-63-57-62).

■ **LE 14 NOVEMBRE. CHAMOISEAU. A Chambéry** (73), Patrick Chamoiseau est l'invité de l'Observatoire de l'écriture et de l'interprétation de la lecture (à 19 heures, auditorium de la Cité des Arts, parc du Verney, rens. : 04-73-70-57-02), et le **15,** à Lyon, de la Villa Gillet (à 19 h 30, 25, rue Chazière, 69004 ; rens. : 04-78-27-02-48).

■ **LE 13 NOVEMBRE. TERRORISME. A Paris,** dans le cadre du cycle « Les angoisses du siècle » de la BNF, Bernard Guetta interroge Gilles Kepel sur « L'Islam, le terrorisme et après ? » (à 18 h 30, site François Mitterrand, quai François-Mauriac, 75013 ; rens. : 01-53-79-59-59).

■ **DU 15 AU 17 NOVEMBRE. LIVRES. A Toulon** se tient la Fête du livre du Var, « Livres en toute liberté », qui a pour thème « Influences africaines » (place de la Liberté, rens. : 04-91-16-52-52).
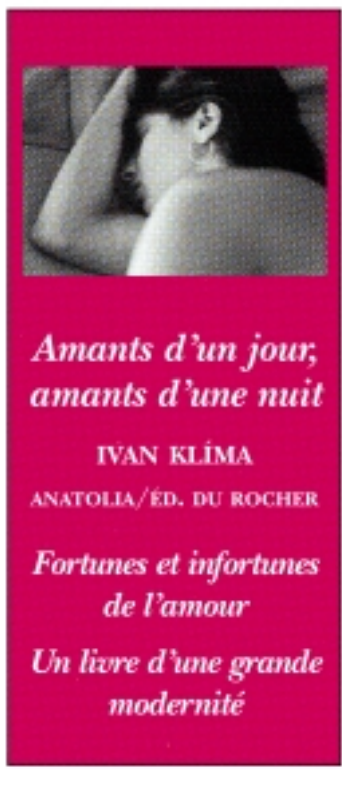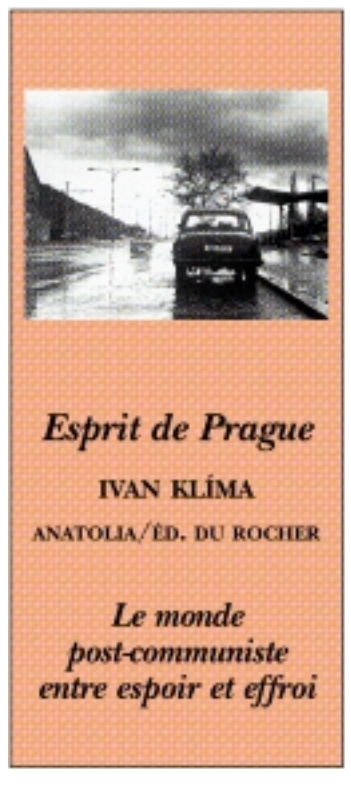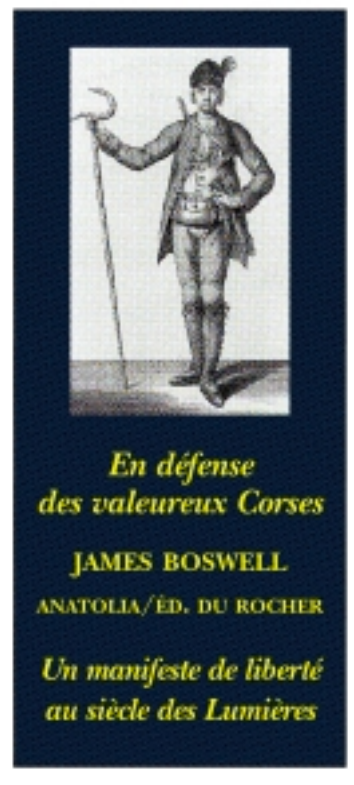
■ **LES 14 ET 15 NOVEMBRE. GRÈCE. A Nantes** ont lieu les rencontres littéraires grecques autour des thèmes de l'édition et de la traduction (à 9 h 30 à la Cité des Congrès le 14 et au Lieu Unique le 15 ; rens. : 02-40-12-02-38).